



**HAL**  
open science

# De la maison à la ville dans l'orient ancien : bâtiments publics et lieux de pouvoir

Cécile Michel

► **To cite this version:**

Cécile Michel (Dir.). De la maison à la ville dans l'orient ancien : bâtiments publics et lieux de pouvoir. Archéologies et Sciences de l'Antiquité, XII, pp.148, 2015, Cahiers des thèmes transversaux d'ArScAn, F. Joannès, ISSN 1953-5120. halshs-01186393

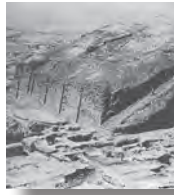
**HAL Id: halshs-01186393**

**<https://shs.hal.science/halshs-01186393v1>**

Submitted on 26 Aug 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# **Séminaire d'Histoire et d'Archéologie des Mondes Orientaux (SHAMO), 2012 - 2013**

## **De la maison à la ville dans l'Orient ancien : bâtiments publics et lieux de pouvoir**

*Textes édités par*

**Cécile Michel**  
CNRS – ArScAn-HAROC



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> ( <i>Cécile MICHEL</i> ).....	p. 87
<b>Bâtiments publics au III<sup>ème</sup> millénaire</b> .....	p. 89
L'apparition des palais au Levant méridional au Bronze ancien et sa signification ( <i>Pierre De MIROSCHEJJI</i> ).....	p. 91
La gestion de la construction publique sous la Troisième dynastie d'Ur ( <i>Martin SAUVAGE</i> ) .....	p. 103
<b>Palais et temples à Mari</b> .....	p. 117
Au cœur du pouvoir à Mari : le massif rouge et le temple du « Seigneur du Pays », enjeux et résultats des nouvelles recherches conduites à Mari 2006-2010 ( <i>Pascal BUTTERLIN</i> ) .....	p. 119
Le sanctuaire du « Seigneur du pays », les temples et le palais à Mari au III <sup>ème</sup> millénaire : apport des inscriptions lapidaires ( <i>Camille LECOMPTE</i> ).....	p. 131
Le palais bédouin à Mari : royauté urbaine et chefferie tribale ( <i>Marcelo REDE</i> ).....	p. 139
<b>Architecture de prestige et palais en Anatolie</b> .....	p. 149
Architecture de prestige et matérialisation du pouvoir en Anatolie occidentale au Bronze ancien (III <sup>ème</sup> millénaire) ( <i>Béregère PERELLO</i> ).....	p. 151
L'organisation du palais de Kaneš d'après la documentation textuelle ( <i>Cécile MICHEL</i> ) .....	p. 161
<b>Le palais de Nuzi</b> .....	p. 175
L'intendant du palais ( <i>šakin bīti</i> ) à Nuzi ( <i>Philippe ABRAHAMI</i> ).....	p. 177
L'organisation du palais de Nuzi d'après les données archéologiques ( <i>Laura BATTINI</i> ) .....	p. 193
<b>Palais assyriens et babyloniens du I<sup>er</sup> millénaire</b> .....	p. 207
Construction, destruction et rénovation : le palais de Babylone au I <sup>er</sup> millénaire av. J.-C ( <i>Laura COUSIN</i> ).....	p. 209
Bâtiments Publics et lieux de pouvoir dans les bas-reliefs néo-assyriens ( <i>Nicolas GILLMANN</i> ).....	p. 217





# BÂTIMENTS PUBLICS AU III<sup>ème</sup> MILLÉNAIRE



# L'APPARITION DES PALAIS AU LEVANT MÉRIDIONAL AU BRONZE ANCIEN ET SA SIGNIFICATION

**Pierre DE MIROSCHEJJI**

CNRS, ArScAn – HAROC

[pierre.de-miroschedji@mae.cnrs.fr](mailto:pierre.de-miroschedji@mae.cnrs.fr)

Il est généralement admis que l'émergence des palais traduit celle d'un pouvoir politique, économique et religieux centralisé. Pour l'archéologie, ce phénomène a une expression matérielle : l'inscription dans le paysage urbain d'un bâtiment qui se distingue nettement des autres et qui a servi à la fois de résidence d'élite, de lieu de pouvoir et de centre d'activités économiques. Or, comme l'émergence d'un pouvoir politique centralisé n'a pas été un phénomène soudain mais le résultat d'un processus lent et multiforme, les palais *stricto sensu* ont nécessairement été précédés par des bâtiments moins élaborés. Ainsi se trouvent posés d'emblée à la fois un problème de définition et d'identification archéologique, dont la solution conditionne notre capacité à distinguer les étapes de l'émergence des bâtiments palatiaux. Telle est l'enquête que je me propose de conduire dans ces pages, en prenant pour exemple le cas du Levant méridional au Bronze ancien II-III (c. 3100-2400 av. J.-C.), particulièrement intéressant parce que les vestiges archéologiques y sont réputés modestes, et les attestations d'un pouvoir politique centralisé, discrètes<sup>1</sup>.

## PROBLÉMATIQUE

### Qu'est-ce qu'un palais ?

On notera d'abord que dans l'Orient ancien, il n'y avait pas de terme spécifique pour désigner un palais, invariablement appelé « maison », « grande maison », parfois « maison du roi ». Il n'est donc pas étonnant que les archéologues aient des difficultés à appréhender une réalité qui, pour les Anciens, relevait d'une expérience immédiate. De fait, le terme de « palais » est généralement utilisé par les archéologues de manière empirique : est appelé « palais » tout bâtiment qui ne semble être ni un édifice cultuel, ni une simple habitation en raison de ses dimensions, de la complexité de son plan, de la qualité de sa construction et/ou de l'abondance et la richesse de son mobilier<sup>2</sup>. C'est cette définition implicite qui domine dans l'archéologie du Levant sud<sup>3</sup>.

D'autres chercheurs sont plus critiques, ou plus prudents. Ainsi, H. Genz préfère parler de « bâtiments publics » pour ne pas préjuger de leur fonction<sup>4</sup>, tandis que L. Cooper les appelle simplement *large scale secular building*<sup>5</sup>, et J.-C. Margueron, « Maison du Pouvoir »<sup>6</sup>. Ces hésitations à qualifier de « palais » ces grands bâtiments à usage séculier s'expliquent par la connotation politique et sociale que ce terme revêt habituellement : il impliquerait nécessairement l'existence d'une monarchie, dont la réalité est notoirement incertaine aux hautes époques et dont l'expression matérielle est difficile à appréhender à travers les vestiges mis au jour dans les fouilles<sup>7</sup>.

THÈME VIII

<sup>1</sup> Pour une vue d'ensemble de l'archéologie du Bronze ancien de Palestine, voir Miroshedji, 2014.

<sup>2</sup> Cf., entre autres, Margueron, 1982 : 7-8.

<sup>3</sup> Ainsi Nigro, 1994.

<sup>4</sup> Genz, 2010.

<sup>5</sup> Cooper, 2006 : 126.

<sup>6</sup> Margueron, 2003 : 267-286 ; 2007.

<sup>7</sup> Cooper, 2006 : 126. Margueron, 2007 : 72-73.



Au-delà de ces questions terminologiques et des considérations théoriques qui les sous-tendent, subsiste pour l'archéologue la nécessité de donner, pour ces grands bâtiments séculiers aux caractéristiques architecturales communément qualifiées de « palatiales », une définition archéologique qui puisse aussi convenir à une définition socio-politique.

### Comment reconnaître un palais ?

En se fondant sur les exemples de palais proche-orientaux de l'âge du Bronze dont la fonction palatiale est avérée<sup>8</sup>, je propose de formuler, pour établir l'identification archéologique d'un palais, cinq critères qui doivent être observés *simultanément*, c'est-à-dire qu'aucun pris isolément ne pourrait suffire à justifier cette identification :

- 1) Un premier critère est celui de la dimension : en règle générale, un palais est beaucoup plus grand et plus complexe qu'une habitation domestique, en sorte qu'il présente un caractère monumental<sup>9</sup>.
- 2) De ce fait, l'intégration urbaine d'un palais le met à part dans l'organisation d'un quartier ou d'une ville, et cette situation trahit d'emblée le rôle prééminent qu'il occupait au sein de l'agglomération.
- 3) Un palais se distingue aussi par la qualité et la nature des techniques de construction mises en œuvre, qui sont meilleures, ou différentes, de celles des habitations domestiques, même très soignées et de grandes dimensions, révélant ainsi l'intervention de spécialistes (maçons, tailleurs de pierre, etc.) et la mobilisation d'une main d'œuvre nombreuse.
- 4) Une autre spécificité des palais est qu'ils présentent un plan particulier, qui n'est ni celui d'une habitation domestique surdimensionnée, ni le résultat de la juxtaposition de plusieurs habitations domestiques reliées entre elles. Les plans palatiaux se caractérisent par :
  - une conception monumentale d'ensemble : le plan général du palais a été conçu globalement dès le départ ;
  - une planification générale qui obéit à des règles immédiatement perceptibles (orientation et orthogonalité des murs, régularité dans la distribution des espaces) et éventuellement mesurables (détermination d'une unité de mesure et d'un module de réglage) ;
  - une organisation interne particulière, marquée notamment par la présence de corridors desservant des groupes de magasins.
- 5) Le plan résulte d'une combinaison de fonctions qui est spécifique d'un palais car celui-ci sert à la fois de résidence, de lieu de réception, de lieu de stockage de denrées et de produits divers bien au-delà des besoins de ses habitants, c'est-à-dire de centre de redistribution. Cette dernière fonction suppose qu'il est aussi le centre de gestion politique et économique d'un domaine ou d'un territoire.

## LE CAS DU LEVANT MÉRIDIONAL AU BRONZE ANCIEN

### Problématique au Levant méridional

Il est intéressant d'appliquer la définition énoncée ci-dessus au cas du Levant méridional au Bronze ancien, principalement pour deux raisons (fig. 1).

En premier lieu, parce qu'il s'agit d'une région du Proche-Orient souvent encore considérée comme « périphérique » par rapport à un « centre » représenté par la Mésopotamie et ses environs immédiats (Syrie du nord, Susiane), dont les développements précoces et spectaculaires sont généralement seuls pris en compte quand il s'agit de suivre les étapes de la formation de sociétés complexes. Or les recherches des vingt dernières années ont fait justice de cette conception ; il est admis aujourd'hui que les transformations

---

<sup>8</sup> Voir en particulier Margueron, 1982 ; 1987a ; 1987b.

<sup>9</sup> Trigger, 1990 : 119, 121-122, 126-127.

profondes de la civilisation sud-levantine résultent d'une évolution autochtone, qui a abouti, au tournant du IV<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> millénaire et selon des modalités spécifiques, à la mise en place d'une forme d'organisation politique originale<sup>10</sup>.

En second lieu parce que la définition de cette forme d'organisation politique fait débat. En s'appuyant sur divers modèles, on a pu décrire la civilisation sud-levantine du Bronze ancien II-III comme une société communautaire, égalitaire ou peu hiérarchisée, non urbaine, voire essentiellement villageoise, et en tout cas dépourvue de toute forme de structure étatique<sup>11</sup>. Cela exclut *a priori* toute possibilité que des palais *stricto sensu* aient pu exister au Levant méridional au Bronze ancien II-III. Or ces conclusions ont été élaborées essentiellement en fonction de données archéologiques issues de sites transjordanien ; elles ne prennent pas en compte la grande diversité géographique du Levant méridional et ignorent dans une large mesure les données archéologiques de sites situés à l'ouest du Jourdain. Elles doivent, de ce fait, être réexaminées à la lumière d'informations plus complètes.

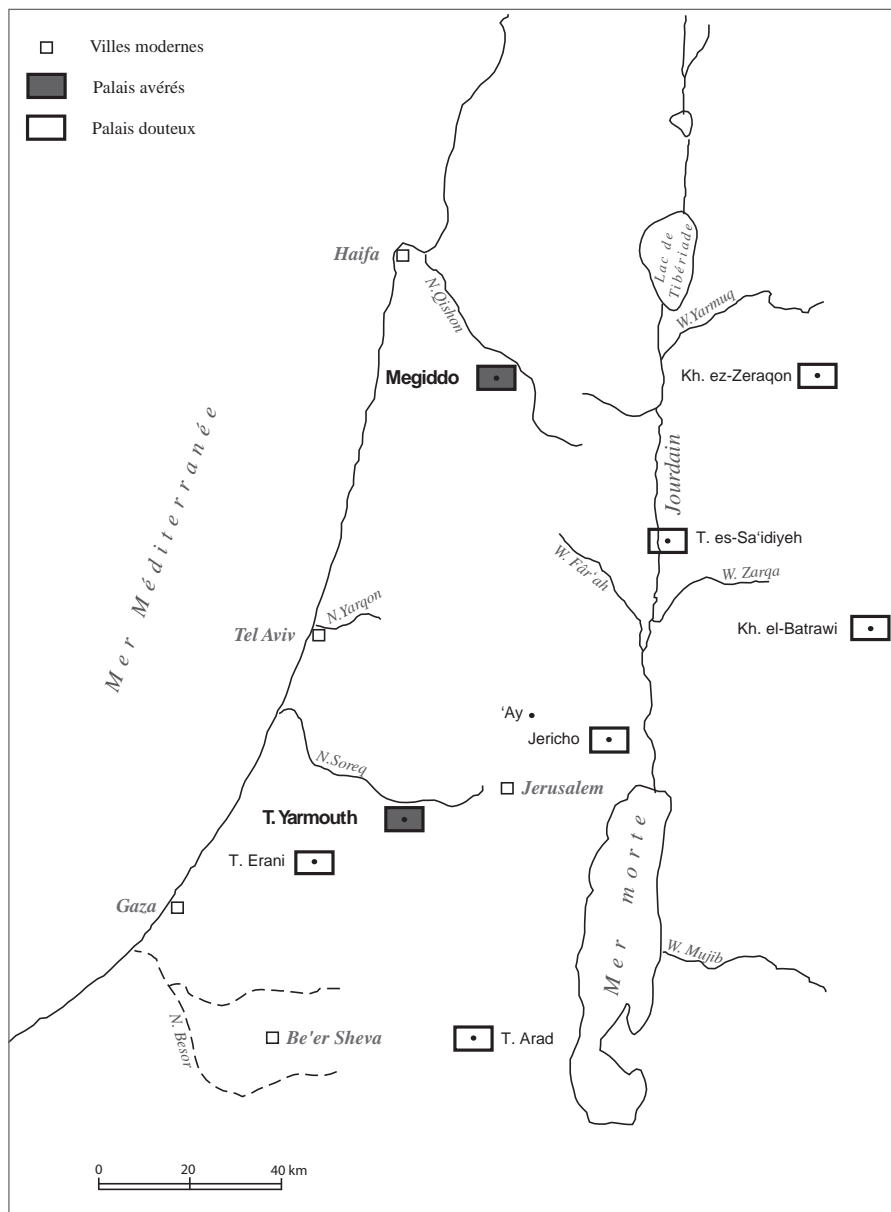


Fig. 1 : Carte des sites mentionnés dans le texte.

<sup>10</sup> Braemer, 2007 ; Miroshedji, 2014.

<sup>11</sup> Richard, 2014, avec bibliographie.

## Les données archéologiques

On passera ici rapidement en revue les divers bâtiments qui, dans la littérature archéologique, ont été qualifiés de palais en raison de caractéristiques architecturales qui les distinguent des habitations domestiques environnantes.

### Bronze ancien I

Le Bâtiment 7102 de **Tel Erani**, Période C (fig. 2 : 1), qui date du Bronze ancien IB, vers 3300 av. notre ère, se signale par une salle à piliers de brique crue et par un ensemble assez confus de pièces, dont plusieurs semblent avoir été rajoutées. Interprété comme un palais par L. Nigro<sup>12</sup>, il ne présente cependant aucun des critères palatiaux énumérés ci-dessus.



Fig. 2 : Pseudo-palais du Bronze ancien I et II. 1. Tel Erani (d'après Kempinski et Gilead 1991 : fig. 4) . 2. Tel Arad (d'après Amiran et Ilan 1992 : Abb. 92). 3. Tell es-Sa'idiyeh (d'après Tubb 2006 : fig. 17).

### Bronze ancien II

Pour le Bronze ancien II, l'information est maigre. On peut exclure d'emblée le « palais » de **Ai**, puisqu'il s'agit en réalité d'un édifice cultuel<sup>13</sup>. Le « palais » de **Tel Arad** ne mérite pas davantage ce qualificatif (fig. 2 : 2)<sup>14</sup> : c'est un agglomérat d'habitations domestiques dont on n'est pas sûr qu'elles étaient reliées et qui constituent ensemble une *insula* bordée de ruelles.

*A priori*, la même remarque vaut pour le « palais » de **Tell es-Sa'idiyeh** (fig. 2 : 3) qui, dans les limites étroites des fouilles, comprend une série de pièces modestement construites, sans unité architecturale apparente, alignées le long d'un passage ou d'une ruelle et disposées sur au moins trois terrasses<sup>15</sup>. Toutefois, ces pièces ont livré un mobilier de nature inhabituelle qui comprend une abondante vaisselle de qualité, notamment beaucoup de vases à boire. Elle était stockée dans une petite pièce interprétée comme un « office » (*scullery*). Il s'agit donc d'un complexe d'un genre particulier, où se déroulaient des activités spécialisées, y compris des banquets, mais il ne correspond pas pour autant *stricto sensu* aux critères palatiaux énumérés ci-dessus.

### Bronze ancien III

La documentation est plus abondante pour le Bronze ancien III, où six bâtiments ont été signalés comme palais.

À **Khirbet el-Batrawy**, on a mis au jour, de part et d'autre d'une ruelle, deux maisons qui ont l'apparence d'habitations domestiques (fig. 3 : 1). Le fouilleur y voit cependant deux « ailes » d'un « palais », sans doute en raison de l'abondance et surtout de la qualité du mobilier, qui comprend notamment beaucoup de vaisselle « de table », mais aussi des objets de parure, des armes et outils, ainsi que des instruments de mouture<sup>16</sup>.

Le même fouilleur a identifié un « palais » (*Palace G*) parmi des vestiges de construction du Bronze ancien III étagés sur la pente orientale du tell de **Jéricho** (fig. 3 : 3). La nature précise de cet ensemble est cependant difficile à déterminer car le plan publié comporte des reconstitutions extensives et difficilement justifiables<sup>17</sup>. Les vestiges dégagés forment un ensemble peu homogène et évoquent davantage des habitations domestiques réparties sur trois terrasses bordées chacune par un gros mur, avec un dénivelé d'environ 5 m.

Les fouilleurs de **Khirbet ez-Zeraqun** ont aussi qualifié de « palais » un ensemble architectural partiellement mis au jour à proximité du secteur cultuel (fig. 3 : 2). Il se signale par la qualité de la construction et par plusieurs pièces qui semblent avoir servi de magasins<sup>18</sup>. Toutefois, cet ensemble manque d'unité car on y reconnaît clairement deux bâtiments distincts ultérieurement réunis par de petites pièces de construction médiocre.

Les bâtiments dont il vient d'être question sont incomparables avec le *Building 3177* de **Megiddo**, niveaux XVII-XVI, dont l'apparence est complètement différente (fig. 4 : 1)<sup>19</sup>. Il s'agit d'un très grand bâtiment, d'une superficie d'au moins 600 m<sup>2</sup>, nettement séparé des constructions alentours par de très gros murs. Il a été édifié à la faveur d'une vaste réorganisation urbaine, qui a affecté aussi le secteur cultuel voisin. Son plan est très régulier et de conception monumentale, résultat d'une planification réalisée à l'aide d'un tracé régulateur basé sur une coudée de 0,52 m. Il comprend un ensemble de pièces, de corridors et de courettes intérieures. Les techniques de construction mises en œuvre sont sans équivalent dans les habitations domestiques contemporaines : murs épais enduits de chaux, bases de colonnes circulaires en pierre taillées, canalisations pour l'évacuation des eaux, courettes intérieures à sol de galets. Ce bâtiment répond bien aux critères énoncés ci-dessus pour la définition d'un palais.

<sup>13</sup> Amiran 1972, *contra* Dever 1995 : 605-606.

<sup>14</sup> *Contra* Amiran et Ilan, 1996 : 27-45 ; Nigro, 1994 : 12-16.

<sup>15</sup> Tubb 2006 : 42-48.

<sup>16</sup> Nigro, 2013.

<sup>17</sup> Nigro et Taha, 2012.

<sup>18</sup> Genz, 2010 : 49.

<sup>19</sup> Miroschedji, 2001 : 483-485 ; Nigro, 1994 : 16-23.

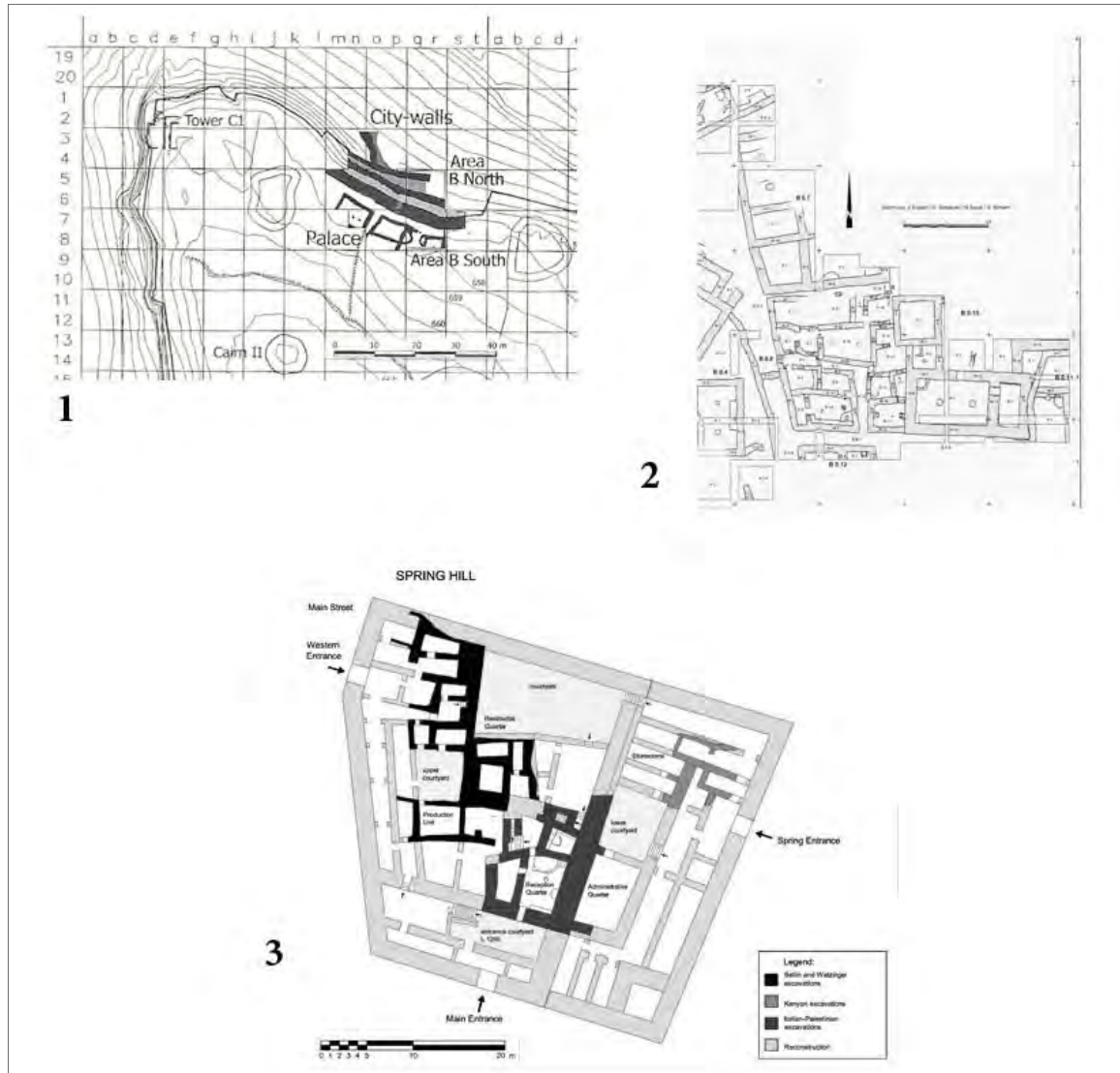


Fig. 3 : Pseudo-palais du Bronze ancien III. 1. Khirbet el-Batrawy (d'après Nigro 2013 : fig. 2). 2. Khirbet ez-Zeraqun (d'après Genz 2010 : fig. 6.2). 3. Jericho "Palace G" (d'après Nigro et Taha 2012).

Les principales caractéristiques du palais de Megiddo XVI-XVII se retrouvent dans les palais de **Tel Yarmouth**, mais sur une bien plus grande échelle. Les fouilles du chantier B ont révélé deux palais successifs<sup>20</sup>.

Le plus ancien, le *Palais B2*, a été édifié sur les ruines arasées d'un niveau d'habitations domestiques violemment détruites (fig. 4 : 2)<sup>21</sup> ; sa construction marque donc une réorganisation urbaine d'un secteur de la ville. C'est un bâtiment d'au moins 1750 m<sup>2</sup>, mais dont on ne connaît pas les limites. Il présente un plan compact, clairement planifié. On y observe plusieurs des techniques de construction particulières qui caractérisent le grand bâtiment de Megiddo et le Palais B1 sus-jacent.

Après une brève existence, le Palais B2 a été rasé jusqu'aux fondations pour faire place à un nouveau palais, le *Palais B1*, beaucoup plus vaste et de conception plus ambitieuse (fig. 4 : 3)<sup>22</sup>. Avec une superficie de 6000 m<sup>2</sup>, c'est l'une des plus grandes constructions connues au Levant pour cette époque.

<sup>20</sup> Miroschedji, 1999 ; 2013 : 780-790.

<sup>21</sup> Miroschedji, 2013 : 777-781..

<sup>22</sup> Miroschedji, 1999 ; 2001 ; 2003 ; 2006 ; 2013 : 785-790..

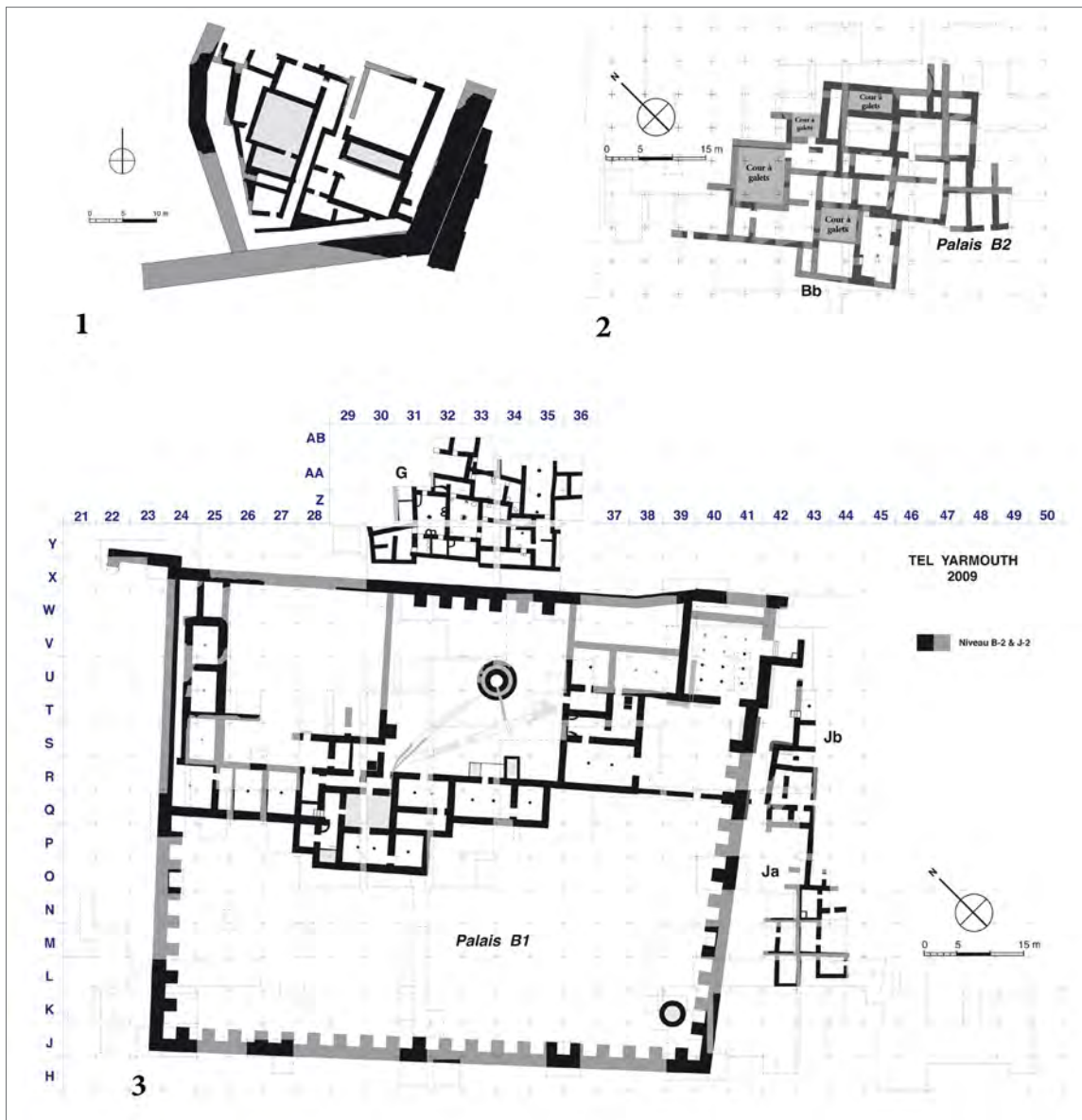


Fig. 4 : Palais du Bronze ancien III.

1. Megiddo, Building 3177 (d'après Loud 1948, fig. 304).
2. Tel Yarmouth Palais B2.
3. Tel Yarmouth Palais B1.

Sans entrer dans les détails d'une description, on en signalera seulement les principales caractéristiques qui nous intéressent ici :

- Limité par un gros mur bordé de ruelles, le Palais B1 est clairement séparé des quartiers d'habitation alentours.
- Sa construction a été précédée de grands travaux d'aménagements, marqués par l'arasement partiel de fortifications et de maisons et par la création d'une terrasse artificielle, en sorte que le palais dominait de plusieurs mètres un quartier d'habitations domestiques (G) situé en contre-bas.
- Il a fait l'objet d'une planification rigoureuse (utilisation d'un tracé régulateur basé sur un module de 3,5 coudées de 0,52 m) qui a abouti à un plan très régulier de murs orthogonaux qui forment des chambres, des corridors et des courettes intérieures.
- Les techniques de construction mises en œuvre sont particulièrement élaborées et relèvent spécifiquement d'une architecture palatiale. Elles sont sans équivalent dans les habitations domestiques, ni à Yarmouth, ni ailleurs, mais, pour certaines, existent à l'identique dans le Palais B2 et dans le bâtiment précité de Megiddo.

- On distingue dans le Palais B1 plusieurs zones fonctionnelles : un secteur “officiel”, avec une salle hypostyle et une « salle de réception » ; un secteur “économique”, avec de nombreux magasins qui ont été trouvés remplis chacun de dizaines de jarres à provisions, en quantité bien supérieure aux besoins de habitants du palais ; et un secteur “domestique”, avec au moins une cuisine.

Par ses dimensions, sa monumentalité, la complexité de son plan, le caractère élaboré de sa planification et la qualité technique de sa construction, ce bâtiment est l'exemple le plus achevé de palais pour le Bronze ancien du Levant méridional.

## IMPLICATIONS

De ce rapide survol des données sud-levantines, on peut dégager quatre observations majeures.

### Apparition des palais au Bronze ancien III

La première concerne le processus d'émergence des palais au Bronze ancien au Levant méridional. Si l'on s'en tient à une définition stricte des palais, telle qu'énoncée ci-dessus, les palais ne sont attestés avec certitude dans cette région du Proche-Orient qu'à partir de la seconde moitié du Bronze ancien III à Megiddo (*Building 3177*) et à Yarmouth (Palais B2 et B1). Dans ces deux sites, les palais apparaissent d'un coup, à l'occasion de grands travaux d'aménagement qui ont transformé un secteur de la ville.

### Une tradition architecturale largement répandue

Les techniques de construction semblables mises en œuvre dans ces palais impliquent qu'ils sont les représentants d'une *tradition* architecturale qui n'a pu se développer que parce qu'elle s'est matérialisée dans plusieurs bâtiments, pas seulement dans ceux de Megiddo et de Yarmouth. Elles supposent un niveau de compétence technique élevé que seuls des architectes professionnels pouvaient posséder<sup>23</sup>. Ce savoir technique n'ayant pu être acquis, élaboré et maintenu qu'à la faveur de nombreux chantiers de construction, on doit nécessairement en déduire que les palais de Yarmouth et de Megiddo ne sont pas exceptionnels et que des palais similaires existaient à la même époque en Palestine dans les principales cités-états, du moins à l'ouest du Jourdain. C'est donc à cette époque que se produit dans plusieurs cités-états un changement socio-politique essentiel marqué par l'apparition de grandes constructions palatiales. Elles servaient de résidence à une élite politique dont le pouvoir pouvait se transmettre sur plusieurs générations, comme le suggère la succession des palais B2 et B1 de Yarmouth.

### Évolution architecturale et évolution politique

Une caractéristique essentielle des palais est la monumentalité, qui constitue en elle-même une manifestation symbolique du pouvoir de l'élite sociale et politique qui les a construits<sup>24</sup>. Or l'architecture monumentale est attestée au Levant méridional bien avant les premiers palais du Bronze ancien III : elle apparaît dès la fin du IV<sup>e</sup> millénaire sous la forme de temples et de fortifications. Le temple de Megiddo J-4 (fin du Bronze ancien I)<sup>25</sup> et celui de Ai<sup>26</sup> (Bronze ancien II) sont des constructions monumentales de grande ampleur, de même que les fortifications édifiées au début du Bronze ancien II à Tel Yarmouth<sup>27</sup>, à Ai<sup>28</sup> et à Pella<sup>29</sup>, pour ne citer que les plus impressionnantes, dont les dimensions et la complexité dépassent de loin les simples nécessités de défense. Il s'agit là de *constructions ostentatoires* qui sont autant de messages de puissance formulés par une communauté.

---

<sup>23</sup> Miroschedji, 2001.

<sup>24</sup> Trigger, 1990.

<sup>25</sup> Adams, Finkelstein et Ussishkin, 2014.

<sup>26</sup> Amiran, 1972 ; Callaway, 1972.

<sup>27</sup> Miroschedji, 2013 : 761-776.

<sup>28</sup> Callaway 1980.

<sup>29</sup> Gibbins 2008.

On constate en somme que les divers types de constructions monumentales n'apparaissent pas simultanément. La séquence attestée actuellement par l'archéologie du Levant méridional est la suivante :

- a) d'abord, dès le Bronze ancien I final / Bronze ancien II, des temples et des fortifications, qui sont une expression *collective* de la puissance de la communauté ;
- b) plus tard, à partir du Bronze ancien III, s'y ajoutent des palais, qui sont une manifestation *individuelle* de puissance, traduisant la centralisation du pouvoir dans les mains d'une personne.

Cette séquence marque une évolution politique, à savoir la transition d'un pouvoir collectif à un pouvoir incarné par un individu. Cette évolution a été en quelque sorte matérialisée par un changement dans la nature des constructions monumentales qui symbolisent ces deux pouvoirs, d'abord des ouvrages collectifs au service et à la gloire de la communauté, ensuite des ouvrages collectifs au service et à la gloire d'un homme qui incarne la communauté. En somme, l'apparition des palais au Bronze ancien III traduit l'émergence d'une autorité politique et économique incarnée par un roi.



Fig. 5 : Relief de la tombe d'Inti à Deshasheh, vue partielle (d'après Petrie 1898 : pl. IV).

### Une forme d'organisation politique nouvelle : une royauté

Cette évolution, toutefois, ne s'est pas produite uniformément dans l'ensemble du Levant méridional. Dans une société basée sur des rapports de parenté, les niveaux d'intégration sociale étaient nécessairement variés. Certaines cités-états, notamment à l'est du Jourdain, en sont restées au stade d'un pouvoir collectif, représenté par des chefs de famille ou de clans, qui prenaient ensemble l'initiative de projets de construction à usage communautaire. Il est vraisemblable que les résidences de ces chefs n'avaient pas de caractéristiques propres, sinon de se distinguer des autres par la taille et la richesse du mobilier ; il pourrait s'agir des « palais » du Bronze ancien III (Tell es-Sa'idiyeh, Jéricho, Khirbet ez-Zeraqun) auxquels j'ai refusé ce qualificatif précisément parce que leur apparence anodine ne permet pas de se prononcer sur leur fonction. L'exemple du pseudo-palais de Tell es-Sa'idiyeh est à cet égard suggestif, avec son abondante vaisselle de table stockée dans une seule pièce et apparemment destinée à la tenue de banquets.

Dans d'autres cités-états, le chef d'un lignage ayant assuré sa suprématie sur les autres est devenu *primus inter pares* et, de fait, *un roi* qui affirme sa prééminence par la construction d'un palais monumental qui lui sert à la fois de résidence et de centre de gouvernement. On peut supposer que son pouvoir était limité par un Conseil d'Anciens, ce qui implique l'existence d'une salle de Conseil. Avec une superficie de 75 m<sup>2</sup>, la « salle de réception » du Palais B1 de Yarmouth, située dans le secteur que nous avons qualifié d'« officiel », pourrait être une de ces salles de conseil, ancêtre des « salles du trône » des palais plus récents, édifiés par des rois aux pouvoirs plus étendus.



Il faut souligner que les données de l'archéologie, qui plaident si fortement en faveur d'une royauté cananéenne dès le Bronze ancien III, sont confortées par celles de l'iconographie. Le relief égyptien de Deshasheh<sup>30</sup>, en effet, daté de la fin de la V<sup>e</sup>- début de la VI<sup>e</sup> dynastie, soit de la fin du Bronze ancien III, représente le siège d'une ville fortifiée cananéenne par l'armée égyptienne (fig. 5) ; or à l'intérieur de l'enceinte de la ville assiégée, le personnage assis à droite du deuxième registre à partir du haut, devant lequel se prosternent trois personnes accompagnées d'un enfant, est de toute évidence le roi de la ville cananéenne assis sur un trône. L'existence d'une véritable royauté dans quelques cités-états cananéennes n'est donc guère contestable.

\*

C'est cet équilibre entre le pouvoir du roi, chef du lignage prééminent, et celui du conseil des Anciens, composé des chefs de famille ou de clans, qui détermine les modalités d'action du pouvoir royal et, partant, ses expressions matérielles. Il est vraisemblable que les premières résidences « royales » n'avaient pas de caractéristiques architecturales bien précises identifiables par l'archéologie. Mais dans quelques cités, à partir du Bronze ancien III, le pouvoir royal s'est imposé plus fortement, et c'est alors que l'on observe l'apparition de palais *stricto sensu*, c'est-à-dire des bâtiments complexes, ostensiblement monumentaux, destinés à affirmer la domination d'un individu ou d'un groupe familial. À l'heure actuelle, ces bâtiments ne sont attestés au Levant sud qu'à Megiddo et à Yarmouth. Ils prouvent l'existence à cette époque, dans quelques cités, d'une hiérarchisation sociale et politique suffisamment avancée pour avoir abouti à l'affirmation d'un pouvoir royal.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS M. J., FINKELSTEIN I. et USSISHKIN D., 2014. The Great Temple of Early Bronze Age I Megiddo. *American Journal of Archaeology* 118 : 285-305.
- AMIRAN R. 1972. Reflections on the Identity of the Deity at the Early Bronze II and III Temples at Ai. *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 208: 9-13.
- AMIRAN, R. ET ILAN, O. 1992. ARAD, EINE 5000 JAHRE ALTE STADT IN DER WÜSTE NEGEV, IOSRAEL. NEUMÜNSTER : WACHHOLTZ.
- AMIRAN R. et ILAN O. et al. 1996. *Early Arad, The Chalcolithic and Early Bronze IB Settlement sand the Early Bronze II City. Architecture and Town Planning. II. Sixth to Eighteenth Seasons of Excavations, 1971-1978, 1980-1984*. Jerusalem: The Israel Museum, The Israel Exploration Society.
- BRAEMER F. 2007. Transformations des systèmes d'agglomération au Levant (3500-3000 avant notre ère) ; peut-on parler d'urbanisations précoces ? In : GUILAINE J. (éd.), *Le Chalcolithique et la construction des inégalités. Tome II : Proche et Moyen-Orient, Amérique, Afrique* : 65-83. Paris : Errance.
- CALLAWAY J. A., 1972. *The Early Bronze Age Sanctuary at Ai (et-Tell). N°1. A Report on the Joint Expedition to Ai (et-Tell)*. London : B. Quaritch.
- CALLAWAY J. A., 1980. *The Early Bronze Age Citadel and Lower City at Ai (et-Tell). N°2. A Report on the Joint Expedition to Ai (et-Tell)*. Cambridge : American Schools of Oriental Research.
- COOPER L. 2006. *Early Urbanism on the Syrian Euphrates*. New York et London : Routledge.
- DEVER W. G. 1995. Palaces and Temples in Canaan and Ancient Israel. In : J. M. SASSON (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East*, Volume I : 605-614. New York : Scribner.
- GENZ H. 2010. Thoughts on the Function of 'public building' in the Early Bronze Age southern Levant. In : BOLGER D. and MAGUIRE L.C. (éd.) *The Development of Pre-State Communities in the Ancient Near East, Studies in Honor of Edgar Peltenburg*, BANEPA Publications Series Vol. 2 : 46-52. Oxford et Oakville: Oxbow Books.

<sup>30</sup> Petrie, 1898 : pl. IV.

- GIBBINS S. 2008. The Role of Monumental Architecture in Social Transformation : Pella and the EB I/II Transition. In : KÜHNE H., CZICHON R. M. et KREPPNER F. J. (éd.), *Proceedings of the 4th International Congress of the Archaeology of the Ancient Near East*, Volume I : 377-390. Wiesbaden : Harrassowitz.
- KEMPINSKI A. et GILEAD I 1991. New Excavations at Tel Erani : A Preliminary Report of the 1985-1988 Seasons. *Tel Aviv* 18: 164-191.
- MARGUERON J.-C. 1982. Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du Bronze. 2 tomes. *Bibliothèque archéologique et historique CVII*. Paris : Geuthner.
- MARGUERON J.-C. 1987a. Les palais syriens à l'âge du Bronze. In : Levy E. (éd.) *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, Actes du Colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985* : 127-158. Leiden: Brill.
- MARGUERON J.-C. 1987b. L'apparition du palais au Proche-Orient. In : Levy E. (éd.) *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, Actes du Colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985* : 9-38. Leiden: Brill.
- MARGUERON J.-C. 2003. *Les Mésopotamiens*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Picard.
- MARGUERON J.-C. 2007. Notes d'archéologie et d'architecture orientales 14 – La salle du trône, d'Uruk à Babylone. *Syria* 84 : 69-106.
- MIROSCHEJJI P de. 1999. Yarmuth, The Dawn of City-States in Southern Canaan. *Near Eastern Archaeology* 62/1: 2-20.
- MIROSCHEJJI P de. 2001. Notes on Early Bronze Age Metrology and the Birth of Architecture in Palestine. In : WOLFF S. R. (éd.) *Studies in the Archaeology of Israel and Neighboring Lands in the Memory of Douglas L. Esse, Studies in Ancient Oriental Civilizations No. 59 and American Schools of Oriental Research Book No. 5* : 465-491. Chicago, Ill.: Oriental Institute of the University of Chicago.
- MIROSCHEJJI P de. 2003. The Late EB III Palace B1 at Tel Yarmuth — A Descriptive Summary. *Eretz Israel* 27: 153\*-170\*.
- MIROSCHEJJI P de. 2006. At the Dawn of History: Sociopolitical Developments in Southwestern Canaan in Early Bronze Age III. In : MAEIR A. M. et MIROSCHEJJI P. de (éd.) *«I Will Speak the Riddle of Ancient Time». Archaeological and Historical Studies in Honor of Amihai Mazar on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, Volume One : 55-78. Winona Lake, Indiana: Eisenbrauns.
- MIROSCHEJJI P. de. 2013. Fouilles de Tel Yarmouth : résultats des travaux de 2003 à 2009 (14<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> campagnes). *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* avril-juin 2013 : 759-796.
- MIROSCHEJJI P. de. 2014. The Southern Levant (Cisjordan) during the Early Bronze Age. In : KILLEBREW A. and STEINER M. (ed.) *The Oxford Handbook of the Archaeology of the Levant, c. 8000-332 BCE* : 307-329. Oxford : University Press.
- NIGRO L. 1994. L'architettura palaziale della Palestina nelle Età del Bronzo e del Ferro. *Contributi e Materiali di Archeologia Orientale V. Roma*: Università degli studi di Roma «La Sapienza».
- NIGRO L. 2013. Urban Origins in the Upper Wadi az-Zarqâ', Jordan: The City of Khirbat al-Batrawi in the third Millennium BC. *Studies in the History and Archaeology of Jordan* 11: 489-506.
- NIGRO L. et TAHA, H. 2012. The ninth season (2013) of archaeological activities at Tell es-Sultan/ancient Jericho, by Rome «La Sapienza» University and the Palestinian MOTA-DACH. [http://www.lasapienzatojericho.it/Results%202013/results2013.htm#\\_ftn1](http://www.lasapienzatojericho.it/Results%202013/results2013.htm#_ftn1)
- PETRIE W. M. F. 1898. *Deshasheh 1897*. The Egypt Exploration Fund, vol. 15. London : Egypt Exploration Fund.
- RICHARD S. 2014. The Southern Levant (Transjordan) during the Early Bronze Age. In : KILLEBREW A. and STEINER M. (ed.) *The Oxford Handbook of the Archaeology of the Levant, c. 8000-332 BCE* : 330-352. Oxford : University Press.
- TRIGGER B. 1990. Monumental architecture : a thermodynamic explanation of symbolic behaviour. *World Archaeology* 22,2 : 119-132.
- TUBB J. N. 2006. *Canaanites*. London : The British Museum Press.



# LA GESTION DE LA CONSTRUCTION PUBLIQUE SOUS LA TROISIÈME DYNASTIE D'UR

**Martin SAUVAGE**

ArScAn – HAROC et USR 3225

[martin.sauvage@mae.cnrs.fr](mailto:martin.sauvage@mae.cnrs.fr)

En matière de construction publique, la période de la Troisième dynastie d'Ur, à la charnière des troisième et deuxième millénaires avant J.-C., est particulièrement intéressante car elle nous a laissé aussi bien des vestiges archéologiques importants, en particulier les célèbres ziggurats d'Ur, d'Uruk, d'Eridu et de Nippur ainsi que les complexes religieux attenants, mais également une énorme quantité de textes administratifs. Parmi ceux-ci un certain nombre concernent des activités de construction et nous fournissent des informations considérables sur l'organisation du travail, les tâches demandées aux ouvriers, les matériaux utilisés, etc. Ces données peuvent être complétées par celles des textes dits « mathématiques » ayant servi à l'apprentissage des scribes, qui datent pour la plupart de l'époque paléo-babylonienne, quelque deux ou trois siècles plus tard, mais documentent les mêmes données (standards de mesures, tâches journalières, types de briques, etc.).

Pour cette époque charnière, où les programmes de construction publique, notamment religieuse, ont pris une dimension nouvelle, imposant des solutions techniques neuves comme une gestion bureaucratique des chantiers, nous avons l'opportunité rare de pouvoir confronter les données archéologiques et les données épigraphiques, pour une fois complémentaires<sup>1</sup>.

## LA DOCUMENTATION

### Les données archéologiques

Les fouilles en basse Mésopotamie ont été relativement nombreuses jusqu'à la première guerre du Golfe en 1991. Plusieurs sites majeurs ont livré des restes datant de la Troisième dynastie d'Ur : Ur, Nippur, Uruk, Eridu, Larsa, Tello, Umma plus récemment. On en connaît surtout les centres religieux, temples et ziggurats, parfois quelques quartiers d'habitations, mais pratiquement pas de bâtiments publics laïcs : un seul palais, incertain, à Ur.

### La documentation textuelle

De nombreuses inscriptions architecturales de cette période ont été trouvées : crapaudines inscrites, tablettes, clous, figurines ou cylindres de fondations, briques. Le texte y est parfois relativement développé comme sur les cylindres de Gudea. Nous disposons également d'une très grande quantité de textes administratifs, malheureusement le plus souvent sans contexte archéologique clair (fouilles du début du vingtième siècle ou fouilles clandestines). Les textes de la période paléo-babylonienne (première moitié du deuxième millénaire), de même nature, peuvent également être utilisés.

THÈME VIII

---

<sup>1</sup> S'agissant ici d'un résumé, on a réduit les références au minimum ; le lecteur intéressé trouvera une bibliographie plus complète sur le sujet dans Sauvage, 1998b.

Plusieurs types de textes sont utiles pour notre propos<sup>2</sup> :

- les textes mathématiques donnent des valeurs théoriques mais explicitent également les modes de calcul des scribes sur le terrain ;
- les textes administratifs qui nous intéressent ici sont de deux types : des textes prospectifs tendant à estimer la quantité de travail (et donc d'ouvriers et de rations alimentaires) à prévoir pour un projet de construction et des textes bilans donnant des listes de personnels avec les tâches qui leur ont été demandées et les rations afférentes, des listes de fourniture de matériel, etc.

## Complémentarité entre les données archéologiques et la documentation épigraphique

Fréquemment, les textes mésopotamiens ne documentent pas les mêmes réalités que l'archéologie : les problèmes techniques y sont rarement abordés, le savoir-faire étant transmis oralement ou par exercice pratique ou encore considéré comme suffisamment évident pour ne pas devoir faire l'objet d'un discours. Pour la construction, nous avons affaire à un des très rares domaines où les deux documentations sont complémentaires au lieu d'être parallèles. Il y a cependant souvent des problèmes, en particulier pour la terminologie, notamment sumérienne : plus les termes sont techniques plus la traduction est difficile.

Un second problème est l'évaluation de la pratique réelle sur le terrain : les textes mathématiques sont-ils seulement théoriques ? Les textes administratifs, mais également les données archéologiques, permettent en partie de l'évaluer.

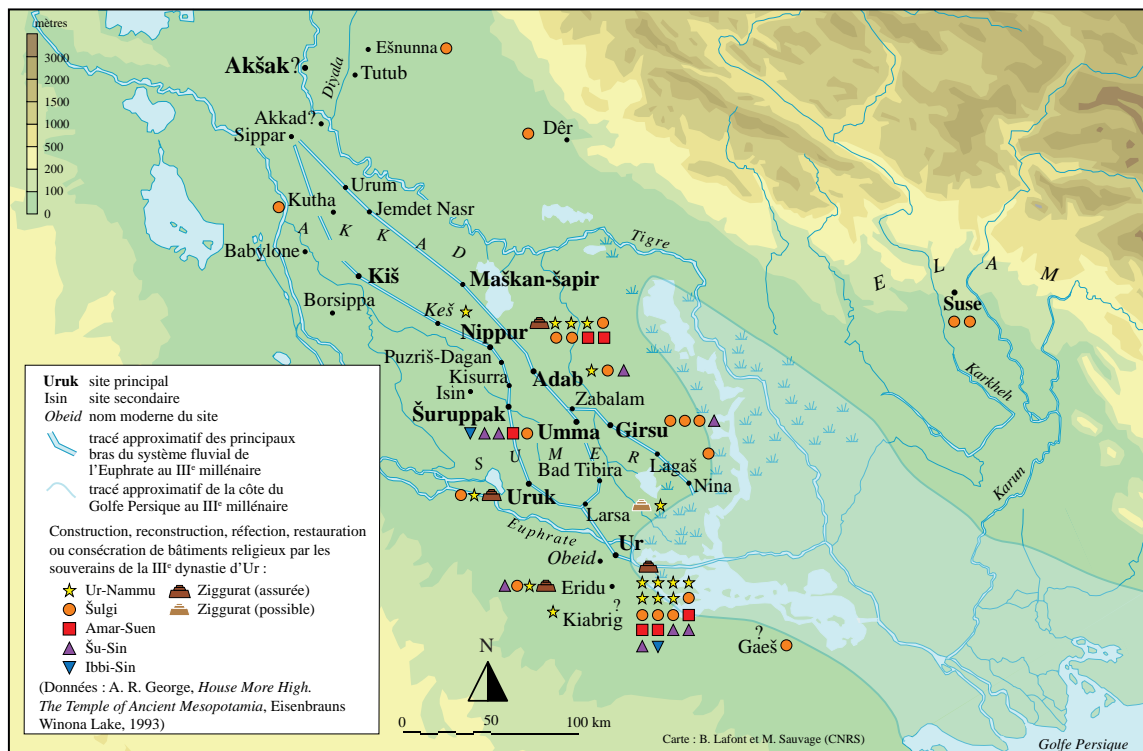


Fig. 1 : Les constructions de bâtiments religieux par les souverains de la Troisième dynastie d'Ur (carte B. Lafont et M. Sauvage).

<sup>2</sup> Voir, à ce sujet, notamment Neugebauer et Sachs, 1945 ; Robson, 1999 ; Friberg, 2001 et Proust, 2007.

## LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

### Le programme de construction des rois d'Ur

D'après les inscriptions (briques inscrites, clous et dépôts de fondations, etc.<sup>3</sup>) au moins une soixantaine de constructions ou de réfections sur des temples ont été effectuées par les cinq rois de la Troisième dynastie d'Ur (cf. fig. 1) ; il faut y ajouter les bâtiments administratifs – palais, entrepôts, ports –, et les infrastructures – ponts, quais, canaux, etc. Il a donc fallu mettre en place à cette époque toute une organisation des activités de la construction royale que nous allons essayer d'appréhender ici.

### Les ziggurats

Le bâtiment le plus caractéristique de cette période est la ziggurat qui apparaît en Mésopotamie avec Ur-Nammu (2112-2095 av. J.-C.). Une ziggurat est une succession de terrasses de plus en plus petites empilées les unes sur les autres et probablement surmontées d'un temple (fig. 2). On en connaît quatre construites par les souverains de la Troisième dynastie d'Ur<sup>4</sup> (plus peut-être Larsa, voir *infra*) : Eridu, Uruk, Nippur et surtout Ur la mieux conservée (fig. 3). Les bâtiments sont de plan rectangulaire, presque carré (fig. 4) : 62,5 × 43 sur 11 m de haut pour la première terrasse à Ur ; 61,80 × 46,5 m à Eridu ; 57 × 39,4 m et 6 m de haut pour la première terrasse à Nippur ; 56 × 52 m à Uruk. L'accès à la première terrasse se faisait par un triple escalier perpendiculaire.

Les bâtiments s'inscrivent dans un complexe architectural plus important (lui-même souvent implanté sur une terrasse) pouvant comprendre murs d'enceinte, cours et temples annexes.

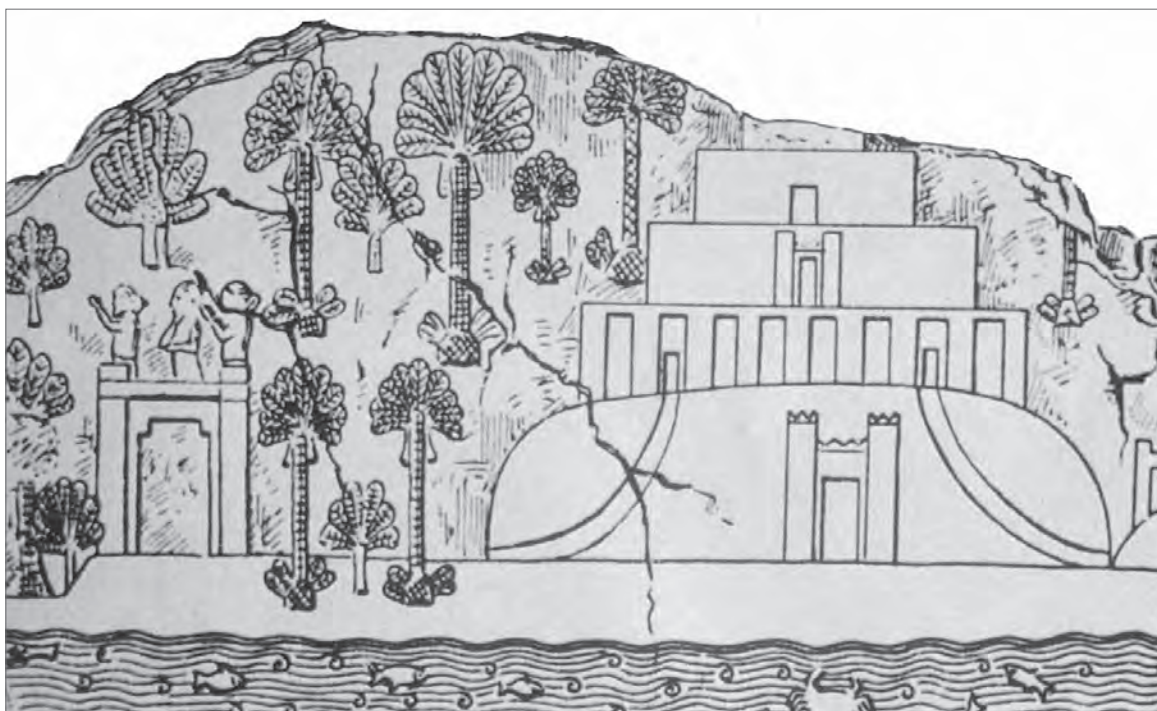


Fig. 2 : La ziggurat de Suse (Iran) d'après un bas-relief néo-assyrien de Ninive (I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.).

<sup>3</sup> George, 1993.

<sup>4</sup> Datées par des inscriptions d'Ur-Nammu, Šulgi et Amar-Suen trouvées *in situ*. Pour ce qui concerne la construction des ziggurats de la Troisième dynastie d'Ur, Sauvage, 1998b.



Fig. 3 : La ziggurat d'Ur après la fouille et avant restauration (d'après Woolley, 1939 : pl. 41).

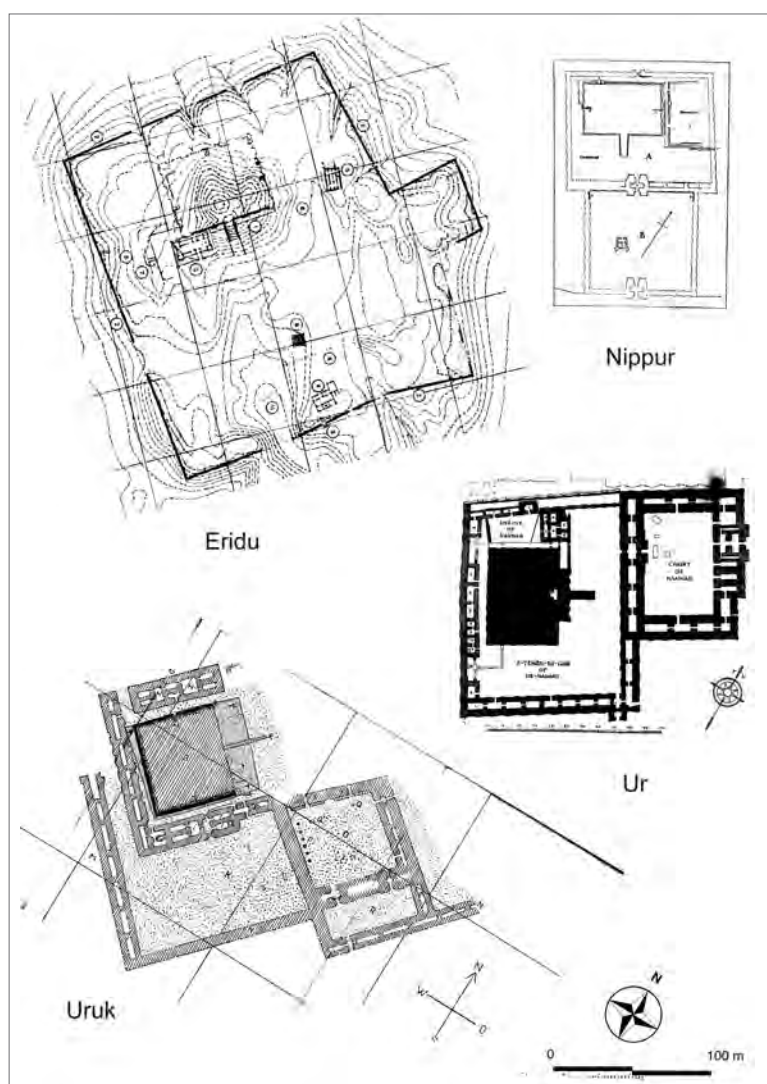


Fig. 4 : Les ziggurats de la Troisième dynastie d'Ur (d'après Sauvage, 1998b : fig. 4).

## Les techniques mises en œuvre

### *La structure : cœur, blocs, tunnels, chaînages et ancrages*

La première terrasse des ziggurats était probablement construite autour d'une structure plus ancienne mais nous n'en avons pas la preuve. La structure interne était faite d'un cœur de briques crues organisé en blocs accolés, reliés les uns aux autres à Uruk par un ancrage fait de cordes de roseau tressé. Sur cette dernière, on a relevé également des chaînages de lits de roseaux intercalés entre les lits de briques crues toutes les douze assises. Des tunnels (*weeper holes*) traversaient la maçonnerie ; leur fonction précise reste à définir : assèchement de la masse de briques crues, régulation des variations de volume dues à l'humidité, ou restes d'un chaînage de bois ?

### *Les appareils*

On a pu relever l'utilisation d'un mode d'agencement spécifique des briques crues du cœur des ziggurats, attesté également pour les murs les plus massifs (murs d'enceinte par exemple) : quatre assises de briques à plats alternant avec quatre autres posées de chant, chacune étant tour à tour en panneresses et en boutisses (fig. 5)<sup>5</sup>.

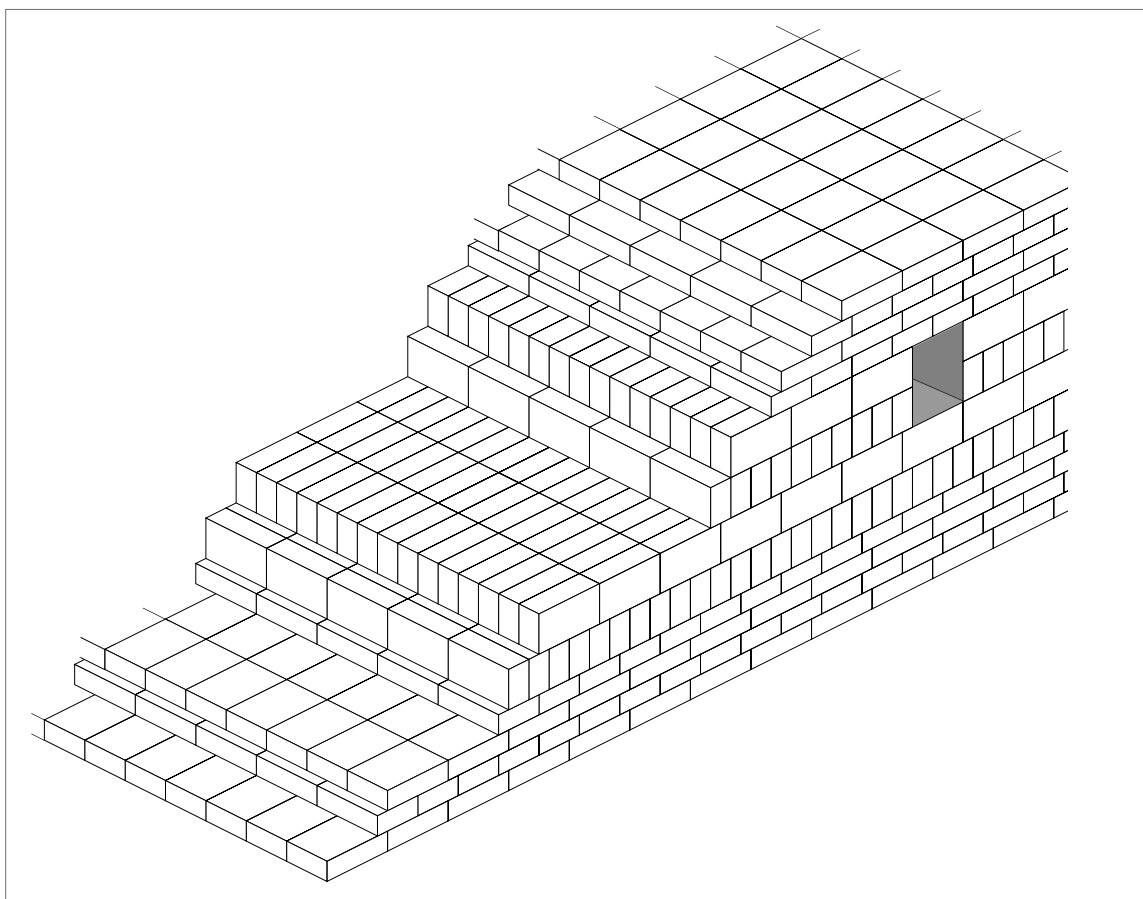


Fig. 5 : Appareil des massifs de briques crues des ziggurats de la Troisième dynastie d'Ur (d'après Sauvage, 1998a : fig. 48).

<sup>5</sup> Sauvage, 1998a : 129 ; Sauvage, 1998b : 53-54.



Le cœur de briques crues était protégé par un revêtement de briques cuites (fig. 6), les sols et escaliers étaient également faits de briques cuites.



Fig. 6 : Ur : revêtement de briques cuites de la ziggurat avant restauration (d'après Woolley, 1939 : pl. 47).

### *Drains et gouttières*

L'eau de pluie qui pouvait s'accumuler sur la surface très étendue des différentes terrasses était évacuée grâce à des drains-gouttières verticaux de briques cuites aménagés dans les murs de revêtement. On a retrouvé une structure identique à Larsa avec des briques inscrites d'Ur-Nammu mais la ziggurat (ou le temple sur terrasse) de l'époque de la Troisième dynastie d'Ur a disparu, il fut intégré à l'Ebabbar, le temple de Šamaš, une nouvelle ziggurat étant construite par Hammurabi à proximité.

Avec la construction des premières ziggurats et des vastes complexes religieux qui les entourent, une forme « d'ingénierie » se met en place. De nouvelles techniques sont mises en œuvre, en particulier pour assurer la longévité des masses considérables de briques des monuments et des terrasses sur lesquelles ils s'élèvent. Désormais la distinction entre l'architecture publique et privée ne se fait plus seulement au niveau du plan et de l'ampleur de la construction, mais également en fonction des matériaux utilisés (les revêtements de murs de briques cuites sont inconnus dans l'architecture domestique pour cette époque) et des modes de mise en œuvre (appareils de briques spécifiques, par exemple).

## MÉTROLOGIE, STANDARDS ET BRIQUES

### La métrologie et les standards

Avec la période d'Akkad se mettent en place des mesures standards dans les unités de mesures<sup>6</sup> qui resteront pour la plupart en vigueur jusqu'au premier millénaire. Ces standards ne concernent manifestement que le pays de Sumer et d'Akkad (Mésopotamie méridionale et centrale), la situation étant plus complexe pour l'Assyrie, la région de Mari et la haute Mésopotamie.

<sup>6</sup> Pour ces problèmes de métrologie voir Powell, 1987-1990 et Powell, 1995.

Nous connaissons ces standards en grande partie grâce aux textes mathématiques paléo-babyloniens, mais certains datant de la Troisième dynastie d'Ur, nous indiquent que les mêmes valeurs étaient déjà en usage à l'époque.

## Les textes mathématiques et leur application sur le terrain d'après les textes administratifs

Un grand nombre de textes mathématiques d'apprentissage utilisent des données concernant la construction : calculs de volume de piles de briques, de volume transporté en fonction de la distance (terre, briques, etc.), de volume de terre excavé, etc. Il s'agissait bien sûr de former les scribes à la gestion des activités de construction : gestion des stocks, bilans prévisionnels des journées de travail à prévoir et des rations afférentes, etc. On note d'emblée que les valeurs utilisées sont réalistes (dimensions des piles de briques, des murs, distances) et que les calculs impliquent l'existence de valeurs standard pour la charge de travail quotidienne d'un ouvrier en fonction de la tâche demandée (nombre de briques de tel format à transporter en une journée sur telle distance, volume de terre à excaver par jour en fonction de la profondeur du creusement, etc.).

### Deux exemples de ces textes d'apprentissage mathématiques sont présentés ci-dessous

**YBC 4669 (xi)** [Extrait d'un texte mathématique paléo-babylonien, provenance inconnue]. Calculs sur une pile de stockage de briques<sup>7</sup>.

La longueur est égale à  $3 \frac{1}{2}$  ninda et 3 kuš. Les briques font  $\frac{1}{3}$  kuš de côté [ce sont des briques carrées], la « hauteur » de la pile est de 4 kuš. L'épaisseur de la pile est de 2 kuš. Quel est le volume de la pile de briques et combien de briques y a-t-il ? Le volume de la pile est de 2:15 sar. Il y a 20 sar et 3 soixantaines de briques.

Le calcul présenté ici est très simple, il doit permettre au futur scribe de calculer les stocks de briques sans avoir à les compter une à une.

**YBC 4673 (v)** [Extrait d'un texte mathématique paléo-babylonien, provenance inconnue]. Calculs sur la confection de briques et leur disposition en pile de stockage<sup>8</sup>.

Un homme transporte de la terre sur une distance de 30 ninda et il construit une pile de briques. Quelle est la proportion de la journée pendant laquelle il va transporter de la terre ; quelle est la proportion de la journée pendant laquelle il va construire la pile de brique ; et combien y a-t-il de briques ? 2:40 [c'est le nombre de briques = 160].

Pour résoudre ce problème le scribe doit connaître plusieurs standards de tâches journalières : volume de terre transporté en fonction de la distance, nombre de briques (ou volume de briques) empilées. La dimension des briques et donc leur volume n'est pas spécifié mais est nécessaire, il s'agit ici du type de briques le plus fréquemment attesté aussi bien dans les textes que sur le matériel archéologique.

On peut déduire de ces textes mathématiques les principaux standards utilisés pour la construction (tabl. 1 et 2). Dans ces textes mathématiques, les tâches journalières (*iškarum*) demandées aux manœuvres étaient précisément codifiées et sont récurrentes. On trouve également ces mêmes valeurs dans un certain nombre de textes administratifs : un ouvrier devait par exemple transporter 540 briques de  $25 \times 17 \times 8$  cm par jour sur une distance d'environ 180 m (30 ninda) pour 30 ban d'orge par mois (ou un ban par jour).

Les valeurs des textes mathématiques semblent, dans leur ensemble et pour les plus courantes, avoir bien été appliquées dans la pratique au moins dans le cadre des calculs prévisionnels :

**A 2976** [Texte administratif Ur III, Šulgi 46, provenance inconnue]. Construction d'un entrepôt pour une étable<sup>9</sup>.

8 sar de briques à mouler [5 760 briques] cela représente 24 journées de travail d'un ouvrier [soit 240 par ouvrier]. 16 journées de travail d'un ouvrier pour les transporter à raison de 8 briques par voyage sur une

<sup>7</sup> Robson, 1999 : 66.

<sup>8</sup> Robson, 1999 : 90.

<sup>9</sup> Farber, 1989 ; Robson, 1999 : 153-157.

distance de 60 ninda (360 m). 8 journées de travail d'un ouvrier pour préparer le mortier. 90 bottes de roseau pour faire des nattes, cela représente 9 journées de travail d'un ouvrier. Trois journées de travail d'un ouvrier pour préparer du mortier. 180 bottes de roseau à intercaler entre les assises de briques et les nattes à fixer. Cela représente 18 journées de travail d'un ouvrier pour le transport des nattes. 6 journées de travail d'un ouvrier pour préparer du mortier. Total : 84 journées de travail d'un ouvrier pour la construction de l'entrepôt de l'étable des veaux, (nom du responsable et date).

Il s'agit, dans cet exemple, d'un bilan prospectif destiné à estimer le nombre de journées de travail à prévoir pour la construction.

Tâches	Quota journalier	Quota journalier en m <sup>3</sup> ou m <sup>2</sup>	Réciproque : nombre de jours pour un sar <sub>v</sub> (volume) (ou 1 ninda)
Empiler les briques	0;04,10 sar <sub>v</sub>	1,13	14;24 (14,4) jours
Construire un barrage ?	0;05,20 sar <sub>v</sub>	1,53	11;15 (11,25)
Construire un mur de pisé	0;03,45 sar <sub>v</sub>	1,125	16
Construire une levée de terre	0;10 sar <sub>v</sub>	3	6
Couper des roseaux	0;10 sar <sub>v</sub>	3	6
Creuser à moins d'une coudée	0;20 sar <sub>v</sub>	6	3
Creuser à plus d'une coudée	0;10 sar <sub>v</sub>	3	6
Démolir un mur	0;15 sar <sub>v</sub> ; 0;20 sar <sub>v</sub>	4 ; 5	4 ; 3
Mouler des briques (coup d'eau ?)	0;25 sar <sub>v</sub>	7,5 m <sup>3</sup> (2 161 briques de type 2, 809 de type 8)	3
Mouler des briques (coup de sable ?)	0;20 sar <sub>v</sub>	6 m <sup>3</sup> (1 729 briques de type 2, 647 de type 8)	2;24 (2,4)
Mettre des bottes de roseau en meule	0;40 sar <sub>v</sub>	12	1;30 (1,5)
Tisser des vêtements	0;20 ninda ?	2 m ?	3

Tabl. 1 : Quelques exemples de quotas journaliers (*iškarum*).

Transports de matériaux	Volume d'un chargement en sar <sub>v</sub>	Vol. journalier par ninda en sar <sub>v</sub>	Vol. journalier par ninda en m <sup>3</sup>	Vol. journalier pour 30 ninda (180 m) en m <sup>3</sup>	Vol. rapporté à un panier de terre
Terre	0;00,02,13,20	1;40	29,88	1	1
Briques	0;00,04,10	3;07,30	56,25	1,875	1 7/8
Paille	0;00,04,26,40	3;20	59,94	2	2
Roseaux	0;00,06,40	5;00	90	3	3
Eau	0;00,01,46,40	1;20	23,94 (≈ 24 000 l)	0,7798 (800 l)	4/5

Tabl. 2 : Quotas journaliers de transport pour les matériaux de construction.

## Les types de briques

Une dizaine de types de briques (tabl. 3) sont connus<sup>10</sup>. Ils correspondent à des fractions de la coudée (*kuš*) mesurant  $\pm 50$  cm : briques carrées de  $2/3$  de *kuš* ( $\pm 33$  cm) et briques rectangulaires de  $1/2$  *kuš* sur  $1/3$  de *kuš* ( $\pm 25 \times 17$  cm) sont les plus fréquentes, en général avec une épaisseur de 5 *šusi* ( $\pm 8$  cm), parfois de 6 ( $\pm 10$  cm). Le matériel archéologique indique que ces standards étaient effectivement fréquemment appliqués (avec une dispersion assez importante due au séchage des briques : fig. 7). Avec le temps, cette adéquation sera de plus en plus forte (fig. 8)<sup>11</sup>.

Types de briques	Dim. en šusi (doigts)	Dim. en kuš (coudées)	Dim. en cm	Notes
1	10 × 10 × 6	$1/3 \times 1/3 \times 1/5$	17 × 17 × 10	Quart du type 9
1a	12 × 9 × 6	$1/5 \times 3/10 \times 1/5$	20 × 15 × 10	
2	15 × 10 × 5	$1/2 \times 1/3 \times 1/6$	25 × 17 × 8	
3	20 × 10 × 5	$2/3 \times 1/3 \times 1/6$	33 × 17 × 8	Demie du type 8
4	18 × 12 × 5	$3/5 \times 2/5 \times 1/6$	30 × 20 × 8	
5	15 × 15 × 5	$1/2 \times 1/2 \times 1/6$	25 × 25 × 8	
6	20 × 10 × 6	$2/3 \times 1/3 \times 1/5$	33 × 17 × 10	Demie du type 9
7	18 × 18 × 5	$3/5 \times 3/5 \times 1/6$	30 × 30 × 8	
8	20 × 20 × 5	$2/3 \times 2/3 \times 1/6$	33 × 33 × 8	
8a	30 × 15 × 5	$1 \times 1/2 \times 1/6$	50 × 25 × 8	Demie du type 11
9	20 × 20 × 6	$2/3 \times 2/3 \times 1/5$	33 × 33 × 10	
10	24 × 24 × 5	$4/5 \times 4/5 \times 1/6$	40 × 40 × 8	
11	30 × 30 × 5	$1 \times 1 \times 1/6$	50 × 50 × 8	
12	30 × 30 × 6	$1 \times 1 \times 1/5$	50 × 50 × 10	

Tabl. 3 : Les types de briques attestés dans les textes mathématiques.

## Les quantités

Les quantités de briques nécessaires sont très importantes. Un texte datant de la Troisième dynastie d'Ur rapportant la construction des temples de Šara et Ninura à Umma<sup>12</sup> mentionne quelque quatorze millions de briques crues et 7,5 millions de briques cuites. Mes propres calculs<sup>13</sup> pour la ziggurat d'Ur (sans tenir compte d'un éventuel cœur plus ancien) donnent pour la première terrasse près de sept millions de briques crues et 700 000 briques cuites. La terrasse sur laquelle repose la ziggurat a nécessité deux millions de briques cuites pour le carrelage et près de cinq millions de briques crues par mètre de terrassement. On a calculé que la construction de la ziggurat de Babylone a impliqué la mise en œuvre de quelque trente-six millions de briques<sup>14</sup>.

Au total on peut essayer de calculer, comme les scribes mésopotamiens le faisaient, la charge de travail que représentaient les travaux de construction<sup>15</sup>. La quantité d'ouvriers nécessaire n'est cependant pas si importante, exception faite des maçons. Ainsi à Umma, pour les temples de Šara et Ninura, 1 000 ouvriers

<sup>10</sup> Naugebauer et Sachs, 1945 : 93, 147 ; Robson, 1999 : 58 ; Sauvage, 1998a : 127.

<sup>11</sup> Cf. Sauvage, 1998a, notamment : 126-129 (Ur III), 134-135 (PB) et 148-149 (NB).

<sup>12</sup> Duham, 1982 ; chiffre revus par Robson, 1999 : 68.

<sup>13</sup> Sauvage, 1998b : 56.

<sup>14</sup> Vicari et Bruschweiler, 1985.

<sup>15</sup> Sauvage 1998b : 59-60.

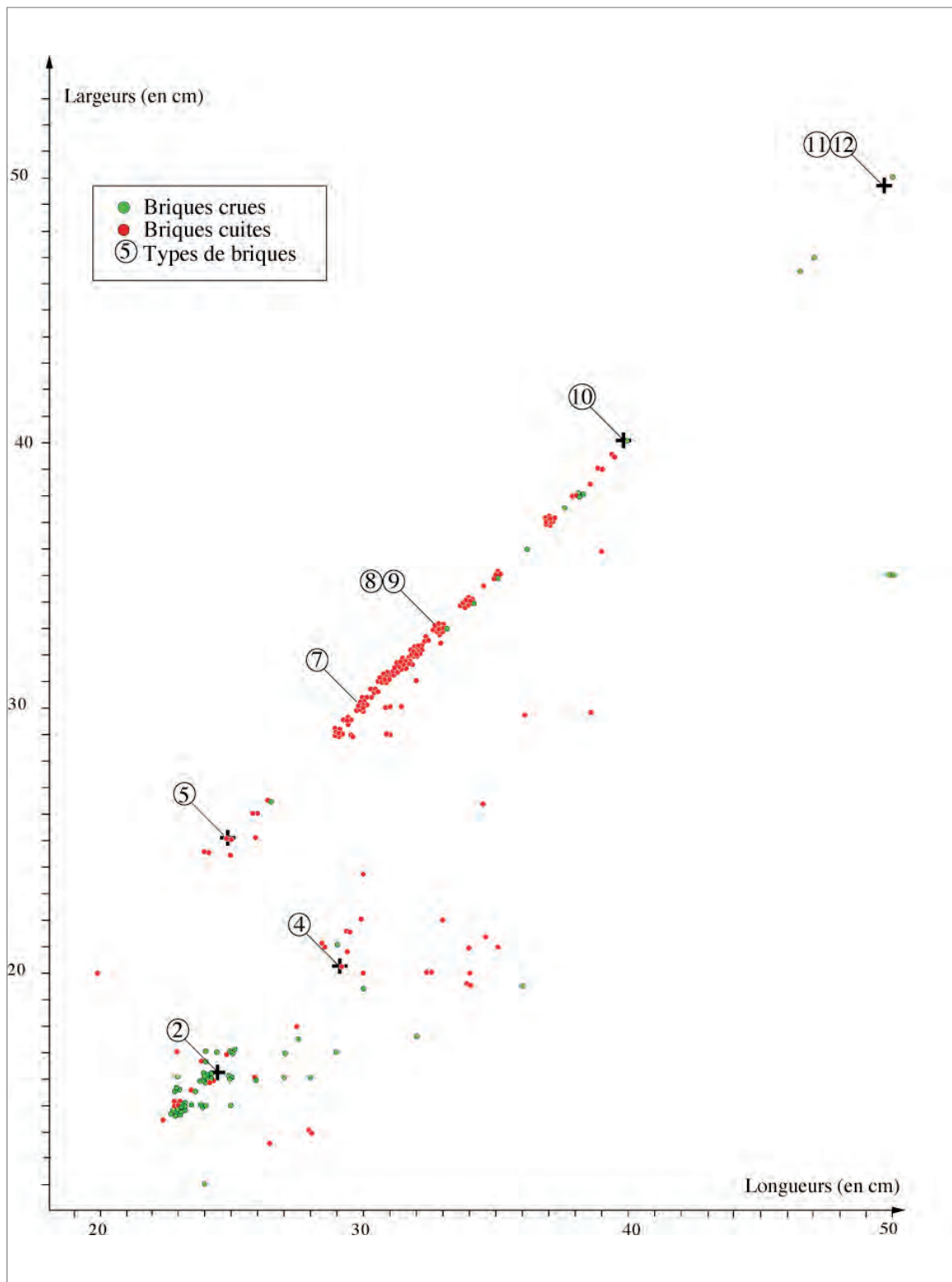


Fig. 7 : Diagramme de répartition des longueurs et largeurs des briques de la période de la Troisième Dynastie d'Ur (d'après Sauvage, 1998a : pl. 26).

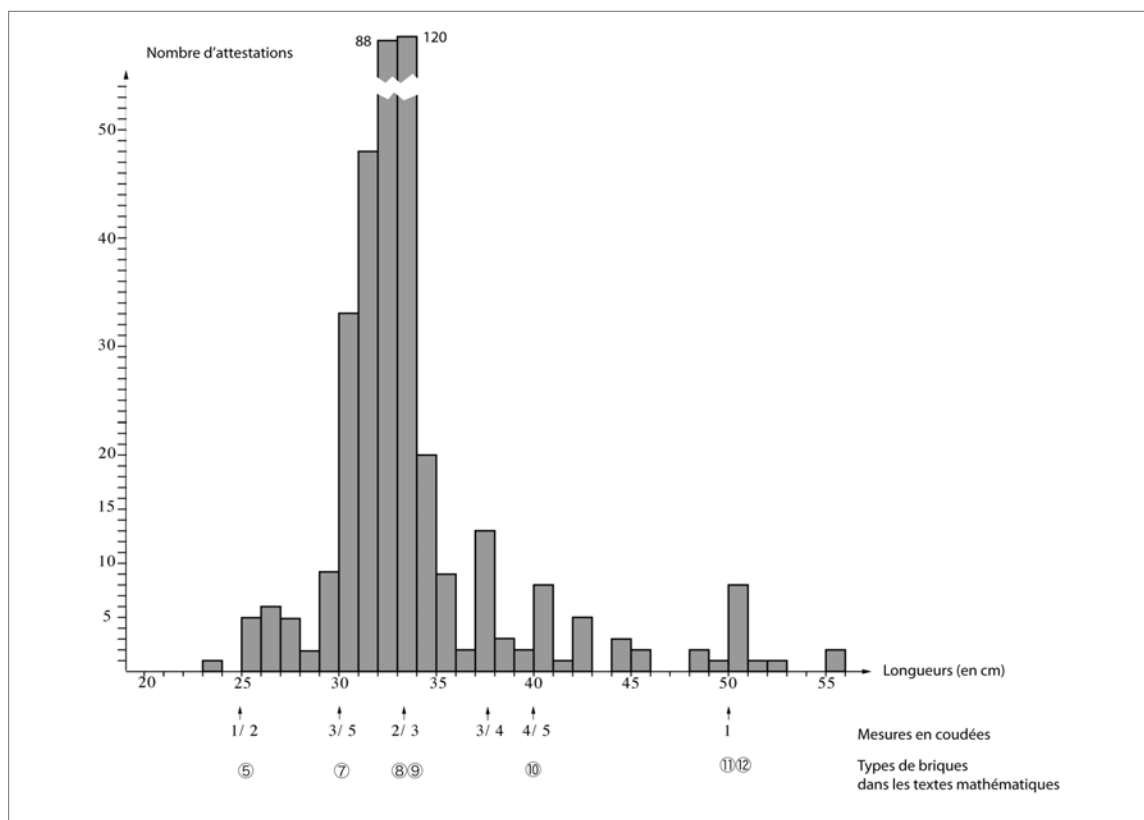


Fig. 8 : Histogramme des longueurs des briques carrées des périodes néo-babylonienne et achéménide (d'après Sauvage, 1998a : pl. 51).

auraient préparé et transporté les briques en 160 jours, mais il eut fallu 1 000 maçons pendant presque un an pour la construction. Les textes se font d'ailleurs souvent l'écho du manque de personnel spécialisé en particulier des maçons ou chefs maçons. À Sippar, pour la construction de la ziggurat à l'époque néo-babylonienne, 7 500 personnes ont travaillé pendant 6 mois<sup>16</sup>.

## L'ORGANISATION DE LA CONSTRUCTION

### L'organisation du travail sous la Troisième dynastie d'Ur

À l'époque de la Troisième dynastie d'Ur, le travail demandé aux ouvriers était donc codifié grâce à des standards qui permettaient de prévoir à l'avance le nombre de manœuvres et les rations alimentaires à prévoir. Il reste à estimer dans quelle mesure les valeurs théoriques étaient réellement appliquées dans la pratique. De ce point de vue, seule l'étude d'un lot cohérent de textes concernant une opération de construction permettra de le vérifier précisément : c'est le cas des archives de Garšana<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Joannès, 1989 : 128.

<sup>17</sup> Les archives de Garšana rassemblent quelque 4000 textes provenant de fouilles clandestines qui ont eu lieu en Iraq au xx<sup>e</sup> siècle. Ce sont les archives d'un général et médecin, Šu-Kabta, le beau-frère du roi. Au sein de cette archive près de 200 tablettes concernent des travaux de construction (Owen et Mayr, 2007 ; Kleinerman et Owen, 2009 ; Heimpel, 2009). Ce dossier a fait l'objet d'une présentation partielle lors du séminaire SHAMO en 2013 : M. Sauvage, « La construction des maisons à Garšana : commentaires archéologiques ».

THÈME VIII

En général, les ouvriers travaillaient par équipe de dix sous les ordres d'un chef : le « dizainier ». Le travail effectivement réalisé était calculé et donnait lieu à un paiement proportionnel. Ce système s'appliquait aussi dans les domaines de l'agriculture ou de l'exploitation du bois.

### **Les hommes (et femmes), le roi et l'architecte**

Les textes, notamment les listes d'ouvriers, nous renseignent sur les hommes et les femmes employés et sur les spécialisations, si tant est que l'on arrive à traduire – grâce aux listes de personnel notamment – des termes souvent peu usités. Un des problèmes qu'il reste à étudier est celui de la répartition du travail entre hommes et femmes. Les textes mathématiques quantifient en effet les tâches journalières demandées aux manœuvres sans préciser si elles étaient les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Or les listes d'ouvriers indiquent souvent la présence de femmes employées comme manœuvres ou comme ouvrières spécialisées dans les travaux de construction.

Un autre problème pendant est celui de la direction des opérations : les textes commémoratifs présentent systématiquement la construction comme une opération conçue et dirigée par le monarque, mais la fonction d'architecte, de maître d'oeuvre ou « d'ingénieur » en chef n'est jamais évoquée pas plus que leur patronyme. Là encore, c'est l'étude de lots d'archives cohérents se rapportant à des opérations de construction qui devraient nous permettre d'appréhender plus précisément le rôle, les tâches et les pratiques et de tous ces intervenants, y compris les maçons et les ouvriers spécialisés.

\*

L'accès concomitant à des données épigraphiques et archéologiques, a permis tout d'abord de vérifier qu'elles étaient bien compatibles et complémentaires : les informations chiffrées fournies par les textes (comme par exemple les tâches journalières ou les types de briques) sont bien en accord avec celles provenant du matériel archéologique ou des observations ethnographiques contemporaines. À partir de ce constat, mesurer l'investissement en moyens humains et matériel que représentaient les constructions publiques pour la période considérée devient possible. On peut en outre envisager l'étude de l'organisation des opérations de construction publique : personnel employé, types de tâches, disposition administrative, etc.

L'exploitation de lots cohérents d'archives administratives en rapport avec des activités de construction, comme celles de Garšana, permettra d'aller plus loin dans ce sens. Dans un premier temps, elle offrira la possibilité de vérifier dans quelle mesure les valeurs et les pratiques indiquées dans les textes mathématiques étaient bien celles de la pratique. Elle permettra ensuite d'appréhender plus avant la répartition des tâches entre manœuvres (et de préciser notamment la place des femmes), ouvriers spécialisés, concepteurs et commanditaires.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

DUNHAM S. 1982. Bricks for the Temples of Šara and Ninurra. *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* 76 : 27-41.

FARBER G. 1989. al-tar im *Edubba* : Notwendige Arbeitsgänge beim Bau eines Schulhauses. In : BEHRENS H., LODING D. et ROTH M. T. (éd.), DUMU-E<sub>2</sub>-DUB-BA-A. Studies in Honor of Åke W. Sjöberg, *Occasional Publications of the Samuel Noah Kramer Fund* 11 : 137-147. Philadelphie : The University Museum.

FRIBERG J. 2001. Bricks and mud in metro-mathematical cuneiform texts. In : HØYRUP J. et DAMEROV P. (éd.), Changing views on Ancient Near Eastern Mathematics, *Berliner Beiträge zum Vorderen Orient, Texten* 19 : 61-154. Berlin : Gebr. Mann.

GEORGE A. R. 1993. House Most High. The Temples of Ancient Mesopotamia, *Mesopotamian Civilizations* 5. Winona Lake (Ind.) : Eisenbrauns.

HEINRICH E. et SEIDL U. 1967. Grundrißzeichnungen aus dem Alten Orient. *Mitteilungen der Deutschen Orient Gesellschaft* 98 : 24-45.

HEIMPEL W. 2009. Workers and Construction Work at Garšana. *Cornell University Studies in Assyriology and Sumerology* 5. Bethesda (Md.) : CDL Press.

JOANNÈS F. 1989. Archives de Borsipa. La famille Ea-ilûta-bâni. Étude d'un lot d'archives familiales en Babylonie du VIII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. *Hautes études orientales* 25. Genève : Droz.

KLEINERMAN A et OWEN D. I. 2009. Analytical Concordance of the Garšana Archive. *Cornell University Studies in Assyriology and Sumerology* 4. Bethesda (Md.) : CDL Press.

NEUGEBAUER O. et SACHS A. 1945. Mathematical Cuneiform Texts, *American Oriental Series* 29. New Haven (Conn.) : The American Oriental Society & The American School of Oriental Research.

NEUMANN H. 1996. Der sumerische Baumeister (Šidim). In : VEENHOF K. R. (éd.), Houses and Households in Ancient Mesopotamia (CRRAI XL, Leiden, 5-8 juillet 1993), *Publications de l'Institut historique-archéologique néerlandais de Stamboul* 68 : 153-169. Leyde : NINO.

OWEN D. I. et MAYR R. 2007. The Garšana Archive. *Cornell University Studies in Assyriology and Sumerology* 3. Bethesda (Md.) : CDL Press.

POWELL M. A. 1987-1990. Maße und Gewichte. *Reallexikon der Assyriologie* 7 : 457-517. Berlin, Leipzig, New York : W. de Gruyter.

POWELL M. A. 1995. Metrology and Mathematics in Ancient Mesopotamia. In : SASSON J. M. (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East* : 1941-1957. New York : Charles Scribner's Sons.

PROUST C. 2007. Tablettes mathématiques de Nippur, *Varia Anatolica* 18. Istanbul : IFEA.

ROBSON E. 1999. *Mesopotamian Mathematics 2100-1600 BC, Technical Constants in Bureaucracy and Education*. Oxford : Clarendon Press.

ROTH M. T. 1995. Law Collection from Mesopotamia an Asia Minor. *Society of Biblical Litterature Writings from the Ancient World* 6. Atlanta (Ga.) : Scholars Press, 1995.

SAUVAGE M. 1998a. *La brique et sa mise en œuvre en Mésopotamie, des origines à l'époque achéménide*. Paris : ERC.

SAUVAGE M. 1998b. La construction des ziggurats sous la Troisième dynastie d'Ur. *Iraq* 60 : 45-63.

VICARI J. et BRÜSCHWEILER F. 1985. Les ziggurats de Tchoga-Zambil (Dur-Untash) et de Babylone. In : *Le Dessin d'architecture dans les sociétés antiques* (actes du colloque de Strasbourg, 26-28 janvier 1984) : 47-57. Strasbourg : université de Strasbourg.

WOOLLEY C. L. 1939. The ziggurat and its surroundings, *Ur excavations* V. Oxford : Oxford University Press.

THÈME VIII







# **PALAIS ET TEMPLES À MARI**



# AU CŒUR DU POUVOIR À MARI : « LE MASSIF ROUGE » ET LE TEMPLE DU « SEIGNEUR DU PAYS » ENJEUX ET RÉSULTATS DES NOUVELLES RECHERCHES CONDUITES À MARI 2006-2010

**Pascal BUTTERLIN**

Université Paris I Panthéon Sorbonne,  
ArScAn – VEPMO  
[pascal.butterlin@univ-paris1.fr](mailto:pascal.butterlin@univ-paris1.fr)

La reprise des recherches archéologiques au massif rouge de Mari est un des aspects de l'étude de l'environnement du centre monumental de Mari, une étude qui est complémentaire de la mise en valeur du site archéologique de Tell Hariri<sup>1</sup>. Il s'agit en effet d'aménager pour la visite l'ensemble d'un centre monumental dégagé pour l'essentiel par André Parrot jusque dans les années 70 puis par Jean Margueron de 1979 à 2004. Les fouilles d'André Parrot sont entourées d'importantes masses de déblais qui ont fini par recouvrir une part notable du site archéologique et empêchent l'étude de l'environnement de ces édifices pendant les différentes phases de la ville. Le massif rouge est aujourd'hui au cœur du site une masse quadrangulaire informe, dont on discerne encore très clairement une partie centrale rougeâtre qui lui a valu son nom dès les années 30 (Fig. 1).

L'histoire des recherches au massif rouge se confond en partie avec l'histoire des recherches à Mari puisque c'est précisément là, au cœur du tell central, qu'André Parrot réalisa ses premiers sondages, dès 1933. La fouille du massif rouge proprement dit ne fut entamée qu'après-guerre pendant les septième et huitième campagnes et resta inachevée<sup>2</sup>. Le monument n'a été que très partiellement dégagé et le sondage profond que fit Parrot dans le cœur du monument permit d'établir qu'il s'agissait d'une masse de briques, conservée sur près de 9 m de hauteur au moins. Le monument que Parrot considéra comme la ziggurat archaïque de Mari présentait deux phases, matérialisées par deux niveaux superposés de niches et redans bien conservés à l'ouest notamment (Fig. 2) et par des différences de couleurs de briques. Parrot attribua la première phase à la période « présargonique » et la seconde à la période d'Ur III, une datation que lui suggérait le module des briques<sup>3</sup>. Margueron quant à lui assigne l'ensemble du monument à l'époque de la ville 2 en considérant qu'il s'agit là de la haute terrasse de la ville, une plate-forme massive remplacée en ville 3 par la haute terrasse accolée au temple aux lions. Elle aurait été le haut lieu de la ville destiné aux sacrifices, sans que l'on sache exactement ce que cet ensemble devient à l'époque de la ville 3<sup>4</sup>.

THÈME VIII

---

<sup>1</sup> Pour une présentation des dernières recherches archéologiques françaises à Mari et de l'actuel programme de recherches, voir en dernier lieu Butterlin, 2008a ; 2009 ; 2011a.

<sup>2</sup> Parrot, 1953 ; 1954.

<sup>3</sup> Pour une synthèse sur ces problèmes, voir en dernier lieu, Butterlin, 2008b.

<sup>4</sup> Margueron, 2004 : 278 ; 2007.

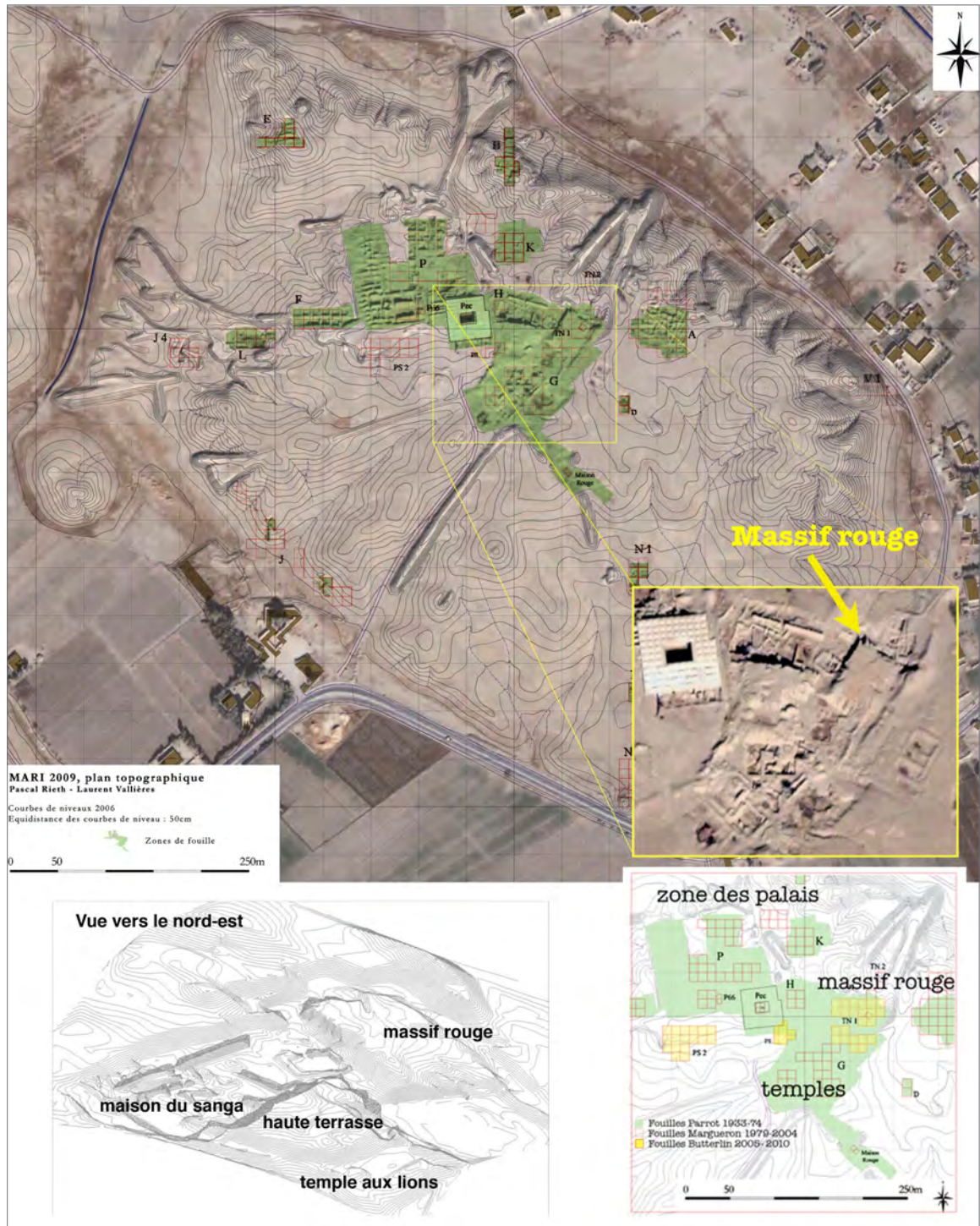


Fig. 1 : Mari, photo satellite orthorectifiée et situation des chantiers Parrot, (Mission archéologique française de Mari).



Fig. 2 : La façade ouest du massif rouge superposition des niches et redans,  
(Mission archéologique française de Mari).

L'examen des plans levés par les architectes de la mission Parrot, puis des documents restés inédits des campagnes des années 50, nous a engagés à reprendre la recherche pour éclaircir toute une série de questions. D'abord, celle de l'évolution du monument lui-même et son architecture, puis d'autre part la compréhension de l'histoire de l'environnement de cet édifice qui est l'une des grandes terrasses archaïques de l'histoire du Proche Orient ancien, contemporaines des grandes plates formes du dynastique archaïque exhumées en Irak (Khafadgè, Tell Obeid), mais aussi des plates-formes dégagées en Iran (Sialk) ou en Syrie même, à Tell Mozan notamment qui ont connu ces dernières années un regain d'intérêt. On a présenté ailleurs les résultats principaux de ces recherches que je résumerai rapidement. Je voudrais insister ici surtout sur les problèmes méthodologiques que pose l'analyse d'un tel édifice et notamment sur les problèmes graphiques que pose le rendu d'un tel ensemble et son analyse.

### LE MASSIF ROUGE, UN BREF RÉSUMÉ

Les recherches conduites de 2006 à 2010 au massif rouge constituent un développement vers le nord des chantiers liés à l'étude du centre religieux de Mari, initiés en 1990 par Dominique Beyer<sup>5</sup>. L'exploration de l'édifice lui-même a cessé en 1953 à l'exception d'un sondage conduit en 2000 au sud du massif rouge qui a mis en évidence un mur monumental nord sud liaisonné au massif rouge et resté inexplicé. Il résultait de cette situation de considérables incertitudes sur l'évolution d'un centre monumental dont le plan restait donc tant pour la ville 2 que pour la ville 3 en partie conjectural. Les fouilles au massif rouge ont permis d'établir plusieurs faits majeurs.

THÈME VIII

<sup>5</sup> Beyer, 2014.

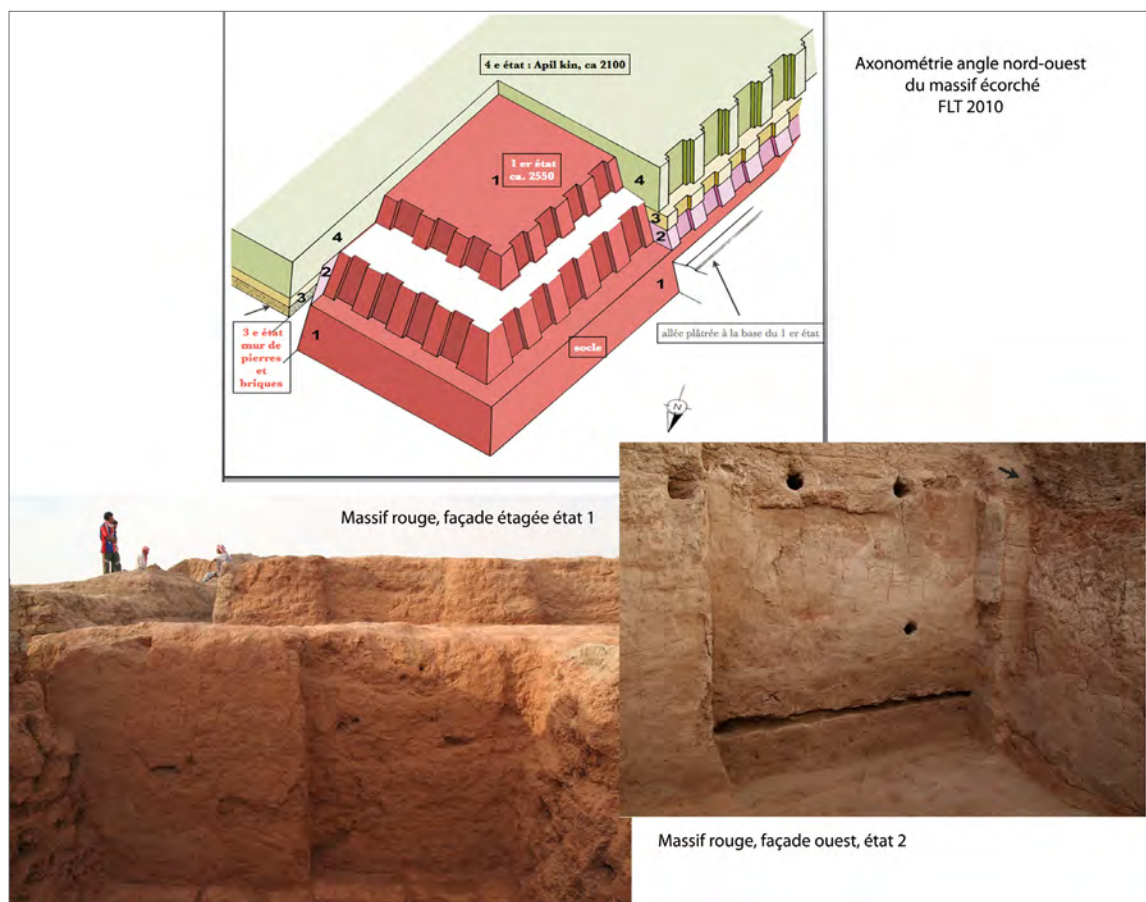


Fig. 3 : Écorché schématique du massif rouge, façade nord et façade ouest, (Mission archéologique française de Mari).

Le premier est l'histoire du monument lui-même. Parrot avait reconnu deux phases. L'étude du monument a permis d'établir que l'édifice en présente cinq, trois sont à assigner à la ville 2 et deux à la ville 3<sup>6</sup>. Dans son état initial, le massif rouge était une terrasse étagée faite de briques rouges, revêtues d'un enduit rouge également, mais le sol du premier étage était de plâtre blanc (Fig. 3). Il est impossible de savoir quelle était la hauteur totale du monument et si se dressait au sommet un édifice. Le premier niveau du massif avait une hauteur totale de 5 m environ et était ornée de niche et redans. Un tel décor apparaît également au deuxième niveau qui lui n'était conservé que sur 1 m de hauteur. La découverte de dépôts de fondation à l'angle sud-ouest du monument a permis d'établir que le monument avait connu un élargissement considérable à la fin de l'histoire de la ville 2, vers le nord et l'est (Fig. 4). Après la destruction de la ville 2, le monument est resté en ruines jusqu'à ce que Apil-kên, *šakkanakku* de Mari le restaure et le transforme en haute terrasse en plaquant sur la ruine une sorte de coffrage de briques crues grises. L'édifice a ainsi connu une évolution originale : une terrasse étagée du dynastique archaïque (la plus ancienne connue) a été remplacée par une haute terrasse au moment précisément où les rois d'Ur bâtissent les premières ziggurats dans le Sud.

<sup>6</sup> Butterlin, 2010 ; 2014.



**Dépôt N°1**  
**Tablette de fondation**  
**inscrite**  
**ville III Shakkanakkû**

**Dépôt N°2**  
**Clou et plaquette**  
**ville III Shakkanakkû**

**Dépôt N° 3**  
**Clou et anneau**  
**ville II**

Fig. 4 : Dépôt de fondation du « Massif rouge » aux différentes époques.

La deuxième originalité du massif tient à son environnement. Contrairement aux édifices contemporains du Sud mésopotamien qui se dressent dans un enclos ovale, le massif rouge est structurellement lié au nord, à l'ouest et au sud à des édifices religieux qui restent mal connus mais dont l'existence est maintenant très claire. Nous connaissons mal les édifices situés à l'ouest et au nord. Une allée plâtrée circulait le long de la façade ouest du monument et donnait par un escalier sur un couloir et un édifice situé au nord du massif. Un superbe autel à niches et redans se trouvait au nord du massif et on peut en déduire que se développait là un sanctuaire dont les dimensions restent difficiles à mesurer. Un sondage entrepris au nord a permis d'établir qu'il se développait au moins sur 1500 m<sup>2</sup>. Un deuxième édifice se développait au sud. Celui-ci présentait au moins trois phases que l'on a pu lier à l'évolution du massif lui-même. L'édifice est un



sanctuaire double, partiellement enclavé dans le massif lui-même au moins pendant sa première phase. Les vestiges de deux autels plâtrés ont été repérés, entre lesquels une installation à gradins a été dégagée (Fig. 5). Celle-ci recouvrait une cachette où 14 statuettes et fragments de statuettes ont été retrouvés (Fig. 6). Quatre d'entre elles étaient inscrites et ont livré le nom de la divinité vénérée au pied du massif, LUGAL DINGIR KALAM<sup>7</sup>. Il n'est pas exclu que l'autel mineur situé à l'ouest ait été celui de la parèdre du dieu vénéré à l'est, dont l'autel était plus long et décoré de niches et redans, à la base desquelles se trouvaient des cupules.



Fig. 5 : Sanctuaire sud, autels et massif rouge, (Mission archéologique française de Mari).



Fig. 6 : Cachette du sanctuaire du "Seigneur du Pays", relevé et photo verticale, (Mission archéologique française de Mari).

Ce sanctuaire était visiblement le temple bas d'un complexe intégré terrasse-sanctuaire qui constituait le plus grand ensemble religieux de la ville 2 de Mari. Les recherches chronologiques récentes ont permis d'établir que le massif rouge a été bâti avant la construction du Palais de la ville 2, un point important pour mesurer les modalités du développement du centre monumental de la ville 2<sup>8</sup>. L'ensemble constitue un complexe atypique comparable par son extension au temple ovale de Khafadgé par exemple. La surface de la terrasse initiale, un peu plus de 800 m<sup>2</sup> est tout à fait comparable à celle de la haute terrasse d'Obeid ou à celle de Khafadgé précisément. En revanche, l'extension du massif (phase 3) porte sa superficie à plus de 1200 m<sup>2</sup>, une superficie tout à fait remarquable pour le dynastique archaïque.

Les sanctuaires situés au nord et au sud ont été détruits par les rois d'Akkad. Le temple sud a été reconstruit ponctuellement à l'époque akkadienne, il s'agit des « temples anonymes » dégagés par Parrot, mais le sanctuaire est alors indépendant. Le sanctuaire nord a été arasé, et le massif n'a été restauré que vers 2100. Cette restauration s'est accompagnée de constructions qui ont enveloppé le massif au nord et à l'est.

<sup>7</sup> Butterlin et Lecompte, 2014, Butterlin, à paraître.

<sup>8</sup> Butterlin et Gallet, 2014.

Au nord se dresse alors un édifice qui semble avoir été une grande résidence comparable au palais oriental, si bien qu'il semble que tout le front nord du tell a été aménagé pour accueillir à l'est du palais de grandes résidences qui dominaient la ville <sup>3</sup>.

## LE MASSIF ROUGE, DONNÉES GRAPHIQUES NOUVELLES

La fouille de cet ensemble monumental a posé des problèmes très particuliers. Il s'agissait de reprendre une fouille ancienne et de l'étendre, afin d'intégrer cet édifice dans ce que nous savons du centre monumental de Mari. Outre le défi sur le terrain, l'étude du massif rouge s'est fondée sur l'étude critique des archives des fouilles de Parrot, restées inédites et sur un travail graphique qui a combiné plusieurs niveaux d'analyses. Le premier a été de documenter l'état présent du terrain, en produisant un modèle numérique d'un terrain profondément bouleversé par la fouille et soumis depuis les années 50 à une intense érosion (Fig. 7). Le massif était devenu un tell dans le tell et la première étape était de le situer solidement dans le système topographique mis en place en 2007. Un micro relevé a donc été réalisé sur lequel ont été resitués les deux plans Parrot existants.

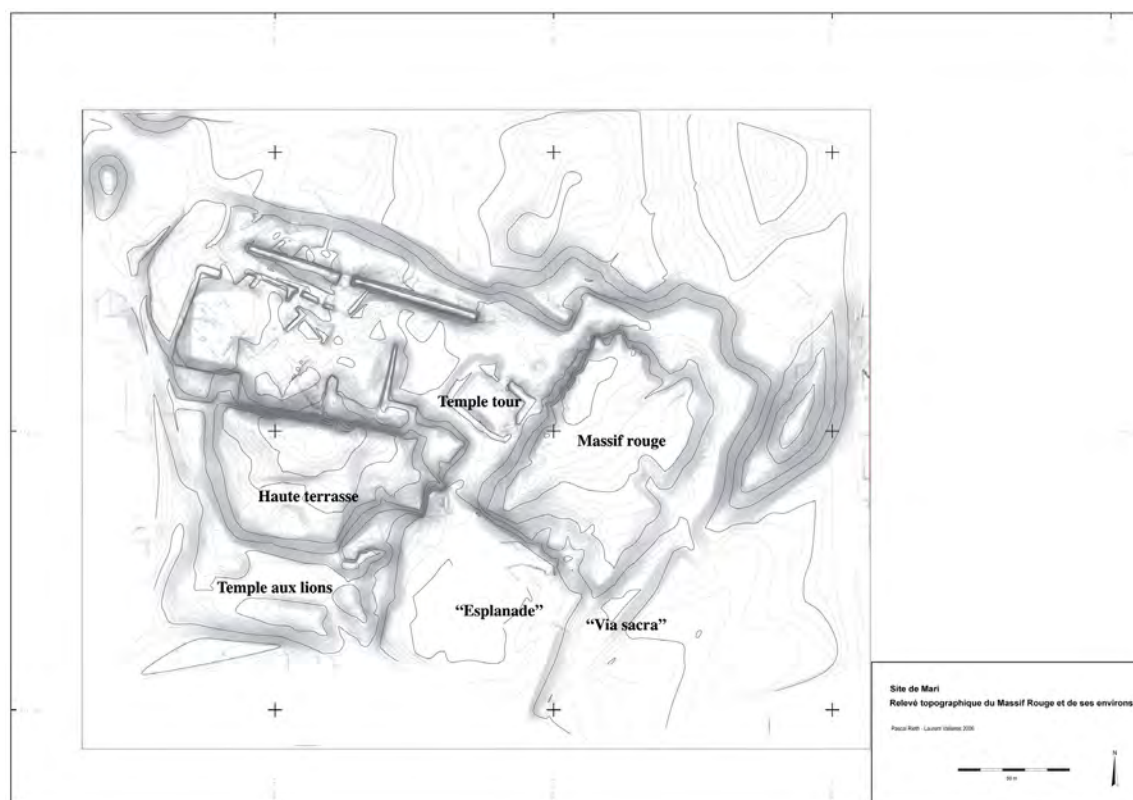


Fig. 7 : Mari, levé topographique des terrasses, (Mission archéologique française de Mari).

Dans ce contexte, on a pu insérer les relevés réalisés sur le massif et dans son environnement afin de disposer d'un plan unique phasé des divers ensembles dégagés (Fig. 8). Ainsi défini, le monument s'inscrit dans un quadrilatère irrégulier dont les dimensions précises sont difficiles à donner puisque les murs extérieurs avaient un léger fruit, notamment à l'est : la façade est a une longueur de 36,80 m, la façade nord, une longueur de 30,20 m, la façade ouest de 41 m<sup>9</sup> et la façade sud, de 27,50 m.

<sup>9</sup> Mesure prise compte non tenu d'un redans (1 m de large et 9 m de longueur) situé au nord qui est un ajout tardif de ville III, appliqué contre le quatrième état du massif. Il est difficile en l'état de savoir si ce rajout constitue une cinquième phase finale).

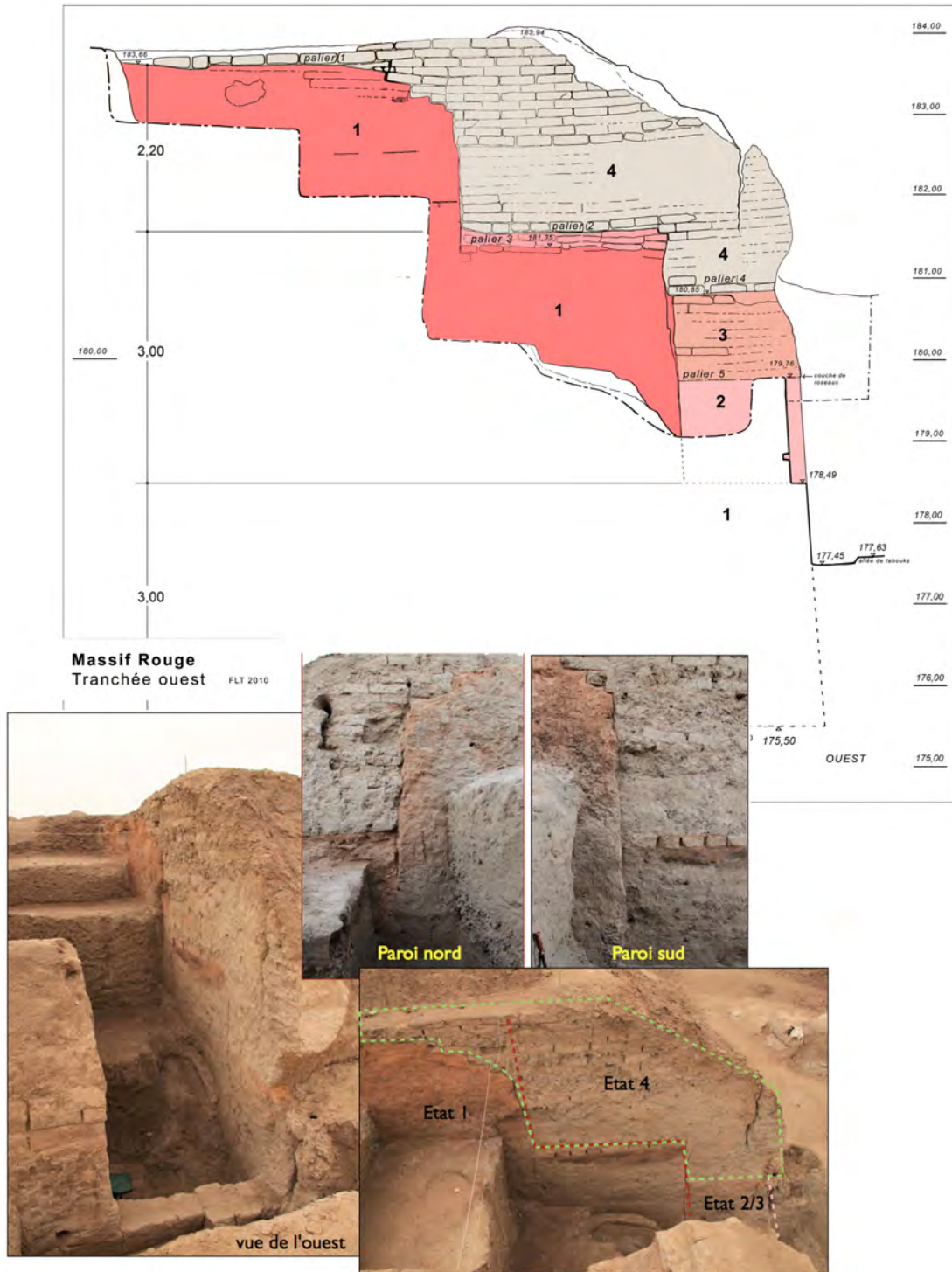
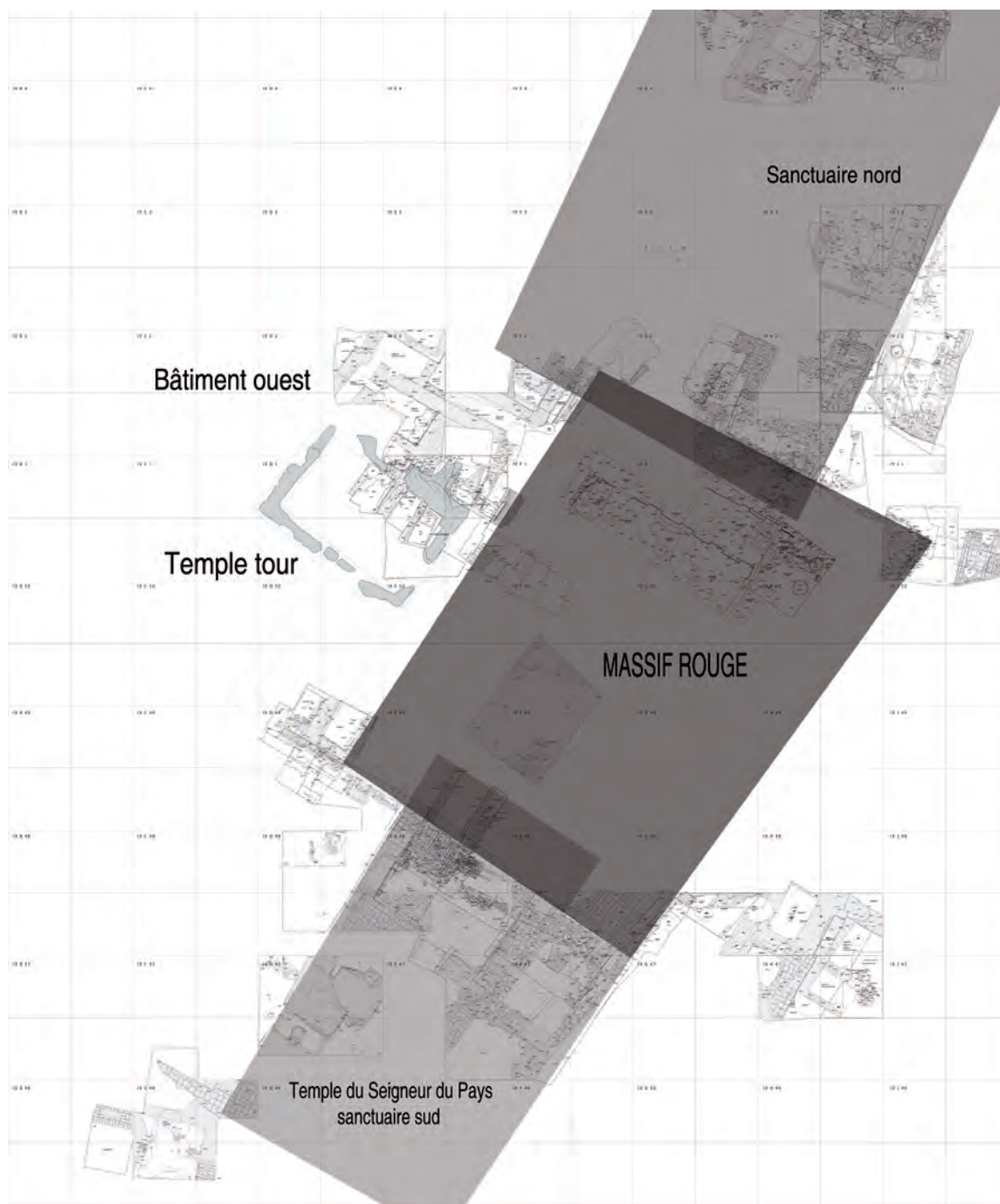


Fig. 8 : Massif rouge, paroi sud de la tranchée Parrot, (Mission archéologique française de Mari).

On a par ailleurs visé à la production de deux coupes architecturales du massif et de son environnement afin de mettre clairement en valeur les relations entre les terrasses superposées qui se sont développées verticalement mais aussi latéralement et les édifices situés autour de celle-ci. Deux coupes ont donc été réalisées : une coupe nord-sud qui permet de mettre en valeur les développements du massif mais aussi le net décalage entre les monuments situés au nord et au sud. Les sols du sanctuaire nord sont situés plus haut que le temple du seigneur du pays, le lien étant établi entre les deux ensembles par l'escalier dégagé à l'ouest du

massif qui descendait vers le sud. Une coupe partielle est-ouest du monument (Fig. 9) combinée à la paroi sud d'un sondage pratique sous le temple tour a permis de reconstituer une histoire combinant restaurations du monument et élévation du niveau de base de son environnement. On notera en particulier l'importance des travaux de terrassements entre la phase 2 et la phase 3 du monument, à la suite d'une première destruction du monument probablement vers 2400 avant notre ère. Il est en tout cas assuré que le monument appelé temple tour et daté de la ville 2 par Margueron<sup>10</sup> est postérieur à la destruction de la ville 2. Ce monument a probablement été construit à l'époque d'Akkad et ne fonctionne plus après la construction de la haute terrasse par les *šakkanakkū*, au XXII<sup>e</sup> siècle.



THÈME VIII

Fig. 9 : Massif rouge, relevé des structures fouillées, état 2010, (Mission archéologique française de Mari).

<sup>10</sup> Margueron, 2004.

Dans ce contexte, on a également produit des relevés composites des façades des terrasses, en combinant les relevés Parrot avec les nouveaux relevés réalisés sur les façades ouest et nord, et partiellement sur la façade sud. Enfin, une axonométrie schématique du monument présentant un écorché partiel de la terrasse permet de visualiser en 3 dimensions l'évolution du monument au moins dans sa moitié nord (Fig. 3). Ces travaux sont restés inachevés sur le terrain, interrompus par la crise tragique que traverse la Syrie. Le dégagement des monuments situés au nord et au sud est à peine amorcé et il aurait été nécessaire de compléter la coupe transversale du massif à l'est pour faire le lien avec ce que nous savons de la stratigraphie de la via sacra. Celle-ci a fait l'objet de deux coupes<sup>11</sup>. Elles permettent de mesurer l'ampleur des travaux de terrassements entrepris à la fin de l'histoire de la ville 2 et surtout par les *šakkanakkū* Apil-kēn et très probablement Ilum-Išar dont des fragments d'inscriptions ont été découverts par Parrot et publiés récemment, après leur redécouverte dans les archives inédites de la fouille en 2008<sup>12</sup>. Travail inachevé donc qui a permis de proposer à terme deux nouveaux plans du centre monumental de Mari qui sont destinés à remplacer les plans anciens (Fig. 10 et 11).

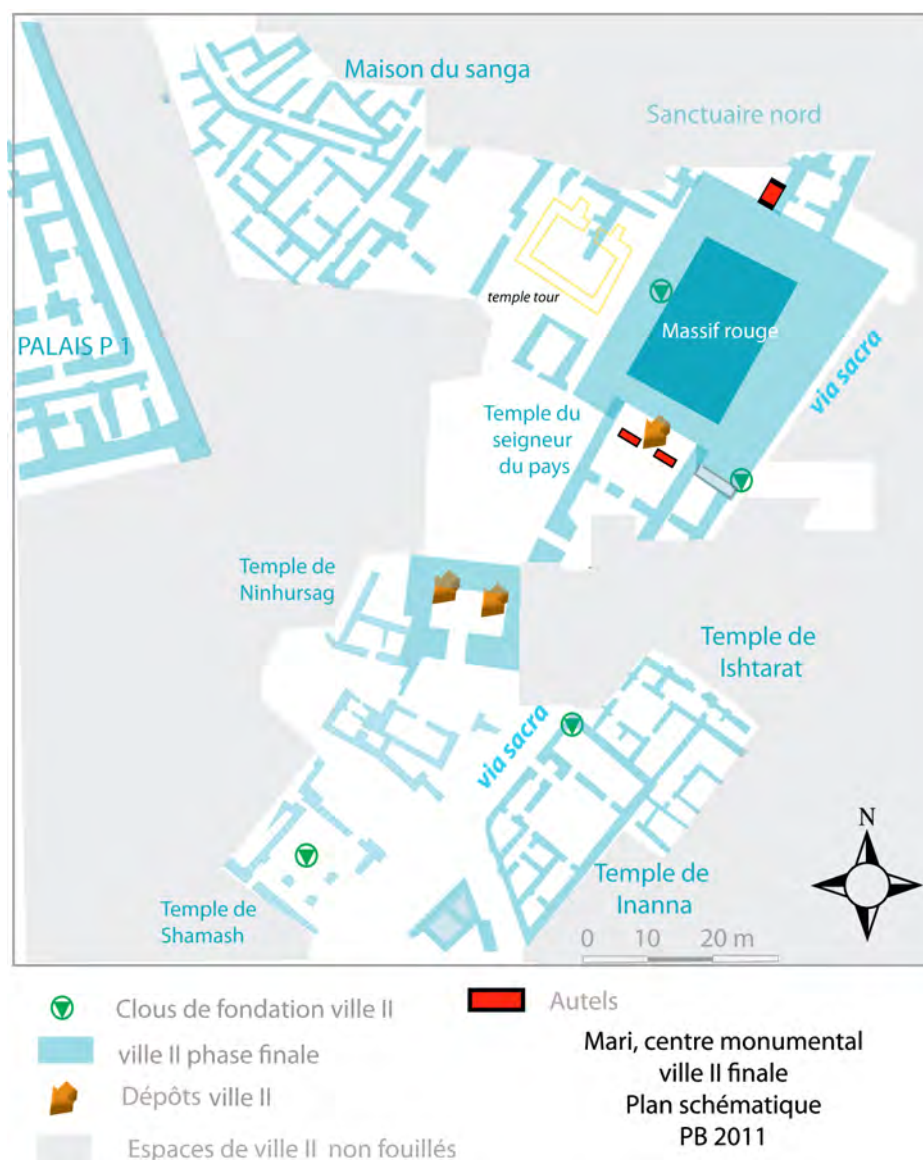


Fig. 10 : Mari, centre monumental de la ville 2, (Mission archéologique française de Mari).

<sup>11</sup> Sur les aménagements de la via sacra et les problèmes que pose la façade est du monument, voir Butterlin, 2011b ; Butterlin, 2014, fig. 15.

<sup>12</sup> Cavigneaux et Colonna d'Istria, 2009.

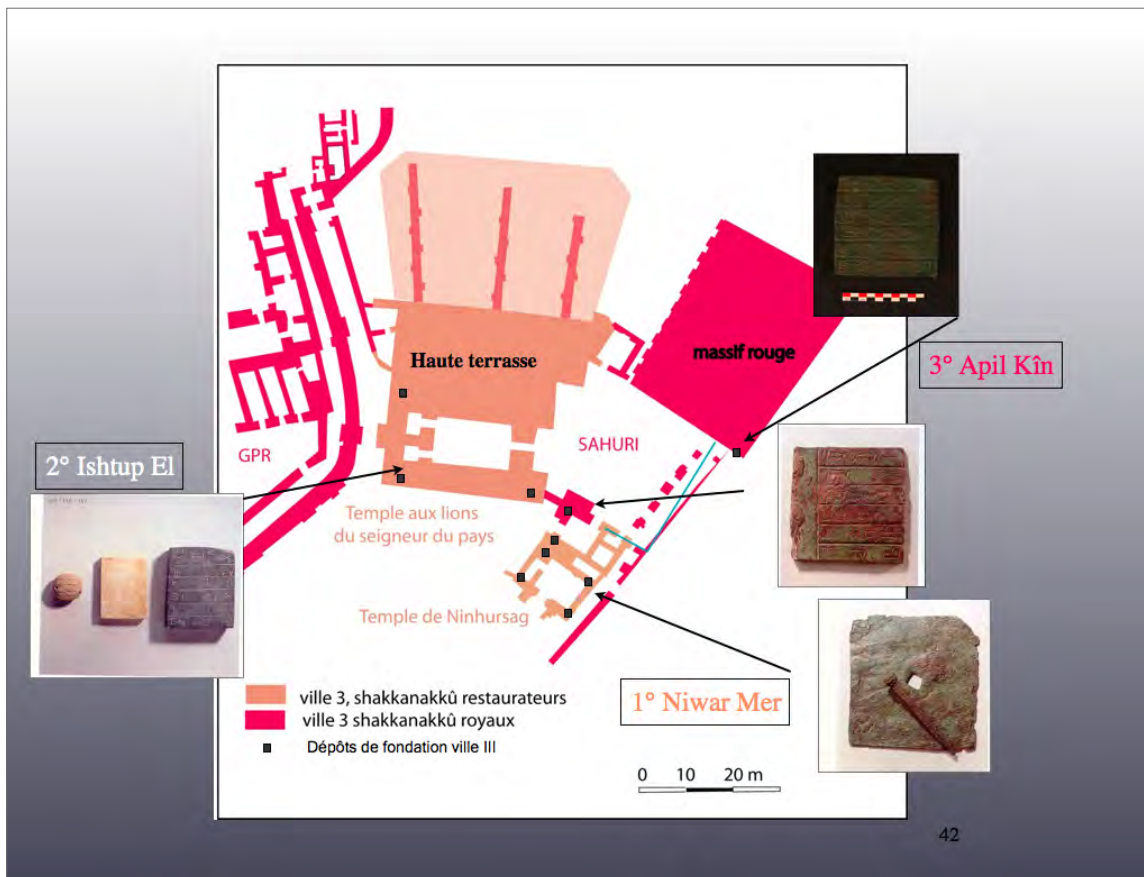


Fig. 11 : Mari centre monumental de la ville 3 et situation des tablettes inscrites, (Mission archéologique française de Mari).

Ces nouveaux plans nous permettent de réfléchir de manière renouvelée sur l'évolution de ce centre. Il apparaît en effet très clairement que le principe d'organisation de base de cet espace est le binôme temple bas-terrasse, un binôme qui se met en place au moins à l'époque de la ville 2 et se renouvelle sur des bases différentes à l'époque de la restauration de la ville par les « šakkanakkû restaurateurs »<sup>13</sup>. Le maître du pays (Dagan ?) reste la divinité majeure vénérée mais l'organisation du sanctuaire est différente, tout comme le mode de construction et le fonctionnement de la terrasse. Tout se passe comme si à l'occasion de la reconstruction du centre monumental, l'orientation des terrasses avait basculé de 30° par rapport à un centre qui se trouve dans le sanctuaire de Ninhursag, la parèdre du seigneur du pays Dagan. Ce basculement combiné à une toute nouvelle conception du parti du sanctuaire correspondant probablement à une véritable réforme religieuse dont nous ignorons tout.

THÈME VIII

<sup>13</sup> Sur cette politique, voir Butterlin, 2007.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BEYER D. 2014. Les temples de Mari, Bilan de 20 ans de travaux au chantier G, (1990-2010). In : BEYER D., BUTTERLIN P., CAVIGNEAUX A., MARGUERON J. & MULLER B. (dir.), *Mari ni est ni ouest, actes du colloque international Mari ni est ni ouest, Damas 20-22 octobre 2010, Syria Supplementum 2* : 517-541

BUTTERLIN P. 2007. Mari, les Shakkanakkû et la crise de la fin du III<sup>e</sup> millénaire. In : KUZUGLUOGLU C. & MARRO C. (dir.), *Sociétés humaines et changement climatique à la fin du III<sup>e</sup> millénaire : une crise a-t-elle eu lieu en Haute Mésopotamie ?*, actes du colloque de Lyon, 5-8 décembre 2005, Institut français d'études anatoliennes Georges Dumézil-Istanbul, Istanbul : 227-247.

BUTTERLIN P. 2008a. Les nouvelles recherches archéologiques françaises à Mari (2005-2006), *Studia Orontica 2* : 61-89.

BUTTERLIN P. 2008b. André Parrot et la fouille de Mari : questions de stratigraphie. In : MAQDISSI M. (dir.), *Pionniers et protagonistes de l'archéologie syrienne 1860-1960, d'Ernest Renan à Sélim Abdulkhak* : 273-276.

BUTTERLIN P. 2009. Les enjeux des nouvelles recherches archéologiques françaises à Mari. In : CAMELO F. & MONTERO-FENOLLOS J. L. (dir.), II<sup>e</sup> rencontre syro-franco-ibérique d'archéologie et d'histoire ancienne du Proche-Orient, la basse et moyenne vallée de l'Euphrate syrien : zone de frontière et d'échanges, *Estudos Orientais X*, Instituto Oriental, Lisboa : 53-79.

BUTTERLIN P. 2010. Cinq campagnes à Mari : nouvelles perspectives sur l'histoire de la métropole du Moyen Euphrate, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2010/1 : 171-229.

BUTTERLIN P. 2011a. Les nouvelles recherches archéologiques à Mari, résultats de la campagne de 2009, *Chroniques archéologiques en Syrie*, al Bassel Center for Archaeological Research and Training, Special issue, Excavations of 2009, DGAM, Syria : 117-125.

BUTTERLIN P. 2011b. Pierres dressées, bêtes, urbanisme et espace religieux à Mari, nouvelles recherches au massif rouge. In : STEIMER HERBERT T. (dir.), *Pierres dressées, stèles anthropomorphes et dolmens*, BAR int. Series 2317 : 89-102.

BUTTERLIN P. 2014. Recherches au massif rouge, données nouvelles sur le centre monumental de Mari et son histoire. In : BEYER, D., BUTTERLIN, P., CAVIGNEAUX, MARGUERON, J., MULLER, B. (dir.), *Mari ni est ni ouest, actes du colloque international Mari ni est ni ouest, Damas 20-22 octobre 2010, Syria Supplementum 2* : 81-111.

BUTTERLIN P. à paraître. Statues vivantes et statues mortes, ou comment meurent les statuettes au pays de Sumer et d'Akkad. Actes du colloque EFR Rome *Faire taire et faire parler les statues*, mars 2011.

BUTTERLIN P. & GALLET Y. 2014. Archaeological and Geomagnetic Implications of New Archaeomagnetic intensity data from the Early Bronze High Terrace Massif Rouge at Mari (Tell Hariri Syria), *Archaeometry* 180 : 1-15.

BUTTERLIN P. & LECOMPTE C. 2014. Mari, ni est, ni ouest, et les statuettes de la cachette du temple « Seigneur du Pays. In : BEYER D., BUTTERLIN P., CAVIGNEAUX A., MARGUERON J. & MULLER B. (dir.), *Mari ni est ni ouest, actes du colloque international Mari ni est ni ouest, Damas 20-22 octobre 2010, Syria Supplementum 2* : 605-628.

CAVIGNEAUX A. & COLONNA D'ISTRIA L. 2009. Les découvertes épigraphiques des fouilles récentes de Mari, Etat des recherches en janvier 2009, *Studia Orontica 6* : 51-70.

MARGUERON J. 2004. *Mari, Métropole de l'Euphrate au III<sup>e</sup> et au début du II<sup>e</sup> millénaire*, Paris.

MARGUERON J. 2007. Un centre administratif et religieux dans l'espace urbain à Mari et à Khafadjé, *Akh Purattim 2* : 245-281.

PARROT A. 1953. Les fouilles de Mari, huitième campagne (Automne 1952), *Syria 30* : 196-221.

PARROT A. 1954. Les fouilles de Mari, neuvième campagne (Automne 1953), *Syria 31* : 151-171.

# LE SANCTUAIRE DU « SEIGNEUR DU PAYS », LES TEMPLES ET LE PALAIS À MARI AU III<sup>ème</sup> MILLÉNAIRE : APPORT DES INSCRIPTIONS LAPIDAIRES

**Camille LECOMPTE**

CNRS, ArScAn – VEPMO

[camille.lecompte@mae.cnrs.fr](mailto:camille.lecompte@mae.cnrs.fr)

La découverte en 2009 du Temple de *Bēl-mātim* ne contribua pas seulement à améliorer notre connaissance de l'organisation du Massif Rouge, mais, par la mise au jour de statues d'orants inscrites, permit également d'enrichir le corpus de la documentation de l'époque dite Ville II de Mari (environ 2600-2300, correspondant en Mésopotamie méridionale à la fin de l'époque présargonique) et d'envisager de nouvelles études philologiques. Nous souhaitons ici présenter en premier lieu les quatre inscriptions de la campagne de 2009 qui permirent l'identification de ce sanctuaire, puis envisagerons une synthèse sur le corpus lapidaire qui prend en compte deux aspects liés à la problématique des temples et bâtiments de pouvoir dans la ville présargonique de Mari, sur laquelle nous ne disposons que d'informations encore éparpillées. Il sera alors possible de dresser un bilan sur le panthéon de Mari ainsi que sur les temples dont les divinités furent identifiées, et d'évaluer l'état de nos connaissances sur la dynastie de Mari et le palais au regard des inscriptions votives.

## LES INSCRIPTIONS DU TEMPLE DU « SEIGNEUR DU PAYS »

Quatre des statuettes découvertes dans le lieu saint comportaient des inscriptions qui s'avèrent, par leurs caractéristiques graphiques et linguistiques, parfaitement cohérentes avec celles jadis publiées par G. Dossin et A. Parrot<sup>1</sup>. Le lot présente un nouvel exemple de dédicaces votives présargoniques inscrites sur des statues d'orants, qui, datant de la Ville II, sont sans doute contemporaines de la majeure partie des autres statuettes de Mari. Ces inscriptions se trouvent malheureusement dans un état de conservation très dégradé et sont si érodées qu'elles suscitent de profondes difficultés pour leur lecture. La mieux conservée est celle d'une statue dédiée par *Il-mēšar*<sup>2</sup> (statuette IX E 48 SE 8 : TH 09.05. fig. 1) :



Fig. 1 : Statue d'*Il-mēšar*,  
(Mission archéologique française de Mari).

THÈME VIII

<sup>1</sup> Les inscriptions de Mari firent l'objet de plusieurs éditions, notamment Dossin 1967, pour le corpus le plus important, celui des temples dits de Ninni-zaza et Ištarat, Parrot, 1956 pour les inscriptions du Temple d'Ishtar et Parrot, 1965 pour celles du palais ; l'édition la plus complète reste à l'heure actuelle celle de Gelb et Kienast, 1990 : 3-26. Pour plus de commodité, nous renvoyons pour les références aux inscriptions à l'index établi par Kienast et Sommerfeld, 1994, afin d'alléger les citations.

<sup>2</sup> Voir également le commentaire consacré à cette inscription dans Butterlin et Lecompte, à paraître.



**Colonne I.**

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| 1. [I]l-me-šar                                   | <i>Il-mēšar,</i>                    |
| 2. DUMU I-dur <sub>2</sub> -š[um <sub>2</sub> ?] | filis d' <i>Iduršum/Ikušum</i> (?), |
| 3. GAL NI[MGIR]                                  | grand héraut,                       |

**Colonne II.**

- |                                      |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| 1. DUL <sub>3</sub> -su <sub>3</sub> | sa statue             |
| 2. LUGAL DINGIR KALAM                | pour <i>Bēl-Mātim</i> |
| 3. SAG.RIG <sub>9</sub>              | il a offert.          |

Les autres inscriptions sont malheureusement bien plus fragmentaires et ne permettent guère que de décèler quelques signes :

**IX E 48 SE 6 (TH 09.05) :**

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| 1'. [...]ʳRU ? <sup>1</sup>                         | [...]                 |
| 2'. ʳDUL <sub>3</sub> <sup>1</sup> -su <sub>3</sub> | sa statue             |
| 3'. ʳIGI <sup>1</sup> -ʳme <sup>1</sup>             | en face               |
| 4'. LUGAL.DINGIR.KALAM                              | de <i>Bēl-mātim</i> , |
| 5'. ʳLAGARgunû ? <sup>1</sup> -DU                   | il a dressé.          |

**IX E 48 SE 15 :**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1. [i ?]-ʳTI <sup>1</sup> -LUM         | <i>Iddinum/Tīlum</i> (?) |
| 2. [L]UGAL.[DINGIR.KALAM]              | pour <i>Bēl-mātim</i>    |
| 3. [DU]L <sub>3</sub> -su <sub>3</sub> | sa statue                |
| 4. SAG.[R]IG <sub>9</sub>              | il a offert.             |

**IX E 48 SE 9**

[...] / 1'. [Na/dam ?]-gar<sub>3</sub> [...]

Trois de ces inscriptions sont, par conséquent, clairement dédiées au dieu LUGAL.DINGIR.KALAM, autrement connu comme *Bēl-mātim*, « seigneur du pays » et indiquent que les vestiges mis au jour se rattachaient au sanctuaire de cette divinité. La documentation de Mari mentionne à de nombreuses reprises ce dieu : attesté dans une inscription d'une statue venant du Temple de Nini-zaza vouée par le prêtre *pāšišum* de *Bēl-mātim*<sup>3</sup>, il figure ensuite dans le corpus textuel de l'époque dite des šakkanakku, mais sous les graphies <sup>4</sup>LUGAL-*ma-tim/tin*. En dépit des débats sur son identité, il semble désormais établi que l'on doit voir, sous *Bēl-mātim*, une figure de Dagan au III<sup>e</sup> millénaire, qui ne serait guère plus attestée à époque amorrite que dans le *Panthéon de Mari*<sup>4</sup>, Dagan étant alors noté comme tel. *Bēl-mātim*, également connu dans les archives royales d'Ebla, témoigne d'une cohérence culturelle entre les sphères syriennes et nord-mésopotamiennes,

<sup>3</sup> Voir l'édition de l'inscription par Dossin, 1967 : 311.

<sup>4</sup> Sur *Bēl-mātim*, voir notamment Jacquet, 2009 : 163-165 ; Butterlin et Lecompte, à paraître. On rappellera ici que Durand, 2008 : 204 et 673, envisagea en revanche une identification de *Bēl-mātim* avec Addu d'Alep.

conformément au concept établi par Gelb de « civilisation de Kiš »<sup>5</sup>. Cette divinité est toutefois notée dans les archives d'Ebla sous une forme différente, <sup>d</sup>BE-*ma-tum/tim*, comportant par conséquent le signe BE pour l'akkadien *bēlum*, qui met en valeur l'existence d'un certain particularisme mariote dans l'usage de LUGAL. On observera ici que le formulaire de l'inscription, les termes employés (ainsi le signe DUL<sub>3</sub> en lieu et place du terme sumérien alan pour « statue », et l'expression IGI<sup>me</sup> pour *qidme*, « devant »<sup>6</sup>) et l'anthroponymie témoignent des caractéristiques culturelles de Mari au III<sup>e</sup> millénaire au même titre que les autres inscriptions. L'anthroponyme *Il-mēšar*, qui occupe dans cette inscription la fonction, principalement attestée en Mésopotamie du sud, de gal nimgir, est par ailleurs connu d'un sceau de Mari provenant du temple d'Ištar ainsi que de textes administratifs, d'une date légèrement postérieure, sous la graphie DINGIR-*me-šar*, sans que l'on ne puisse établir s'il s'agit de la même personne ou d'homonymes ; il en va de même du nom de son père que l'on reconstitue en *Iduršum*, conformément à la documentation administrative et à l'occurrence d'un texte<sup>7</sup>. La découverte de ces inscriptions permet également de fixer un jalon dans l'évolution urbaine de Mari, dans la mesure où le temple de *Bēl-mātim*, correspondant à l'époque dite des šakkanakku au « Temple aux lions », connu dans la suite du III<sup>e</sup> millénaire d'importantes modifications liées aux travaux menés dans ce quartier.

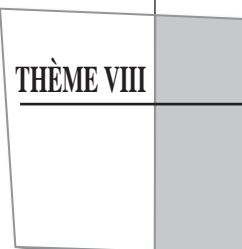
## LES TEMPLES, LES DIEUX ET LES INSCRIPTIONS

Le corpus lapidaire de Mari comprend par ailleurs un ensemble conséquent d'inscriptions – l'un des plus importants de la Mésopotamie du III<sup>e</sup> millénaire – qui figurent sur des statues ou des objets votifs tous retrouvés dans des temples ou des bâtiments publics.

### Origine des inscriptions votives

« Palais » de Mari	2
Temple d'Ištar « virile »	7
Temple de « Ninni-zaza »	22
Temple « d'Ištarat » (Basurrat)	5
Temple de <i>Bēl-mātim</i>	4

Ce sont donc les divinités de quatre des temples présargoniques qui peuvent être identifiées grâce à ces inscriptions, permettant ainsi de mieux comprendre l'organisation urbaine de Mari et de définir la place des différents dieux dans le panthéon. Du palais de Mari provient la seule attestation connue dans les inscriptions d'un temple, celui de Dumuzi, écrit e<sub>2</sub>-<sup>d</sup>Ama-ušum-gal, alors que les archives présargoniques témoignent notamment de l'existence du temple d'*Ilḫalam*<sup>8</sup>. Cet espace sacré dévoué à Dumuzi, qui se trouvait dans le palais, témoigne d'ailleurs de l'identification de la figure royale avec le dieu-pasteur<sup>9</sup>. L'ensemble des inscriptions liées à Mari, dont le contexte de découverte n'est malheureusement pas toujours connu avec précision, complète nos informations sur les divinités honorées dans cette cité.



<sup>5</sup> Gelb, 1982 ; sur le rattachement des inscriptions du Temple de *Bēl-mātim* à la « civilisation de Kiš », voir Butterlin et Lecomte, à paraître.

<sup>6</sup> Sur cette expression, voir Steinkeller, 1984.

<sup>7</sup> À propos de ces noms propres, voir Butterlin et Lecomte, à paraître, comportant les références citées ici. Le nom d'*Idursum* put être reconstitué grâce à un parallèle se trouvant en Charpin, 1987 : 81, texte n°22.

<sup>8</sup> Voir Charpin, 1987 : 71, texte n°6.

<sup>9</sup> Charpin, 2008 : 222.

## Le panthéon de Mari d'après les inscriptions présargoniques

Inscriptions	TMH 07- T9	Archives de Mari <sup>1</sup>	Archives d'Ebla <sup>2</sup>
Ama-ušum-gal	Ama-ušum-gal		
<i>Basurrat</i>			
Enlil			
<i>Ištar</i> « virile »		<i>Aš-tar<sub>2</sub></i>	<i>Ištar</i>
« Ninni-zaza »	INANNA.ZA.ZA	<i>Ištar-šar-bat</i>	<i>Ištar-ša-ar-ba-at</i>
<i>Ištar-qištim / šarbat</i>			
LUGAL DINGIR. KALAM	LUGAL DINGIR. KALAM	LUGAL [DINGIR. KALAM?]	<sup>d</sup> BE-KALAM- <i>tim/tum</i>
<i>Nārum</i>			
<i>Nin-ta<sub>2</sub>-ra-at</i>			
Nin-ZI WA-ra-NE.KI			
Šamaš	Šamaš		Šamaš

Observons ici que les inscriptions votives des objets et statues dédiés à Nin-ta<sub>2</sub>-ra-at et Ištar-qištim furent en réalité trouvées dans le temple de « Ninni-zaza », témoignant sans doute de l'identité d'une même divinité figurant sous divers noms ou graphies. Contrairement à l'époque amorrite, documentée par une masse abondante de textes administratifs, de bordereaux et de diverses archives relatives aux offrandes livrées aux divinités et à leurs temples, nous ne disposons, pour l'époque présargonique, que de maigres informations sur le régime des dons et sacrifices. Il convient toutefois de souligner qu'une tablette de Mari récemment publiée par Cavigneaux, TMH7-T9, d'une date antérieure à la majeure partie des archives administratives, consiste en une liste d'offrandes adressées à diverses divinités, dont certaines sont identiques à celles attestées dans le corpus lapidaire<sup>10</sup>. De même apprend-on des inscriptions que la hiérarchie administrative des temples se composait de « prêtres » sanga et *pāšišum*, c'est-à-dire « oint », tandis que les souverains Išgi-Mari et Ikūn-Šamaš portaient le titre de « grand vizir d'Enlil », ensi<sub>2</sub>-gal <sup>d</sup>En-lil<sub>2</sub>.

Le panthéon de Mari, tel qu'il est reflété dans le corpus lapidaire, demeure néanmoins quelque peu problématique et semble occuper une place spécifique au regard des sources administratives présargoniques et à plus forte raison des époques postérieures : plusieurs divinités s'avèrent en effet n'être attestées que dans les inscriptions ou doivent figurer dans d'autres sources sous une graphie distincte. Ainsi, nous avons observé que LUGAL.DINGIR.KALAM semble devoir être tenu pour une variante de Dagan aux époques postérieures. INANNA.NITA suscite également quelques difficultés et fut interprétée soit comme un dieu mâle, Aštar, équivalent d'Aštarat, soit, hypothèse plus vraisemblable, comme l'Ištar « virile », les arguments de Marchesi et Marchetti sur ce sujet permettant désormais d'écarter tout doute<sup>11</sup>. « Nini-zaza » et Basurrat, deux des divinités du panthéon de Mari dont les noms soulevaient de semblables incertitudes relatives à leur identification, semblent désormais pouvoir être mieux définies. Colonna d'Istria estime ainsi que « Ninni-zaza » doit recouvrir une graphie spécifique pour Ištar Šarbat et reposerait sur un jeu phonétique autour de valeurs ambivalentes du signe ZA, qui serait employé d'une part pour /ša/ et d'autre part comme représentation du chiffre quatre en akkadien, *erbum*, l'ensemble INANNA-ZA.ZA étant alors à interpréter en ša+arbat<sup>12</sup>. La divinité Ištar-qištim, uniquement attestée en l'une des inscriptions de Mari, serait sans doute identique à cette dernière. En prenant en compte le panthéon plus tardif de Mari, nous suggérons par ailleurs que Basurrat correspond éventuellement à l'Ištar du Bišri, la célèbre montagne de la région de Mari orthographiée, lors

<sup>10</sup> Cavigneaux, à paraître.

<sup>11</sup> Marchesi et Marchetti, 2011 : 185, note 7.

<sup>12</sup> Charpin, 2008 : 221 avait déjà évoqué la possibilité qu'Eštar-šarbat fût « la lecture vraisemblable de Ninni-zaza ». Nous donnons ici les résultats d'une étude en cours et à paraître : Colonna d'Istria L. et Lecompte C. : À propos de deux divinités de Mari : suggestions d'identification de Basurrat et « Ninni-zaza ». Cette étude développera également les arguments relatifs à l'identification de Basurrat.

de l'époque akkadienne et de Gudea, Ba-sa-ar et Ba<sub>11</sub>-sal-la<sup>13</sup>. Restent encore à résoudre les énigmes des divinités Nin-ZI de la localité de Warane et Nin-ta<sub>2</sub>-ra-at, qui constituent également des hapax théonymiques.

## ROIS ET STATUES

Deux des statues inscrites de Mari furent mises au jour dans le Palais, dont on a vu qu'il ne se composait pas uniquement d'un bâtiment de pouvoir mais comportait également un espace sacré. Malheureusement, aucune de ces deux statues, qui semblent dédiées par des particuliers, ne donne le moindre indice sur les rois de l'époque. L'organisation, notamment économique, du palais de Mari à l'époque présargonique, est principalement connue par les archives administratives, qui ne firent l'objet que de peu d'études. Les inscriptions permettent de compléter cette documentation, dans la mesure où elles nous révèlent l'existence d'une hiérarchie palatiale et nous donnent même le nom des « intendants » du palais.

### Liste des fonctions palatiales attestées dans le corpus des inscriptions de Mari.

Fonctions auliques	sagi : échanton	<i>Suwēda</i> - x (INANNA.ZA.ZA)
	nar maḥ : maître chantre	Ur-Nanše
	ugula e <sub>2</sub> -gal : intendant du palais	<i>Mi<sub>2</sub>-ma-ḥir-su<sub>3</sub></i>
	gal nimgir : grand héraut	<i>Il-Mēšar</i>
	TUŠ IGI ME-su <sub>3</sub> : résidant face au roi	<i>Arrā-il</i>
Autres titres d'administrateurs ou honorifiques liées à la cour	ugula e <sub>2</sub> lugal in <i>Ḥa-da</i> <sup>ki</sup> : intendant du palais à Ḥada	x (INANNA.ZA.ZA)
	nu-banda <sub>3</sub> : inspecteur	Ebiḥ-Il - Kin-URI
	dub-sar maḥ : maître scribe	<i>I-pum-šar</i>

De même, connaît-on à travers ce corpus d'inscriptions les membres de l'entourage royal : deux femmes de souverains, Al<sub>6</sub>-ma et Pa<sub>4</sub>-ba<sub>4</sub>, des membres de la famille royale, Kūn-dūri et Gul-la, frères respectivement de NI-zi et d'Enna-Dagan<sup>14</sup>, et divers proches, tel Arrā-il, « courtisan » sous Ikūn-Šamaš. Les documents administratifs issus des bureaux du palais de Mari ne mentionnent en revanche explicitement aucun des souverains y ayant régné ni même les personnes appartenant à l'entourage royal. Les noms des rois de Mari sont, à vrai dire, attestés par trois types de sources d'époque présargonique, que l'on peut bien sûr comparer à la fameuse *Liste Royale Sumérienne* : les inscriptions des statues vouées par diverses personnes de Mari mentionnent en premier lieu le nom des souverains sous lesquels elles furent créées ou pour la vie desquels elles furent dédiées ; les sceaux royaux témoignent par ailleurs de l'activité des souverains ayant régné sur Mari ; enfin, les archives administratives d'Ebla, notamment la fameuse lettre d'Enna-Dagan<sup>15</sup>, rapportent le nom de certains des rois dits lugal et en de Mari contemporains des rois éblaïtes. La reconstitution de l'histoire politique de Mari passe par conséquent par un recoupement entre ces différentes sources, dont l'interprétation reste toutefois délicate. Si Archi et Biga proposèrent, dans leur étude fondamentale sur les dernières années du royaume d'Ebla, un cadre chronologique synchronique entre les successions royales d'Ebla et Mari<sup>16</sup>, les sceaux publiés par Beyer<sup>17</sup> permirent d'affiner cette ébauche chronologique, que prirent en compte Marchesi et Marchetti<sup>18</sup>. Ces deux auteurs rectifièrent en effet un certain nombre de données, en particulier la place d'Iku-Šamaš, qui, en dépit de l'apparence archaïque de la statue vouée sous son règne par Arrā-il, doit, en raison de son titre ensi<sub>2</sub>-gal<sup>d</sup>En-lil<sub>2</sub>, uniquement attesté sous Lugalzagesi et Sargon, avoir vécu

<sup>13</sup> RGTC 1 : 26. Rappelons également que, sous la troisième dynastie d'Ur, ce toponyme se trouve sous la graphie Ba-ša-ar, RGTC 2 : 26.

<sup>14</sup> Steinkeller, 1984 : 34.

<sup>15</sup> Fronzaroli, 2003 : texte 4.

<sup>16</sup> Archi et Biga, 2003.

<sup>17</sup> Beyer, 2007.

<sup>18</sup> Marchesi et Marchetti, 2011 : voir notamment 139 et 184.

dans un laps de temps similaire. La reconstruction de Marchesi et Marchetti peut à son tour être améliorée ou faire l'objet de nouvelles suggestions, prenant notamment en compte les particularités philologiques comme les aspects plus archéologiques. Ainsi, la statue d'Išgi-Mari, comportant la préposition orthographiée *a-na*, « pour », s'oppose tant aux archives de Mari, où l'on trouve *iš*, qu'aux archives d'Ebla où sont employées la graphie *'a<sub>5</sub>-na* et la forme dialectale *si-in*, et témoigne d'un règne postérieur aux autres souverains attestés. C'est pourquoi, contrairement à Marchesi et Marchetti, nous estimons qu'Išgi-Mari pourrait bel et bien avoir été l'ultime souverain de Mari avant sa conquête du fait de Sargon.

**Table chronologique : synchronisme relatif des souverains de Mari, d'Ebla et de Mésopotamie du sud<sup>19</sup>**

Rois de Mari	Rois d'Ebla	Rois de Mésopotamie méridionale
	Agur-Lim	
	Abur-Lim	
Ikūn-Mari (I)	Ibbi-damu	
Ikūn-Šamagan (I)	Bagga-damu	
	Enar-damu	
Anubu, en de Mari (I ?-E=EN)	Išār-malik	
Sa'um, en de Mari (E=EN)	Kūn-damu	
Ištup-Išār (E=EN)	Adub-damu	Enmetena ?
Iblul-il (E+EN-I)	Igriš-ḫalab	
Ni-zi (E-I)	Irkab-damu	
Enna-Dagan, en de Mari (E+EN)	Išār-damu	
Ikun-išār, en de Mari (E-S ?)		En-ša <sub>3</sub> -kuš <sub>2</sub> -an-na
Ṭabdār (E-AM ?) Iškur-dar (S)	Destruction d'Ebla	IriKAgina / Lugal-za <sub>3</sub> -ge-si Sargon
Ikūn-Šamaš (I-S ?) Išgi-Mari (I-S-AM ?)		

<sup>19</sup> Les lettres suivant les noms des souverains de Mari sont des abréviations relatives aux attestations de ceux-ci ; I : inscriptions ; E : archives d'Ebla ; EN : lettre d'Enna-Dagan (E=EN, attesté uniquement dans la lettre d'Enna-Dagan, E+EN, attesté dans les archives d'Ebla et dans la lettre d'Enna-Dagan) ; S : sceaux ; AM : archives administratives de Mari.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ARCHI A. et BIGA M. G. 2003. A Victory over Mari and the Fall of Ebla. *Journal of Cuneiform Studies* 55 : 1-44.
- BEYER D. 2007. Les sceaux de Mari au III<sup>e</sup> millénaire. *Akh Puratim* I : 231-260.
- BUTTERLIN P. et LECOMPTE C. à paraître. Mari ni Ouest ni Est, et les statuettes de la cachette du temple du « Seigneur du Pays ». In : Actes du colloque Mari ni Ouest ni Est, *Syria*.
- CAVIGNEAUX A. à paraître. Nouveaux textes de Mari Ville II (Campagnes de 1998 à 2007). In : actes du colloque Mari ni Ouest ni Est, *Syria*.
- CHARPIN D. 1987. Tablettes présargoniques de Mari. *MARI* 5 : 65-128.
- CHARPIN D. 2008. Mari au III<sup>e</sup> millénaire, d'après les sources écrites. *Supplément au Dictionnaire de la Bible Fascicules* 77-78 : 221-233.
- DOSSIN G. 1967. Les inscriptions des temples de Ninni-zaza et de (G)ištārat. In : PARROT A. Les Temples d'Ištārat et de Ninni-zaza : *Mission Archéologique de Mari* III : 307-331. Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- DURAND J.-M. 2008. La religion amorrite en Syrie à l'époque des archives de Mari. In : DELMO LETE G. (éd.) *Mythologie et religion des Sémites occidentaux*, Volume I. Ebla-Mari, Liège : Brill.
- FRONZAROLI P. 2003. Testi di cancelleria : *ARET* 13. Rome : Université de Rome.
- GELB I. J. 1982. Mari and the Kiš Civilization. In : YOUNG C. D. (éd.) *Mari in Retrospect. Fifty years of Mari Studies* : 121-202. Winona Lake : Eisenbrauns.
- GELB I. J. et KIENAST B. 1990. Die altakkadischen Inschriften des dritten Jahrtausends v. Chr. : *Freiburger Altorientalische Studien* 7. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- JACQUET A. 2009. Chroniques bibliographiques. 14. Dagan le seigneur du pays : quelques remarques sur Dagan dans la Syrie de l'Age du Bronze. *Revue d'assyriologie* 103 : 159-188.
- KIENAST B. et SOMMERFELD W. 1990. Glossar zu den akkadischen Königsinschriften : *Freiburger Altorientalische Studien* 8. Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- MARCHESI G. et MARCHETTI N. 2011. Royal Statuary of Early Dynastic Mesopotamia : *Mesopotamian Civilizations* 14. Winona Lake : Eisenbrauns.
- PARROT, A. 1956. Le Temple d'Ishtar : *Mission archéologique de Mari* I. Paris : Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- PARROT, A. 1965. Les fouilles de Mari. *Syria* 42 : 197-225.
- POMPONIO F. et XELLA P. 1997. Les dieux d'Ebla. Etude analytique des divinités éblaïtes à l'époque des archives royales du III<sup>e</sup> millénaire : *AOAT* 245. Münster : Ugarti Verlag.
- STEINKELLER P. 1984. The Eblaite Preposition *Qidimay* "Before". *Oriens Antiquus* 23 : 33-37.



# LE PALAIS BÉDOUIN À MARI : ROYAUTÉ URBAINE ET CHEFFERIE TRIBALE

**Marcelo REDE**

Département d'Histoire  
Université de São Paulo  
[mrede@usp.br](mailto:mrede@usp.br)

Depuis les premiers temps de l'historiographie de l'ancienne Mésopotamie, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les palais et les groupes tribaux ont été reconnus comme étant des éléments importants de la structure sociale et de la dynamique du pouvoir. Pourtant, le poids attribué à chacun d'eux et, par conséquent, l'effort analytique investi pour expliquer l'un et l'autre ne peuvent nullement être comparés. Cette asymétrie a fait de la royauté urbaine le synonyme d'un pouvoir plus stable et continu, et aussi plus central pour l'organisation sociale, reléguant la chefferie tribale à un plan secondaire et surtout à un rôle de dysfonction, de dérangement de l'ordre politique.

En règle générale, les quelque 3000 ans d'histoire de la région ont été conçus comme une succession de pouvoirs monarchiques établis dans les villes : au III<sup>e</sup> millénaire auraient alterné les cités-États sumériennes – Uruk, Šuruppak, Lagash, Ur –, auxquelles auraient succédé, les deux millénaires suivants, une alternance entre des blocs plus structurés et plus larges du point de vue du territoire, particulièrement l'Assyrie et la Babylonie, avec des interventions moins durables d'Isin, Larsa, Ešnunna et du royaume de la Haute-Mésopotamie, avec Ekallatum et Mari. Dans cette vision, forgée à partir d'un modèle moderne eurocentrique de succession et de compétition pour la suprématie entre les États nationaux, les tribus nomades ont généralement été considérées comme étant des éruptions violentes, circonstancielles et catastrophiques dans le *continuum* de la vie des sociétés urbaines, sédentaires, fondées sur les palais. Les tribus étaient donc un élément exogène, qui ne pouvait être considéré qu'à partir de l'impact venu de l'extérieur d'un système proprement mésopotamien ; leur influence ne s'impose que par la force des invasions et des conquêtes. Quoique sans la formalisation et la nomenclature propre de l'égyptologie, l'assyriologie a reproduit un modèle d'alternance entre les phases de centralisation, formées sur les réalités palatiales endogènes, et les 'périodes intermédiaires' de désagrégation, résultant de l'intervention des éléments antagoniques extérieurs, de nature tribale (ou, au moins, situés à un degré inférieur à celui des 'sociétés civilisées').

Cette vision présente néanmoins d'innombrables fragilités. Par exemple, du point de vue démographique et économique, pendant trop longtemps, on n'a pas considéré de façon adéquate les profonds rapports d'interaction entre les populations agricoles de la vallée et les pasteurs (une situation qui, dans la littérature spécialisée, ne commence à changer significativement qu'à partir des années 1960), ou encore le fait que les sociétés urbaines ont été engendrées et nourries par les flux de populations nomades qui se sont installées de façon plus ou moins définitive dans la plaine. De la même façon, en ce qui concerne la dimension culturelle, il y a eu une tendance sans doute excessive à diminuer l'impact des éléments tribaux, sous l'argument que les 'envahisseurs' s'étaient rapidement assimilés à la culture suméro-akkadienne. Le constat est, en lui-même, *grosso modo* correct et valide pour les Amorrites, Cassites, Chaldéens et d'autres populations. Il est, pourtant, nécessaire de considérer plus attentivement les contributions, les changements de modèle et les formes d'appropriation et de réappropriation nés des contacts culturels (une préoccupation, certes, présente dans la littérature à partir des années 1980, mais limitées, surtout, aux études archéologiques).

Dans le domaine de l'histoire du pouvoir, celui qui nous intéresse ici, la conséquence de cette perspective fut le développement d'une interprétation de l'exercice de l'autorité à partir de l'institution palatiale, soit de façon prédominante soit exclusive. La monarchie à caractère divin, le roi comme agent souverain et le palais comme centre de décision, voici les composants essentiels de l'analyse qui s'est imposée la plupart du temps<sup>1</sup>.

THÈME VIII

<sup>1</sup> Liverani, 1997a.



C'est vrai que le cadre est complexe et plein d'ambiguïtés : par exemple, la reconnaissance d'une monarchie de souche « despotique et orientale » a conduit l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle à minimiser, voire à rejeter le caractère urbain des sociétés mésopotamiennes : la comparaison avec la Grèce et la conviction de l'absence de vrais citoyens ont empêché l'acceptation de la ville comme étant la base de l'organisation communautaire (et donc de la liberté, de l'individualisme, de la libre initiative économique considérés comme étant propres à l'Occident). Mais, en général, on a vu prédominer une perspective institutionnaliste, qui a conçu le pouvoir à partir d'organismes politiques bien délimités, avec des frontières précises et très peu fluides. L'équation qui assimilait le palais à l'État fut donc le résultat prévisible de ce paradigme analytique qui, d'ailleurs, n'était pas exclusif des études sur la Mésopotamie, mais pénétrait toutes les sciences sociales<sup>2</sup>.

Surmonter cette impasse suppose de retrouver une complexité perdue ou, au moins, oubliée par l'analyse des rapports de pouvoir, mais suppose également de considérer un processus composé par une multiplicité d'agents en interaction et en mutation. Parmi eux, il se trouve surtout les réalités tribales. La construction d'une catégorie analytique – que je voudrais appeler le « palais bédouin »<sup>3</sup> – implique une lecture de l'exercice du pouvoir qui doit prendre en compte la variété d'une constitution, en même temps, palatiale et tribale. Il s'agit d'une notion instrumentale préliminaire qui a pour but de rendre compte des configurations politiques parfois mal comprises par l'historiographie politique de la Mésopotamie ancienne, excessivement concentrée sur les palais et sur les royautes.

La déficience d'approche signalée ci-dessus est une constante, mais le nombre de cas concrets qui permettent de l'aborder est malheureusement restreint. Le processus de formation de la documentation textuelle et matérielle lui-même induit un biais palatial et urbain. Les choix traditionnels des épigraphistes et des archéologues contribuent à approfondir davantage la distorsion. D'autre part, la consolidation d'une royauté urbaine a conduit à éliminer ou, au moins, à cacher les éléments constitutifs d'origine tribale, à la fois dans l'exercice pratique de l'autorité et dans le discours idéologique. Face à ce cadre, la position la plus adéquate est, me semble-t-il, de raisonner à partir d'un exemple monographique servant de point de départ pour les généralisations ultérieures.

Le royaume de Mari au début du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. est très similaire aux autres constructions palatiales mésopotamiennes, comme celles de Babylone, Larsa, Ešnunna, mais il exige également un regard plus attentif aux facteurs tribaux de l'exercice de l'autorité, profondément inscrits dans la nature d'une société pastorale et nomade. Même si de nombreux royaumes mésopotamiens contemporains partageaient avec Mari une même origine amorrite et n'étaient pas de fait exempts de caractéristiques tribales, dans le cas de Mari, c'est le palais lui-même qui devient – selon notre hypothèse – l'instrument de pouvoir des tribus bensimalites, en même temps que les mécanismes traditionnels du pouvoir bédouin se prolongent et se transforment face aux situations nouvelles de fixation urbaine. Cette dynamique de pouvoir des royaumes de Syrie peut nous aider à mieux comprendre les articulations entre chefferie et royauté.

## LES PREMIERS MOMENTS DE LA RECHERCHE

Les éléments tribaux ne sont pas une nouveauté dans les études sur Mari. Au contraire même, Mari a représenté un cas privilégié pour les recherches concernant les tribus et les questions qui leur sont connexes, et notamment le nomadisme. Néanmoins, les approches des historiens et des archéologues, tout comme les rares traitements venant de l'anthropologie, se sont généralement fondés sur une dichotomie entre deux composantes singulières, d'origine et de natures distinctes. L'opposition s'est traduite parfois par le binôme sédentaire-nomade, parfois par la polarisation agriculteur-pasteur, ou encore par la distinction, en général conflictuelle, entre le pouvoir palatial et les tribus. Ces dichotomies se sont avérées importantes pour saisir plusieurs aspects essentiels de l'organisation sociale, économique, culturelle et politique de Mari, mais ne

---

<sup>2</sup> Wallerstein, 1991. Pour l'histoire ancienne, voir Vlassopoulos, 2007.

<sup>3</sup> Le terme « bédouin » se fonde sur une analogie qui exige une explication. D'origine arabe, *badawî* se réfère de façon générique aux groupes ethniques tribaux nomades des régions désertiques du Nord de l'Afrique et du Proche-Orient. Ici, il est utilisé comme équivalence du terme *hana*, très commun dans l'akkadien de Mari (à être peut-être entendu étymologiquement comme « ceux qui habitent sous les tentes »), et indique l'ensemble de tribus de la région. Parfois, afin de renforcer l'ambiguïté des réalités politiques sous sa juridiction (réelle ou putative), certains souverains de Mari se proclament rois des « bords de l'Euphrate » (*ah purattim*) et du « pays des hanéens / bédouins » (*māt hana*). Cf. Durand, 1998 : 417-418.

peuvent pas suffire pour apprendre toutes les possibilités d'articulation. Parfois, elles contribuent à rendre plus obscures les réalités analysées.

L'essai bibliographique ci-dessous montre des exemples, venus d'horizons très diversifiés, de ces courants d'interprétation et cherche à montrer certaines de leurs limites. Il s'agit d'un répertoire limité, ayant comme seul but de fournir certaines des tendances de traitement du problème et les modèles établis avec lesquels une nouvelle approche devra forcément dialoguer.

En 1966, pendant une séance de l'*Institut de France*, André Parrot, le premier fouilleur du site de Tell Hariri, offrait du dernier roi de Mari, Zimrī-Lîm, un premier portrait où se mêlaient les conceptions communes sur les rois mésopotamiens et les idées reçues de la tradition moderne sur les monarques européens : Zimrī-Lîm aurait été un puissant despote oriental, mais en même temps aurait été doté de l'éclairage nécessaire au bon gouvernement. Un souverain légitimé par les dieux qui savait pourtant écouter les bédouins venus des tribus voisines<sup>4</sup>. Jack Sasson a par ailleurs souligné combien Parrot avait présenté le roi de Mari à partir de modèles bien connus d'un public cultivé, c'est-à-dire, des personnages bibliques et des biographies de Plutarque et Suétone<sup>5</sup>. Zimrī-Lîm ne pouvait être que le type de monarque que les sociétés du Proche-Orient connaîtraient les siècles suivants alors que la nature tribale du pouvoir qu'il incarnait n'avait pas été reconnue. Il est vrai que la reconnaissance définitive de l'origine bédouine de Zimrī-Lîm (et, plus spécifiquement, sa filiation aux tribus bensimalites) attendrait encore quelques décennies<sup>6</sup>.

Cette vision des choses reproduit en fait les idées fondatrices établies par Jean-Robert Kupper dans son ouvrage sur les nomades à l'époque des rois de Mari, daté de 1957 et devenu un classique sur le sujet<sup>7</sup>. Ce livre mérite donc une attention particulière. Dans l'introduction de son travail, Kupper établit déjà clairement sa perspective : entre les déserts et les chaînes de montagnes, la Mésopotamie est la scène d'un rendez-vous belliqueux entre les sédentaires et, de l'autre côté, les nomades et peuples des montagnes. Les « incursions répétées des habitants de la steppe » y sont une caractéristique structurale et il n'y a pas des doutes sur leurs intentions : ce qu'ils convoitent, ce sont les richesses des peuples de la plaine (p. ix). Dans les pages suivantes, Kupper nous offre une description détaillée des conditions géographiques, des frontières entre les zones sèches voire désertiques et la plaine irriguée et fertile, soit entre les hautes régions des steppes et montagnes et les alluvions de l'Euphrate, du Balih, du Habur et du Tigre. Tout se passe donc comme si les conditions naturelles définissaient fortement les formes de la vie nomade, péniblement arrachée à l'exploitation des troupeaux, dans des situations toujours précaires, et, d'autre part l'existence aisée des agriculteurs des villes. Pour les nomades, le résultat inévitable serait que « vivant souvent à la lisière du pays cultivé, ils ne peuvent manquer d'entrer en conflit avec les sédentaires », surtout lorsqu'ils sont poussés par les rigueurs des saisons et du climat. Par ailleurs, les nomades seraient, par nature, des pillards (p. xi). Évidemment, il ne s'agit pas seulement d'une question de pluies, sols et températures. Mais c'est surtout à propos de l'interaction avec l'environnement que Kupper identifie les facteurs de tensions entre les groupes. Du côté des sédentaires, ce sont les formes d'occupation de l'espace, sa mise en œuvre productive et sa protection militaire qui créent des faiblesses dont les nomades peuvent tirer profit.

Le conflit n'était toutefois qu'un des aspects du rapport politique entre nomades et sédentaires. Et, la plupart du temps, ce n'était qu'un état provisoire. La consolidation des pouvoirs palatiaux et l'irradiation d'un ordre de base urbaine sur un territoire plus large conduisent à des changements importants dans le contact entre les deux pôles et aussi dans l'organisation sociale des nomades. Désagrégation des liens tribaux, formation de confédérations d'occasion qui, par l'intermédiaire des alliances, cherchent à donner une survie au mode de vie nomade, et, enfin, le chemin ouvert vers le semi-nomadisme, tout cela apparaît, dans la vision de Kupper, comme une voie assez naturelle, ne méritant par conséquent que très peu d'explications. L'adoption d'une économie dorénavant mixte, agricole et pastorale, ainsi que l'intégration aux structures du pouvoir palatial s'imposent comme un destin inéluctable. La ligne évolutionniste qui conduit de la mobilité nomade à la culture de la terre y est adoptée sans réserve, quoique Kupper ait ajouté que, dans la longue durée, le retour en arrière soit possible, amenant à recommencer le cycle.

<sup>4</sup> Parrot, 1966.

<sup>5</sup> Sasson, 1998.

<sup>6</sup> Charpin et Durand, 1986.

<sup>7</sup> Kupper, 1957.

Le conflit politique qui émerge de ce contexte opposerait deux ensembles, deux entités de nature irrémédiablement différente, qui s'entrechoquent à la faveur des nécessités de leurs modes de vie respectifs. Il s'agit d'un jeu de deux acteurs, une balance instable entre les « tribus errantes » et « pouvoir stable » (p. xii). Du point de vue de Kupper, l'histoire de Mari n'est qu'un épisode de la longue série qui a opposé une civilisation, celle de la Mésopotamie, et les diverses vagues de populations qui se sont succédées : Akkadiens, Amorrites, Araméens et, plus tard, les Arabes (p. xiv s.). L'histoire du règne de Zimrī-Lîm, plus spécifiquement, est tout d'abord une confrontation entre deux monarchies, une dispute entre deux dynasties, celle des usurpateurs, conquérants étrangers, représentée par le puissant Samsi-Addu, seigneur de la Haute-Mésopotamie et par le fils qu'il installe sur le trône de Mari, Yasmah-Addu, et, d'autre part, celle légitime, spoliée du pouvoir et qui est revenue triomphante avec Zimrī-Lîm, restaurateur de la lignée de ses ancêtres. Deuxièmement, c'est également l'histoire de l'infatigable « lutte contre les nomades », caractérisée par l'attitude mouvante que les différents groupes avaient face au pouvoir central, parfois plutôt favorables et prêts à y être intégrés, parfois plutôt agressifs et intraitables.

Même si les données disponibles en 1956, lorsque Kupper a soutenu sa thèse à l'Université de Liège, ne permettaient pas de savoir que Zimrī-Lîm lui-même était un chef guerrier de la tribu bensimalite, la conception de Kupper est profondément dualiste et oppose les réalités sédentaires et nomades comme si elles étaient deux entités autonomes, dont les rapports, assez fréquemment tendus, étaient dérivés d'une logique de contact agonistique et de la volonté de contrôle des premiers sur les deuxièmes<sup>8</sup>. De la même façon, l'identification de différents groupes nomades dans le livre ne mérite pas seulement d'être reconsidérée à la lumière de la connaissance beaucoup plus détaillée que l'on possède à l'heure actuelle (par exemple, il faut corriger la distinction erronée entre hanéen et benjaminites) ; elle doit aussi être repensée à partir d'une nouvelle perspective qui ne considère plus les tribus comme étant des forces opposées à l'ordre citadin et palatial, mais en les concevant dorénavant comme des facteurs inhérents de la structure politique de Mari.

Grand connaisseur des réalités mésopotamiennes et ayant également une formation anthropologique solide, Michael B. Rowton a pu proposer, à partir des années 1960, des concepts et des approches qui ont renouvelé les études des rapports entre nomades et sédentaires. Le point de départ de Rowton a été la considération de la topographie (considérée comme le « résultat du milieu physique sur l'histoire d'une région donnée ») caractéristique de la Mésopotamie, dans lesquelles les terres agricoles et les pâturages sont étroitement liés, donnant lieu à une symbiose profonde entre les populations sédentaires des villes ou des villages et les tribus nomades des pasteurs. Les limites étroites imposées par la configuration du territoire, tout particulièrement par les grandes chaînes des montagnes (le Taurus au nord, le Zagros à l'est) et par les domaines désertiques, définissent les possibilités de la transhumance, bien différentes des vastes steppes de l'Asie Centrale ou des zones arides de l'Arabie. En s'inspirant de l'expression de Lattimore, Rowton a qualifié ces réalités proche-orientales de « enclosed nomadism », par opposition à l'« open nomadism »<sup>9</sup>.

Du point de vue des rapports du pouvoir, les théories de Rowton ont des implications également innovatrices. Tout d'abord, elles permettent de considérer sous une nouvelle lumière les « invasions » nomades, en diminuant l'impact catastrophique et le potentiel de rupture qui leur étaient attribués jusqu'ici. La symbiose structurelle entre les agriculteurs sédentaires et les pasteurs nomades limitait, en Mésopotamie, les mouvements brusques et dévastateurs, plus caractéristiques des cavaliers des steppes ouvertes de l'Asie. Dans la plupart des cas, une pénétration plus longue et continue, fréquemment fondée sur la complémentarité économique, faisait que l'élément nomade était déjà présent dans les plaines urbanisées au moment des crises. Les invasions ont certainement existé, mais elles ont été des événements relativement ponctuels, peu susceptibles de créer des fractures profondes. Ainsi, du point de vue politique la « structure dimorphe » se traduit en « oscillation dimorphe »<sup>10</sup>. La relativisation des ruptures ne signifie pourtant pas que les contacts se passaient sans tension : au contraire, la proximité propre du nomadisme circonscrit a fait que les migrations saisonnières à la recherche de pâturages et d'eau étaient une source fréquente de conflits avec les sédentaires. Ces heurts pouvaient changer profondément la structure de la chefferie tribale – principal intermédiaire entre les pasteurs et les villes – mais pouvaient montrer aussi que le facteur tribal était un élément clef pour la

---

<sup>8</sup> Rowton, 1976 : 18, avait déjà noté que la dichotomie exagérée de Kupper ne prenait pas en compte non plus les aspects de l'interaction économique entre l'agriculture et l'économie de pâturage, ainsi que la transhumance des nomades dans une zone physiquement restreinte (« enclosed nomadism »).

<sup>9</sup> Pour une synthèse, voir Rowton, 1974.

<sup>10</sup> Rowton, 1976 : 24-25.

résolution de ces conflits, surtout lorsque les nomades et les populations urbaines avaient la même filiation tribale<sup>11</sup>. Ce n'est pas un hasard qu'à Mari le roi lui-même se mêlait si souvent aux problèmes engendrés par la transhumance<sup>12</sup>.

Dans les termes proposés par Rowton, le rôle de l'élite tribale pouvait être conçu d'une façon sensiblement plus dynamique. Dans le nomadisme circonscrit, la tendance à la sédentarisation était considérable et il n'était pas rare que les élites, entrées au service du palais, résident dans les villes et deviennent gouverneurs ou chefs militaires pour le roi. Elles formaient, ainsi, un lien fondamental entre la tribu et l'État. À la limite, ajoute Rowton, cette élite pouvait même accéder au pouvoir dans les villes et l'ancienne tribu pouvait devenir une des forces d'instabilité contre lesquelles la ville devait être protégée<sup>13</sup>. Le processus peut être, néanmoins, encore plus profond : la tendance à la sédentarisation de l'élite peut conduire non seulement au contrôle de villes, mais surtout au contrôle de véritables capitales de royaume, avec des dynasties qui exerçaient un pouvoir proprement monarchique. C'est le cas, selon Rowton, de Mari<sup>14</sup>. La question de l'autorité et de la nature de la population sur laquelle elle est exercée revêt ainsi une grande importance : il y a des chefferies exercées sur des éléments exclusivement nomades ou exclusivement sédentaires ; mais, dans les situations dimorphes le rapport politique est construit dans le contact avec les deux éléments<sup>15</sup>. Un autre aspect essentiel du travail de Rowton a été de situer dans la tribu un noyau d'autonomie politique face à l'État. Il s'agissait, à dire vrai, de l'aspect le plus important car il s'opposait à l'idée tacite selon laquelle ce rôle autonome appartenait exclusivement aux cités et à leurs organismes collectifs de décision<sup>16</sup>.

Considérant le problème des rapports entre nomades et sédentaires dans une perspective anthropologique, Rowton a proposé des solutions nouvelles et présenté des questions inédites qui ont enrichi les études sur Mari même si des réserves ont été apportées par plusieurs chercheurs<sup>17</sup>. La bipolarité trop rigide a été, par exemple, sujet de débat. Jean Sapin, quoique acceptant les idées de Rowton, attire l'attention sur une plus grande complexité des relations dans la steppe syrienne, ce qui amènerait le dimorphisme initial à « exploser dans un véritable polymorphisme »<sup>18</sup>. D'autre part, certains auteurs ont cherché à dissocier le nomadisme comme phénomène démographique (en particulier, les flux de population, pacifiques ou non) de l'ascension des élites tribales au pouvoir palatial. C'est le cas de la thèse de N. Weeks, selon laquelle l'installation des dynasties amorrites à la transition du III<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. n'a pas impliqué d'infiltrations ou d'établissements massifs de population, mais seulement l'affirmation des élites guerrières tribales sous la forme de monarchies urbaines. Les Amorrites, documentées dans nos sources, seraient, en fait, des mercenaires au service des palais locaux et présents depuis longtemps dans les zones sédentarisées et qui, dans certaines situations, auraient pu y usurper le pouvoir<sup>19</sup>.

Ces développements constituent déjà une avancée si on considère qu'il y avait eu auparavant une mise à l'écart des éléments tribaux au bénéfice de l'opposition entre le pouvoir central et les organismes locaux de pouvoir, comme les assemblées urbaines ou villageoises (*ālum; puhrum*), les conseils des anciens (*šibūtum*), les organisations de quartiers (*bābtum*), les diverses autorités régionales. L'identification et l'analyse de ces structures de pouvoir non palatial – surtout à partir des années 1970 – furent essentielles pour établir les alternatives et les contrepoids à la souveraineté du roi, vue jusqu'à là comme excessivement absolue. Dans ces premiers travaux, les chefferies tribales ne figuraient pourtant que relativement peu : c'est ce qu'on note

<sup>11</sup> Rowton, 1973a : 252.

<sup>12</sup> Rowton, 1973a : 253.

<sup>13</sup> Rowton, 1976 : 28.

<sup>14</sup> Rowton, 1973a : 254.

<sup>15</sup> Rowton, 1973b : 203

<sup>16</sup> Rowton, 1973a : 247.

<sup>17</sup> Voir les considérations préliminaires de Liverani, 1997b.

<sup>18</sup> Sapin, 1989 : 133.

<sup>19</sup> Weeks, 1985.

dans les ouvrages sur les formes d'opposition au pouvoir royal<sup>20</sup> et sur les pouvoirs locaux<sup>21</sup>, éditées par André Finet, ou bien encore dans les comptes rendus d'une récente Rencontre Assyriologique Internationale dédiée à l'administration des villes<sup>22</sup>. De la même façon, le travail d'Andrea Seri, par ailleurs excellent sur plusieurs aspects, a également accordé peu d'attention aux éléments tribaux<sup>23</sup>. Dans ce contexte, le livre de Daniel Fleming sur les formes de gouvernement à Mari représente une exception car il a largement abordé la question de l'articulation entre la ville (*ālum*), avec son centre de pouvoir royal, et les réalités de ceux qui habitaient sous les tentes (*māt hana*)<sup>24</sup>.

Nous nous sommes volontairement limités, dans ce texte, à exposer quelques tendances présentes depuis le début de la recherche sur l'histoire de Mari. Évidemment, au fur et à mesure des dernières décennies le domaine a beaucoup évolué. Il faut, en premier lieu, rappeler le remarquable travail réalisé ces trente dernières années en ce qui concerne le déchiffrement et la publication des textes, particulièrement sous l'initiative de Jean-Marie Durand et Dominique Charpin et auquel ont participé plusieurs spécialistes de ce qu'on a appelé parfois l'école mariote de Paris. Les nombreux volumes parus dans des collections comme *les Archives Royales de Mari*, *Florilegium Marianum*, *Amurru*, *Mari : Annales de Recherches Interdisciplinaires*, ainsi que les trois recueils édités par Jean-Marie Durand dans les *Littératures Anciennes du Proche-Orient*<sup>25</sup> forment dorénavant une base solide, toujours en construction, de sources servant à la réflexion historique. De plus, la masse documentaire s'élargissant, le cadre d'information s'est considérablement précisé à la fois pour les événements et les personnages et pour la géographie et la chronologie. En conséquence, du point de vue factuel, nous avons une idée assez satisfaisante de l'histoire politique de Mari, comme le montre le volume édité par Dominique Charpin et Nele Ziegler<sup>26</sup>.

## QUESTIONS OUVERTES ET DOMAINES D'ENQUÊTE

Les analyses du pouvoir à Mari ont très souvent été fondées sur l'idée de deux entités autonomes ayant chacune des natures spécifiques et différentes, la royauté palatiale et la chefferie tribale. Une deuxième caractéristique : la recherche a été conduite à partir du postulat de la domination de la première sur la dernière. Conflit et vie conjointe, juxtaposition et symbiose, dichotomie et complémentarité, ce sont là quelques-unes des notions qui ont servi de base pour les études. Il est certain que ces notions, indispensables pour définir et comprendre les aspects essentiels de l'exercice du pouvoir, peuvent être affinées.

Pour des raisons documentaires, partir du point de vue du palais et de ses textes s'impose aux historiens. Mais cette imposition incontournable peut devenir un avantage : le palais et le roi sont des points d'un réseau complexe de rapports qui associe les populations urbaines (dans la cour ou en dehors d'elle), les éléments tribaux (de pasteurs de troupeaux aux chefs bédouins) et d'autres royaumes (alliés, soumis ou ennemis). Les études de cas sont, donc, le chemin plus sûr à exploiter. Mari, par exemple, représente un cas très bien documenté d'une relation entre les dimensions palatiales et tribales et peut offrir la clef de compréhension de plusieurs phénomènes dans ce domaine.

---

<sup>20</sup> Finet (éd.), 1975. J.-R. Kupper, dans sa communication, reconnaissait que l'action des chefferies de la couche tribale (*sugāgum*) était celle qui s'opposait davantage au pouvoir royal, mais l'auteur évoque le manque de données pour renoncer au traitement de la question.

<sup>21</sup> Finet (éd.), 1982. Le chapitre de J.-R. Kupper s'est centré sur le district (*halšum*) et sur les autorités comme les 'gouverneur' (*šakkanakku*) et les 'maires' (*rabiānu*) ; traitant des autorités locales ayant un fort accent tribal, comme le *sugāgum*, Kupper s'est borné à leur rôle dans les villes. Plus attentif à la dimension tribale de l'institution de la *sugāgutum* a été le chapitre de Ph. Talon dans le même volume.

<sup>22</sup> Kogan, Loesov et Tishchenko (éd.), 2010. Le chapitre de J.-M. Durand, « Être chef d'un État amorrite », offre une liste d'éléments composites, de tradition amorrite et « akkadienne », qui ont servi à la construction de l'image du souverain de Mari.

<sup>23</sup> Seri, 2005.

<sup>24</sup> Fleming, 2004. Une étude sur la politique mésopotamienne du deuxième millénaire, avec une place importante pour le cas de Mari (*L'exercice du pouvoir royal en Babylonie*) sera publiée bientôt par Daniel Bonnetterre, de l'Université du Québec.

<sup>25</sup> Durand, 1997, 1998 et 2000. En dehors du circuit parisien, on doit ajouter Heimpel, 2003.

<sup>26</sup> Charpin et Ziegler, 2003.

Dans ce but, l'apport de l'anthropologie, la discipline qui a le plus réfléchi sur la question, est évident. Par exemple, la critique d'une perspective évolutionniste traditionnelle est pertinente et nécessaire, mais il est indispensable de rappeler que les systèmes historiques évoluent et que les chefferies tribales peuvent expérimenter un processus de mutation qui, en fonction de l'augmentation continue de la complexité, donne lieu à des structures de type étatique. La question de l'articulation entre ces deux éléments – chefferie tribale et pouvoir palatial – doit, donc, passer par l'analyse sur les possibles étapes, sans que pour autant cela nous amène à suggérer une évolution nécessaire et unilinéaire<sup>27</sup>. Le problème est donc double : il ne faut pas assimiler le palais à une structure purement étatique et, d'autre part, il n'est pas suffisant de définir l'autorité de la chefferie tribale exclusivement en termes de parenté<sup>28</sup>. Ce premier domaine d'enquête, proprement politique, doit aussi rendre compte de plusieurs niveaux de rapports : entre la dynastie régnante et la cour ; entre le monarque et les serviteurs ; à l'intérieur du harem royal ; dans le domaine des alliances avec d'autres royaumes ou avec les fédérations tribales ; dans les négociations avec les « chefs de pâturages » etc.

Un deuxième domaine d'enquête doit analyser les valeurs culturelles associées aux pratiques politiques. La dichotomie entre nomades et sédentaires assume fréquemment un caractère de jugement où l'on attribue des valeurs positives ou négatives aux groupes sociaux. Les populations qui vivent dans les villes et qui produisent la documentation écrite représentent parfois les nomades comme un élément exogène et différent, perturbateur et dangereux. Dans les textes mythologiques, les Amorrites apparaissent comme ceux qui ne connaissent pas cité ou maison ; ceux à qui le dieu Enki, au moment d'ordonner l'univers, n'a donné que les troupeaux pour pâturer (*Enki et l'ordre du monde*) ; c'est pour cela qu'ils ne connaissent pas le grain et l'agriculture (*Lugalbanda et Enmerkar*), n'ayant que des animaux à offrir aux dieux (*La malédiction d'Akkad*) ; ils s'habillent de peaux, habitent les tentes, sous le vent et la pluie ; ils mangent même la viande crue et n'inhument pas de façon appropriée leurs morts (*Le mariage de Martu*). Les inscriptions royales renforcent évidemment la nature rebelle et insoumise des Amorrites dévastateurs, des hommes élevés comme des chiens ou des loups (*Inscription de Shu-Sîn*). Il faut, néanmoins, approfondir l'enquête sur la fonction sociale de ces représentations dans la mesure où les élites amorrites étaient bel et bien installées et intégrées aux structures urbaines et palatiales<sup>29</sup>. Le cas de Mari permet, justement, une rare possibilité d'analyse des formulations bédouines sur certaines valeurs culturelles<sup>30</sup>.

## HYPOTHÈSES ET NOTES DE RECHERCHE FUTURE

Les questions évoquées ci-dessus peuvent être abordées à partir de quelques pistes :

- au-delà d'une simple évolution de la chefferie à l'État, les rapports de pouvoir à Mari montrent une mutation de l'autorité bédouine correspondant à son adaptation au jeu politique dans lequel les centres urbains et les palais s'imposaient comme des références essentielles. Néanmoins, c'est la continuité des caractéristiques tribales dans les royaumes palatiaux qui a garanti la possibilité d'articulation avec les couches restées nomades qui ont continué à vivre des pâturages. Nous pourrions appeler ce phénomène la « palatisation » de l'autorité tribale ;
- le processus a, pourtant, une double voie : les monarchies sédentaires, fondées sur un modèle mésopotamien déjà traditionnel, ont été forcées à une profonde mutation face aux migrations amorrites et aux formations des nouvelles réalités géopolitiques des débuts du II<sup>e</sup> millénaire. On constate donc également une « tribalisation » de la royauté ;
- la confluence de ces deux processus atteint l'ensemble des rapports de pouvoir, exigeant une identification et une analyse de plusieurs éléments : les rapports de cour (et dans le harem royal) ; les alliances entre les royaumes et les tribus ; les contacts entre le roi et ses serviteurs ; les négociations avec les chefs tribaux. Dans ce cadre deux domaines semblent particulièrement sensibles : les alliances de mariage et les rites funéraires (ou les rapports aux morts). On peut suggérer dès maintenant que ces deux phénomènes sont fondamentaux pour la création et la reproduction de l'identité du groupe et ont permis d'apaiser les tensions

<sup>27</sup> Pour reprendre les mots de Godelier, “soyons évolutionnistes ou non, l'histoire est aussi évolution” ; cf. Godelier, 1999 : 19.

<sup>28</sup> Khoury et Kostiner, 1990 : 8.

<sup>29</sup> Cf. Jahn, 2007 : 206.

<sup>30</sup> Cf. Marelllo, 1992.

nées du contact entre la royauté urbaine et les tribus nomades. La construction d'un modèle interprétatif nouveau – le palais bédouin – permettrait, nous semble-t-il, de rendre compte, au moins, de certains des éléments importants qui sont restés jusqu'ici en marge de l'historiographie traditionnelle.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

CHARPIN, D. & DURAND, J.-M. 1986. "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari. *Revue d'Assyriologie*, 80.

CHARPIN, D. ET ZIEGLER, N. 2003. *Mari et le Proche Orient à l'époque amorrite : essai d'histoire politique*. Paris : SEPOA.

DURAND, J.-M. 1997. Documents Épistolaires du Palais de Mari. *Littératures Anciennes du Proche-Orient*, vol. 16. Paris : Cerf.

DURAND, J.-M. 1998. Documents Épistolaires du Palais de Mari. *Littératures Anciennes du Proche-Orient*, vol. 17. Paris : Cerf.

DURAND, J.-M. 2000. *Documents Épistolaires du Palais de Mari*. Littératures Anciennes du Proche-Orient, vol. 18. Paris : Cerf.

FINET, A. (éd.) 1975. *La voix de l'opposition en Mésopotamie*. Bruxelles : Institut des Hautes Études de Belgique.

FINET, A. (éd.) 1982. *Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes*. Bruxelles : Institut des Hautes Études de Belgique.

FLEMING, D. 2004. *Democracy's Ancient Ancestors: Mari and Early Collective Governance*. Cambridge : Cambridge University Press.

GODELIER, M. 1999. Chefferies et états, une approche anthropologique. In : RUBY, P. (éd.) *Les princes de la protohistoire et l'émergence de l'état*. Naples-Rome : École Française de Rome.

HEIMPEL, K. 2003. *Letters to the King of Mari*. Winona Lake : Eisenbrauns.

JAHN, B. 2007. The migration and sedentarization of the Amorites from the point of view of the settled Babylonian population. In : HEINS, M. FELDMAN, M. H. (éd.) *Representation of political power. Case histories from times of change and dissolving order in the ancient Near East*. Winona Lake : Eisenbrauns.

KHOURY, Ph. S. & KOSTINER, J. 1990. Introduction: tribes and complexities of state formation in the Middle East. In : KHOURY, Ph. S. & KOSTINER, J. (éd.) *Tribes and State Formation in the Middle East*. Berkeley : University of California Press.

KOGAN, L., KOSLOVA, N., LOESOV, S. & TISHCHENKO, S. (éd.) 2010. *City administration in the ancient Near East*. Winona Lake : Eisenbrauns.

KUPPER, J.-R. 1957. *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*. Paris : Les Belles Lettres.

LIVERANI, M. 1997a. Ancient Near Eastern cities and modern ideologies. In : WILHELM, G. (éd.) *Die orientalische Stadt: Kontinuität, Wandel, Bruch*. Saarbrücken : SDU.

LIVERANI, M. 1997b. "Half-nomads" on the middle Euphrates and the concept of dimorphic society. *Altorientalische Forschungen*, 24.

MARELLO, P. 1992. Vie nomade. In : DURAND, J.-M. (éd.) *Recueil d'études en honneur de Michel Fleury*. Paris : SEPOA.

PARROT, A. 1996. *La vie d'un chef d'État au II<sup>e</sup> millénaire*. Séance Publique Annuelle, Institut de France, 26. Paris : Firmin-Didot.

ROWTON, M. B. 1973a. Autonomy and nomadism in Western Asia, *Orientalia*, 42.

ROWTON, M. B. 1973b. Urban Autonomy in a nomadic environment. *Journal of Near Eastern Studies*, 32.

ROWTON, M. B. 1974. Enclosed nomadism. *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 17.

ROWTON, M. B. 1976. Dimorphic structure and topology, *Oriens Antiquus*, 15.

SAPIN, J. 1989. Les rapports nomades-sédentaires dans la région syro-palestinienne au 2<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. *Les Cahiers du CEPOA*, 3.

SASSON, J. 1998. The King and I. A Mari king in changing perceptions. *Journal of the American Oriental Society*, 118, 4.

SERI, A. 2005. *Local power in old Babylonian Mesopotamia*. London : Equinox.

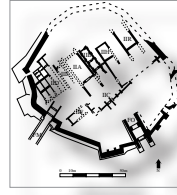
VLASSOPOULOS, K. 2007. *Unthinking the Greek Polis. Ancient Greek history beyond Eurocentrism*. Cambridge : Cambridge University Press.

WALLERSTEIN, I. 1991. *Unthinking social sciences. The limits of Nineteenth century*. Oxford : Oxford University Press.

WEEKS, N. 1985. The old Babylonian Amorites: nomads or mercenaries? *Orientalia Lovaniensia*, 16.







# ARCHITECTURE DE PRESTIGE ET PALAIS EN ANATOLIE



# ARCHITECTURE DE PRESTIGE ET MATÉRIALISATION DU POUVOIR EN ANATOLIE OCCIDENTALE AU BRONZE ANCIEN (III<sup>ème</sup> MILLÉNAIRE)

**Bérengère PERELLO**

UMR 5133 du CNRS, Archéorient,  
Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon  
[berengere.perello@gmail.com](mailto:berengere.perello@gmail.com)

Les constructions monumentales apparaissent dès le néolithique sur la péninsule anatolienne. Elles sont attestées en Anatolie centrale à Aşıklı Höyük et Musular et en Anatolie du Sud-Est à Göblekli Tepe (PPNA/PPNB), Nevalı Çori et Çayönü (PPNB)<sup>1</sup>. En Anatolie occidentale, la naissance de l'architecture monumentale ne remonte qu'au Bronze Ancien. Ces bâtiments se distinguent par leur tendance à la monumentalité, leurs dimensions, la complexité de leur plan, leur emplacement privilégié au sein de l'établissement. Toutefois, faute de texte et de témoins matériels discriminants, il est impossible de déterminer le caractère public ou privé, séculier ou religieux de ces bâtiments. Ainsi, le recours aux termes de palais<sup>2</sup> ou de temples semble, de fait, impropre. Ainsi, afin de lever toute ambiguïté, on préférera parler, comme le propose O. Aurenche<sup>3</sup>, d'« architecture de prestige ». Cette appellation présente le double intérêt de souligner le caractère exceptionnel du bâtiment tout en ne cherchant pas à lui attribuer une fonction précise.

L'objectif de cet article est d'analyser les conditions de l'émergence et la nature de l'architecture de prestige en Anatolie occidentale au cours du Bronze Ancien (III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.). Après un rapide exposé du contexte socio-culturel, nous présenterons les cinq constructions monumentales recensées dans cette région, (fig. 1).

## LE BRONZE ANCIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉLITES

Au début du Bronze Ancien, le paysage d'Anatolie occidentale est occupé par de petits établissements villageois égalitaires, installés le plus souvent sur des éminences surplombant la plaine environnante. Au cours du BA II-III, s'amorce un processus d'urbanisation. Certaines localités connaissent un agrandissement significatif de leur superficie. Une ville basse se développe en contrebas de la citadelle. La ville haute devient un endroit protégé, réservé à une élite. Les constructions domestiques sont rejetées à l'extérieur de la citadelle, dans la ville basse. En outre, une sensible hiérarchisation des sites se met en place : des centres principaux dominant un maillage d'établissements secondaires, plus modestes. Cette période est également marquée par une thésaurisation inédite des biens de prestige, par le développement de circuits commerciaux à longue distance et par l'importation de produits exotiques, par l'apparition de la céramique tournée et par une standardisation du répertoire, par la propagation des objets en métal notamment en bronze à l'étain et par

THÈME VIII

<sup>1</sup> Düring, 2006 : 45-46, 106-107.

<sup>2</sup> En Mésopotamie, comme dans le monde égéen, le palais n'est pas uniquement une résidence pour un personnage investi d'une autorité, il est le siège du système palatial. Ainsi, il abrite également des fonctions politiques de réception et de représentation et des fonctions économiques. Le système palatial est « caractérisé par une étroite imbrication du pouvoir économique et du pouvoir politique, qui fait intervenir une bureaucratie souvent puissante et à tendance centralisatrice. (...) Le système est aussi lié à une économie où l'échange joue un rôle essentiel » (Margueron, 1987 : 10). En conséquence, les constructions monumentales découvertes en Anatolie, au III<sup>e</sup> millénaire, sont trop modestes dans leur conception architecturale et dans leur utilisation fonctionnelle pour prétendre à l'appellation de palais.

<sup>3</sup> Aurenche, 1982 : 253.

la diffusion des sceaux<sup>4</sup>. Ces changements concourent à la création d'un degré de stratification inédit au sein des sociétés d'Anatolie occidentale. Au sommet de cette pyramide sociale, les élites vont avoir recours à un processus de matérialisation du pouvoir<sup>5</sup> afin de légitimer leur autorité nouvellement acquise. C'est dans ce contexte que l'on voit apparaître les premières constructions monumentales.

## MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE MATÉRIALISATION DU POUVOIR

Aborder la question du pouvoir au sein des communautés protohistoriques est une quête particulièrement délicate puisque, dans ces sociétés dépourvues de textes, les seuls témoignages disponibles sont « les concrétisations matérielles du pouvoir », les marqueurs matériels de la naissance d'une idéologie et d'une identité des élites.

Pour l'Anatolie au Bronze Ancien, notre perception du pouvoir repose sur trois types d'indices principaux.

L'un des éléments les plus significatifs est la thésaurisation de richesses, attesté notamment sous la forme de « trésor »<sup>6</sup> ; les plus fameux proviennent de Troie<sup>7</sup> et de Poliochni<sup>8</sup>. La valeur des éléments qui composent ces dépôts repose essentiellement sur la rareté et l'exotisme des matériaux. Il s'agit principalement d'ornements corporels (bijoux, parures, armes...), ce qui devait permettre à ces élites émergentes d'afficher de manière ostentatoire leur opulence et de communiquer ainsi leur statut et leur pouvoir nouvellement acquis<sup>9</sup>. On peut supposer que la manipulation idéologique et physique de ces objets précieux leurs permettaient d'asseoir leur autorité aussi bien auprès des populations locales que de leurs homologues régionaux et interrégionaux.

La sphère du funéraire est également en position de livrer des éléments de réflexions sur l'organisation de ces communautés et sur d'éventuelles segmentations, qu'elles soient d'ordre statutaire, sexuel ou familiale. La qualité de l'architecture de la tombe, la valeur et la quantité du mobilier funéraire, l'emplacement privilégié ou isolé de la sépulture trahissent l'existence de pratiques funéraires différenciées (Karataş (Tombe AQ)<sup>10</sup>, Alaca Höyük<sup>11</sup> en Anatolie Centrale).

Enfin, les bâtiments monumentaux offrent la traduction matérielle la plus significative de l'autorité et de l'opulence<sup>12</sup>. La grandeur et la sophistication de ces constructions illustrent les changements sociopolitiques qu'expérimente la société anatolienne à cette période, ainsi que la mise en place d'une stratification entre les individus. Ce sont les élites qui entreprennent la construction de ces bâtiments, motivées par la volonté d'imposer leur statut et d'asseoir leur autorité. Leur édification révèle la capacité des élites à mobiliser de la main d'œuvre, des matières premières et à initier des projets de grande ampleur. L'accès à ces bâtiments était sans doute restreint si l'on se fonde sur leur emplacement, leurs dimensions, le nombre limité d'accès<sup>13</sup>. « *Architectural complex (...) help to shape relationships of power and inequality between those who dwell in or use such buildings and those who visit or simply pass by them* »<sup>14</sup>. Cependant, ces constructions, en structurant le paysage, offrent des repères communs à la population et contribuent aussi à la création d'une identité collective.

---

<sup>4</sup> Erkanal, 2011 ; Kouka, 2002.

<sup>5</sup> De Marrais *et al.*, 1996.

<sup>6</sup> Perello, 2013.

<sup>7</sup> Treister, 2002.

<sup>8</sup> Bernabo-Brea, 1964 : 284-292, pls. 235-239.

<sup>9</sup> Sherratt et Sherratt, 1991 : 359.

<sup>10</sup> Stech Wheeler, 1973.

<sup>11</sup> Gürsan-Salzman, 1992.

<sup>12</sup> Fitzimons, *In* : Bretschneider *et al.*, 2007 : 95.

<sup>13</sup> Knapp, 2009 : 47 ; Trigger, 1990 : 122.

<sup>14</sup> Fisher, 2006 : 125.

Une représentation iconographique peut également être un puissant vecteur de concrétisation du pouvoir. En Anatolie occidentale, au Bronze Ancien, il n'y a rien qui puisse s'apparenter de près ou de loin à la représentation d'une autorité (roi, grand prêtre, divinité).

Si ces indices matériels peuvent nous renseigner sur l'existence du pouvoir, il faut cependant rester prudent car les périodes qui sont munies de textes, nous apprennent que la matérialisation du pouvoir n'offre généralement qu'un reflet déformé d'une réalité beaucoup plus complexe<sup>15</sup>. Par ailleurs, ils ne permettent pas d'identifier la nature exacte des organisations du pouvoir qui structurent ces sociétés. Tout au plus, attestent-ils de leur existence.

## LE COMPLEXE CENTRAL DE KARATAŞ

Le petit village de Karataş (fig. 2) en Lycie a livré pour le BA I (périodes I à III) un bâtiment de plan oblong, de près de 80 m<sup>2</sup><sup>16</sup> (10,75 × 7,20 m ; cf. fig. 2). Il est construit sur le tell central dit *Low mound*. Cette construction extrêmement soignée est orientée approximativement est-ouest. Les murs mesurent 80 cm d'épaisseur environ et sont préservés sur 1-1,50 m de haut. Les traces d'un escalier ainsi que la présence de pilastres en bois le long des murs suggèrent l'existence d'un niveau supérieur. Le bâtiment est flanqué d'une palissade délimitant une cour sur ses côtés nord, est et sud. Cette dernière offre un espace protégé de 3-3,50 m de large. L'ensemble couvre une surface de 21 × 25 m. Le caractère exceptionnel de ce bâtiment est révélé par ses dimensions, par la qualité de sa construction et surtout par son emplacement privilégié. Si l'ensemble reste très modeste, il atteste cependant des premiers tâtonnements d'une monumentalité architecturale.

Contemporain de ce complexe central, datent un niveau d'habitat représenté par des huttes en terre à bâtir modelée sur armature de bois et un cimetière composé de tombes en jarre<sup>17</sup>. Dans cette nécropole, l'une d'entre elles (Tombe 367)<sup>18</sup> se distinguait des autres sépultures par sa facture extrêmement soignée. Elle illustre donc l'existence de pratiques funéraires différenciées. Elle était signalée en surface par un cercle de pierre (AQ) de 6,5 m de diamètre.



Fig. 1 : Carte de l'Anatolie avec les sites du Bronze Ancien mentionnés dans le texte.

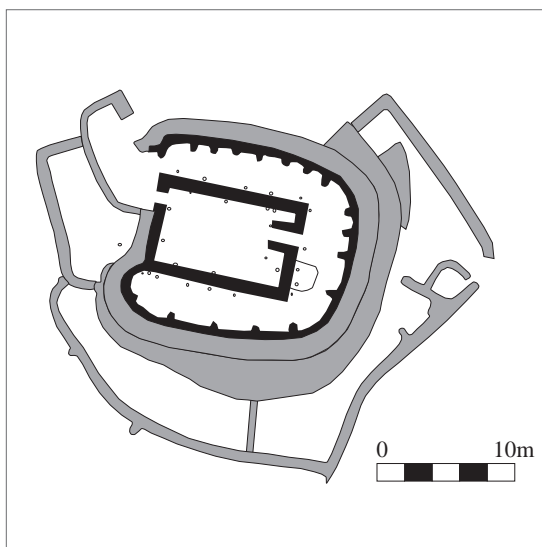


Fig. 2 : Complexe central de Karataş (D'après Mellink, 1965 : ill.2).

<sup>15</sup> Guilaine, 2005 : 580-589.

<sup>16</sup> Mellink, 1965 : ill. 2-3 ; fig. 25-26 ; Warner, 1994 : pl. 8 ; fig. 12.

<sup>17</sup> Stech Wheeler, 1973, 1974.

<sup>18</sup> Stech Wheeler, 1973 : 54-58.

## LES COMPLEXES DE KÜLLÜOBA

Ce site de l'ouest de l'Anatolie centrale est occupé dès la fin du Chalcolithique Récent, il s'agit à cette époque d'un petit village. Au cours du BA II-III, l'établissement connaît un accroissement significatif, il adopte une organisation « ville haute / ville basse » et couvre alors 4,5 hectares. Dans la ville haute, deux bâtiments monumentaux, appelés complexes I et II, voient le jour (fig. 3). Le complexe I<sup>19</sup> est composé d'un bâtiment pluricellulaire auquel sont accolées des dépendances (cuisines, espaces de stockage) agencées autour d'une cour centrale. Cette espace à ciel ouvert au cœur de la ville haute a sans doute joué un rôle dominant dans l'organisation commerciale de la cité qui connaît à cette époque un essor inédit. Le complexe II<sup>20</sup> est un bâtiment isolé. De plan agglutiné, il est composé d'un plan oblong muni d'un porche à antes<sup>21</sup>, placé au sud du bâtiment et d'espaces adjoints. Le complexe II était certainement le lieu de résidence du détenteur de l'autorité, la « maison des chefs »<sup>22</sup>.

Ces complexes sont contemporains du niveau Troie I récent, donc antérieurs aux premières constructions monumentales troyennes.

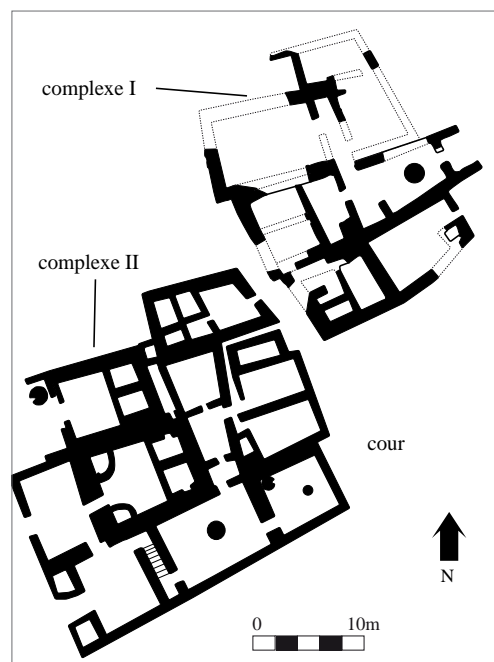


Fig. 3 : Ville haute de Küllioba  
(D'après Efe, 2007, fig. 4).

## LA CITADELLE DE TROIE-HISARLIK

L'établissement de Troie-Hisarlik est situé à l'extrémité nord-ouest de l'Anatolie. La position stratégique de ce site, sur le détroit des Dardanelles et au débouché des voies de communication, lui a permis de prendre très tôt une place prépondérante dans les flux commerciaux de cette région. Pendant longtemps, le site protohistorique de Troie a été considéré comme une citadelle. Les prospections extensives menées par les équipes allemandes, ces dernières décennies, ont révélé la présence de constructions à l'extérieur des fortifications de la ville haute et ce dès le niveau II<sup>23</sup> (2550-2300 av. J.-C.). La ville haute, puissamment fortifiée, mesure alors 3 hectares (200 m par 150 m).

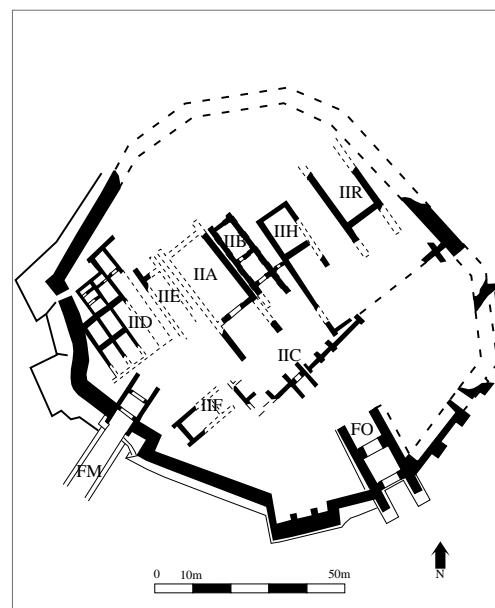


Fig. 4 : Citadelle de Troie-Hisarlik  
au niveau IIc  
(D'après Schirmer, 1971 : abb. 10, abb. 12).

<sup>19</sup> Efe, 2003 : 273-277 ; Efe, 2007 : 49-51.

<sup>20</sup> Efe, 2007 : 49-51 ; Efe, Ay-Efe, 2007 : 255-257 ; Efe, Fidan, 2008.

<sup>21</sup> Cette partie du bâtiment est désignée par le fouilleur comme un « megaron » (Efe, 2007 : 253). Cependant, le terme « mégaron » est sujet à confusion et impropre à plusieurs égards (cf. Darcque, 1990). (Pour une rétrospective de la littérature archéologique traitant de la définition du terme « mégaron », voir Mellink, 1991 ; Perello, 2011 : 119 ; Warner, 1979 ; Werner, 1993 : 3-4). C'est pourquoi nous préférons le terme descriptif de bâtiment oblong muni d'un porche à antes (*Antenhaus*, en allemand ; *hall and porch*, en anglais).

<sup>22</sup> Margueron, 1987 : 20, 37. Pour les bâtiments monumentaux dont la fonction résidentielle est attestée, J.C. Margueron a proposé les termes de « maison des chefs » ou de « maison du pouvoir ».

<sup>23</sup> Korfmann, 1993 : 11.

Au niveau IIc, cinq constructions monumentales de plan oblong sont érigées sur la citadelle<sup>24</sup> (fig. 4). L'accès à ce secteur se fait par une colonnade couverte, à travers une porte monumentale, appelée Propylon II. Le Mégaron IIA, bâtiment le plus imposant de la citadelle, mesure 37 m de long sur 14 m de large (plus de 500 m<sup>2</sup>). Il est cerné, de part et d'autre, par deux bâtiments annexes (IIB et IIE) et l'ensemble ainsi formé est protégé par un *temenos*. Au centre du Mégaron IIA est installé un grand foyer central de 4 m de diamètre.

Cet ensemble atteste de la présence d'une organisation supérieure puissante, capable de mobiliser un grand potentiel de main-d'œuvre. De fait, il apparaît comme l'expression ostentatoire de la mise en place d'une hiérarchisation au sein de la société troyenne et comme une projection du pouvoir destinée aussi bien aux populations locales qu'aux visiteurs étrangers.

## LA CITADELLE DE KANLIĞEÇİT

L'établissement de Kanlıgeçit<sup>25</sup> date du BA II-III. Il a été détruit en 2100-2000 av. J.C. par un violent incendie. C'est un petit site fortifié sur le modèle « ville haute / ville basse ». Il est cerné d'un mur de pierres et d'un glacis. Parallèlement à la citadelle, se développe une ville basse également ceinturée par un mur défensif avec fondations en pierres. Sur la citadelle ont été découvertes trois constructions de plan oblong avec porche à antes (fig. 5). Elles mesurent près de 15 m de long et couvrent approximativement 50 m<sup>2</sup> de superficie habitable. Le site de Kanlıgeçit est placé sous l'influence de l'Anatolie occidentale comme le prouve le matériel anatolien découvert en grand nombre au côté de la céramique locale. Cet établissement est considéré, par les fouilleurs<sup>26</sup>, comme une colonie troyenne, orientée vers l'exploitation des riches ressources métallifères de cette région. Il est vrai que la similarité dans la morphologie des bâtiments monumentaux et l'agencement de la citadelle est indéniable. Seules les proportions changent, la citadelle de Kanlıgeçit apparaît comme une version « provinciale » de modèle troyen.

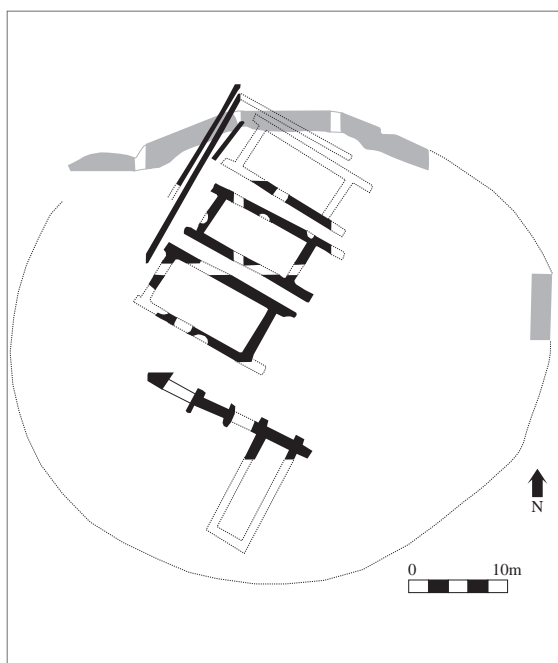


Fig. 5 : Citadelle de Kanlıgeçit  
(D'après Özdoğan, Parzinger, 2000 : res. 11).

## LE « CENTRAL COMPLEX » DE LIMAN TEPE

Un complexe monumental a également été découvert sur le site de Liman Tepe, situé dans la région d'Izmir, sur la côte nord de la péninsule d'Urla<sup>27</sup>. À partir du BA II<sup>28</sup>, l'établissement de Liman Tepe est cerné d'une fortification monumentale munie de bastions en fer à cheval<sup>29</sup>. La ville haute était réservée aux bâtiments monumentaux et la ville basse aux quartiers résidentiels.

<sup>24</sup> Blegen *et al.*, 1950.

<sup>25</sup> Özdoğan, 2001 : 56-60, fig. 12 ; Özdoğan et Parzinger, 2000.

<sup>26</sup> Özdoğan, 2001 : 56.

<sup>27</sup> Şahoğlu, 2004 : Map ; Şahoğlu, 2005 : 350.

<sup>28</sup> Le niveau V correspond au BA II (antérieur à Troie II) et le niveau IV date du BA III (contemporain de Troie II).

<sup>29</sup> Şahoğlu, 2004 : fig. 1 ; Erkanal, 2008.



Un complexe architectural composé de deux constructions disposées de part et d'autre d'une cour a été partiellement dégagé sur la citadelle<sup>30</sup> (fig. 6). Le bâtiment nord (H-11) qui mesure 9 × 6 m, était composé d'au moins quatre espaces. Le bâtiment sud (H-12) dont seule la partie septentrionale a été fouillée comprend notamment deux pièces rectangulaires, longues et étroites, de respectivement 7 m (R-1) et 6 m (R-2) de long sur près de 1 m de large. La forme caractéristique de ce bâtiment suggère qu'il pourrait s'agir d'un espace de stockage. Ce bâtiment se distingue des autres constructions monumentales d'Anatolie occidentale, par l'utilisation d'un plan inédit dans cette région. Ce plan quadrangulaire, muni de longs couloirs sur ses bords extérieurs, évoque les « *corridor houses* » attestés à l'Helladique Ancien II, en Grèce continentale (Lerna « *house of tiles* », Thèbes et Akovitika)<sup>31</sup>. À l'intérieur, une grande quantité de vaisselle a été découverte notamment des tankards, des depas, des pyxides incisées, des assiettes montées au tour et un rhyton en forme de tête de taureau<sup>32</sup>. Cet assemblage céramique particulier et la morphologie de ce bâtiment suggèrent que ce complexe monumental a pu être le théâtre de banquets ou des cérémonies.

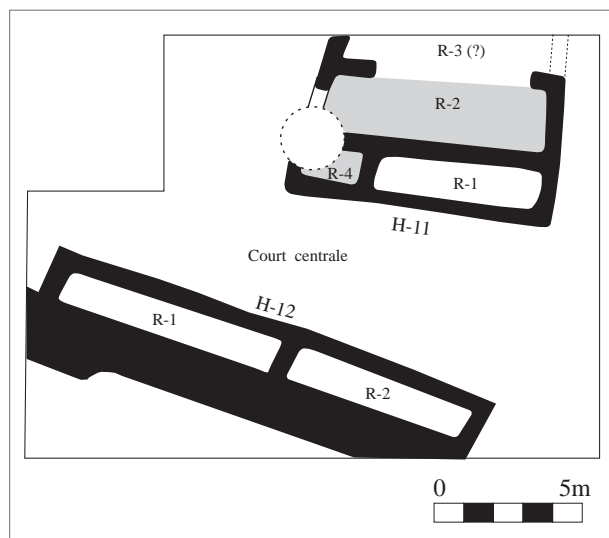


Fig. 6 : Complexe central de Liman Tepe (D'après Şahoğlu, 2005 : figure 3).

\*

Lorsque des systèmes inégalitaires voient le jour, l'architecture monumentale est souvent un des premiers et des plus importants vecteurs pour établir l'autorité et définir l'identité de nouvelles élites<sup>33</sup>. En Anatolie occidentale, c'est au Bronze Ancien qu'émerge cette architecture de prestige. Les détenteurs de l'autorité, qui règnent sur ces localités puissamment fortifiées, commencent à afficher leur pouvoir par l'intermédiaire de ces bâtiments plus ou moins sophistiqués. Cette apparition des lieux de pouvoir n'est pas un phénomène isolé ou discordant, il participe au processus de complexification et d'urbanisation de cette région.

Ce rapide survol des constructions monumentales de l'Anatolie occidentale au III<sup>e</sup> millénaire nous a permis de définir certaines composantes caractéristiques.

Les bâtiments de prestige sont caractérisés par leur position dans les établissements : ils sont systématiquement implantés dans la ville haute, sur le point le plus élevé des sites, et ils sont soigneusement isolés, protégés des regards et des passages, derrière des murailles au caractère défensif plus ou moins prononcé.

Ces constructions monumentales – dispersées sur l'ensemble de l'Anatolie occidentale depuis la Thrace (Kanlıgeçit), la côte égéenne (avec Troie-Hisarlık, au nord et Liman Tepe au sud), la Lycie (Karataş) et l'ouest de l'Anatolie centrale (Küllüoba) – sont toutes conçues sur le modèle du plan oblong avec ou sans porche *in antis* (fig. 7). Cet élément représente selon les cas, soit la totalité (Karataş, Troie, Kanlıgeçit), soit une partie du bâtiment (Küllüoba).

<sup>30</sup> Şahoğlu, 2004 : 99, fig. 2 ; Şahoğlu, 2008 : 488-489, fig. 6.

<sup>31</sup> Shaw, 1987. Ces constructions se caractérisent par la présence d'espaces allongés le long des murs latéraux qui forment des corridors.

<sup>32</sup> Şahoğlu, 2004, fig. 4b, 15.

<sup>33</sup> Bretschneider, In : Bretschneider et al. 2007 : 3.

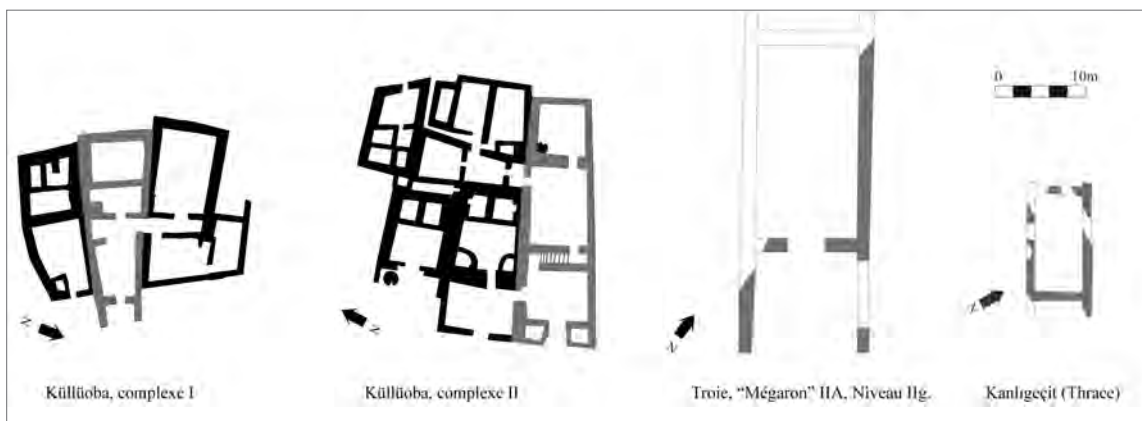


Fig. 7 : Comparaison des plans des bâtiments de prestige fondés sur le modèle du plan oblong.

Il convient de rappeler que le plan oblong représente également, à cette époque, dans la partie occidentale de la péninsule anatolienne, le plan traditionnel de l'architecture domestique<sup>34</sup>. Ainsi, la recherche de monumentalité n'a pas débouché sur la création d'un nouveau schéma architectural mais sur une « monumentalisation » d'un format connu et familier. À partir de cet élément commun, les différents établissements aboutissent à des solutions relativement variées. Cette variabilité s'explique certainement, en partie au moins, par des distinctions fonctionnelles. Si le Mégaron A de Troie, imposant bâtiment monocellulaire de 30 m de long aménagé d'un large foyer central, apparaît comme une salle de réception ou de cérémonie, le complexe II de Külliöba qui est subdivisé en un grand nombre de pièces avec des vocations fonctionnelles diversifiées (cuisine, salle commune, etc.) semble plutôt être un bâtiment résidentiel, la maison du détenteur de l'autorité. Ainsi, on perçoit à travers ces disparités architecturales, une certaine variabilité des formes de pouvoir entre ces différents établissements d'Anatolie occidentale.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

AURENCHÉ O. 1982. À l'origine du temple et du palais dans les civilisations de la Mésopotamie ancienne. *Ktéma* 7 : 237-60.

BERNABÒ-BREA L. 1964. *Poliochni : città preistorica nell'isola di Lemnos, Roma*, L'erma di Bretschneider.

BLEGEN C. W., CASKEY J. L., RAWSON M., SPERLING J. 1950. *Troy : general introduction : the first and second settlements*. Princeton : University Press.

BRETSCHNEIDER J., DRIESSEN J., VAN LERBERGHE K. (eds.) 2007. *Power and Architecture : Monumental Public architecture in the Bronze Age Near East and Aegean*. Leuven : Peeters ed.

DARCQUE P. 1990. Pour l'abandon du terme mégaron, In : P. Darcque, R. Treuil (éds.), *L'habitat égéen préhistorique, Bulletin de correspondances helléniques*, Supp. XIX, Athènes : Ecole française d'Athènes, 21-31.

DE MARRAIS E., CASTILLO L. J., EARLE T. K. 1996. Ideology, materialization, and power strategies. *Current Anthropology* 37 : 15-31.

DÜRING B. S. 2006. *Constructing communities: clustered neighbourhood settlements of the Central Anatolian Neolithic Ca. 8500-5500 CAL. BC*, Leiden : Nederlands Instituut voor Het Nabije Oosten.

EFE T., 2003. Külliöba and the initial stages of urbanism in western Anatolia, In : M. Özdoğan, H. Hauptmann, N. Başgelen, *From villages to cities : Early villages in the Near East*. Studies presented to U. Esin, Vol. I, Istanbul : Arkeoloji ve Sanat Yayınları, 265-282.

THÈME VIII

<sup>34</sup> Perello, 2011 ; Ivanova, 2013.

- EFE T. 2007. THE THEORIES OF THE « great caravane route » between Cilicia and Troy : the Early Bronze Age III period in inland western, *Anatolian Studies* 57. 47-64.
- EFE T., AY-EFE D. 2007. The Külliüoba excavations and cultural/political development of Western Anatolia before the second millennium B. C., In : M. Alparslan, M. D. Alparslan, H. Peker (eds.), VITA, *Festschrift in Honor of Belkis Dinçol and Ali Dinçol*, Istanbul : Ege Yayınları, 251-268.
- EFE T., FIDAN E. 2008. Complex two in the Early Bronze II Upper Town of Külliüoba near Eskişehir. *Anatolica* 34. 67-102.
- ERKANAL H. 2008. Liman Tepe : New Light on Prehistoric Aegean Cultures. In : Erkanal H., Hauptmann H., Şahoğlu V. et Tuncel R. (eds.). *The Aegean in the Neolithic, Chalcolithic and the Early Bronze Age*, Ankara : Ankara University Press.
- ERKANAL H. 2011. The coastal Western Anatolia and the Cyclades during the 3rd millenium B. C. : introduction, In : Şahoğlu V. et Satirakopoulou P. (eds.). *Across the Cyclades and Western Anatolia during the 3rd millenium B. C.*, Istanbul.
- FISHER K. D., 2006. Messages in stone : constructing sociopolitical inequality in Late Bronze Age Cyprus. In : Robertson E. C., Seibert J. W., Fernandez D. C., Zender M. U. (eds). *Space and Spatial Analysis in Archaeology*, 123-32. Calgary : University of Calgary Press, University of New Mexico Press.
- GUILAINE J. 2005. *La mer partagée : La Méditerranée avant l'écriture, 7000-2000 avant J.-C.* Collection Pluriel Histoire. Paris : Hachette Littérature.
- GÜRSAN-SALZMANN A. 1992. *Alaca Höyük : A Reassessment of the Excavation and Sequence of the Early Bronze Age Settlement*. Thèse non publiée de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, sous la direction de R. H. Dyson.
- IVANOVA M. 2013. Domestic architecture in the Early Bronze Age of Western Anatolia : the row-houses of Troy I, *Anatolian Studies* 63. 17-33.
- KNAPP B. 2009. Monumental Architecture, Identity and Memory, In : *Proceedings of the Symposium : Bronze Age Architectural Traditions in the Eastern Mediterranean: Diffusion and Diversity* (Gasteig, Munich, 7-8 May, 2008). Weilheim : Verein zur Förderung der Aufarbeitung der Hellenischen Geschichte. 47-59.
- KORFMANN M. 1993. Troia : Ausgrabungen 1992. *Studia Troica*. Mainz am Rhein : Phillip von Zabern. 1-38.
- KOUKA O. 2002. *Siedlungsorganisation in der Nord - und Ostägäis während der Frühbronzezeit (3. Jt. v. Chr.)*. Internationale Archäologie 58. Rahden/Westfalen : VML Verlag.
- MARGUERON J.-C. 1987. L'apparition du palais au Proche-Orient, In : LEVY E. (éd.) *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, Actes du colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985*, Strasbourg : Brill. 9-38.
- MELLINK M. 1965. Excavations at Karataş-Semayük in Lycia, 1964, *American Journal of Archaeology* 69. 241-251.
- MELLINK M. 1991. Karataş and the megaron problem, *Kazı Sonuçları Toplantısı XII*. 269-276.
- ÖZDOĞAN M. 2001. Kirklareli excavations, Asağı Pinar and Kanlıgeçit, In : BELLİ, O. (éd.), *Istanbul university's contribution to archaeology in Turkey (1932-2000)*, Istanbul : Istanbul University Rectorate Publication. 56-63.
- ÖZDOĞAN M., PARZINGER H. 2000. Aşığıpınar and Kanlıgeçit Excavations—Some New Evidence on Early Metallurgy from Eastern Thrace. In : YALÇIN Ü. (éd.), *Anatolian Metal I*. Bochesm : Deutsches Bergbau-Museum. 83-91.
- PERELLO B. 2011. *L'architecture domestique de l'Anatolie au III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.* Varia Anatolica XXIV. Paris : De Boccard.
- PERELLO B. 2013, La richesse des royaumes égéo-anatoliens au début de l'Âge du Bronze : le cas de dépôts d'objets précieux dans un contexte non funéraire, In : BAROIN, C., MICHEL C. (éds.). *Richesses et sociétés*. Paris : De Boccard. 243-252.
- SCHIRMER W. 1971. Überlegungen zu einigen Baufragen der Schichten I und II in Troja, *Istanbuler Mitteilungen* 21. 1-43.

SHAW J. W. 1987. The Early Helladic II Corridor House : Development and Form, *American Journal of Archaeology* 91. 59-79.

SHERRATT A. et SHERRATT S. 1991, From Luxuries to Commodities : The Nature of Mediterranean Bronze Age Trading Systems, In : GALE N. H., (éd.), *Bronze Age Trade in the Mediterranean*. Jonsered : Paul Åströms. 351-86.

STECH WHEELER T. 1973. *The Early Bronze Age burial customs at Karataş-Semayük*. Thèse non publiée de Bryn Mawr College, sous la direction de M. J. Mellink.

STECH WHEELER T. 1974. Early Bronze Age Burial Customs in Western Anatolia. *American Journal of Archaeology* 78/4. 415-425.

ŞAHOĞLU V. 2004. Interregional Contacts around the Aegean during the Early Bronze Age : New Evidence from the Izmir Region. *Anatolia* 27. 97-120.

ŞAHOĞLU V. 2005. The anatolian trade network and the Izmir region during the Early Bronze Age. *The Oxford Journal of Archaeology* 24/4. 339-361.

ŞAHOĞLU V. 2008. Liman Tepe and Bakla Tepe : New evidence for the relations between the Izmir Region, the Cyclades and the Greek Mainland during the Late Fourth and Third Millennia BC, In : ERKANAL H., HAUPTMANN H., ŞAHOĞLU V. et TUNCEL R. (éds.). *The Aegean in the Neolithic, Chalcolithic and Early Bronze Age*. Ankara : Ankara University Press.

TREISTER M. 2002. The relative and absolute Chronology of the Trojan Treasures, In : ASLAN R., BLUM S., KASTL, G., SCHWEIZER, F. ET THUMM D. (éd.), *Mauerschau*, Greiner, Remshalden-Grunbach. 245-258.

TRIGGER B. G. 1990. Monumental architecture : a thermodynamic explanation of symbolic behaviour. *World Archaeology* 22. 119-31.

WARNER J. L. 1979. The megaron and apsidial house in Early Bronze Age Western Anatolia : new evidence from Karataş, *American Journal of Archaeology* 83. 133-147.

WARNER J. L. 1994. *Elmalı-Karataş II : the Early Bronze Age village of Karataş*, Bryn Mawr PA., Bryn Mawr.

WERNER K. 1993. *The megaron during the Aegean and Anatolian Bronze Age : a study of occurrence, shape, architectural adaptation and function*, Studies in Mediterranean archaeology, vol. 108, Jonsered : Paul Åströms.



# L'ORGANISATION DU PALAIS DE KANEŠ D'APRÈS LA DOCUMENTATION TEXTUELLE

Cécile MICHEL

CNRS, ArScAn – HAROC

[cecile.michel@mae.cnrs.fr](mailto:cecile.michel@mae.cnrs.fr)

Les données sur les palais anatoliens de l'Âge du Bronze sont assez inégales. Les explorations archéologiques des palais de Kültepe remontent à la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle ; toutefois, leur agencement interne n'a pas pu être reconstitué. Cette présentation porte sur l'organisation des palais de Kültepe, l'ancienne Kaneš, principalement à partir des données épigraphiques.

Une rapide synthèse des principaux secteurs des palais des niveaux 8 (*kārum* II) et 7 (*kārum* Ib) à partir des travaux de T. Özgüç vise à faire le point sur les données archéologiques disponibles sur ces bâtiments. L'analyse des informations proposées par la quarantaine de tablettes exhumées sur la citadelle et par les archives des marchands de la ville basse montre comment le palais, en tant qu'organisme politique, incarne le pouvoir. L'inventaire des fonctionnaires anatoliens mentionnés dans les textes offre des informations sur l'organisation du pouvoir dans cet organisme<sup>1</sup>.



Fig. 1 : Vue aérienne de Kültepe avec la citadelle et la ville basse. ©Mission archéologique de Kültepe.

THÈME VIII

<sup>1</sup> Les relations commerciales des Anatoliens avec les Assyriens ne seront pas prises en compte dans la présente étude car ce thème a fait l'objet de nombreuses études, voir la bibliographie citée par Veenhof 2008 : 147-218.

## LES PALAIS DE LA CITADELLE : DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La documentation archéologique sur les palais anatoliens du début du II<sup>e</sup> millénaire est assez maigre en dehors de Kültepe, où il ne reste plus que les fondations, et d'Acemhöyük où l'ensemble du complexe palatial n'est toujours pas publié. Cet article est consacré aux palais de Kültepe, construits sur la citadelle, où les archéologues ont distingué 18 niveaux d'occupation depuis le Bronze ancien jusqu'à l'Empire romain. Les niveaux 10 à 6 datent du Bronze moyen. La ville basse, désignée par les archéologues par le terme *kārum*, au nord et à l'est de la citadelle, a sa propre stratigraphie<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous présente la correspondance entre les deux stratigraphies:

Niveaux de la citadelle	Niveaux de la ville basse	Date
10	IV	Fin du III <sup>e</sup> millénaire
9	III	Extrême fin du III <sup>e</sup> millénaire
8	II (archives)	Milieu XX <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècle
7	Ib (archives)	XVIII <sup>e</sup> siècle
6	Ia	début du XVII <sup>e</sup> siècle

Tabl. 1 : Chronologie de Kültepe au Bronze Moyen.

### Historique des fouilles de la citadelle et de ses bâtiments

Dans son ouvrage sur les palais de Kaneš publié en 1999, T. Özgüç revient longuement sur les explorations antérieures<sup>3</sup>. À partir des années 1880, alors que les tablettes cunéiformes, dites « cappadociennes », étaient vendues sur les bazars de Kayseri et d'Istanbul, plusieurs savants ont tenté d'en connaître la source précise en se rendant sur le site de Kültepe. Des explorateurs français et allemands s'y sont succédé, creusant au sommet de la citadelle sans trouver ces précieuses tablettes : après le passage de Chantre en 1893 et 1894, vinrent Belck en 1901, puis Winckler et Grothe en 1906<sup>4</sup>.



Fig. 2 et 3 : entassement des pierres du palais et tranchée dans la citadelle, fouilles de B. Hrozný en 1925. D'après le catalogue de l'exposition : From Boğazköy to Karatepe, Istanbul, 2001 :96 et Özgüç 1999 : pl. 3.

<sup>2</sup> L'appellation de la ville basse par *kārum* est problématique, cf. Michel 2014a.

<sup>3</sup> Özgüç, 1999 : 73-77.

<sup>4</sup> Emre, 2010.

Mais celui qui a sans doute opéré le plus de dégâts en faisant de grandes tranchées sur le site est B. Hrozný, connu pour avoir identifié le hittite comme appartenant à la famille des langues indoeuropéennes<sup>5</sup>. Pourtant il n'a effectué qu'une seule mission sur le site en 1925, mais avec des moyens assez lourds pour l'époque. Il a de nombreux ouvriers, et comme ses prédécesseurs, il creuse au centre de la citadelle et du grand bâtiment officiel qui s'avère être plus tard le palais du niveau 7. Alors qu'il s'appête à repartir, son chauffeur lui révèle la source des tablettes cunéiformes, à savoir les habitations de la ville basse. B. Hrozný explore alors tout un secteur au nord-ouest de la ville basse et repart avec un millier de tablettes, pour une part découvertes, et pour l'autre achetées auprès des paysans. Il laisse derrière lui un énorme trou béant au centre de la citadelle et du palais.

T. Özgüç, alors étudiant de B. Landsberger et H. G. Güterbock, visite le site à la fin des années 1930 avec sa classe et y revient en 1948 avec son épouse pour ouvrir des fouilles qui se poursuivent, sans interruption, jusqu'à aujourd'hui. Il ouvre un chantier dans la ville basse et démarre des fouilles sur la citadelle en 1955, date à laquelle K. Emre rejoint la mission. La terre dégagée sert dans un premier temps à combler l'immense fosse creusée par B. Hrozný au centre du palais du niveau 7, ce qui explique l'absence totale de plan du bâtiment dans cette partie centrale. La citadelle est fouillée, avec quelques interruptions, jusqu'en 1983, puis des activités de restauration y sont entreprises. Les archéologues y dégagent le palais du niveau 7 ainsi qu'une partie du palais du niveau 8, deux temples présentant un plan identique, un entrepôt, un palais sur la terrasse sud et quelques maisons privées.

Les archéologues se concentrent plutôt sur la ville basse qui ne cesse de produire des tablettes. Lorsque F. Kulakoğlu reprend les fouilles en 2006, il est accompagné par K. Emre qui a participé à toutes les campagnes de fouilles de 1955 jusqu'en 2013. L'héritage n'est pas simple car certaines interprétations antérieures sont à revoir (stratigraphie de la ville basse, destruction par le feu à la fin du niveau II, etc.). F. Kulakoğlu ouvre de nouveaux secteurs dans la partie la plus élevée de la ville basse où il découvre une nécropole datant des périodes paléo-assyrienne (xix<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles), hellénistique et romaine (iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – v<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)<sup>6</sup> ; il reprend également les fouilles sur la citadelle où il met au jour, à partir de 2009, un palais du Bronze Ancien (niveaux 10 et 9)<sup>7</sup>.

L'histoire des fouilles archéologiques de la citadelle explique l'absence d'un plan complet pour le palais de Kaneš, et donc l'impossibilité de mener une étude de fond sur l'organisation de ce bâtiment de pouvoir.

## Les palais du niveau 8

Selon les archéologues, il y aurait deux palais pour le niveau 8 de la citadelle (qui correspond à la première phase d'installation des marchands assyriens dans la ville basse) : le vieux palais et le palais de la terrasse sud (fig. 4).

Le palais situé sur la terrasse sud de la citadelle comprend un long couloir qui était couvert par des planches en bois et des dalles de pierre<sup>8</sup>. Ce couloir mène à une cour pavée en pierres et distribue de part et d'autre sur des pièces : ces dernières sont des pièces de service et des magasins. Sur le même niveau on trouverait les pièces à vivre. Il est difficile d'imaginer l'articulation entre ce palais au sud de la citadelle et le vieux palais du même niveau.

Le vieux palais se situe sous le palais du niveau 7 et il a été endommagé par les fondations de celui-ci et par la muraille de la citadelle<sup>9</sup>. Nous n'en connaissons qu'une partie. Il s'agit d'un complexe d'au moins trois bâtiments ; son entrée principale se situe au sud. Au nord, il y a deux grandes pièces ou halls qui, avec les pièces attenantes constitueraient le quartier administratif. La partie sud du bâtiment est inconnue car victime des tranchées de B. Hrozný. Selon T. Özgüç, ce palais, aux dimensions somme toute assez modestes, aurait

<sup>5</sup> Hrozný, 1927.

<sup>6</sup> Üstündağ, 2014.

<sup>7</sup> Ezer, 2014.

<sup>8</sup> Özgüç, 1999 : 106-116; Kulakoğlu 2010 : 41.

<sup>9</sup> Özgüç, 1999 : 95-105.



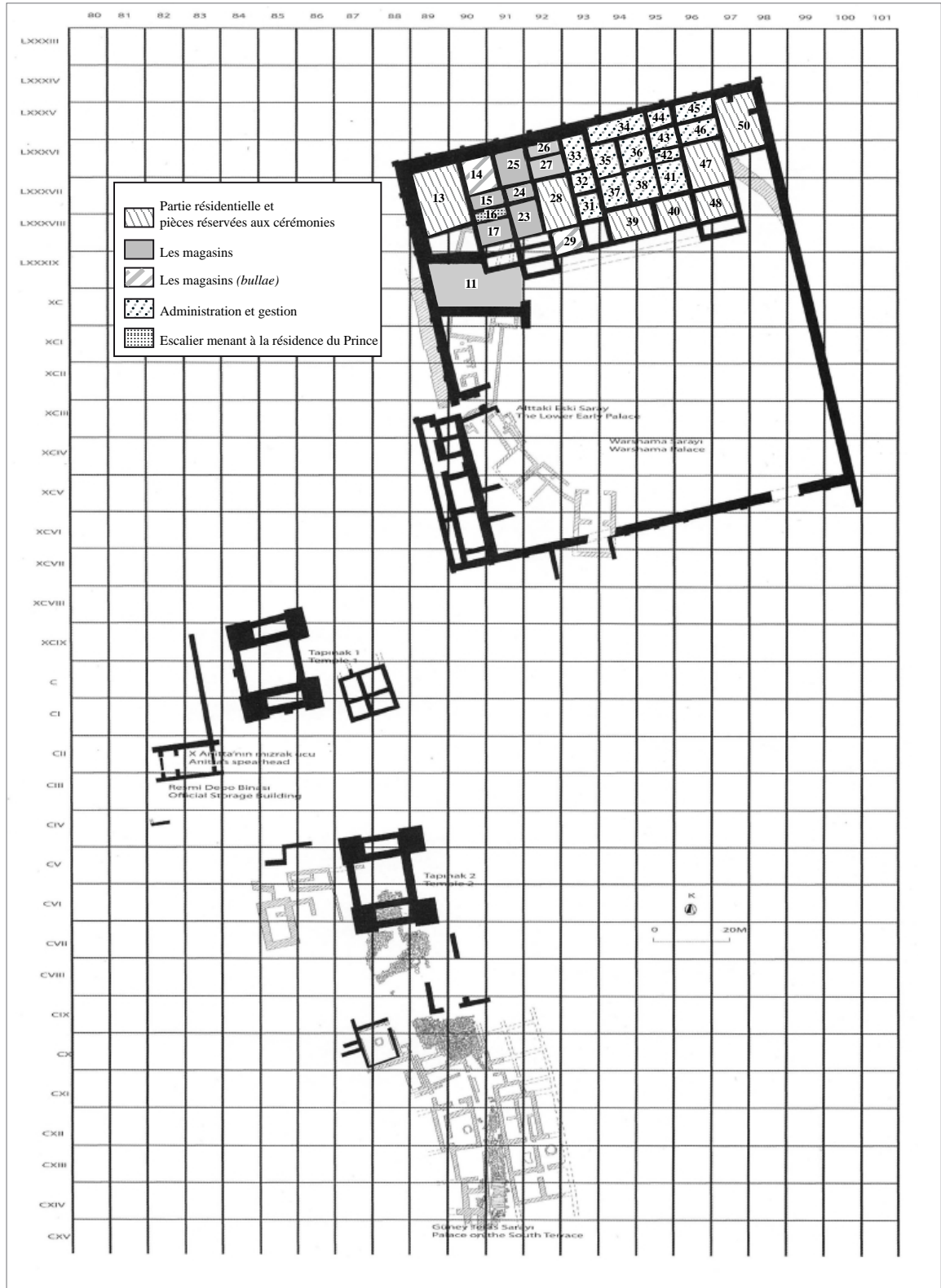


Fig. 4 : En gris, niveau 8 : le vieux palais (sous le palais niveau 7) et le palais de la terrasse sud.  
 En noir, niveau 7 : le palais de Waršama, les deux temples et l'entrepôt à l'ouest du temple 1.  
 Les différents secteurs du palais de Waršama identifiés par T. Ögüç.  
 ©Mission archéologique de Kültepe.

une structure tripartite similaire aux maisons de la ville basse du niveau II. Notons encore, dans l'aile sud, la découverte d'une épingle à tête de lion importée vraisemblablement de Syrie, peut-être d'Ebla ; or on sait, par les données textuelles, que Kaneš était fréquentée par les marchands éblaïtes<sup>10</sup>.

### Palais du niveau 7 et entrepôt

Le palais daté du niveau 7 (ville basse Ib) occuperait plus d'un hectare et son nombre de pièces est estimé à une soixantaine au moins ; il devait en compter bien davantage. En effet, les 42 pièces dégagées dans le secteur nord ne couvrent qu'un tiers de la surface totale du bâtiment<sup>11</sup>. Il ne reste que les fondations de ce palais, dénommé « palais de Waršama » en raison d'une lettre adressée à ce souverain par Anum-Hirbi de Mama, découverte au niveau de la Porte d'entrée du palais, à l'ouest, dans les débris du mur nord de la porte<sup>12</sup>.

L'entrée principale du bâtiment était contrôlée par deux tours en pierre se faisant face avec deux pièces attenantes. Au sud de l'entrée, il y avait une poterne de 2 mètres de haut. La muraille de la citadelle fonctionne aussi en partie comme mur d'enceinte du palais. Il y a des contreforts à intervalles réguliers tous les 7 mètres, sans doute sur tout le pourtour du palais. Ce palais a été construit sur les ruines du vieux palais. Ses pièces sont arrangées autour d'une grande cour centrale, et il s'élevait sur deux niveaux. Le bâtiment a été totalement vidé avant l'incendie qui l'a détruit ce qui explique l'absence de matériel archéologique.

Bien qu'il ne reste en définitive pas grand-chose de ce bâtiment officiel, T. Özgüç en propose une division par secteur et tente d'attribuer des fonctions à certaines pièces<sup>13</sup>. Selon lui, la majorité des pièces servait de magasins pour entreposer la marchandise importée, la contrôler, et la peser afin d'en prélever les taxes. Ceci peut être déduit par la présence de *bullae* et de jarres de stockage (fig. 4).

Dans l'aile nord, celle dont on peut reconstituer le plan, on trouverait une partie résidentielle (28, 47) mais aussi les pièces réservées aux cérémonies (13, 28, 39-40, 47-48 et 50). Ces pièces semblent dispersées et surtout leur identification paraît reposer sur leur grande taille, ce qui n'est pas nécessairement le meilleur des critères. Les magasins se répartissaient dans les pièces (11, 15-17, 23-27, 46) ; la pièce 11 contenait des *bullae* qui avaient été attachées à des cols de bouteilles ; les pièces 24 et 25 comportaient de grandes jarres alignées. Peut-être faut-il ajouter à cette série de magasins les pièces 14 et 29 où des *bullae* ont aussi été découvertes ? Les pièces réservées à l'administration et à la gestion se trouvaient entre la partie réservée aux cérémonies et les magasins (31-38, 41-46) ; quelques objets en or ont été découverts dans les pièces 33 et 34 et un poids en serpentine dans la pièce 44. Dans la pièce 16 se trouvait un escalier menant à l'étage où se trouvait vraisemblablement la résidence du prince.

Enfin, dans l'aile ouest, il subsiste une série de 6 pièces et d'un long couloir qui s'inséraient dans les fortifications de la citadelle. L'identification de ces secteurs n'est toutefois pas certaine ; comment peut-on en effet identifier trois secteurs différents dans une partie qui ne représente qu'un tiers de la surface du palais et alors que l'on n'a aucune indication sur la circulation d'une pièce à l'autre ?

Au sud-ouest du palais, les archéologues ont dégagé deux temples identiques construits par Anitta dont les dimensions sont 27 × 22 mètres (fig. 4)<sup>14</sup>. L'entrepôt officiel se situe à l'ouest du temple 1<sup>15</sup>. C'est dans ce bâtiment qu'a été découvert le poignard d'Anitta. Son plan, dont il ne reste pas grand-chose, mesure 7,5 mètres de large sur 18 mètres de long et rappellerait celui d'un mégaron. Notons que l'une de ses pièces a servi d'entrepôt pour de l'obsidienne : 2 tonnes y ont été découvertes.

<sup>10</sup> Bilgiç, 1992 ; ATHE 32 (Michel 2001 : n°70) ; Kt 88/k 525 : 5-6 (Daknišar *Eb-la-im*).

<sup>11</sup> Özgüç, 1999: 79-94; Özgüç 2003: 187-192 ; Kulakoğlu 2010: 41.

<sup>12</sup> Balkan, 1957; Michel 2001: no. 62

<sup>13</sup> Özgüç, 1999 : 81-90.

<sup>14</sup> Özgüç, 1999 : 117-122.

<sup>15</sup> Özgüç, 1999 : 123-128.

## DONNÉES TEXTUELLES SUR LES PALAIS ANATOLIENS

### Tablettes découvertes sur la citadelle

Les découvertes épigraphiques sur la citadelle sont extrêmement maigres : au total, 40 tablettes sur les 22 500 tablettes exhumées sur le site. T. Özgüç a fourni un jeu de photographies de ces textes à plusieurs assyriologues afin d'en connaître le contenu ; le résumé ci-dessous se fonde sur le rapport que je lui ai remis en juin 1994.

Les découvertes de tablettes sur la citadelle sont éparses et s'étalent sur une quinzaine d'années de fouilles: les textes sont issus des deux niveaux 8 et 7, et seuls quelques-uns proviennent des ruines des palais<sup>16</sup>. Parmi ces derniers figurent la lettre d'Anum-hirbi, prince de Mama, à Waršama, prince de Kaneš (Kt g/k 35)<sup>17</sup>, une liste de 40 personnes relevant du service du *rabi simmiltim*, le second personnage de l'État, peut-être prince héritier, et une liste de fonctionnaires et de travailleurs du palais<sup>18</sup>. Ces documents ont été découverts dans les débris du mur nord de la porte du palais du niveau 7. Les listes de fonctionnaires donnent les noms d'une vingtaine de villages sur le territoire de Kaneš<sup>19</sup>. Parmi les autres documents dont la provenance exacte est incertaine, on trouve un accord entre le prince et des marchands (Kt t/t 81).

Hormis ces quelques textes, les documents exhumés sur la citadelle ont un contenu tout à fait identique à celui des archives découvertes dans la ville basse et retracent des transactions entre Assyriens et Anatoliens.

An	Texte	Contenu	Lieu de découverte	Publication
1955	Kt g/t 35	Lettre d'Anum-hirbi de Mama à Waršama de Kaneš	débris mur nord de la porte Palais de Waršama	Balkan 1957
	Kt g/t 36	Liste de 40 personnes service <i>du rabi simmiltim</i>	débris mur nord de la porte Palais de Waršama	Bilgiç 1964 : n°1
	Kt g/t 42 + z/t11	Listes de fonctionnaires du palais et travailleurs	débris mur nord de la porte Palais de Waršama	Günbattı 1987
	Kt g/t 43	Petit fragment de lettre ?		Donbaz 1998 : 415
	Kt g/t 44	Frag. d'un memorandum (niveau II)		Balkan 1957
1956	Kt h/t 330	Contrat de vente d'esclaves	Découvert dans un temple	Bilgiç 1964 : n°3
	Kt h/t 331	Lettre de Madinaša à Iddin-Aššur	Découvert dans un temple	
	Kt h/t 332	Versements de cuivre et étain devant témoins	Découvert dans un temple	
1959	Kt k/t 114	Déposition devant le <i>kārum</i> de Kaniš		
	Kt k/t 116			
1961	Kt m/t 153	Notice personnelle		
1962	Kt n/t 2100	Acte d'adoption		Donbaz 1998 : 416
	Kt n/t 2101			
1963	Kt o/t 1	Lettre d'Aššur-mu[xx] à [NP <sub>1</sub> , NP <sub>2</sub> ]		
1964	Kt p/t 1	Lettre à Iddin-abum d'Iddin-Dagan		
1966	Kt s/t 91	Fragment de lettre		Donbaz 1993 : 132
	Kt s/t 92	Fragment avec des noms anatoliens		

<sup>16</sup> Donbaz, 1998; Michel, 2003 : 115-116; Michel, 2006 : 444 ; Michel, 2011a ; Michel, 2011c : 430 ; Özgüç, 1999: 93, 103, 114.

<sup>17</sup> Balkan, 1957 ; Michel, 2001 : no. 62

<sup>18</sup> Bilgiç, 1964 ; Günbattı, 1987 (l'un des deux fragments de ce dernier texte avait été déplacé).

<sup>19</sup> Cf. aussi Forlanini, 1992 : 175-176 ; Dercksen, 2004 ; Dercksen, 2008 ; Michel, 2011a.

An	Texte	Contenu	Lieu de découverte	Publication
1968	Kt t/t 81 Kt t/t 82	Accord entre prince et marchands Mention d'une lettre envoyée par le prince de Hurrama		
1971	Kt y/t 1 Kt y/t 2 Kt y/t 3 Kt y/t 4 Kt y/t 5 Kt y/t 8	Contrat de prêt de céréales  Note relative à des textiles		Donbaz 1998 : 417  Donbaz 1998 : 417
1972	Kt z/t 11+ Kt z/t 12 <b>Kt z/t 13</b> <b>Kt z/t 14</b> <b>Kt z/t 16</b> <b>Kt z/t 17</b> Kt z/t 18 <b>Kt z/t 19</b> <b>Kt z/t 20</b> <b>Kt z/t 21</b> <b>Kt z/t 22</b>	Cf. Kt g/t 42 Fragment (commerce du cuivre) Marchandises pour Aššur Contrat de prêt en argent et céréales Fragment notice ou lettre Enveloppe de prêt avec sceaux Enveloppe de prêt Enveloppe avec sceaux Enveloppe avec sceau assyrien Ib Fragment d'enveloppe avec sceaux Fragment d'enveloppe avec sceaux	fortifications vieux palais pièces vieux palais pièces vieux palais débris vieux palais  débris vieux palais mur O. palais Waršama débris vieux palais débris vieux palais	Donbaz 1998 : 417  Donbaz 1998 : 418
1974	Kt 74/t 12 Kt 74/t 14	Contrat de prêt ? Contrat de prêt d'argent		
1981	Kt 81/t 150	Fragment d'un contrat de prêt		
1982	Kt 82/t (1)51	Lettre de Laqēp, Ennānum et Puzur-Aššur à Abila		
1985	Kt 85/t 17	Contrat impliquant des Anatoliens		

Tabl. 2 : Tablettes trouvées dans la citadelle de Kaneš (en gras, celles découvertes dans les palais).

## Tablettes de la ville basse documentant le palais et son organisation

À défaut d'archives palatiales, nous disposons de milliers de tablettes découvertes dans les maisons des marchands, principalement Assyriens, installés dans la ville basse. Les informations sur le fonctionnement du palais anatolien sont donc extérieures au monde du pouvoir et étrangères ; ces archives privées sont pour l'essentiel orientées sur les aspects commerciaux et les relations entre les autorités anatoliennes et marchands assyriens. Notons enfin que la très grande majorité de ces textes relève du niveau II de la ville basse, soit du niveau 8 de la citadelle, rares sont ceux qui appartiennent au niveau Ib, soit niveau 7 de la citadelle, contemporain du palais de Waršama.

## Palais et pouvoir anatolien

Les Assyriens ont tendance à n'utiliser qu'un seul mot pour désigner à la fois l'autorité et le lieu d'où elle exerce le pouvoir. Ainsi, lorsqu'ils écrivent *ālum*, « la ville », il s'agit d'Aššur, ainsi que de son assemblée, principal organisme du pouvoir. De la même manière, les Assyriens utilisent le mot *ekallum*, « palais » pour désigner simultanément le bâtiment et le pouvoir qui y est exercé par le prince anatolien<sup>20</sup>. Les données sur le palais lui-même, en tant que bâtiment sont plutôt rares ; le « palais » représente avant tout le pouvoir anatolien.

<sup>20</sup> Michel, 2011 ; 2014b.

De fait, le palais est très souvent personnalisé : « Ici, nous avons interrogé le palais et il a dit ceci :... »<sup>21</sup>. Il paraît clair que derrière le mot « palais » se cache en réalité le prince ou le couple régnant : « Nous sommes montés à plusieurs reprises au palais mais les princes nous font lanterner comme ils peuvent »<sup>22</sup>.

Des palais sont attestés par la documentation paléo-assyrienne dans une bonne quinzaine de localités pour le niveau 8 (ville basse II)<sup>23</sup>. La mention de palais anatoliens reflète bien sûr la zone d'activité des Assyriens, soit une large fraction centre et est de l'Anatolie. En revanche, pour la période suivante, seul le palais de Šalahšuwa serait documenté. De même un prince (*rubā'um*), une princesse (*rubātum*) ou un couple princier sont attestés une vingtaine de localités pour la période la plus ancienne<sup>24</sup>. Pour la période suivante, des princes sont attestés dans une demi-douzaine de localités.

La présence d'un prince dans ces villes sous-entend certainement l'existence d'un palais, ou tout au moins d'une grande demeure. Hélas, chacun de ces palais est très peu attesté. En général, la mention d'un palais dans un texte ne peut pas toujours être rattachée à une localité précise.

## Le bâtiment

Les textes ne font qu'exceptionnellement allusion au palais anatolien en tant que bâtiment<sup>25</sup>. En effet, l'essentiel des références aux palais dans la correspondance des marchands traite des transactions menées dans le cadre du commerce international et concernent davantage les autorités anatoliennes qui l'habitent plutôt que le bâtiment.

Le palais était situé sur une hauteur, comme à Kaneš, où il est construit au centre de la citadelle. Cela est confirmé par les textes : personnes et marchandises montent au palais et en redescendent : « 21 les étoffes sont montées au palais, et là-dessus le palais a pris 12 étoffes en droits d'entrée. Par ailleurs le palais a acheté 22 étoffes... lorsque les étoffes sont redescendues du palais... »<sup>26</sup>, ou encore « je suis monté au palais, (les autorités) ont pris connaissance de tes messages... »<sup>27</sup>.

Des transactions particulières devaient avoir lieu à la Porte du palais, celle-ci étant mentionnée dans deux textes inédits et fragmentaires. L'un indique que le chef de la garde (*rabi maššartim*) y avait ses quartiers<sup>28</sup>.

Aucune information n'est donnée par les textes sur la structure interne du palais et la disposition des pièces, mais il apparaît clairement qu'il existait des espaces de stockage pour les marchandises et un secteur administratif. L'étain y était pesé, les étoffes dénombrées et entreposées tant que la taxe d'importation n'avait pas été prélevée et tant que la dîme n'avait pas été calculée. Le palais comportait des pièces fortes scellées, *maknakum*, destinées soit à conserver les trésors du souverain, soit plus largement à ranger aussi des archives et des marchandises : « Il ne faudrait surtout pas que tu fasses des demandes au palais à propos de la pièce scellée du palais »<sup>29</sup>. Enfin, quelques lettres font état d'une prison qui se trouvait peut-être dans l'enceinte du palais. Pūšu-kēn, alors qu'il se trouve à Kaniš, est jeté en prison par la princesse car sa maison recelait de la marchandise de contrebande<sup>30</sup> : « le palais a saisi Pūšu-kēn et l'a jeté en prison ! Les gardes sont renforcées. »

<sup>21</sup> ATHE 63:11-13, a-[na-kam], (erasure) é-gal<sup>lim</sup><sub>5</sub>, ni-iš-al-ma um-ma šu-ut-/ma.

<sup>22</sup> CCT 4 30a:5-7 (Michel 2001 : n°98), a-na é-gal<sup>lim</sup>, né-ta-na-li-ma ru-ba-ú, ki-ma : i-ta-pu-lim : i-ta-na-p[u]-lu-ni-a-tí.

<sup>23</sup> Veenhof 2008 : 154-155; Barjamovic 2011; Michel 2011a.

<sup>24</sup> Notons que le prince pouvait aussi être désigné sous la forme d'un nisbe, tel Wahšušanaïum, pour « l'Homme de Wahšušana » ; de telles références sont intégrées au tableau. Les villes où une princesse est mentionnée sont les suivantes : Amkuwa et Kaneš.

<sup>25</sup> Le mot *ekallum* qui sert à désigner ce dernier est aussi employé, de manière occasionnelle pour désigner la pièce principale d'une maison autour de laquelle les autres pièces sont distribuées, CCT 3, 14:9-10, 26-27.

<sup>26</sup> CCT 3, 28b:6-11 (Michel 2001 : n°74), 21 túg<sup>hi-a</sup> : a-na, é-gal<sup>lim</sup> : e-li-ú-ma, šà-ba 12 túg ni-is-ha-tim, é-gal<sup>lim</sup> : il<sub>5</sub>-qé, 22 túg [a]-na ší-mi-im, é-gal<sup>lim</sup> : il<sub>5</sub>-qé (...) ki-ma túg<sup>hi-a</sup>, i-na é-gal<sup>lim</sup>, ur-dá-ni-ni.

<sup>27</sup> AKT 1, 78:3-5 (Michel 2001 : n°100), a-na é-gal<sup>lim</sup>, e-li-ma : té-i-ra-tí-kà : a-du-ú-ma.

<sup>28</sup> Kt 87/k 447 : 4-6 (transcription K. Hecker), a-na ba-ab, é-gal<sup>lim</sup> a-na šé-er : gal ma-ša-ar-tim, a-ra-bi-iš-ma.

<sup>29</sup> CCT 4 7c:4-6 a-sú-re-e, a-na ma-ak-na-ki-im ša é-gal, é-gal<sup>lim</sup> e i-té-ri-iš.

<sup>30</sup> ATHE 62:31-33 (Michel, 2001 : n°207), Pu-šu-ke-en<sub>6</sub> : é-gal<sup>lim</sup> iš-ba-at-ma, a-na ki-šé-er-ší-im i-dì ma-ša-ra-tum', da-na.

Villes	Palais (II)	Prince-sse (II)	Palais (Ib)	Prince-sse (Ib)
Amkuwa		×		×
Batna		×		×
Buruddum	×			
Burušhattum	×	×		
Durhumit	×	×		
Eluhhut	×			
Hattuš		×		
Hurrama	×	×		
Kaneš	×	×		×
Kuburnat		×		
Kuššara		×		
Luhusaddia	×	×		×
Mamma		×		×
Nihria	×	×		

Villes	Palais (II)	Prince-sse (II)	Palais (Ib)	Prince-sse (Ib)
Nenašša	×	×		
Šalahšuwa			×	×
Šamuha	×			
Šinahuttum		×		
Tawinia	×	×		
Tegarama				
Timilkiya		×		×
Tišmurna	×			
Tuhpiya		×		
Ulama		×		
Wahšušana	×	×		
Wašhania	×	×		
Zalpa du Sud	×			
Zalpa du Nord	×			

Tabl. 3 : Attestations d'un palais, d'un prince ou d'une princesse dans les différentes villes anatoliennes.

Une lettre indique qu'un palais a pris feu, mais on ignore dans quelle localité<sup>31</sup> : « Ici, le feu a consumé le palais et (cela) a mis en émoi la cour, par conséquent le moment n'est pas approprié pour que je réclame l'argent au *rabi sikkatim*. L'homme a dépensé son argent pour le pays. Je viendrai et te verrai personnellement. Lorsque le pays aura retrouvé le calme, j'apporterai 5 étoffes de qualité royale et je viendrai avec les messagers du *kārum*. Et du fait des 5 étoffes que je lui aurai apportées, l'homme sera embarrassé et je récupérerai mon argent ». Un haut dignitaire a donc dépensé sa fortune personnelle pour son pays à cette occasion. Mais il est difficile de savoir si l'incendie du palais est la cause ou la conséquence des troubles dans le pays. Quoi qu'il en soit, il semble que les dégâts étaient importants et les réparations onéreuses.

Le mur du palais pouvait subir d'autres types de dégradations et des marchands assyriens expliquent à leur correspondant qu'à cause d'une brèche dans le mur du palais, toute négociation avec les autorités anatoliennes sont suspendues pendant trois jours<sup>32</sup> : « Tant que la brèche (du mur) du palais est béante, l'affaire occupe toute l'attention des hommes pour (au moins) trois jours. À cause de cela, nous n'avons pas pu parler aux hommes pendant trois jours. »

<sup>31</sup> BIN 6, 23:5-22 (Michel, 2001 : n°69), *a-na-kam* : é-gal<sup>lím</sup> i-ša-tum, *e-ku-ul-ma* : li-bi<sub>4</sub> ša-ru-tim, *i-ša-ba-at-ma* : lá na-řu-ma kù-babbar, [g]al sí-ki-tim : lá e-ri-iš, *a-wi-lúm* : kù-babbar<sup>ap</sup>-šu, *a-na ma-tim* : ig-da-ma-ar, lá-li-kà-ma, *e-né-ka* : la-mu-ur, ú a-dí : ma-tum, i-ša-li-mu, túg<sup>ba-tí</sup> 5 ša ša-ru-tim, lá-ni-iš-a-ma iš-tí, ší-ip-ri : ša kà-ri-im, le-ru-ba-ma : a-wi-lúm, i-na túg<sup>ba-tí</sup> 5 ša a-na-ší'-ú-šu-ni, i-ba-áš-ma /kù-babbar<sup>pi</sup>, a-ša-la-ah.

<sup>32</sup> Cf. aussi le texte BIN 4, 77:7-16 (Michel, 2001 : n°71) : a-dí, 3 u<sub>4</sub>-me a-wi-lu, a-dí : pí-it-qú-um, ša é-gal<sup>lím</sup>, pá-tí-ú : a-wa-tum, li-ba-áš-nu, ú-kà-al-ma, a-ší-a-tí : a-dí 3 u<sub>4</sub>-me, a-na a-wi-li, ni-iš-tù-řu : iš-tí, pá-nim-ma : za-ku-sà, i-lá-kà-kum.

## ORGANISATION DU PALAIS ET DU ROYAUME DE KANEŠ

### Taille du bâtiment et sa population

Les données textuelles fournissent peu d'informations sur la structure politique, la taille et l'importance économique des différents centres anatoliens. On a donc du mal à apprécier la taille et la population du royaume de Kaneš, mais on sait qu'il comprend la ville elle-même et entre 10 et 20 villages alentour qui alimentent en céréales les habitants de la citadelle et de la ville basse<sup>33</sup>.

Les rares allusions que l'on trouve dans les textes concernent principalement l'élite anatolienne : princes et fonctionnaires du palais avec lesquels les Assyriens négocient ; ces derniers peuvent être mentionnés sous le terme général *te'erātum* dans l'expression : « le palais et ses fonctionnaires »<sup>34</sup>. Le palais représente en effet le centre du pouvoir et la résidence du prince. Le palais de Kaneš, dont la surface à l'intérieur des murs est estimée à 1,32 ha<sup>35</sup>, peut abriter un nombre conséquent de personnes. Outre le prince qui exerce le pouvoir depuis son palais et la cour, ainsi qu'un important personnel domestique, en tant que centre de l'administration anatolienne, le palais hébergeait peut-être certains hauts fonctionnaires en charge de différents secteurs.

On relève une cinquantaine de titres de fonctionnaires anatoliens. Ce nombre élevé indique que l'administration anatolienne est particulièrement bien développée.<sup>36</sup> Les titres sont généralement construits sur *rabi*, « grand », plus un substantif qui indique le secteur concerné (par exemple *rabi maššartim*, chef de la garde). Il faut garder à l'esprit, en analysant ces différents titres, qu'il s'agit de traductions dans le dialecte paléo-assyrien de réalités anatoliennes, la traduction peut donc prêter parfois à confusion. Certains ont, d'autre part, des noms de fonction tirés du vocabulaire hurrite. Dans l'ensemble, nous avons très peu d'informations sur les activités de chacun. Il est toutefois possible de distinguer les plus hauts dignitaires, ceux qui ont vraisemblablement un contact direct avec le prince, des autres, répartis entre les différents secteurs de l'économie palatiale anatolienne.

Dans les sources écrites du niveau II, ces individus, lorsqu'ils sont mentionnés dans les lettres, représentent l'administration palatiale ; dans les contrats, ils apparaissent comme clients ou débiteurs des marchands assyriens. Dans les textes du niveau Ib, ils sont principalement témoins dans les documents juridiques impliquant des Anatoliens ; la mention de leur titre n'indique pas pour autant qu'ils témoignent à titre officiel.

### Les plus hauts fonctionnaires de l'État anatolien

Au sommet de la hiérarchie, le *rabi simmiltim*, littéralement « le chef des escaliers », correspondrait au titre du prince héritier. On trouve aussi<sup>37</sup> :

- le *rabi sikkitim* qui a des prérogatives militaires : il supervise le « chef des troupes », *rabi ummanāti* ; mais il est aussi impliqué dans les affaires commerciales : il semble coordonner le commerce avec les Assyriens ;
- le « chef des entrepôts », *rabi huršātim*, est en charge des réserves et des magasins du palais ;
- le « majordome », *rabi bētim*, règne sur le domaine palatial ;
- les responsabilités de l'« homme en second », *šinahilum*, de même que celles de l'« intendant », *alahhinnum*, ne sont pas claires, d'autant qu'il est possible de cumuler les deux fonctions. Ces deux mots, empruntés au vocabulaire hurrite, sont attestés dans d'autres corpus akkadiens<sup>38</sup> ;
- le « chef des portes », *rabi abullātim*, avec le « chef des portiers » *rabi ūtu'ē*, en garde les issues, sans doute aidé par les gardes sous l'autorité du « chef de la garde », *rabi maššarātīm*.

<sup>33</sup> Dercksen, 2008 ; Barjamovic, 2014 ; Hertel, 2014.

<sup>34</sup> WAG 48-1465:5', *a-na té-ra-at é-gal<sup>lim</sup>* ; *te'ertum* est utilisé pour *bēl te'ertim*.

<sup>35</sup> Özgüç 2003: 187-192.

<sup>36</sup> Veenhof, 2008 : 219-245; Michel, 2011a.

<sup>37</sup> Michel, 2014 :119-122.

<sup>38</sup> Dercksen, 2007 : 37-38.

Au service rapproché du prince se tiennent aussi le « porteur de sceptre en chef », *rabi haṭṭim*, le « porteur de sceptre », *rabi šāqē*, et le « chef des tables », *rabi paššūrē*, peut-être en charge des cuisines du palais. Y figurent peut-être également le « vizir en chef », *rabi šukkalim*, le « chef des hérauts », *rabi nāgirē*, le « chef des messagers », *rabi lāsimē*, et le chef des interprètes, *rabi targumannē*. Les traducteurs (*targumannum*) sont peu nombreux et semblent principalement employés par l'administration, dans le cadre des relations commerciales et diplomatiques entre les palais locaux et le bureau du *kārum*. Il se peut qu'ils aient également proposé leurs services aux autres marchands étrangers fréquentant Kaniš.

Il n'est pas impossible que certains de ces « chef de » aient été logés au palais.

## Les autres secteurs dépendants du palais

Les dépendants du palais se divisent en trois catégories différentes. Les hommes *awīlē*, les travailleurs *šābē* et les esclaves *urdē*. Les hommes correspondent aux fonctionnaires ; nous ne connaissons pas leur lieu de résidence. Quant aux travailleurs, ils vivent et travaillent à l'extérieur du palais.

### Les travailleurs

Les artisans travaillent sous la direction du « chef des travailleurs », *rabi šābē/šābim*. Ils sont répartis dans différents services, chacun supervisé par un chef. On trouve ainsi le « chef des métallurgistes », *rabi nappāhē*, qui travaille en lien avec le « chef des armes », *rabi kakkē*, peut-être lui-même soumis au *rabi sikkatim*. Dans le domaine textile on aurait le *rabi ašlakē*, « chef des laveurs ».

### Le domaine agricole

L'essentiel de la terre appartient à l'élite urbaine et au palais, le reste est détenu par une population anatolienne essentiellement rurale, libre mais pauvre (*hupšum*). Les habitants de Kaneš et les marchands de la ville basse achètent les denrées nécessaires à leur alimentation sur les marchés<sup>39</sup>.

Les fonctionnaires du palais reçoivent du prince des domaines, voire des villages, comme cadeaux qu'ils peuvent revendre, ou en guise de compensation contre une obligation de service (*arhalum*)<sup>40</sup>. Les autres terres du palais sont exploitées sous la direction de différents chefs correspondants à la production d'une denrée ou encore à une étape du travail agricole.

Pour les céréales, on trouve par exemple le « chef de l'orge », *rabi še'ē*, et le « chef de l'aire de battage », *rabi adrim*. Ce dernier, selon son titre, n'aurait eu de travail qu'à des périodes bien définies dans l'année, suivant la récolte ; il est fort probable que ses prérogatives sont bien plus larges, mais le titre traduit dans le dialecte paléo-assyrien n'en révélerait qu'une seule face. On trouve peut-être un « chef des lins », *rabi kittātim*, travaillant en amont de la production du lin dédié à l'artisanat textile. Quant au « chef de l'huile », *rabi šammim*, il collecte l'huile et la redistribue dans le palais<sup>41</sup>.

La production des légumes et celle des fruits est sous la responsabilité du « chef des jardins », *rabi kiriātīm*, et du « chef des jardiniers », *rabi nuk(i)ribbē*. Mais on trouve aussi des responsables d'un seul secteur de production, comme le « chef des légumes », *rabi ūrqē*, « le chef du vin », *rabi kirānim*, Le « chef des bois », *rabi ešše*, doit vraisemblablement approvisionner le palais et ses cuisines en bois de chauffage.

### L'élevage des animaux du palais

La steppe et les champs en jachère sont occupés par les troupeaux d'ovins et de caprins, appartenant principalement aux palais et élevés pour leur viande, leur graisse, leur lait et leur laine. Les moutons sont épilés au printemps et la laine est vendue en grandes quantités par le palais aux marchands assyriens qui tiennent le rôle d'intermédiaires dans son commerce<sup>42</sup>. Les fonctionnaires en charge des troupeaux du palais sont désignés d'après les animaux dont ils ont la charge : le « chef des chevaux », *rabi sisē*, et le « chef

<sup>39</sup> Dercksen, 2008.

<sup>40</sup> Dercksen, 2004 : 140-147.

<sup>41</sup> On sait que les palais de Kaneš et Hahhum produisent de l'huile d'olive (CCT 4, 18a, Michel 2001 : n°203).

<sup>42</sup> Dercksen, 2004 : 181-190 ; Lassen 2010.



de(s) mule(s) », *rabi perdim*<sup>43</sup>. Peruwa, le « chef des bergers », *rabi rē'ē/rē'im*, dont les archives ont été découvertes pendant les premières missions de Kütlepe, a accumulé des biens lui permettant d'acquérir un village entier ; il possède aussi l'une des plus grandes maisons dans la ville basse<sup>44</sup>.

Le surplus produit par les terres et les troupeaux du palais était sans doute vendu sous l'autorité du « chef du marché », *rabi mahirim*.

### **Secteur religieux**

Les fonctionnaires anatoliens ayant des obligations dans le domaine religieux sont assez rares dans les textes des Assyriens, certainement car ils n'avaient que peu de contacts avec eux. Y sont mentionnés un « chef des oblats », *rabi šarīqē*, et un « chef des offrandes », *rabi niqē* dont on ne connaît pas vraiment le lien avec le palais.

\*

En définitive, l'organigramme des fonctionnaires anatoliens attachés au palais présente une structure relativement complexe qui s'est développée sans avoir recours à l'écrit. Elle est néanmoins documentée de manière très indirecte par les archives des marchands assyriens ; les informations que l'on en tire sont, par conséquent, très partielles et orientées. En effet, le palais anatolien y apparaît, avant tout, comme un centre économique, qui traite avec les marchands assyriens.

Il est regrettable que les explorations du début du xx<sup>e</sup> siècle aient en grande partie détruit le palais de Waršama, empêchant de mener une étude combinée entre données archéologiques et textuelles, à l'instar des analyses qui sont entreprises pour la ville basse où la publication d'archives découvertes dans une maison offrent des informations uniques sur ses habitants.

---

<sup>43</sup> Le texte KTK 3 mentionne l'élevage de mules par le palais.

<sup>44</sup> Michel, 2011b.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BALKAN K. 1957. *Letter of King Anum-Hirbi of Mama to King Warshama of Kanish*. Türk Tarih Kurumu Yayınları VII/31a. Ankara.

BARJAMOVIC G. 2011. *A Historical Geography of Ancient Anatolia in the Old Assyrian Colony Period*, CNI Publications 38, Copenhagen.

BARJAMOVIC G. 2014. The Size of Kanesh and the Demography of Early Middle Bronze Age Anatolia, in L. Atici, F. Kulakoğlu, G. Barjamovic et A. Fairbairn (éd.), *Current Research at Kültepe/Kanesh. An Interdisciplinary and Integrative Approach to Trade Networks, Internationalism, and Identity*, *Journal of Cuneiform Studies Supplement 4*: 55-68.

BILGIÇ E. 1964. Three Tablets from the City Mound of Kültepe, *Anatolia 8* : 145-163.

BILGIÇ E. 1992. "Ebla" in Cappadocian Inscriptions, in H. Otten, H. Ertem, E. Akurgal et A. Süel (éd.), *Hittite and Other Anatolian and Near Eastern Studies in Honour of Sedat Alp*, *Anadolu Medeniyetleri Araştırma ve Tanıtma Vakfı Yayınları 1*. Ankara : 61-66.

DERCKSEN J. G. 2004. Some Elements of Old Anatolian Society in Kanis, in J.-G. Dercksen (éd.), *Assyria and Beyond. Studies Presented to Mogens Trolle Larsen*. *PIHANS 100*. Leyde : 137-178.

DERCKSEN J. G. 2007. On Anatolian Loanwords in Akkadian Texts from Kültepe. *Zeitschrift für Assyriology 97*: 26-46.

DERCKSEN J. G. 2008. Subsistence, Surplus and the Market for Grain and Meat at Ancient Kanesh. *Altorientalische Forschungen 35* : 86-102.

DONBAZ V. 1998. Tablets from the Palace of Waršuma, in H. Erkanal, V. Donbaz et A. Uğuroğlu (éd.), XXXIV Uluslararası Assirioloji Kongresi (Istanbul 1987), *Türk Tarih Kurumu Yayınları XXVI/3*, Ankara : 413-419.

EMRE K. 2010. The Traces of Kültepe/Kanesh in Hittite Art, in KULAKOĞLU et KANGAL 2010 : 154-59.

EZER S. 2014. Kültepe-Kanesh in the Early Bronze Age, in L. Atici, F. Kulakoğlu, G. Barjamovic et A. Fairbairn (éd.), *Current Research at Kültepe/Kanesh. An Interdisciplinary and Integrative Approach to Trade Networks, Internationalism, and Identity*, *Journal of Cuneiform Studies Supplement 4* : 5-24.

FORLANINI M. 1992. Am Mittleren Kızılırmak, in H. Otten et al. (éd.), *Hittite and other Anatolian and Near Eastern Studies in Honour of Sedat Alp*, Ankara : 171-179.

GARELLI P. 1989. Le marché de Buruštatum, in K. Emre et al. (éd.), *Anatolia and the Ancient Near East. Studies in Honour of Tahsin Özgüç*, Ankara : 149-152.

GÜNBATTI C. 1987. Yeniden İşlenen Bir Kültepe Tableti (Kt g/t 42+z/t 11), *Belleten 51* : 1-10.

HERTEL T. 2014. The Lower Town of Kültepe : Urban Layout and Population, in L. Atici, F. Kulakoğlu, G. Barjamovic et A. Fairbairn (éd.), *Current Research at Kültepe/Kanesh. An Interdisciplinary and Integrative Approach to Trade Networks, Internationalism, and Identity*, *Journal of Cuneiform Studies Supplement 4* : 25-54.

HROZNÝ B. 1927. Rapport préliminaire sur les fouilles tchécoslovaques de Kültepe, *Syria 8* : 1-12.

KULAKOĞLU, F. 2010. Kültepe-Kanesh *Kārum*: The Earliest International Trade Center in Anatolia, in KULAKOĞLU et KANGAL 2010 : 40-51.

KULAKOĞLU F. et KANGAL S. 2010. *Anatolia's Prologue. Kültepe Kanesh Karum, Assyrians in Istanbul*. Kayseri Metropolitan Municipality Cultural Publication 78. Istanbul.

LASSEN A. W. 2010. The Trade in Wool in Old Assyrian Anatolia, *Jaarbericht van het Vooraziatisch-Egyptisch Genootschap Ex Oriente Lux 42* : 159-179.

MICHEL C. 1991. Durhumid, son commerce et ses marchands, in D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, Diplomates et Empereurs, Etudes sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris : 253-273 (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00821244>)

MICHEL C. 2001. *Correspondance des marchands de Kaniš au début du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.*, Littératures Anciennes du Proche-Orient 19. Paris.

MICHEL C. 2003. *Old Assyrian Bibliography of Cuneiform Texts, Bullae, Seals and the Results of the Excavations at Assur, Kültepe/Kanis, Acemhöyük, Alishar and Bogazköy*. Old Assyrian Archives Studies 1. PIHANS 97. Leyde.

MICHEL C. 2006. Old Assyrian Bibliography 1 (February 2003 – July 2006), *Archiv für Orientforschung* 51 (2005-2006), p. 436-449

MICHEL C. 2011a. The *Kārum* Period on the Plateau, in S. R. Steadman et G. McMahon (éd.), *Handbook of Ancient Anatolian (10,000–323 BCE)*, Oxford : 313-336.

MICHEL C. 2011b. The Private Archives from Kaniš Belonging to Anatolians. *Altorientalische Forschungen* 38 : 94-115.

MICHEL C. 2011c. Old Assyrian Bibliography 2 (August 2006 – April 2009), *Archiv für Orientforschung* 52 (2007-2010) : 416-437.

MICHEL C. 2014a. Considerations on the Assyrian settlement at Kaneš, in L. Atici, F. Kulakoğlu, G. Barjamovic et A. Fairbairn (éd.), *Current Research at Kültepe/Kanesh. An Interdisciplinary and Integrative Approach to Trade Networks, Internationalism, and Identity*, *Journal of Cuneiform Studies Supplement* 4 : 69-84.

MICHEL C. 2014b. Central Anatolia in the Nineteenth and Eighteenth Centuries BC, in E. Cancik-Kirschbaum, N. Brisch et J. Eidem (éd.), *Constituent, Confederate, and Conquered Space. The Emergence of the Mittani State*, TOPOI. Berlin Studies of the Ancient World 17 : 111-136

(<http://www.degruyter.com/viewbooktoc/product/129816>).

ÖZGÜÇ T. 1999. The Palaces and Temples of Kültepe-Kaniš/Neša, *Türk Tarih Kurumu Yayınları V/46*, Ankara.

ÖZGÜÇ T. 2003. *Kültepe Kaniš/Neša. The earliest international trade center and the oldest capital city of the Hittites*, The Middle Eastern Culture Center in Japan, Istanbul.

ÜSTÜNDAĞ H. 2014. Human Remains from Kültepe-Kanesh : Preliminary Results of the Old Assyrian Burials from the 2005-2008 Excavations, in L. Atici, F. Kulakoğlu, G. Barjamovic et A. Fairbairn (éd.), *Current Research at Kültepe/Kanesh. An Interdisciplinary and Integrative Approach to Trade Networks, Internationalism, and Identity*, *Journal of Cuneiform Studies Supplement* 4 : 157-176.

VEENHOF K. R. 2008. The Old Assyrian Period, in M. Wäfler (éd.), *Mesopotamia: The Old Assyrian Period, Orbis Biblicus et Orientalis 160/5, Teil 1*. Fribourg – Göttingen : 13-264.



# LE PALAIS DE NUZI



# L'INTENDANT DU PALAIS (*ŠAKIN BĪTI*) À NUZI

**Philippe ABRAHAMI**

Université Lumière Lyon 2, Archéorient  
Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon  
*Philippe.Abrahami@univ-lyon2.fr*

Le site de Nuzi (Yorgan Tepe), à 13 km de Kirkouk en Irak du nord, a fait l'objet de cinq campagnes de fouilles américaines entre 1925-1931 qui se sont déroulées dans trois secteurs : dans les deux zones à la périphérie du site, ont été mises au jour de très riches maisons dont celle au nord-est abritant les archives du prince Šilwa-Teššup et sur le tell central où se trouvaient le palais, les temples et des quartiers d'habitation. Environ 5000 tablettes et fragments ont été découverts qui pour l'essentiel datent de la fin du XV<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>1</sup>. Nuzi apparaît dans cette documentation comme une ville du royaume d'Arraphe, soumis à l'empire du Mittani, dont la capitale Al-ilāni se trouvait à l'emplacement de Kirkouk. La destruction finale du site intervient suite à une expédition militaire menée par le roi assyrien Aššur-uballit (1363 av. J.-C. – 1328 av. J.-C.) probablement assez tôt au cours de son règne<sup>2</sup>.

C'est bien évidemment surtout dans la documentation du palais qu'il est question du *šakin bīti*. Celle-ci est essentiellement de nature administrative et nous renseigne sur la gestion des activités de production, d'acquisition et de redistribution des biens du palais. Cette documentation a été étudiée par W. Mayer qui a réuni un corpus de 600 textes dont il a dressé le catalogue<sup>3</sup> : 468 tablettes ont été repérées comme provenant du palais à partir des catalogues de publication. A ce groupe, W. Mayer a ajouté 132 tablettes de provenance inconnue formant série avec des groupes de tablettes du palais<sup>4</sup>. Il a également mené une étude prosopographique des différents groupes sociaux et professionnels mentionnés dans cette documentation (famille royale, fonctionnaires du royaume et du palais, scribes, personnel du culte et divers corps de métier). Le rôle du *šakin bīti*, considéré comme le « Palastgouverneur », y est brièvement décrit<sup>5</sup>. Les activités de cet agent du palais qui correspondent assez bien à celles d'un intendant dans le sens usuel de ce terme<sup>6</sup>, ont par ailleurs été évoquées par différents auteurs. H. Lewy le décrit comme « the administrator of palace property »<sup>7</sup>. E. Cassin a écrit à son propos : « A l'intérieur du palais commence le domaine du *šakin bīti* (...). Il est un majordome aux pouvoirs étendus sur les magasins du palais »<sup>8</sup>. P. Negri Scafa en fait « the one responsible for the movement of goods in and out the Palace »<sup>9</sup>. Son rôle central dans ce domaine a été aussi souligné par B. Lion et M. Sauvage<sup>10</sup>.

La présente étude étend le corpus des textes concernant le *šakin bīti* qu'avait réuni W. Mayer de 23 documents à 49. À partir de cet ensemble élargi, nous avons repris l'étude des activités de cet administrateur dont le « bureau » pourrait se situer dans la pièce M79 attenante à la grande cour M100.

THÈME VIII

<sup>1</sup> Stein, 1993 : 15-16. Pour une présentation générale de la documentation de Nuzi, cf. Pedersén, 1998 : 15-28 et Lion, 1999. Tous mes remerciements vont à Brigitte Lion pour l'attention qu'elle a portée à la présente étude.

<sup>2</sup> Maidman, 2011 : 124-126.

<sup>3</sup> Mayer, 1978.

<sup>4</sup> Pour un point récent sur le catalogue de W. Mayer, cf. Abrahami, Lion, 2012.

<sup>5</sup> Mayer, 1978 : 131-132.

<sup>6</sup> « Celui qui est employé par une personne fortunée, par un haut personnage, pour diriger sa maison, administrer ses biens, gérer sa fortune », cf. <http://www.cnrtl.fr>.

<sup>7</sup> Lewy, 1959 : 114.

<sup>8</sup> Cassin, 1974 : 388.

<sup>9</sup> Negri Scafa, 1995 : 59.

<sup>10</sup> Lion, Sauvage, 2005 : 69-70.

On procèdera au préalable à l'analyse des différentes formes du titre et à son rapprochement avec celui de *šellintannu*<sup>11</sup>.

## LES INDIVIDUS CONCERNÉS

Nous connaissons au moins 6 administrateurs désignés comme *šakin bīti*. Les mieux documentés sont les deux intendants qui exercent leur fonction dans le palais de Nuzi. Quatre sont rattachés à d'autres localités du royaume d'Arraphe : Lubti au sud, Anzugalli et Zizza au centre et Turša dans le nord<sup>12</sup>.

Nuzi

- Elhip-Tilla : GAR.E<sub>2</sub> (6 ; 12)<sup>13</sup> ; GAR *e<sub>2</sub>-kal<sub>2</sub>-li<sub>3</sub>* (5) ; GAR<sub>2</sub>.E<sub>2</sub> *ša URU nu-zi* (1) ;
- Erwi-šarri : GAR.E<sub>2</sub>-*ti* (15) ; GAR.E<sub>2</sub> (24, 28) ; LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> (16, 26, 29, 33, 35) ; GAR 'URU' *nu-zi* (38) ; GAR<sub>2</sub>.E<sub>2</sub> *ša URU nu-zi* (14, 28) ; *ša-ki-nu* (30)
- Anonyme : GAR.E<sub>2</sub> (47)

Zizza

- Erwi-huta : LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> *ša URU zi-iz-za* (42) ; *ša URU zi-iz-za* (41)

Lubti

- Anonyme : LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> *ša URU lu-ub-ti* (46)

Turša

- Mutta : GAR.E<sub>2</sub> *ša UR[U tur<sub>2</sub>-ša<sub>2</sub>]* (43) ; [LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> *ša URU*] *tur-ša<sub>2</sub>* (44) ; [LU<sub>2</sub>] GAR.E<sub>2</sub> *ša URU* *tur<sub>2</sub>-ša<sub>2</sub>* (45)

Anzugalli

- [NP] : GAR.E<sub>2</sub> *ša URU a[n-zu-gal-li<sub>3</sub>]* (43)

La fonction est aussi documentée en relation avec le bâtiment *hurizāti*<sup>14</sup>.

- Erwi-mušni : GAR.E<sub>2</sub> *ša hu-ri-za-ti* (48)

## LES DIFFÉRENTES FORMES DU TITRE GAR.E<sub>2</sub> = GAR.E<sub>2</sub> ŠA URU NG = GAR EKALLI

GAR.E<sub>2</sub> correspond à une forme courte du titre spécifiant la localité. Cela est clairement mis en évidence par (28). Erwi-šarri y est désigné de deux façons : « GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Nuzi » dans le texte et GAR.E<sub>2</sub> dans la suscription associée à l'empreinte de son sceau. L'indication de la fonction peut aussi être sous-entendue : l'intendant Erwi-Huta désigné « GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Zizza » dans (42) est simplement mentionné comme « de la ville de Zizza » dans (41). Enfin GAR.E<sub>2</sub> peut aussi être abrégé en *šakinu* comme c'est le cas pour Erwi-šarri dans (30), apparemment la seule occurrence de sa fonction en akkadien.

<sup>11</sup> Les collations, indiquées par \*, ont été réalisées lors de trois missions au *Harvard Semitic Museum* (2009-2011) dans le cadre du projet d'*Édition électronique de textes cunéiformes de Nuzi : les archives du palais* (<http://cluser13.ens-lyon.fr/spip.php?article80>), mené conjointement avec B. Lion, Professeure à l'Université Lille 3. Ce projet a été financé par la Région Rhône-Alpes (2006-2010). Les abréviations utilisées dans cette étude, sont référencées sur le site du *Cuneiform Digital Library Initiative* [http://cdli.ox.ac.uk/wiki/abbreviations\\_for\\_assyriology](http://cdli.ox.ac.uk/wiki/abbreviations_for_assyriology).

<sup>12</sup> Cf. la carte dans Müller, 1994 : 325-326 et Fincke 1993 : 21-26 (Anzugalli) ; 166-168 (Lubti) ; 305-309 (Turša) ; 356-362 (Zizza).

<sup>13</sup> Les numéros en gras renvoient aux textes regroupés ci-dessous *Le corpus*.

<sup>14</sup> Les avis sont partagés quant à son identification : une structure pour les troupeaux en rase campagne, comprenant des bergeries et des enclos (Zaccagnini 1979 : 99-100 et CAD H : 251b) ou une résidence palatiale (Lewy, 1959 : 113-118 ; AHw : 359a « Palast, Villa » et Fincke 1993 : 13).

L'indication de la ville dans le titre fait donc sans doute référence au palais situé dans la localité mentionnée et non à une entité municipale indépendante à laquelle seraient rattachés les administrateurs concernés<sup>15</sup>. C'est ce que l'on peut déduire du fait qu'Elhip-Tilla est aussi désigné comme GAR *ekalli* dans (5).

L'équivalence GAR E<sub>2</sub> / GAR *ekalli* rappelle d'ailleurs le sens que peut revêtir le terme palais dans HSS 13 349 (AdŠ 6) où il correspond à la « maisonnée » du prince Šilwa-Teššup et non à l'institution, siège du gouvernement<sup>16</sup>.

## LE TITRE ŠELLINTANNU

Le terme hourrite *šellintannu* qui figure dans les contrats de prêts, est aussi utilisé pour désigner une fonction. Dans les prêts, le terme qualifie l'orge prêtée (*ana ŠE.MEŠ annūti šellintannu*). Sous une forme conjuguée au permansif, il désigne l'emprunteur. Ses prêts qui ne portent pas d'intérêts, sont analysés comme une opération d'investissement par laquelle le créancier confie un capital à un agent (le *šellintannu*) qui sera chargé de le placer<sup>17</sup>. Comme titre, *šellintannu* désigne trois administrateurs du prince Šilwa-Teššup : Tultukka (EN 9/1 300 = AdŠ 252, 54) ; Zilip-Erwe (HSS 15 203 = AdŠ 462A) et Pai-Teššup (HSS 9 29, 15 = AdŠ 617C)<sup>18</sup>.

D'un point de vue prosopographique et lexical, le titre de *šellintannu* peut être rapproché de celui de *šakin bīti*. D'une part Pai-Teššup est qualifié alternativement de *šellintannu* de Šilwa-Teššup et de *šaknu* de Šilwa-Teššup<sup>19</sup>. D'autre part, la racine hourrite *šell-*, augmentée du suffixe caractérisant les professions (-*tanni* / -*tenni*), signifie la maison.

L'équivalence *šellintannu* = *šakin bīti* est aussi suggérée par le fait qu'Elhip-Tilla et Erwi-šarri sont chacun associés au titre de *šellintannu*. Or, on peut montrer qu'il s'agit sans doute des mêmes individus que les intendants :

Elhip-Tilla, désigné comme *šellintannu* intervient dans (13), une tablette qui a pour origine la pièce M79 du palais, d'où provient une grande partie des tablettes qui concernent les *šakin bīti* (ci-dessous *La provenance des tablettes*).

Erwi-šarri, *šellintannu* de la ville de Nuzi, est l'auteur de (49) une lettre adressée à Elhip-Tilla (sans indication de titre). Dans ce document très fragmentaire, il est question du palais au revers (l.13). Le lien avec les intendants est donc probable. Le titre *šellintannu* de la ville de Nuzi serait dans ce cas équivalent à celui de GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Nuzi.

Un Erwi-šarri est mentionné comme *šellintannu* dans (39) et comme *šakinu* dans (30). Il s'agit sans doute du même individu en tenant compte du cas de Pai-Teššub.

On retrouve ainsi le même système d'équivalence entre les différentes formes des titres *šellintannu* et GAR.E<sub>2</sub> : *šellintannu* / *šellintannu* de la ville de Nuzi d'une part et GAR.E<sub>2</sub> / GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Nuzi d'autre part.

<sup>15</sup> Pour les indications directes ou indirectes sur l'existence d'un palais dans chacune des villes associées au titre d'intendant (Anzugalli, Lubti, Turša, Zizza), cf. Mayer, 1978 : 3-4.

<sup>16</sup> L. 141, cf. le commentaire de Wilhelm, 1980 : 49 et de même dans HSS 14 107 : 5, cf. Lewy, 1959 : 119.

<sup>17</sup> Stein, 1993 : 49-51 et Richter, 2012 : 376.

<sup>18</sup> Stein, 1993 : 116.

<sup>19</sup> Il s'agit de HSS 9 150 : 12 (AdŠ 270), un prêt concernant des briques. Pour la présentation de ce contrat, cf. Lion, Sauvage 2005 : 79-80. Pour l'alternance *šellintannu* / *šaknu*, cf. le commentaire dans le CAD Š/2 : 273b. A noter également la correspondance entre *šellintannu* et la forme verbale *šaknu* dans le contrat de prêt HSS 14 531 : Tarmiya qui a reçu l'orge en devient le gestionnaire / responsable (*ana ŠE.MEŠ annūti šellintanni*) : « (l'orge) est transférée (*uš-te-et-bal-kat*) pour (plusieurs) années. <sup>7</sup>Durant 10 ans, il est à la disposition (*ša-ak-nu*) de Tarmiya ».



## LA « CARRIÈRE » D'ELHIP-TILLA

Un Elhip-Tilla « gouverneur du pays » (*šakin māti* /GAR.KUR) figure dans (8 l. 50), une liste enregistrant une répartition d'attelages et de chars à des personnages importants tels le prince Tatip-Teššup et le *šukallu* Akia<sup>20</sup>. Le nom est certes fréquent. Le même texte cite un Elhip-Tilla (sans titre) qui serait à identifier à l'échanson (*šaqû*)<sup>21</sup>. Le rapprochement du GAR.KUR avec l'intendant à un stade différent de sa carrière correspondant peut-être à une promotion, reste néanmoins envisageable. Si tel était le cas Elhip-Tilla aurait sans doute continué d'exercer certaines prérogatives au sein de l'administration du palais. En effet, on constate que le titre GAR.KUR s'applique également à un administrateur des domaines de Šilwa-Teššup<sup>22</sup>. Cette situation semble d'ailleurs correspondre à celle de Tieš-urhe, lui-même GAR.KUR, qui est étroitement impliqué dans la gestion de la résidence royale de Nuzi<sup>23</sup>.

## DES ŠAKIN BĪTI CONTEMPORAINS ?

Elhip-Tilla et Erwi-šarri ont-ils exercé leur fonction en même temps ou successivement ? Il est difficile de répondre à cette question en l'absence d'un système de datation par éponyme ou de nom d'année. En outre, pour ce qui est de la documentation administrative, l'enquête prosopographique ne peut s'appuyer sur l'indication du nom du scribe ayant rédigé la tablette, cette information faisant défaut.

Elhip-Tilla et Erwi-šarri semblent en tout cas contemporains d'après (49). On notera aussi que dans (8) où figure Elhip-Tilla GAR.KUR, apparaît également un autre GAR.KUR, Hašip-Tilla (l. 21). Deux *šukallu* (Akia et Akip-tašenni) sont aussi cités dans ce texte. On en déduira qu'il pouvait y avoir deux titulaires de ces fonctions simultanément<sup>24</sup>. Cette possibilité est donc aussi envisageable pour les *šakin bīti* Elhip-Tilla et Erwi-šarri. On remarquera cependant qu'ils ne sont pas mentionnés ensemble au sein du groupe d'individus qui gère les prélèvements et les transports liées au versement des céréales pour les allocations des reines de Nuzi et d'Arraphe et les rations du personnel domestique<sup>25</sup>. On pourra en déduire soit qu'il n'était pas nécessaire de faire intervenir deux intendants dans le cadre de ces opérations, soit qu'ils ont été en poste successivement. Si l'on retient cette dernière hypothèse, il serait préférable de placer Elhip-Tilla avant Erwi-šarri. Ce dernier est en effet largement plus présent dans la documentation. Il pourrait donc avoir exercé ses fonctions un peu avant la destruction du site<sup>26</sup>.

## LE CORPUS

Dans son étude prosopographique sur les documents du palais, W. Mayer mentionne 23 textes qui impliquent les différents *šakin bīti*<sup>27</sup>. Cette liste peut être complétée par d'autres documents (numérotation en italique ci-dessous). A. Fadhil avait identifié l'intendant Erwi-šarri dans (27) et (37)<sup>28</sup>. B. Lion et M.

<sup>20</sup> Edition par Dosch, 2009 : 137-139, n°49. Sur le GAR.KUR cf. Mayer, 1978 : 121-122 et Negri Scafa, 2009 : 476. Plusieurs des documents qui mentionnent cet agent ont fait l'objet d'une publication récente : HSS 9 1 (Wilhelm, 2006 : 102) ; HSS 15 1 (Maidman, 2010 : 30-32) ; JEN 2 135 (Maidman, 2010 : 135-136) ; JEN 2 321 (Maidman, 2010 : 138-141).

<sup>21</sup> Dosch 2009 : 139.

<sup>22</sup> Hašip-apu fils de Tahirišti GAR.KUR de Šilwa-Teššup dans HSS 9 42, 12 (AdŠ 619), cf. Stein, 2009 : 194 et Koliński, 2001 : 13.

<sup>23</sup> Textes (4), HSS 16 352 (ci-dessous n. 38) et en particulier (43) où l'on attendrait plutôt l'intendant de Nuzi.

<sup>24</sup> Noter également le pluriel dans la lettre HSS 15 1 : 25 (Maidman, 2010 : 31).

<sup>25</sup> Il s'agit des textes (3), (22), (23) et (25), cf. ci-dessous note 32.

<sup>26</sup> Dans le « bureau » M79, 7 textes concernent Erwi-šarri contre 4 pour Elhip-Tilla (cf. le tableau ci-dessous), et globalement 28 textes se rapportent à Erwi-šarri contre 14 documents pour Elhip-Tilla. En faveur de la séquence Erwi-šarri ⇒ Elhip-Tilla, B. Lion fait valoir l'argument suivant : ayant pris son poste juste avant la destruction du site, le dernier *šakin bīti* aurait exercé ses fonctions un temps très court ; l'avant dernier (Erwi-šarri, selon cette hypothèse) étant resté plus longtemps, aurait donc laissé plus de documentation.

<sup>27</sup> Mayer, 1978 : 131-132.

<sup>28</sup> Fadhil, 1983 : 112, 182.

Sauvage l'ont repéré dans (40)<sup>29</sup>. La présente étude propose d'ajouter 23 autres documents à la liste des textes impliquant des *šakin bīti*. Le rattachement de ces textes se fonde principalement sur deux éléments : d'une part, la responsabilité assumée par l'individu portant le nom d'un des intendants lorsqu'elle entre dans la sphère déjà connue des compétences de cet administrateur (accès aux magasins, implication dans le contrôle et la gestion de la production, distribution des biens de consommation, ci-dessous *Le domaine d'intervention*) ; d'autre part, le cercle des personnes avec lesquelles il est en relation (famille royale, administrateurs royaux etc.).

## Elhip-Tilla

1. HSS 13 156 (R76)<sup>30</sup> : sceau de Šilahi

Tonte de 12 moutons confiés (*ša ŠU*) au berger Šilahi, opérée par Elhip-Tilla (GAR.E<sub>2</sub> *ša URU nuzi*).

2. HSS 13 172 (R76) : non scellé

Remise à Elhip-Tilla par Aham-ay-amši et Ninu-atal d'orge « pris (*ša leqû*) de l'orge des rations (*ša šiba*) »<sup>31</sup>.

3. HSS 14 126 (#) : non scellé

Décompte de dépenses d'orge et de blé concernant l'allocation des reines de Nuzi et d'Al-ilāni. Le prélèvement (*našāru*) est effectué par Tehip-Tilla, Erwi-[maduni], Tarmia et Elhip-Tilla<sup>32</sup>.

4. HSS 14 587 (M79) : sceau de Heltip-apu

Lettre de Heltip-apu à Elhip-Tilla. Heltip-apu lui demande de prélever du *bīt arpani* 2 talents de cuivre épuré (*hamuši*) pour le personnel (*niš bīti*) de Karāna qu'il devra remettre à Tieš-urhe (sans doute le GAR.KUR). Le métal est probablement utilisé pour l'achat des céréales pour les rations<sup>33</sup>.

5. HSS 14 589 = 136 (M79) : non scellé

Liste de 30 coupes (*kasātu*) en or et argent qu'Elhip-Tilla (GAR *ekalli*) et Alwišuh ont retiré (*uštēlušunuti*) et ont transporté (*ubilūšunuti*) de Nuzi à Al-ilāni. L'opération est intervenue au moment du départ de l'émissaire d'Aššur et du prince Hut-Teššup.

6. HSS 14 639 (M79) : sceau d'Uthap-Tae

Prêt de 5 mines de lin (GADA.MEŠ), « *pilahau*<sup>34</sup> du palais » (filé<sup>3</sup>), concédées à Uthap-Tae fils de Ninkiya par Elhip-Tilla (GAR.E<sub>2</sub>). Remboursement au mois de Kurilli. Clause de pénalité : en cas de non remboursement, le débiteur intégrera le groupe des serviteurs *taluhlu*.

7. HSS 14 651 (R76) : non scellé

Petite vignette portant l'indication : 8 serviteurs-*šuhāru* d'Elhip-Tilla.

8. HSS 15 34 (R76) : non scellé

Liste d'attelages et de chars attribués à une soixantaine d'hommes parmi lesquels figurent des personnages importants : les princes Tatip-Teššup (l.1) et Ehel-Teššup (l.33) ; les *šukallu* Akia (l.2), Akip-tašenni (l.18) et Zil-Teššup (l.22) ; les GAR.KUR Elhip-Tilla (l.49), Hašip-Tilla (l.21) et Tieš-urhe (sans titre, l.31).

<sup>29</sup> Lion, Sauvage, 2005 : 63.

<sup>30</sup> Entre parenthèses figure la pièce d'origine de la tablette. Le symbole # correspond à une tablette sans indication de provenance dans les catalogues de publications, mais qui a été attribuée au palais par Mayer, 1978.

<sup>31</sup> Pour le sens de ce terme, cf. Abrahami à paraître. Aham-ay-amši et Ninu-atal sont enregistrés dans la liste des rationnaires « serviteurs du palais » (ci-dessus 46 r. 17-18) respectivement comme scribe et agent commercial (*šamallū*). On peut inclure (2) dans un petit dossier (HSS 13 493 ; HSS 14 535 ; HSS 15 162 ; HSS 16 37) les impliquant dans des achats d'orge au pays de Nullu et son transport à Nuzi.

<sup>32</sup> Ce texte appartient à la série (22), (23), (25) et HSS 14 154, où l'on retrouve à peu près les mêmes agents. Elhip-Tilla est mentionné dans (3) uniquement. Erwi-šarri intervient dans (22), (23), (25). Parmi les opérateurs, dans (22) et (23) et HSS 14 154, figure Nanna-IGI-DU connu comme scribe et soldat affecté à une unité de char (*rākib narkabti*), cf. Dosch, 2009 : 201 et Stein, 2009 : 551.

<sup>33</sup> L. 10-11, lire *a\*-na\* ti-eš-ur-he<sub>2</sub> i-din*. Tieš-urhe est aussi impliqué dans les achats de céréales, payés en métal, pour les rations du personnel domestique des maisonnées royales dans (43) et HSS 15 160 (R76). Pour ce texte cf. Lion, 2013 : 136 et également Abrahami à paraître.

<sup>34</sup> Cet hapax (CAD P : 371b et AHW : 863) est peut-être à rapprocher de *pilakku* « fuseau », d'où la traduction proposée. Dans leur édition du texte Lion, Sauvage, 2005 : 70, considèrent le *pilahau* comme un objet en soi.

**9.** HSS 15 83 (N120) : non scellé

Fragment d'une liste de chevaux marqués (*naqqurū*), confiés (*ana ŠU nadnū*) à différentes personnes dont Elhip-Tilla.

**10.** HSS 15 108 (N120) : non scellé

Enregistrement de deux chevaux kuššéens et d'un cheval nulléen conduit (*ša ekalli*) par Elhip-Tilla<sup>35</sup>.

**11.** HSS 15 282 (M91) : scellé<sup>36</sup>

Fragment de lettre. Les noms de l'expéditeur et du destinataire ont disparu dans la cassure. Au revers, Elhip-[Tilla], et son collègue *atuhlu* reçoivent l'ordre de procéder à la distribution des rations (« faire le *šibai* ») de 104 hommes et femmes du personnel domestique<sup>37</sup>. Ils doivent se rendre au pays de Nullu. De la face, il ne reste que les deux dernières lignes où il est question d'un prélèvement. On peut penser à du métal utilisé en vue de l'acquisition de l'orge nécessaire aux rations.

**12.** HSS 16 42 (#) : non scellé

Décompte d'orge dont un poste de dépense concerne la remise d'orge à Elhip-[Tilla] (GAR.E<sub>2</sub>) pour le personnel domestique (*niš bīti*).

**13.** HSS 19 103 (M79) : scellé<sup>38</sup>

Akip-tašenni (LU<sub>2</sub>[DUB.SAR]) se porte garant de sa sœur Puhua (*pussa imtaḥaš*) auprès d'Elhip-Tilla (*šellintannu*)<sup>38</sup>. Le revers est détruit, l'empreinte du sceau d'Akip-tašenni authentifiant la transaction a pu s'y trouver.

### Erwi-šarri

**14.** HSS 13 8 (R76) : sceaux d'Arzibni, de Muš-Teššup et de deux témoins

Déclaration de Muš-Teššup qui reconnaît devoir (*ina muhhiya a[šib]*) un vêtement *kullae* de bonne qualité « du palais » d'un poids de 6 mines. Il devra le livrer dans les cinq jours à Erwi-šarri (GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Nuzi) par l'intermédiaire d'Ar-Zibni fils d'Akip-tašenni. En cas de non-respect du délai imparti, Ar-Zibni pourra saisir l'un des bœufs que Muš-Teššup lui avait laissé en garde « à la place du vêtement ». Déclaration d'Ar-Zibni : « Muš-Teššup [s'est engagé] auprès d'E[rwi-šarri]<sup>39</sup> ».

**15.** HSS 13 65 (R81) : sceaux de Nuziqa et de quatre des six témoins dont le scribe Arip-šarri<sup>40</sup>

Remise d'une « servante du palais » par Erwi-šarri (GAR.E<sub>2</sub>-ti) à Kurra fils d'Ar-Teia et Nuziqa fils de Haniu. En cas de fuite, ils devront la remplacer (SA<sub>5</sub>-la).

**16.** HSS 13 85 (M79) : sceau de Werrahe

Remise de 2000 flèches « du palais » à Werrahe par Erwi-šarri ([LU<sub>2</sub>] GA[R].E<sub>2</sub>).

**17.** HSS 13 103 (M79) : sceau d'Unap-Teššup

Remise de 5000 roseaux « du palais de la ville de Nuzi » à Akap-tae, le messenger et à Unap-Teššup fils d'Arik-kaya par Erwi-šarri pour faire des flèches<sup>41</sup>.

<sup>35</sup> Elhip-Tilla est en déplacement au pays de Nullu pour l'acquisition de céréales dans (11). Le pays de Kuššu se situe au nord-ouest du Hamrin (cf. Müller, 1994 : 221). Nullu se trouverait à l'est de la passe de Bazian. Le royaume d'Arraphe entretient d'importantes relations commerciales avec ce pays, cf. Fincke 1993 : 192.

<sup>36</sup> La lettre a peut-être été scellée comme c'est le cas avec (4).

<sup>37</sup> Pour *šibai* = rations et l'édition de ce texte, cf. Abrahami à paraître.

<sup>38</sup> Mayer 1978 : 38 (n°172) considère qu'il s'agit du scribe Akip-tašenni. Ce dernier est mentionné avec indication de sa profession dans HSS 16 352 (#) (Mayer 1978 : 81, n°452), une liste nominative concernant 6 « serviteurs du palais » qui lui sont remis par Tieš-urhe. Akip-tašenni est aussi rédacteur d'un contrat d'échange de biens fonciers situés à proximité de champs appartenant à Šilwa-Teššup (HSS 13 372).

<sup>39</sup> L. 12. <sup>m</sup>*mu-uš*[-*te-šup pu-ta*], *a-šar* <sup>m</sup>*e[r\*-wi-LUGAL im-ta-ha-aš]*. Il reste du nom propre une tête de clou qui convient mieux à un début de IR qu'à un AR. Erwi-šarri donne d'ailleurs un meilleur sens. Edition partielle du texte par Lion, Sauvage, 2005 : 70.

<sup>40</sup> Il s'agit d'un scribe travaillant pour le palais : il est mentionné notamment dans la liste (47, rev. L. 7).

<sup>41</sup> C'est probablement Unap-Teššup qui apparaît (sans patronyme) dans (19). Il faut sans doute l'identifier au fabricant d'arc (*sassinu*) dans la liste de personnel HSS 15 71 : 11 (F24). Unap-Teššup fils d'Arik-kaya est mentionné dans plusieurs documents du palais enregistrant la remise de roseaux pour fabriquer des flèches. Mis à part HSS 13 116 qui provient de L29, ces documents ont pour origine M79 (HSS 13 99 ; HSS 13 100 et HSS 14 223).

**18. HSS 13 120 (R76) : sceau d'Akap-turari**

Prêt (UR<sub>5</sub>.RA) de 2000 briques « du palais » concédé par Erwi-šarri à Akap-turari fils de Hašuar. Remboursement après la moisson.

**19. HSS 13 206 (M79) : scellé<sup>42</sup>**

Remise de + 32000 roseaux à Unap-Teššup et Herika\* par Erwi-šarri pour faire des flèches.

**20. HSS 14 94 (#)<sup>43</sup> : non scellé**

Compte de plateaux (*paššūru*) et de pains *isququ* attribués « en présence » du roi au *šukallu* ainsi qu'à divers bénéficiaires : les jeunes enfants royaux (TUR.TUR), les princes, les représentants étrangers *ubarū*, la reine et d'autres personnalités et groupes d'individus. Erwi-šarri est mentionné l. 11.

**21. HSS 14 96 (N120) : non scellé**

Compte de plateaux (*paššūru*) et de pains *isququ* attribués : « en présence » du roi ainsi qu'à divers bénéficiaires : les jeunes enfants royaux (TUR.TUR), Šašu-Teššup, les courriers et Erwi-šarri (T.1).

**22. HSS 14 128 (#) : non scellé**

Orge pour les rations du personnel du palais de Nuzi prélevée par Tehip-Tilla, Nanna-IGI.DU, Tarmia, Erwi-maduni et Erwi-šarri. L'orge est remise à ce dernier (*ana ŠU nadānu*). Kulpen-atal « messenger ».

**23. HSS 14 153 (#) : non scellé**

Décompte d'orge et de blé pour l'allocation des reines d'Al-ilāni et de Nuzi comprenant du blé et de l'orge ainsi que pour les rations des femmes, des tisserands, des serviteurs *taluhlu* et des chevaux. Le prélèvement provient du grenier de Tirwin-natal et de Tatip-tilla et est réalisé par Tehip-tilla, Nanna-IGI.DU, Erwi-maduni, Erwi-šarri et Tarmia.

**24. HSS 14 196 (M79) : sceau de Turari**

Prêt (UR<sub>5</sub>.RA) de malt concédé à Turari fils de Zehru par Erwi-šarri (GAR.E<sub>2</sub>)<sup>44</sup>.

**25. HSS 14 218 (#) : non scellée**

Blé pour l'allocation *šukunu* du palais, prélevé et apporté à Al-ilāni par Erwi-maduni, Tehip-Tilla, Erwi-šarri et Tarmia.

**26. HSS 14 220 = 626 (R76) : sceau d'Arrumti**

Prêt (UR<sub>5</sub>.RA) de + 1000 flèches concédé à Arrumti, le scribe, par Erwi-šarri ([LU<sub>2</sub>] GAR.E<sub>2</sub>)<sup>45</sup>.

**27. HSS 14 227 (M79) : sceau de Pui-Tae**

Déclaration de Pui-Tae, le *hazannu* de Lubti attestant qu'il a reçu d'Erwi-šarri 10 mines de cuivre destinées aux fabricants d'arcs pour faire des flèches.

**28. HSS 14 263 = 608 (M79) : sceau de Erwi-šarri**

Inventaire d'objets en bronze et en cuivre (vaisselle, décorations, mobilier) avec l'indication suivante : « Ce matériel du palais qui n'est pas inscrit sur l'ancienne tablette du matériel, a été remis à Erwi-šarri, GAR.E<sub>2</sub>, de la ville de Nuzi »<sup>46</sup>.

<sup>42</sup> Au revers, non conservé, devait figurer l'empreinte du sceau d'au moins l'un des récipiendaires, comme c'est le cas avec (17).

<sup>43</sup> HSS 14 94 est censée provenir de R56 avec trois autres documents : AASOR 16 88, un contrat de fermage ; HSS 15 82 un inventaire de chars et de cuirasses et HSS 16 45 un compte prévisionnel de dépenses de blé. Comme R56 est une salle de bains (Starr 1939 : 163), il est possible que l'on soit en présence d'une erreur d'enregistrement et que ces tablettes proviennent en fait d'une autre pièce. Le caractère privé du contrat AASOR 16 88 suggère une autre origine que le palais, cf. Mayer 1978 : 63-64. HSS 15 82 forme série avec certaines tablettes de N120 qui pourrait donc en être la pièce d'origine. HSS 14 94 appartient à un dossier qui compte 9 documents. Trois d'entre eux dont la provenance est connue, ont été trouvés dans des pièces différentes : HSS 14 96 (N120), HSS 14 95 (D6) et HSS 14 102 (R48). Il est donc difficile de se prononcer sur l'origine de HSS 14 94.

<sup>44</sup> Edition par Lion, Sauvage, 2005 : 69.

<sup>45</sup> Edition par Lion, Sauvage, 2005 : 69.

<sup>46</sup> L. 9-17 : *an-nu-tu<sub>4</sub> u<sub>2</sub>-nu-tu<sub>4</sub>, ša e<sub>2</sub>-kal<sub>2</sub>-li<sub>3</sub>, i-na tup-pi<sub>2</sub> la-be-ru, ša u<sub>2</sub>-nu-ti, la i-ša<sub>2</sub>-aṭ-ṭar, a-na ŠU-ti<sup>m</sup>er-wi-LUGAL, GAR.E<sub>2</sub> ša URU nu-zi, na-ad-nu*. A noter que cette liste comprend un tabouret *kubbu* en cuivre « fabriqué (*epšu*) par Erwi-šarri » (l. 5).

**29.** HSS 15 98 (M79<sup>7</sup>) : sceau de Hutip-šerri

Engagement de Hutip-šerri fils d'Urhiā à livrer sous 12 jours au palais un charroi de bois *ampannu* constituant le quota de livraison *iškaru* de la ville de Nappāhe<sup>47</sup>. Enna-mati fils de Nirhi-Tilla se porte garant (*pussa' imtaḥaš*) de cette livraison auprès d'Erwi-šarri (LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub>)<sup>48</sup>.

**30.** HSS 15 163 (F24) : non scellé

Liste d'objets et de textiles provenant de la maison d'Ibašši-il saisis par son fils Ithi-Tilla et cinq « huissiers » *ararihuru* parmi lesquels figure Erwi-šarri (*šakīnu*)<sup>49</sup>.

**31.** HSS 15 173 (R76) : non scellé

24 (mines) de laine pour les serviteurs *taluhlu* fournies à Heltip-apu par Erwi-šarri.

**32.** HSS 15 187 (#) : scellé<sup>750</sup>

Fragment de lettre de Kula-hupi à Erwi-šarri lui demandant de sélectionner 13 vêtements parmi les 30 vêtements du (bâtiment) *huri[zāti]*<sup>51</sup> afin de les [remettre] à Ahi-illika<sup>52</sup>.

**33.** HSS 15 220 (L27) : non scellé

Compte de laines de couleur et de produits tinctoriaux pour la fabrication de textiles d'ameublement et de vêtements, remis à des individus connus en tant que tisserands ainsi qu'à Erwi-šarri (LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub>) vraisemblablement afin qu'il les transfère à son tour à d'autres tisserands<sup>53</sup>.

**34.** HSS 15 240 (D6) : non scellé

Compte de blé et de blé amidonnier (*kunišu*). Parmi les différents postes de dépenses, Erwi-šarri se voit remettre du blé « pour les dieux de Šarrina » (l.7-8) et pour l'allocation *šukunu* « lorsque le roi est venu d'Anzugalli » (l.11-15). On note aussi l'enregistrement (l. 1.5-6) d'une dépense de blé remis aux *šellintannu* pour la fête du mois *mitirunni* à Zizza.

**35.** HSS 15 329 (R76) : sceau de Hanuka

Contrat passé avec le marchand Hanuka qui a reçu 4 mines de laine du palais pour l'achat de 2 mines de laine rouge *tabarri* qu'il remettra à Erwi-šarri (LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub>).

**36.** HSS 16 145 (D3) non scellé

Compte très fragmentaire de blé et de blé amidonnier remis à Erwi-šarri concernant des dépenses diverses (pour l'allocation *šukunu* notamment, l. 3) et à destination de différentes personnes (probablement chargées de la préparation de ces céréales).

**37.** HSS 16 152 (D6) : non scellé

Compte de blé amidonnier dont l'un des postes de dépenses enregistre la remise de l'allocation *šukunu* à Erwi-šarri.

---

<sup>47</sup> Müller, 1994 : 77 pour le nom de cette ville.

<sup>48</sup> La tablette a été publiée sans indication de provenance. W. Mayer l'a intégrée au corpus du palais. Le lien avec la pièce M79 est possible car on y a trouvé la liste HSS 15 72 qui enregistre le nombre de chariots chargés du même bois en provenance de différentes localités (Nappāhe n'y est toutefois pas mentionnée), cf. Fincke 2000 : 167 pour l'édition du texte.

<sup>49</sup> Sur les *ararihuru*, cf. Fadhil 1983 : 156 et p. 235-236 qui a analysé l'ensemble des occurrences et considère qu'il s'agit d'une personne chargée « de récupérer des biens illégalement détenus par un tiers », cf. aussi Richter, 201 : 43. Ithip-Tilla et son père sont également mentionnés dans deux textes de la pièce F25 appartenant à la même maison située dans un quartier au sud-ouest du temple (HSS 15 142 et EN 9/1 119 du Groupe 24), cf. Negri Scafa, 2012 : 236.

<sup>50</sup> Le revers de la tablette est détruit. Elle a peut-être été scellée par l'expéditeur comme c'est le cas d'autres lettres à caractère administratif contenant un ordre, cf. (4).

<sup>51</sup> Cf. ci-dessus note 14 concernant cette structure.

<sup>52</sup> Erwi-šarri, désigné cette fois par son titre, est en lien avec Kula-hupi dans (38). Ahi-illika est probablement à identifier au messenger *ittuhlu* qui figure parmi les « serviteurs du palais » enregistrés dans la liste de rationnaires, ci-dessous (46, l.56). Pour les activités d'Ahi-illika, cf. également Lewy, 1959 : 114. Le terme hourrite *ittuhlu* est équivalent à *lāsīmu* « courrier », cf. Mayer, 1978 : 161.

<sup>53</sup> Edition dans Mayer, 1977 : 78.

38. SMN 1434B (HSS 13 pl. IX) (#) : sceaux de Kar[tip-erwe] et de Kula-hupi  
Grand inventaire partiellement conservé d'objets en métal et de textiles qui sont remis (*ana ŠU nadānu*) par Kartip-erwe et Kula-hupi à Erwi-šarri (GAR ʿx<sup>1</sup> nuzi)<sup>54</sup>.

39. EN 10/2 81<sup>55</sup> (#) : scellé<sup>2</sup>

Fragment indiquant la remise par Erwi-šarri (*šellintannu*) d'1 A[NŠE d'orge ?] à Tatip-[...].

40. EN 10/2 130

Déclaration faite par quelqu'un au sujet de briques à rembourser (*nadānu*) à Erwi-šarri<sup>56</sup>.

### Erwi-huta

41. HSS 13 185 (R76) : non scellé

Remise à Erwi-Huta « de la ville de Zizza », de couvertures-*zianātu* aux épouses secondaires de cette localité.

42. RA 56 n°4 (R76<sup>3</sup>)<sup>57</sup> : non scellé

Compte enregistrant la contribution mensuelle en orge de différentes localités. Remise à Erwi-huta (LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Zizza) pour les épouses secondaires de cette localité.

### Erwi-mušni

Cf. n°48

### Mutta

43. HSS 15 161 (M79) : sceau de Tieš-urhe et [xxx]še

Etain « du palais » reçu par Tieš-urhe, GAR.KUR, [NP] GAR.E<sub>2</sub> d'A[nzugalli]<sup>58</sup> et M[utta] (GAR.E<sub>2</sub> de la vi[lle de Turša]), pour les rations du personnel domestique de Nuzi, d'A[nzugalli] et de [Turša].

44. HSS 15 176 (L27)<sup>2</sup> <sup>59</sup> : non scellé

Déficit de vêtements (*muṭṭa*) à la charge (*ina muhhi ša*) de Mutta (L[U<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> de la ville de] Turša)<sup>60</sup> et d'un autre individu.

45. HSS 15 177 (L27) : sceau de Mutta

Déficit (*muṭṭašu*) d'une serviette *šusuppu* de bonne qualité à la charge (*ina muhhi ša*) de Mutta ([LU<sub>2</sub>] GAR.E<sub>2</sub> de la ville de Turša).

### Anonymes

• Anzugalli, cf. n°43

• Lubti

46. HSS 15 235 (D6) : non scellée

Compte d'orge essentiellement destinée aux semailles (*ana NUMUN*) dans différentes localités. L'un des postes concerne aussi la fête du mois de *kinuni*. L'orge est remise au LU<sub>2</sub> GAR.E<sub>2</sub> de Lubti.

• Nuzi

<sup>54</sup> Tr. 30-31. [*an-nu*]-*tu*<sub>4</sub> *u*<sub>2</sub>-*nu-tu*<sub>4</sub> ʿšaʿ [URU *nu*]-*zi* <sup>m</sup>*ku-la-hu-pi* *u*<sub>3</sub>, [<sup>m</sup>*kar-ti*]-*pe-er-we a-na* ŠU <sup>m</sup>*er-wi-LUGAL* GAR ʿxʿ *nu-zi it-ta-ad-nu*. Il n'y a pas de place dans la cassure pour restituer E<sub>2</sub> ša URU. Il ne semble y avoir qu'un signe. La fin du x fait penser à URU. Fincke, 1993 : 198 suggère GAR <E<sub>2</sub>> ʿURUʿ *nu-zi*.

<sup>55</sup> Edition par Fincke, 1998 : 224, 266.

<sup>56</sup> Il pourrait s'agir d'une partie des briques empruntées dans (18) d'après Lion, Sauvage, 2005 : 63 où figure l'édition du fragment.

<sup>57</sup> Le rapprochement avec le (41) suggère R76 comme pièce d'origine de cette tablette, cf. Fadhil, 1983 : 340.

<sup>58</sup> On pourrait envisager de restituer Al-i[lāni]. Anzugalli est la seule autre ville qui commence par le signe AN et qui dispose aussi d'un palais, cf. Fincke, 1993 : 23.

<sup>59</sup> Cette tablette est à ajouter au corpus du palais réuni par W. Mayer. Le rapprochement avec (45) suggère comme origine le magasin L27.

<sup>60</sup> Ecrit après la ligne 2 de la face, en prolongement de la ligne 9 du revers.

**47. HSS 14 593 (R76)**

Registre mensuel des rations d'orge concernant 83<sup>1</sup> « serviteurs du palais » classés selon leur profession parmi lesquels figure Šilwaya désigné comme l'agent commercial (*šamallû*) du GAR.E<sub>2</sub> (CG. 3).

**Elhip-Tilla – Erwi-mušni**

**48. HSS 15 224 (#) : sceau de [Ha]ziya**

Notice consignant l'ordre écrit de Haziya (*ištaparšuma*) à Erwi-mušni (GAR.E<sub>2</sub> des *hurizāti*) concernant 16 mines 10 sicles de *šušurinnu* « du palais »<sup>61</sup>. Elhip-Tilla est mentionné à la dernière ligne de la face (l. 8 : <sup>1</sup>u<sub>3</sub> <sup>m</sup>el-hi-ip-til-la). Il intervient probablement en tant que « messenger » chargé en l'occurrence du convoiement<sup>62</sup>.

**Elhip-Tilla – Erwi-šarri**

**49. EN 9/1 134 (S 132) : scellé<sup>63</sup>**

Lettre très fragmentaire adressée à Elhi[p-Tilla] par Erwi-šarri, le *šellintannu* de la ville de Nuzi. Sont également impliqués dans cette lettre Kania et Hašip-Tilla, le scribe (LU<sub>2</sub> [DUB].SAR à propos d'un produit les concernant (-*šunu*) dont la quantité est donnée et qui doit être confié (*ana ŠU-ti [...]*, l.9). Le palais est mentionné à la ligne 13<sup>64</sup>.

**LES DOMAINES D'INTERVENTION DU ŠAKIN BĪTI**

**Transferts de biens appartenant au palais**

Une série de documents témoignent de mises à disposition de biens concédés par l'intendant au nom du palais. Les biens concernés dans le cadre de ces transactions sont: du lin (**6**) ; de l'orge (**39**) du malt (**24**) ; des briques (**18**) et (**40**) ; des flèches (**16**) et (**26**) et du personnel (**15**). Le transfert est parfois défini comme un prêt (UR<sub>3</sub>.RA). C'est le cas dans (**24**), (**26**) et (**18**) où la date de remboursement est précisée. (**6**) est aussi un prêt malgré l'absence de désignation explicite: le contrat prévoit le mois où doit être rendu le lin et contient aussi une clause de pénalité en cas de défaillance. Des témoins sont sollicités dans (**15**). Les contrats sont scellés par l'individu ayant reçu le bien (**6,15, 16, 18, 24, 26**)<sup>65</sup>.

**La production et le contrôle des livraisons de produits manufacturés**

Cela concerne la production de laine avec (**1**) où l'on voit l'intendant s'occuper de la tonte. Il peut être amené à gérer les céréales utilisées pour les semailles (**46**). Dans d'autres cas, il intervient dans le transfert de matériaux en vue de la fabrication de différents produits. Laine et teintures pour des « coussins *kaziršu* du palais » (**33**, l. 9-10). On assiste aussi à la remise de roseaux pour produire des flèches (**17, 19, 27**). Ces reçus sont scellés par : le berger qui remet les moutons à tondre (**1**) ; l'artisan qui reçoit la matière première (**17**) ou l'intermédiaire qui doit la remettre aux fabricants (en l'occurrence, le *hazannu* de Lubti, **27**)<sup>66</sup>. Les artisans s'engagent auprès de l'intendant sur la livraison d'un vêtement (**14**) et de bois *ampannu* (**29**), dans le cadre d'un contrat garanti par un tiers qu'ils scellent et qui précise le délai à respecter<sup>67</sup>.

<sup>61</sup> Le terme *šušurinnu* n'est documenté qu'à Nuzi. Lewy, 1959 : 119 n. 2 considère qu'il s'agit d'un produit riche en maltose. Le CAD Š/3 : 385a indique simplement « a barley by-product » ; le AHw : 1289b l'identifie à une pâtisserie et G. Wilhelm, (Adš 3 : 79) à une sorte de pain.

<sup>62</sup> Sur cette fonction de la personne qui est mentionnée, en général à la fin du document, avec la mention « u<sub>3</sub> NP », le cas échéant avec le titre de « messenger », cf. Abrahami, 2012a : 48-49 et Postgate, 2013 : 29 n. 80, 375. Lewy, 1959 : 118 restitue [*a-ša*]r <sup>m</sup>el-hi-ip-til-la. Le fait que le document ait été scellé par Haziya suggère qu'il est le donneur d'ordre et donc sujet du verbe *šapāru*.

<sup>63</sup> Cette lettre pourrait être scellée par Erwi-šarri, cf. (**4**).

<sup>64</sup> La pièce S132 qui fait partie du bâtiment 19, situé dans le quartier à l'est du palais, a livré pour l'essentiel l'archive de deux familles de marchands : Pula-Hali et Hašip-Tilla (cf. Lion, Stein, 2001). Le Hašip-Tilla, scribe, mentionné dans (**49**) serait un homonyme du marchand à moins de considérer que ce dernier ait exercé les deux professions.

<sup>65</sup> Pour (**39**) et (**40**), l'état fragmentaire du document ne permet pas d'établir la présence d'une empreinte de sceau.

<sup>66</sup> Pour (**19**), l'empreinte du sceau devait se trouver au revers qui est détruit.

<sup>67</sup> (**13**) pourrait correspondre à cette situation à moins de considérer que l'engagement du garant porte sur un prêt octroyé par le palais.

## Les achats pour le compte du palais

L'intendant dispose d'un agent à son service pour réaliser les achats (47). Il est possible aussi que les serviteurs *šuhāru* à sa disposition aient été impliqués dans ce type d'opération (8). Il traite aussi directement avec le marchand dans le cadre du contrat (35) en vue de l'acquisition de laine rouge *tabarru*. L'intendant se déplace en personne au pays de Nullu pour acheter de l'orge destinée au personnel domestique (11) ; il en ramène aussi des chevaux (10). De l'étain est remis au GAR.KUR et aux intendants d'Anzugalli et de Turša afin de financer l'acquisition des rations du personnel domestique de Nuzi et de ces deux localités (43).

## La gestion des biens de consommation à destination de la maison royale

Cet aspect des responsabilités de l'intendant apparaît souvent dans la documentation. S'agissant de la comptabilité interne au palais, les documents ne sont pas scellés<sup>68</sup>. Dans (31), l'intendant fournit de la laine pour les serviteurs *taluhlu*. On lui remet des couvertures *zianātu* pour les épouses secondaires (41). Autrement, c'est essentiellement par rapport à l'orge qu'on le voit intervenir. L'« orge des rations » lui est remise dans (2). Plusieurs autres documents comptables enregistrent les quantités d'orge que l'intendant reçoit pour les rations du personnel domestique (12, 22), des épouses secondaires (42) ou l'allocation *šukunu* (34, 36 et 37). D'après la lettre (11), il semble qu'il ait eu la responsabilité de procéder à la distribution des rations.

## La gestion des stocks

L'intendant retire des lieux de stockage différents produits notamment des céréales prélevées dans les greniers (23) pour les rations et l'allocation *šukunu* (3, 22, 25). Dans deux lettres dont il est le destinataire, il lui est demandé de retirer et de remettre à un tiers : 1° du cuivre épuré stocké dans le *bīt arpani* qui doit permettre au GAR.KUR d'acheter les rations du personnel de Karāna (4) ; 2° des vêtements stockés dans le *hurizāti* qui doivent être confiés à un messenger chargé sans doute de les livrer (32). On remarque aussi la situation figurée par les deux notices (44) et (45) que l'on peut interpréter comme indiquant que l'intendant reste redevable de biens (en l'occurrence des vêtements et du linge de maison) dont il n'aurait pas assuré la complète livraison.

L'intendant se voit remettre de la vaisselle du mobilier et des textiles dans deux inventaires qui enregistrent ces transferts. (28) porte le sceau de l'intendant Erwi-šarri. La notice finale qui figure dans cette liste suggère deux interprétations. Il pourrait s'agir d'un récolement ou bien d'une opération consistant à intégrer à l'inventaire des objets nouvellement produits ou acquis. (38) porte par contre le sceau des administrateurs qui lui remettent les objets, on peut envisager dans ce cas qu'il s'agit d'une restitution de matériel qui leur avait été confié<sup>69</sup>.

L'intendant peut également assurer le convoiement de différents biens et produits : des pains *šušurinnu* (48) ; de la vaisselle précieuse (5) et du blé (25) dont il a opéré le prélèvement à Nuzi et qu'il doit transporter à Al-Ilāni.

## Autres informations concernant l'intendant

L'inventaire (30) qui concerne la saisie de biens au profit d'un particulier, montre que l'intendant a probablement autorité pour mettre à exécution des décisions de justice.

En tant qu'agent rattaché à la maison royale, l'intendant apparaît dans les listes des dépenses de nourriture affectée aux repas auxquels participent le roi, sa famille et d'autres personnalités importantes (20) et (21).

## La provenance des tablettes concernant le *šakin bīti*

Les tablettes impliquant l'intendant proviennent pour la plupart du palais. Ce qui en soi caractérise assez bien sa sphère d'activité. Deux tablettes ont été cependant trouvées dans des maisons situées dans des quartiers proches (Groupe 19, pièce S132 et Groupe 24, pièce F24)<sup>70</sup>. Les pièces D3 et D6 du grand bâtiment

<sup>68</sup> Sur ce point, cf. Postgate 2013 : 80, à propos de la notion de document unilatéral et bilatéral.

<sup>69</sup> Comme c'est le cas avec (1) par rapport au berger Šilahi.

<sup>70</sup> Pour les lots de textes retrouvés dans ces pièces, cf. ci-dessus les notes 49 et 64.



administratif de stockage situé au nord-ouest du palais ont également fourni quatre autres documents<sup>71</sup>. Leur contenu qui enregistre des dépenses de céréales remises à l'intendant, est apparenté au profil de la documentation retrouvée dans ces pièces (environ 200 tablettes)<sup>72</sup>.

Dans le palais, la plupart des documents dans lesquels intervient l'intendant sont issus du secteur des communs et des services<sup>73</sup>. De R81 provient le contrat de mise à disposition d'une servante du palais (15)<sup>74</sup>. Les autres documents issus de ce secteur se répartissent à peu près également entre M79 et R76.

R76 a fourni avec N120, le plus important lot de textes du palais : 132 documents dont une cinquantaine relatifs aux céréales<sup>75</sup>. Le second ensemble en importance concerne les textiles (environ 1/3 du total)<sup>76</sup>. Les textes mentionnant l'intendant au nombre de 11, couvrent les différents domaines d'activités évoqués précédemment : production (1, 14), gestion des biens de consommation (2, 31, 41 et 42), prêts (18, 26) et acquisition (35).

Le contenu des documents concernant l'intendant provenant de M79 présente la même diversité dans le profil des activités : production (13, 16, 17, 19, 27, 29) ; gestion des stocks (4, 5, 28) ; prêts (6, 24) ; acquisition (43). Considérant la position intermédiaire de M79-M78 entre la cour M100 et le secteur des services, Starr a suggéré d'y voir de façon « purement conjecturale », les appartements de l'intendant du palais<sup>77</sup>. Cette hypothèse semble tout à fait juste : un peu moins d'1/3, soit 12 des 43 tablettes et fragments de M79, implique directement cet administrateur ; 13 autres tablettes provenant de cette pièce, mentionnent le palais comme propriétaire (*ša ekalli*) des divers biens inventoriés ou transférés et des roseaux remis pour fabrication de flèches<sup>78</sup>.

En revanche, l'intendant ne semble que très peu apparaître dans N120, qui a pourtant fourni un nombre important de tablettes (environ 120). Au total quatre documents dont trois (8, 9, 10) se rapprochent du contenu des tablettes retrouvées dans cette pièce qui pour à peu près la moitié concernent l'armée (principalement des inspections d'armes, d'hommes de chars et de chevaux)<sup>79</sup>.

---

<sup>71</sup> Sur la fonction de ce complexe cf. Starr, 1939 : 242, 253.

<sup>72</sup> Dans leur grande majorité, ces documents consistent en des reçus de grains délivrés notamment à la reine, au roi, au palais et à des groupes divers (princes, gardes, messagers) ainsi qu'à des boulangers et des brasseurs. Certains textes enregistrent aussi les rendements des champs. Pour une présentation générale, cf. Lacheman 1958 : viii. Le lien des tablettes de D3 et D6 avec le palais est avancé par Mayer, 1978 : 11 et Stein 1993 : 17.

<sup>73</sup> Nous reprenons ici la nomenclature et les conclusions sur la fonction des différents secteurs du palais auxquelles est parvenu J. -Cl. Margueron dans son étude de ce bâtiment, cf. Margueron, 1982 : 425-450.

<sup>74</sup> R. F. S. Starr attribue à R81 et R84 qui lui est associé, un usage domestique d'après les trouvailles faites sur place, cf. Starr, 1939 : 174. Les cinq autres tablettes trouvées dans cette pièce sont des inventaires de mobilier, de textiles, de bijoux et d'objets en or, cf. Mayer, 1978 : 82-83.

<sup>75</sup> Pour cette zone, cf. Starr, 1939 : 158 et 174 pour R76.

<sup>76</sup> Mayer, 1978 : 65 donne un total de 134 tablettes pour cette pièce. Il faut retirer de son catalogue HSS 16 51 et HSS 19 109 qui appartiennent en fait à l'archive de Šilwa-Teššup, respectivement : AdŠ 711 et 696.

<sup>77</sup> L'idée a été reprise par Mayer, 1978 : 33 ; Margueron, 1982 : 446-447 et Pedersén, 1998 : 19. R. F. S. Starr souligne le caractère luxueux de M79 qui n'a livré aucun objet de la vie courante mais des fragments de verres et de vases décorés ainsi que des éléments de mobilier à incrustation. M78 qui lui est associé est une salle de bain également très luxueuse dotée de toilettes, cf. Starr, 1939 : 134 et Margueron, 1982 : 436.

<sup>78</sup> A propos des tablettes concernant les flèches, Negri Scafa 1995 : 60 avait déjà noté l'alternance *šakin bīti* / *ša ekalli* et fait la remarque suivante : « When the Palace is mentioned it is plausible to consider that the *šakin bīti* is intended ». L'ensemble du dossier concernant la fabrication des flèches et leur livraison est présenté sous forme de tableau par Fadhil 1983 : 256-257.

<sup>79</sup> Pour la présentation générale des tablettes de la pièce 120, cf. Mayer, 1978 : 41 et Pedersén 1998 : 19 avec des compléments d'information dans Abrahams, Lion, 2012. Margueron, 1982 : 441 explique la présence des tablettes de l'administration militaire en N120 par le fait que la cour M94 aurait servi « de centre de cantonnement ».

Des tablettes impliquant l'intendant ont également été trouvées dans la zone officielle (secteur D), en quantité restreinte, dans M91 et L27<sup>80</sup>. Cette dernière pièce, un magasin proche de la salle d'audience L11, a livré 12 tablettes : des inventaires de textiles, de mobilier et d'objets en métal ainsi qu'une liste de tisserands. Deux tablettes, HSS 14 240 et HSS 15 129 consignent une opération de récolement menée par Tarmiya, Aršali et Tehip-Tilla qui scellent les deux documents.

HSS 14 240 enregistre le surplus (*watrūtu*) de chaises qu'ils ont compté.

Dans HSS 15 129, on trouve une liste d'objets (mobilier, chandeliers, vaisselle en argent, flèches en cuivre) déclarés par ces trois personnes comme : disparus (*ša halqū / haliq*) ; absents (*ianu*) ; en déficit (*ša maṭṭū*) ; « Hutia a reçu » ; « on a transporté à Arraphe »...<sup>81</sup>.

Trois tablettes impliquent l'intendant : deux concernent des vêtements et du linge de maison restant dus (43) et (44) ; (33) enregistre les quantités de laines de différentes couleurs et de teinture remises à l'intendant pour la fabrication de textiles d'ameublement et de vêtements<sup>82</sup>.

Dans M91, donnant sur la grande cour M100, ont été trouvées deux tablettes : une liste très abîmée d'hommes avec leur patronyme (HSS 16 407) et la lettre (11) concernant l'achat des rations pour le personnel domestique<sup>83</sup>.

### Répartition des tablettes dont la provenance est connue ou probable

Localisation (nb de tablettes)	Elhip-Tilla (Nuzi)	Erwi-šarri (Nuzi)	Erwi-huta (Zizza)	Mutta (Turša)	Intendants anonymes
Palais					
L27 (= 3)		33		44 45	
M79 (= 12)	4 5 6 13	16 17 19 24 27 28 29		43	
M91 (= 1)	11				
N120 (= 4)	8 9 10	21			
R76 (= 11)	1 2 7	14 18 26 31 35	41 42		47 (Nuzi)
R81 (= 1)		15			
<b>Hors palais</b>					
D3 (= 1)		36			
D6 (= 3)		34 37			46 (Lubti)
F24 (= 1)		30			
S132 (= 1)	49	49			

\*

Cette étude montre les différentes opérations réalisées par le *šakin bīti* dans l'économie du palais. Il a accès aux magasins pour effectuer des prélèvements et y déposer des biens. On relève aussi son rôle dans le contrôle et la gestion de la production ainsi que dans la distribution des biens de consommation. Mais ces différentes activités sont aussi réalisées par d'autres administrateurs. On constate que le *šakin*

<sup>80</sup> Margueron, 1982 : 431-435.

<sup>81</sup> Le libellé du document indique : « C'est ce qui est en déficit (*muṭṭū*) que Tarmiya, Aršali et Tehip-Tilla ont donné ».

<sup>82</sup> Mayer, 1978 : 27 suggère que dans le magasin L27, étaient stockés le mobilier et les ustensiles utilisés pour les banquets qui se déroulaient dans la salle d'audience L11 : les tablettes d'inventaire provenant de ce magasin devaient enregistrer ce qui y était entreposé.

<sup>83</sup> R. F. S. Starr ne donne que peu d'indication sur M91. Il la décrit comme « a large room undistinguished by special construction or objects of any kind », cf. Starr, 1939 : 135 et Margueron, 1982 : 433.

*bīti* n'est pas le seul à disposer de l'autorité pour réaliser des prélèvements dans les magasins du palais ; remettre les biens qui en sont sortis à d'autres personnes et éventuellement en effectuer le convoiement ou les expédier. Il pourrait cependant s'agir d'une question de fréquence, par rapport à d'autres qui réaliseraient occasionnellement ce type d'opérations, l'intendant en aurait la charge régulière. Ce pourrait être le cas par exemple du « gouverneur du pays » (*šakin māti* / GAR.KUR) que l'on voit intervenir dans la gestion des biens du palais. On pourrait aussi envisager que certains opérateurs aient eu un domaine d'intervention qui relève plus spécifiquement d'un type de produit. Heltip-apu demande d'effectuer un prélèvement de métal dans (4). Il procède aussi à des transferts d'orge dans HSS 14 132 (#) et HSS 14 130 (R49). Néanmoins, il semble avoir eu une compétence plus spécifique dans la gestion des textiles comme le montre 6 documents de R76, où il effectue des prélèvements dans les magasins et procède aussi à leur expédition<sup>84</sup>. Par rapport à ce profil, l'intendant pourrait avoir eu une responsabilité d'ensemble sur les biens du palais. La présence, à l'entrée de la zone des services, de son « bureau », où il exerçait ses activités – dans de très bonnes conditions, compte tenu du caractère assez luxueux de cette pièce –, en serait le reflet.

Parmi les différents opérateurs intervenant dans les mouvements de biens du palais, l'intendant pourrait aussi avoir été en charge plus particulièrement des acquisitions. Ce que suggère le fait qu'il ait eu un agent commercial qui lui était spécifiquement attribué. On peut penser aussi que le versement des rations du personnel domestique, qui comptait plusieurs centaines d'hommes et femmes, a constitué une part importante de son activité<sup>85</sup>. Une piste de réflexion serait d'envisager quel rôle tenait le *šakin bīti* dans l'établissement et le suivi des contrats de livraison de produits finis ou de matériaux (*iškaru*)<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> HSS 13 187 ; HSS 14 248 (l. 15) ; HSS 14 249 (l. 24) ; HSS 14 550 (l.17) ; HSS 15 139 (l.6, 9) et (33), cf. également HSS 15 164 (#).

<sup>85</sup> Pour des données concernant l'effectif du personnel du palais, cf. notamment Abrahams, 2012b.

<sup>86</sup> Sur l'*iškaru*, cf. Postgate, 2013 : 360 et Lion à paraître.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAMI P., LION B. 2012. Remarks to W. Mayer's Catalogue of the Nuzi Palace Texts. *Cuneiform Digital Library Bulletin* 2012, 1 : 1-7.

ABRAHAMI P. 2012a. Les céréales dans les textes su palais de Nuzi (Yorghnan Tepe, Iraq 14<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Vol. 1. Habilitation à diriger des recherches. Université François-Rabelais, Tours, mémoire inédit.

ABRAHAMI P. 2012b. Nuzi Notes 78. Une même tablette pour deux numéros SMN différents : SMN 30 (translittérée sous HHS 13 30) = SMN 3115 (copiée sous EN 11/1 50). In : ABRAHAMI P., LION B. (éd.). The Nuzi Workshop at the 55th Rencontre Assyriologique Internationale (July 2009, Paris), *SCCNH* 19 :276-279. Bethesda, Maryland.

ABRAHAMI P. à paraître. *ŠE.BA* = šibai/a à Nuzi. *NABU*.

CASSIN E. 1962. Tablettes inédites de Nuzi. *Revue d'Assyriologie* 56, 2 : 57-80.

CASSIN E. 1974. Le palais de Nuzi et la royauté d'Arrapha. In : GARELLI P. (éd.) Le Palais et la Royauté (Archéologie et civilisation). XIX<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale, organisée par le groupe François Thureau-Dangin (29 juin-2 juillet 1971), *CRRA* 19 : 373-392. Paris.

DOSH G. 2009. Zur Struktur des Gesellschaft des Königreichs Arraphē : Texte über die Straitwagenfahrer (*rākib narkabti*). In : WILHELM G. (éd.) General Studies and Excavations at Nuzi 11/2, *SCCNH* 18 : 71-228. Bethesda, Maryland.

FADHIL A. 1983. Studien zur Topographie und Prosopographie der Provinzstädte des Königreichs Arraphē, *BaF* 6. Mainz am Rhein : Verlag Philipp von Zabern

FINCKE J. 1993. Die Orts- und Gewässernamen der Nuzi-Texte, *RGTC* 10, Weisbaden : Ludwig Reichert Verlag.

FINCKE J. 1998. Excavations at Nuzi 10/2, 66-174. In Owen D. I., Wilhelm G. (éd.) General Studies and Excavations at Nuzi 10/2, *SCCNH* 9 : 219-314. Bethesda, Maryland.

FINCKE J. 2000. Transport of Agricultural Produce in Arraphē. In : JAS R. M. (éd.) Rainfall and Agriculture in Northern Mesopotamia : Proceeding of the Third MOS Symposium, *PIHANS* 88 : 147-170. Leiden : Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten.

KOLIŃSKI R. 2001. Mesopotamian dimātu of the Second Millenium BC. *BAR International Series* 1004. Oxford : Archaeopress.

LACHEMAN E. 1958. Economic and Social Documents. EN /7, *HSS* 16. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.

LEWY H. 1959. Miscellanea Nuziana II. *Orientalia NS* 28 : 113-129.

LION B., SAUVAGE M. 2005. Les Textes de Nuzi Relatifs aux Briques. In : Owen D. I, Wilhelm G. (éd.) General Studies and Excavations at Nuzi 11/1, *SCCNH* 15 : 57-100. Bethesda, Maryland.

LION B., STEIN D. 2001. The Pula-Hali Family Archives, *SCCNH* 11, Bethesda, Maryland : CDL Press.

LION B. 1999. Les archives privées d'Arrapha et de Nuzi. In : Owen D. I., Wilhelm G. (ed.) Nuzi at Seventy-Five, *SCCNH* 10 : 35-62. Bethesda, Maryland.

LION B. 2013. Le bronze et ses usages économiques en Mésopotamie : le cas de Nuzi (XIV<sup>e</sup> s. a. C.). In : GRANDJEAN C., MOUSTAKA A. (éd.) Aux origines de la monnaie fiduciaire. Traditions métallurgiques et innovations numismatiques, *Scripta Antiqua* 55 : 129-143. Bordeaux.

LION B. à paraître. L'économie palatiale à Nuzi. In : CARLIER P, JOANNÈS F., ROUGEMONT F., ZURBACH J. (éd.). ESF Exploratory Workshop on the Palatial Economy in the Ancient Near East and in the Aegean, Sèvres, 17-18 septembre 2010.

MAIDMAN M. P. 2010. Nuzi Texts and Their Uses as Historical Evidence, *SBL* 18. Atlanta : Society of Biblical Literature.

MAIDMAN M. P. 2011. Nuzi. The Club of the Great Powers, and the Chronology of the Fourteenth Century. *Kaskal* 8 : 78-139.

- MAYER W. 1977. Mardatu « Teppich ». *UF* 9 : 173-189.
- MAYER W. 1978. Nuzi-Studien I. Die Archive des Palastes und die Prosopographie der Berufe, *AOAT* 205/1. Kevelaer/Neukirchen-Vluyn : Butzon & Bercker/Neukirchener.
- MARGUERON J.-C. 1982. Recherches sur les palais mésopotamiens de l'Âge du Bronze. *BAH* 107. Paris : Geuthner.
- MÜLLER G. G. W. 1994. Studien zur Siedlungsgeographie und Bevölkerung des mittleren Osttigrisgebietes, *HSAO* 7. Heidelberg : Heidelberg Orientalverlag.
- NEGRI SCAFA P. 1995. The Scribes of Nuzi and Their Activities Relative to Arms According to Palace Texts. In : OWEN I. D. (ed.) *General Studies, SCCNH* 5 : 53-69. Winona Lake, Indiana.
- NEGRI SCAFA P. 2009. Administrative procedures in the texts from the House of Zike, son of Ar-tirwi, at Nuzi. In : WILHELM G. (ed.) *General Studies and Excavations at Nuzi 11/2, SCCNH* 18 : 437-477. Bethesda, Maryland.
- NEGRI SCAFA P. 2012. Petites archives familiales de Nuzi trouvées au nord du palais. In : ABRAHAMI P., LION B. (éd.). *The Nuzi Workshop at the 55th Rencontre Assyriologique Internationale (July 2009, Paris), SCCNH* 19 : 205-258. Bethesda, Maryland.
- PEDERSEN O. 1998. *Archives and Libraries in the Ancient Near East 1500-300 B.C.* Bethesda, Maryland : CDL Press.
- POSTGATE N. 2013. *Bronze Age Bureaucracy : Writing and the Practice of Government in Assyria.* Cambridge. Cambridge University Press.
- RICHTER T. 2012. *Bibliographisches Glossar des Hurritischen.* Weisbaden : Harrassowitz.
- STARR R. F. S. 1939. *Nuzi, volume 1, Text.* Cambridge (Mass.) : Harvard University Press.
- STEIN D. 1993. *Das Archiv des Šilwa-Teššup Heft 8. The Seals Impressions (Text).* Wiesbaden : Harrassowitz Verlag.
- STEIN D. 2009. The Charioteer Lists : Seals and Sealing Practice. In : WILHELM G. (éd.) *General Studies and Excavations at Nuzi 11/2, SCCNH* 18 : 545-571. Bethesda, Maryland.
- WILHELM G. 1980. *Das Archiv des Šilwa-Teššup Heft 2. Rationen Listen I.* Wiesbaden : Harrassowitz.
- WILHELM G. 1985. *Das Archiv des Šilwa-Teššup Heft 3, Rationen Listen II.* Wiesbaden : Harrassowitz.
- WILHELM G. 2006. Briefe aus Nuzi. In : Janowski B., Wilhelm G. (éd.), *Texte aus der Umwelt des Alten Testaments. Neue Folge Band 3. Briefe* : 101-105. Gütersloh : Gütersloher Verlaghaus.
- ZACCAGNINI C. 1979. *The Rural Landscape of the Land Arraphe.* Rome : Università di Roma.

# L'ORGANISATION DU PALAIS DE NUZI D'APRÈS LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

**Laura BATTINI**

CNRS, Archéorient

Maison de l'Orient et de la méditerranée, Lyon

[laura.battini@mom.fr](mailto:laura.battini@mom.fr)

Le palais de Nuzi est largement connu, mais son organisation l'est moins<sup>1</sup>. Les 111 pièces dégagées partiellement ou complètement conservent fort heureusement la partie centrale du palais avec le système de réception, mais des larges parties ne se sont pas conservées, probablement plus de ce que soupçonnait Starr<sup>2</sup> (Fig. 1). 23 pièces sont sans connexion avec le reste, ce qui représente 21% du palais (pièces à l'ouest et quelques-unes au sud<sup>3</sup>), pour lequel l'organisation reste difficile à imaginer. Certaines pièces étant vides, leurs fonctions restent hypothétiques. D'autres difficultés empêchent la compréhension de l'organisation du palais : les particularités du bâtiment par rapport à ce qui est connu ailleurs compliquent la restitution de son organisation par comparaison. Enfin, quelques mauvaises interprétations du fouilleur qui ne sont jamais remises en cause par les études postérieures - à part quelques exceptions - restent ancrées dans les écrits successifs. Par ex l'idée que le palais n'avait pas d'étage est répétée dans tous les manuels, malgré les indices contraires<sup>4</sup>.



Fig. 1 : palais de Nuzi

<sup>1</sup> Starr, 1939, p.123-179 ; *Id.*, 1937, pl. 13 ; J.-C. Margueron 1982, p. 425-450 et fig. 300-320 ; Heinrich 1984, p.82-86.

<sup>2</sup> Selon Starr (1939, p.124) les pièces P 325 et R 463 constitueraient la limite du palais, mais d'autres hypothèses semblent préférables (voir ci-dessous, section I).

<sup>3</sup> Sud : R 179 ; R 463 ; R 135 ; R127, P 325, P479 ; à l'Ouest : L 48, K 36, K 38, P 39, K 32, K 62, K 54, K 63, K 62 B, K 441, K 42, 2 pièces sans numéros L 26, L 24, M 2 + pièce sans numéro aussi).

<sup>4</sup> J.-C. Margueron 1982, p. 425-450.

Pour traiter de l'organisation du palais de Nuzi je me concentrerai sur 3 aspects, bien que d'autres soient possibles et souhaitables<sup>5</sup>: la planimétrie, les objets les aménagements.

## LE PALAIS DE NUZI EST-IL UN PALAIS ?

Avant de considérer l'organisation du palais il faut s'interroger sur que ce qu'est un palais en Mésopotamie. Autrement dit, ce que l'on appelle palais de Nuzi est-il vraiment un palais ? La question vient de manière presque spontanée lorsqu'on connaît un peu les palais mésopotamiens du Bronze Moyen et du Fer, les deux époques qui ont rendu les plus sûres informations et pour lesquelles on peut retrouver des caractères constants. Aucun roi ne demeurait ici<sup>6</sup>. La tradition palatiale du Bronze récent, en revanche, reste largement inconnue, faute de fouilles et de restes fragmentaires. En Mésopotamie, à part le soi-disant « palais de Nuzi » on peut citer le palais d'Adad-Nirari à Assur, largement restitué et très peu connu<sup>7</sup>, celui de Aqar Quf/Dur-Kurigalzu, très partiellement dégagé<sup>8</sup>, ceux de Kar-Tukulti-Ninurta<sup>9</sup> peu connus, le palais de Tukulti-Ninurta à Assur connu en fondations<sup>10</sup> et le palais vert de Tell el-Fakhar /ancienne Kurukhanni<sup>11</sup>, un bâtiment public important mais pas lié à la tradition mésopotamienne palatiale<sup>12</sup>.

Donc, la question de l'appartenance du palais de Nuzi à la catégorie palais se heurte à la définition même du palais du bronze récent. Il est difficile de dire si le bâtiment de Nuzi est un palais puisque pour l'instant on ne peut pas dire comment étaient les palais mésopotamiens du bronze récent, ni ceux mitanniens. Toutefois, la connaissance de la tradition paléo-babylonienne et de celle du fer nous laisse entrevoir une évolution possible qui débute, en l'état actuel des connaissances, au bronze moyen<sup>13</sup> et se complète au Ier millénaire (Fig. 2). Cette évolution concerne la salle du trône, les grandes cours sur lesquelles s'ouvrent les pièces et l'arrangement des pièces. Si l'on tient compte de cette continuité, on peut dire que malgré des caractères un peu particuliers, le bâtiment de Nuzi est bel et bien un palais<sup>14</sup> mais provincial, digne d'un vassal du gouverneur de Arrapkha/ Kirkuk.

Les particularités du palais de Nuzi pourraient résulter de son appartenance à la tradition mitannienne. Si l'on regarde du côté syrien pour connaître les palais mitanniens, auxquels celui de Nuzi pourrait se rattacher, on se heurte à deux difficultés majeures : les palais fouillés<sup>15</sup> sont partiellement connus et fort différents. Sauf le palais de Tell Brak et celui dit de Niqmepa à Alalakh se ressemblent mais ils sont fort différents de Nuzi. Mais peut-on penser que l'architecture mitannienne se distinguait des autres traditions ? Certes, la capitale restant inconnue, le lieu le plus novateur d'un royaume, il est difficile de se faire une idée de son art et de son architecture. Mais tout ce que l'on connaît du Mitanni en zone syrienne suit les traditions locales et de même en Mésopotamie. À la question de savoir s'il existe une tradition mitannienne, on ne pourra répondre qu'après avoir connu un nombre suffisant de villes.

---

<sup>5</sup> Mais faute de place et de temps, ils ne sont pas traités ici : le système de fermeture qui renseigne sur comment on pouvait contrôler le palais ; le volume de l'étage pour pouvoir en fournir une vision tridimensionnelle qui est la seule que l'homme aperçoit de l'architecture et qui en plus fournit des renseignements sur l'organisation des différents étages.

<sup>6</sup> Mais *ekallum* signifie littéralement « grande maison ». Et dans les textes de Nuzi *ekallum* n'est pas seulement la maison du roi, mais aussi un bâtiment pour les gens travaillant pour le roi.

<sup>7</sup> Preusser 1955, p. 13-8; Margueron, 1982, p. 425-450; Heinrich 1984, p. 93-4 ; Baffi-Guardata 1990: 165-6.

<sup>8</sup> T. Baqir, 1945 ; *Id.*, 1946, p.73-93.

<sup>9</sup> Eickhoff, 1985, p. 20 – 45.

<sup>10</sup> Heinrich 1984, p.95-96.

<sup>11</sup> Mahmoud, 1970, p.109-122.

<sup>12</sup> Ses nombreuses particularités, qui le distinguent de la tradition palatiale mésopotamienne, sont dues au fait qu'il n'est pas un palais, et peut-être à l'appartenance à la culture mitannienne.

<sup>13</sup> Les palais du bronze ancien sont aussi mal connus (cfr. Margueron, 1982, p. 23-149).

<sup>14</sup> Du même avis Starr 1939, *passim*, qui ne se pose même pas la question.

<sup>15</sup> Palais dit de Niqmepa à Alalakh niv IV, petit palais d'Emar, palais de Qatna, d'Ougarit, de Ras Ibn Hanî (XIIIe s) et de Tell Brak.



Fig. 2 : Palais de Mari.

THÈME VIII



D'autres éléments témoignent du caractère palatial du bâtiment de Nuzi, notamment la position topographique -au centre de la ville- et les dimensions, étant env. 1 ha<sup>16</sup> qui en font le plus grand des autres bâtiments de Nuzi<sup>17</sup>. Dans la comparaison des dimensions avec d'autres palais, on s'aperçoit que Nuzi ne fait pas mauvaise figure : il est plus grand que tous les palais mésopotamiens du Bronze moyen à l'exception d'Uruk, Larsa et Mari<sup>18</sup> et de tous les bâtiments syriens du Bronze récent<sup>19</sup>. D'ailleurs, les palais d'Uruk et Larsa sont un peu plus grands, mais pas beaucoup plus que celui de Nuzi. Ce dernier constituerait une exception puisque il est le seul à occuper un quart de la ville, ce qui conduit à penser que les fouilles n'ont concerné que l'acropole de la ville<sup>20</sup>.

Le caractère qui éloigne le plus le bâtiment de Nuzi de ses ancêtres mésopotamiens est l'insertion dans un tissu urbain très dense au milieu des maisons communes. Il n'est pas construit à part, il n'a pas une enceinte défensive propre comme par ex. à Assur ; un autre élément est l'organisation de certaines pièces qui ne semble pas avoir de comparaisons avec les autres palais connus. Mais il faut aussi reconnaître que notre connaissance de palais presque complètement préservés est très limitée : à part Mari, Uruk, Tell Asmar, Khorsabad, tous les autres palais connus ne sont limités qu'à une toute petite partie.

## PLANIMÉTRIE

L'organisation du palais de Nuzi paraît très bien pensée. Et comme Starr le dit au moins une fois, ce palais avait été pensé soigneusement avant sa construction selon un plan précis<sup>21</sup>. Plus particulièrement, en regardant la partie officielle, on peut affirmer que ce plan rentre dans la tradition mésopotamienne<sup>22</sup> et ne semble pas avoir des caractères mitanniens. La structure générale du palais ressemble d'un côté aux palais mésopotamiens du Bronze Moyen et de l'autre à ceux néo-assyriens. En revanche aucune comparaison n'est possible avec les palais syriens, qui sont organisés de manière complètement différente.

Les palais<sup>23</sup> des époques de la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur et de la première moitié du II<sup>e</sup> millénaire sont construits selon un plan qui reste constant dans les différentes réalisations et qui est très novateur par rapport à ce que l'on connaît aujourd'hui des palais protodynastiques et akkadiens. Si le caractère principal consiste dans la rationalisation du schéma de la cour entourée de pièces qui s'organisent autour d'elle, la nouveauté la plus évidente par rapport à l'époque précédente est ce que l'on pourrait appeler "l'ensemble de réception". Par cette définition, on entend l'ensemble des pièces qui forment la partie d'apparat des palais et qui trouvent leur centre dans la salle du trône. Au Bronze moyen, cet ensemble est formé d'une grande cour, d'une salle barlongue (*papahum*) qui s'ouvre centralement sur la cour, peut-être d'une certaine valeur culturelle<sup>24</sup>,

---

<sup>16</sup> De même Margueron 1982, p. 426. On ne connaît pas exactement les dimensions puisque l'érosion a empêché la conservation de ses limites. Notamment, les coins ouest et nord et la limite sud-est du bâtiment ne sont pas connus. Donc, aussi l'estimation de la surface varie, puisque selon Starr (1939, p.124) les pièces P 325 et R 463 constituent la limite du palais, ce qui lui donnerait 9000m<sup>2</sup> de surface. Pour moi, il est très vraisemblable que le palais continuait jusqu'à la rue connue, qui part des maisons P et U. Elle continuait vraisemblablement presque en ligne droite mais avec quelques détournements dans la rue du niveau précédent qui passait par S et X, car les rues restent les mêmes plus ou moins dans deux niveaux chronologiquement proches. La surface serait ainsi de 12000m<sup>2</sup>. (cfr. Avec d'autres arguments, Margueron (1982, p.426).

<sup>17</sup> Starr ajoutait aussi d'autres éléments : utilisation extensive de la brique cuite dans le soubassement et parfois aussi fondations des murs ainsi que dans les sols et dans les aménagements fixes, épaisseur des murs, mentions dans les textes d'un « palais » (Starr, 1939, p.123)

<sup>18</sup> Tell Asmar palais sud = 2835 m<sup>2</sup>, 1/5 de Nuzi ; Tell Asmar palais gouverneurs = 1925 m<sup>2</sup>, phase antérieure 1500m<sup>2</sup>; Ur = 2900 m<sup>2</sup> ; palais uruk =15400m<sup>2</sup>, Nur-Adad = 16800m<sup>2</sup>; Mari =2,5 ha.

<sup>19</sup> Le plus grand ne fait que 7000m<sup>2</sup> (Ougarit).

<sup>20</sup> Une ville basse s'étendait tout autour, comme le laissent supposer les deux grandes demeures de Shurki-Tilla et de Tehip-Tilla, et elle était probablement entourée d'enceinte protectrice.

<sup>21</sup> De même J Margueron, 1982, p.425-450.

<sup>22</sup> D'un autre avis J Margueron, 1982, p.447.

<sup>23</sup> mais les maisons de même suivent ce schéma, au moins celles à espace central/cour (Battini 1999: *passim* mais surtout 185-96, 357-9).

<sup>24</sup> Margueron 1982: 355-9.

d'une plus grande salle à axe coudé identifiable avec le *kummum*<sup>25</sup>, la véritable salle de trône<sup>26</sup>, et enfin d'une série de petites pièces à multiples fonctions (magasins, peut-être aussi toilettes).

Les données disponibles pour les palais du Bronze récent semblent indiquer la conservation de la structure de l'ensemble de réception créé sous la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur : une grande salle du trône entourée de petites pièces, précédée d'une antichambre et d'une cour (Nuzi, Adad-Nirari I à Assur)<sup>27</sup>.

La formulation architecturale de l'ensemble de réception se retrouve au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. (Fig. 3), surtout dans les palais des IX et VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>28</sup>, dans le maintien du dispositif général de l'ensemble formé par deux grandes salles parallèles, par la cour et par des pièces plus petites. Mais les palais d'Aššurnasirpal, de Salmanazar III et de Sargon II montrent une inversion de la position de la salle du trône qui désormais donne directement sur la cour. Cette inversion a entraîné l'élimination des petites pièces qui se trouvaient auparavant sur l'un des longs côtés de la salle et qui maintenant sont construites seulement sur les petits côtés des deux salles parallèles<sup>29</sup>.

Si l'on prend comme comparaison –de manière un peu provocatrice– les palais néo-assyriens, surtout la formule du VIII<sup>e</sup> siècle (Khorsabad), la cour M 100 de Nuzi serait le *babanu*<sup>30</sup> (cour VIII de Khorsabad), M 94 l'avant-cour comme la XV de Khorsabad. Mais dans la vision néo-assyrienne il manque le *bitanu* derrière la pièce principale (cour VI à Khorsabad). À Nuzi une autre cour devait probablement se trouver au sud/sud-est de L 28 et L 30 et probablement une petite vers le coin O du bâtiment. Cette comparaison avec les palais néo-assyriens montre que déjà à Nuzi existait une avant-cour au *babanu* de laquelle on accédait à la zone des services<sup>31</sup>. Mais, tout comme dans les palais néo-assyriens, le *bitanu* n'est pas du tout une cour privée<sup>32</sup>, mais une cour intérieure officielle et peut-être sacrée, dans laquelle on ne sait pas exactement qui était admis, qui en était exclu<sup>33</sup>.

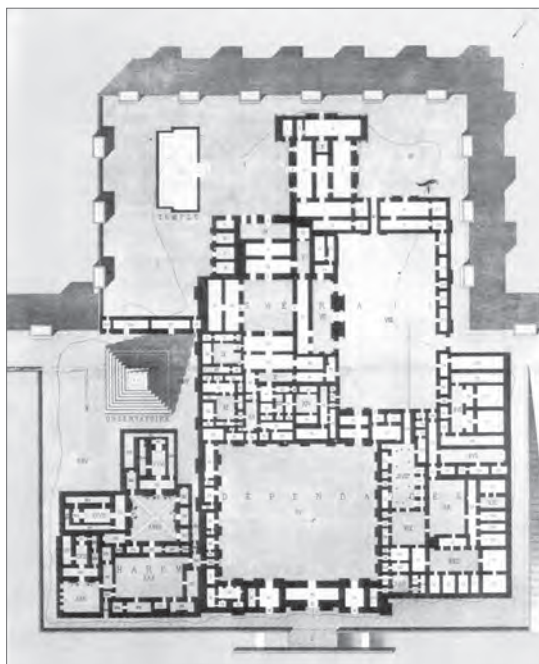


Fig. 3 : Palais de Khorsabad.

<sup>25</sup> J-M Durand 1987: 58.

<sup>26</sup> Contrairement à ce que pensait Heinrich (1984: 74-5).

<sup>27</sup> La prudence est indispensable pour le palais d'Adad-Nirari I. Par contre le palais vert de Tell Fakkhar est moins proche de Nuzi que le palais d'Adad-nirari I. Il s'agit plutôt d'une forteresse ayant des fonctions officielles.

<sup>28</sup> En effet, la compréhension des palais d'époque suivante, notamment celui de Sennacherib et celui d'Assurbanipal, est limitée par la surface connue et par l'absence d'une claire identification de la salle du trône.

<sup>29</sup> Les transformations du palais au I<sup>er</sup> mill dérivent de la volonté royale d'accroître la puissance terrestre et divine du souverain (L. Battini, sous presse). Dans le même sens, I. Winter, 1983.

<sup>30</sup> D'ailleurs, *babanu* et *bitanu* sont utilisés depuis la seconde moitié du II<sup>e</sup> millénaire et dans le même sens qu'au I<sup>er</sup> millénaire (CAD B: 274b-5b, 7a).

<sup>31</sup> De même dans le palais de Mari la grande cour 131 est antérieure à la zone *babanu*+ salle de réception et d'elle part le chemin vers la zone des services et des temples. La formule alors néo-assyrienne est l'héritière d'une longue tradition au contraire de ce que l'on pense

<sup>32</sup> Cfr. Battini, sous presse.

<sup>33</sup> De même le palais de Khorsabad, la cour VI est officielle; de même dans le palais d'Assurnasirpal (L. Battini, sous presse).



Une autre comparaison intéressante concerne les palais de Mari et de Nuzi, qui suivent une disposition similaire: l'entrée se trouve au nord, la cour administrative au centre/sud, à l'ouest de laquelle est construit le *babanu*; à Mari à l'ouest se trouvent les pièces de stockage et des salles administratives assez grandes et parallèles à la salle du trône. Alors peut-être aussi à Nuzi on pourrait suggérer des réserves à l'ouest et expliquer la présence des grandes salles L 40, Q 103. Mais on ne peut éviter de remarquer des différences : à Nuzi la salle du trône se trouve à l'ouest, à Mari au sud. Mari dispose de beaucoup de couloirs entre les différentes parties, Nuzi en manque, tout comme les palais néo-assyriens..

## AMÉNAGEMENTS

L'étude des aménagements se révèle important pour comprendre les fonctions des bâtiments et parfois mêmes des actions rituelles<sup>34</sup>, même s'ils ont été jusqu'à une date récente peu considérés et souvent sous-estimés.

La multiplicité et la disposition des aménagements rendent compte des différentes fonctions du palais et de sa complexité qui demandait un plan préconçu avant construction. On est surpris par le nombre d'aménagements retrouvés: beaucoup de toilettes, de salles d'eau, de foyers, de banquettes, de systèmes de stockage. L'abondance du matériel retrouvé témoigne de la fin violente du bâtiment qui d'ailleurs est suggérée aussi par les restes de charbon et bois brûlé un peu partout<sup>35</sup>. Et témoigne du soin de Starr au moment des fouilles, et, malgré quelques lacunes ou incohérences, la physionomie du palais peut apparaître de nouveau. On peut distinguer trois catégories d'aménagements, ceux liés à l'eau : drainages, plateformes x toilettes, sol penché vers le milieu x drainer les eaux<sup>36</sup>, salles d'eau, bassins ; ceux liés au feu : foyers, fours ; et ceux qui ne sont liés ni à l'eau ni au feu : plateformes pour jarres de stockage, banquettes et piliers, sacs de stockage.

### Aménagements liés à l'eau

Les aménagements liés à l'eau sont les plus fréquents (Fig. 4). Faire un calcul précis des drainages est difficile vu qu'ils s'interconnectent pour sortir dans les rues voisines et cela démontre une grande attention à ne pas encombrer la rue urbaine. Il y a au moins 5 passages vers l'extérieur dans la zone conservée, ce qui démontre déjà combien de drainages le palais utilisait :

- M1/M 296 à l'ouest vers la rue n.5,
- R 96- R 426 à l'est vers la rue U/X (à celui-ci se relie 6 autres drainages<sup>37</sup>)
- K 54 au sud, vers la rue 4<sup>38</sup>,
- S 59 au nord vers rue 12<sup>39</sup>,
- R 170 au nord vers rue 12<sup>40</sup>.

Certains drainages venaient de l'étage, comme celui du mur L 116/M100 et de R 50-R 60 (p.169, p.), bien que l'on ne puisse pas en comptabiliser le nombre.

---

<sup>34</sup> Winter, 1999, 2000, 2008; Battini à paraître.

<sup>35</sup> Mais surtout en M 74, M 79, M100, M 90, L 20, L20/L11, L 11 (Starr, 1939, p.125, 133, 138, 159).

<sup>36</sup> En M 94 et M 100 le sol décline au centre pour pouvoir y drainer les eaux (Starr, 1939, p.125-131).

<sup>37</sup> 1 de la cour, 1 de la pièce R 88, 1 de la pièce M 78, un de R72, 1 de R 66, 1 de R 76 et qui passe par R 70 (Starr, 1939, p.132-3, 160-1).

<sup>38</sup> À celui-ci se relie le drainage de L 25 qui passe par K 38 et K 63 ; p-ê aussi les drainage de L 15 B et 15 A se reliaient à cette sortie (Starr, 1939, p.144-5).

<sup>39</sup> Auquel se lient les drainages R 50 et R60 (Starr, 1939, p.160-1).

<sup>40</sup> Auquel se relient les drainages R 49, R 56, R 57 (Starr, 1939, p.161-5).



Fig. 4 : Aménagements liés à l'eau.

Une dizaine de toilettes a été retrouvée<sup>41</sup>, ce qui représente une quantité importante par rapport aux 111 pièces : 9 % des pièces du palais. Si à ce calcul on ajoute les salles d'eau (3 cas : L 99, L 10, M2+7) ou bien ce que l'on peut appeler ainsi, à cause du sol en briques cuites et du bas bituminé des murs, le pourcentage monte à 11,2%. En ajoutant les 2 bassins d'eau (retrouvés en M 100, et en R 50<sup>42</sup>), les 2 sols inclinés pour collecter l'eau de pluie (M100 et M94) et les deux puits (R 57 rond et profond de 24 m ; R 96 rectangulaire et profond de 19 m<sup>43</sup>), les aménagements liés à l'eau se trouvent dans 19 pièces sur 111, donc représentent 17,1% des pièces du palais. Ce pourcentage est bien supérieur à celui des palais du Bronze moyen et préannonce peut-être les palais néo-assyriens. La raison pourrait se trouver dans la position géographique de Nuzi, qui est plus riche d'eau que la Babylonie. Mais elle pourrait se trouver de même dans une exigence liée au sacré et à la pureté rituelle ou bien une tradition mitannienne<sup>44</sup>.

### Aménagements liés au feu

Moins nombreux que les précédents, les aménagements liés au feu constituent 7,2% du palais (Fig. 5). Ils se distinguent en 2 catégories, les foyers pour chauffer les pièces et peut-être les repas et les fours pour préparer la nourriture. De ce 2° type Nuzi en a conservé 3 seuls cas (R 118, R 125, R 96<sup>45</sup>), ce qui représente 2,7% des pièces du palais, tous dans la zone est du palais, destinée à la préparation des aliments. Un système devait exister pour amener les repas dans les salles et les réchauffer. Le nombre élevé de fours en R 25 indique une population importante liée au palais, ce qui était suggéré par la taille du bâtiment : un hectare devait demander du personnel en quantité et une maisonnée importante.

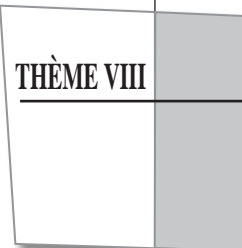
<sup>41</sup> M 78, R 66, L 25, R 72, R 56, K ? 42 ?, K 54 ou/et 63, R 170; + x moi : R 80.

<sup>42</sup> Starr, 1939, p.125-8 et 161-2.

<sup>43</sup> Starr, 1939, p.168, 172.

<sup>44</sup> Plateformes pour jarres d'eau (salle d'eau ?) : L 99, L 10, M2+7 ; bassin pour eau : 2 (M 100, R 50) ; sol incliné pour collecter eau de pluie : 2 ca, les 2 grandes cours, puits : 2 cas.

<sup>45</sup> Starr, 1939, p.170-1.



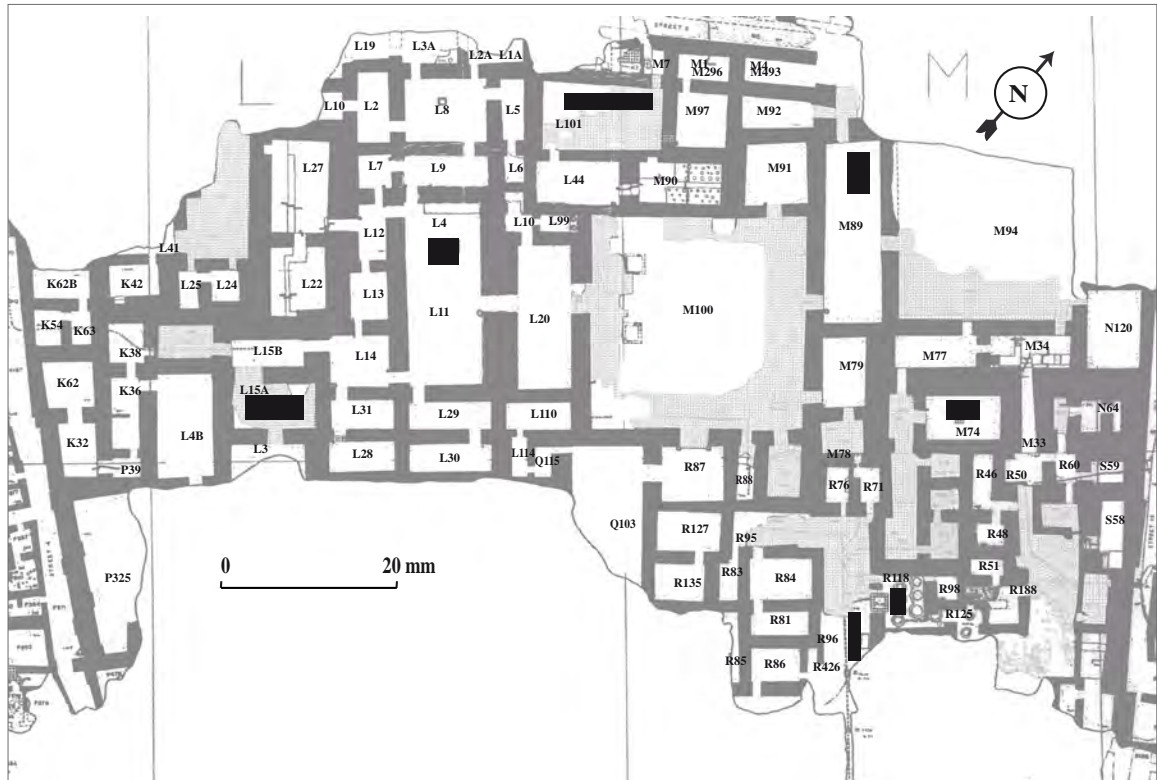


Fig. 5 : Aménagements liés au feu.

Du 1<sup>o</sup> type en restent 5 (M 89, L 11, L 8, M 74, L 15 A), donc 4,5% des pièces du palais, mais d'autres systèmes devaient exister pour une partie des autres pièces. Les cinq chambres sont ainsi d'une grande importance, trois au moins officielles. En effet M 89 mettait en relation la cour d'entrée et la cour précédant le système de réception, L 11 était la salle de réception, L 8 disposait d'un riche décor peut-être pour des cérémonies liées à la salle de réception. L 15 A par ses dimensions, par ses caractères (sol dallé et murs protégés contre l'eau) et par sa position (toilettes en L 25 et passage L 15 B) pouvait être la salle d'un personnage important du palais, ainsi que M 74, peut-être le gardien du palais.

### Aménagements liés ni au feu, ni à l'eau

On a retrouvé une douzaine de pièces contenant des plateformes de stockage<sup>46</sup> (Fig. 6), bien que probablement il y avait plus de réserves. Cela constitue au moins un peu plus d'1/10 du palais. Les magasins ne ressemblent pas à ceux du palais de Mari, pièces très allongées et accessibles d'un couloir, et ici ils sont dispersés dans plusieurs secteurs du palais. Ce qui reste constant c'est leur association avec des grandes salles voisines, soit à fonction officielle soit utilisées par des personnages de haut rang.

Les banquettes sont présentes dans quatre pièces : la cour d'entrée, la salle de réception, une petite pièce et un espace côtoyant les cuisines (M 94, L 11, R 76, R 96)<sup>47</sup>. Dans la cour d'entrée la banquette servait probablement pour les invités du palais, tandis que dans la salle de réception elle servait de base au trône et à côté des cuisines elle était utilisée pour les activités s'y déroulant à proximité. Plus difficile est d'imaginer sa fonction dans la petite pièce R 76. Les piliers restaient uniquement dans la cour M100, servant de scénographie à l'accès à la salle du trône sous forme d'auvent ou de galerie à l'étage.

<sup>46</sup> M90, L 1/3A, L 22, L 27, K 32, M 34 (pour moi), S 58, R 51, R 98, R 48, R 81

<sup>47</sup> Pour Starr aussi les aménagements de la M 34 seraient des banquettes, mais elles sont interprétables comme stockage de denrées alimentaires.

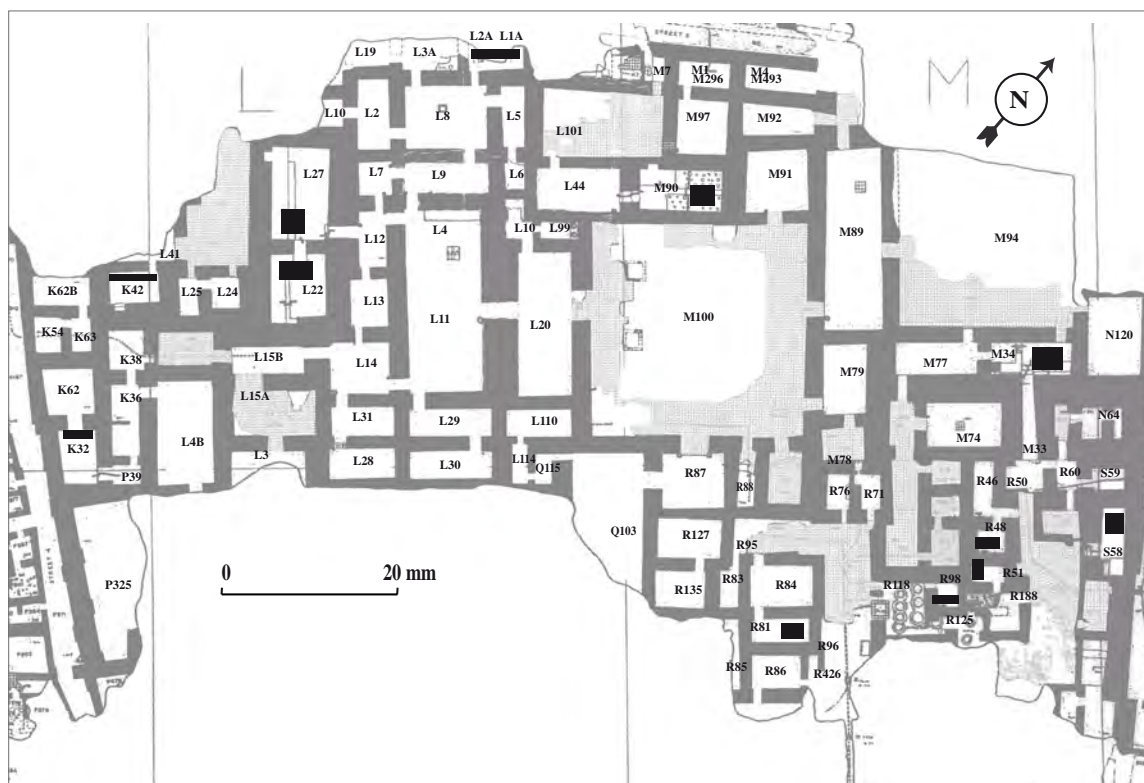


Fig. 6 : Pièces de stockage.

## OBJETS DÉCOUVERTS

Une grande quantité d'objets a été retrouvée dans le palais de Nuzi<sup>48</sup>, grâce à sa fin violente : des objets précieux, des décorations pariétales, des armes, des tablettes, de la céramique. Les objets précieux proviennent de 6 pièces du palais sur 111 pièces (5,4%) et se concentrent essentiellement autour des deux grandes cours M 100 et M 94. En or, cuivre, ivoire, ils sont d'une typologie assez variée: perles, marqueterie, objets en cuivre, masque en bitume. La majeure partie faisait partie du décor du palais, comme les clous, mais ils n'appartiennent pas au trésor personnel du maître des lieux<sup>49</sup>.

Les clous sont en majorité en cuivre<sup>50</sup>, en terre cuite glaçurée<sup>51</sup> et une minorité en terre cuite non glaçurée<sup>52</sup>. Certains ont été retrouvés *in situ*, enfoncés dans le mur, grâce à la bonne conservation des murs du palais et même dans les vantaux des portes carbonisées<sup>53</sup>. Ainsi, on peut savoir comment ils étaient disposés : ils se trouvent à une hauteur comprise entre 1,5 m et 1,9 m, certains sont espacés de 160 cm l'un de l'autre, d'autres de 95 cm. Dans la salle du trône, étant retrouvés à 3m du coin N de la pièce à une h de 1,5m<sup>54</sup>, on peut les restituer formant une décoration au-dessus de la banquette du siège du maître des lieux.

THÈME VIII

<sup>48</sup> Starr, 1939, p.131-179.

<sup>49</sup> Peut-être il y a-t-il eu un ramassage des objets précieux après l'incendie ?

<sup>50</sup> M100, L20, M74, L11, L10, L14, L8, L2, R83.

<sup>51</sup> L101, L8, L5 ; L1/3A (mais p-ê venant de L8), une douzaine dans la zone L1-L9 (Starr, 1939, p.148-52).

<sup>52</sup> L20 ; L1 ou L19 ou L2A/1A (Starr, 1939, p.148-52).

<sup>53</sup> Entre L20/L11 (on a trouvé au moins 20 CLOUS -10 en cuivre, 10 en argent, peut-être en s'alternant - qui devaient décorer la porte et qui étaient enfoncés dans le charbon provenant de la combustion de la porte), en L20 et en M74 (Starr, 1939, p.142).

<sup>54</sup> Starr, 1939, p.143.

On remarque une grande cohérence dans la disposition : les clous en cuivre appartiennent essentiellement au noyau le plus important de la partie officielle du palais (Fig. 7): la salle du trône ou du gouverneur, son antichambre, la cour amenant à cet espace de réception et la pièce de sortie de la salle du trône. Les clous glaçurés se trouvent concentrés au nord-ouest de la salle de réception, spécialement en L 8 et L 5, et dans les seuils des pièces attenantes à celles-ci (L2, L7)<sup>55</sup>. C'est pour cette raison que Starr identifiait dans cette partie du palais la zone religieuse, mais aucun élément planimétrique ni aucun objet permettent de valider cette hypothèse. Plutôt cette concentration de clous glaçurés derrière la salle du trône induit à penser qu'ici la zone officielle du palais continuait, destinée peut-être à des hôtes de prestige, ou à des cérémonies particulières ou à des jours spéciaux.

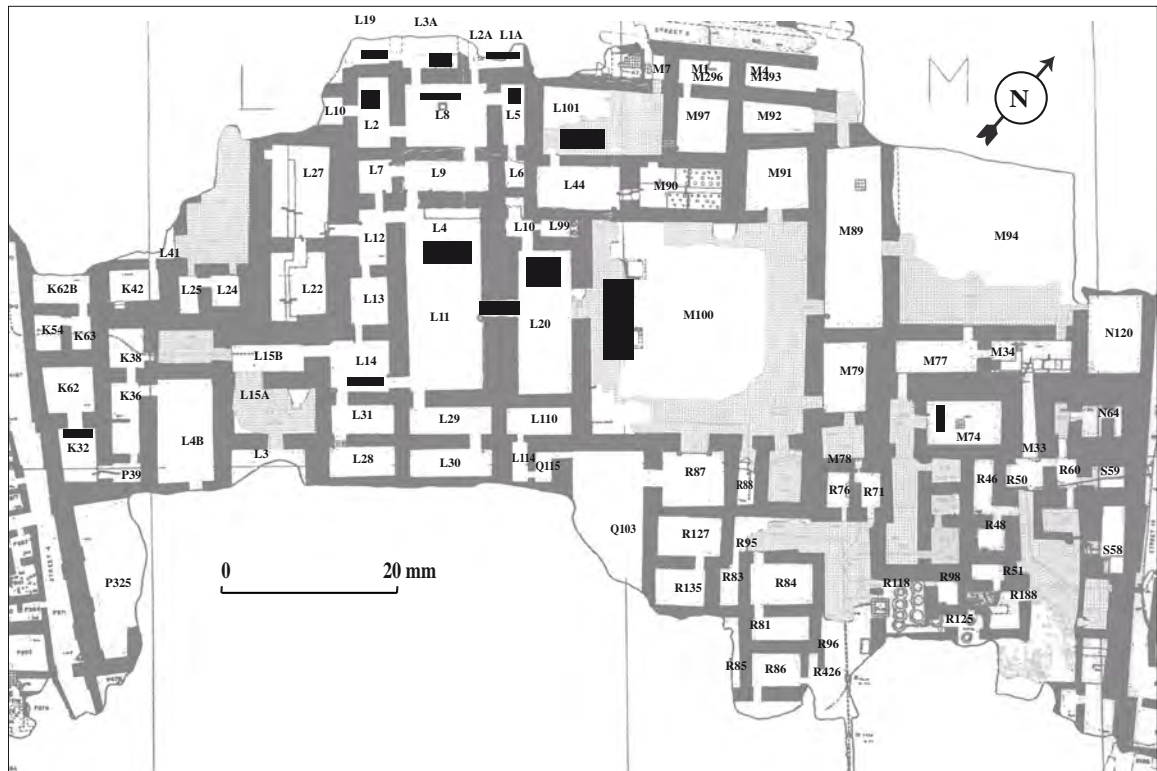


Fig. 7 : Découverte des clous.

Les tessons proviennent des toutes les pièces du palais, un peu partout dans le palais mais Starr ne cite que les plus intéressants. Dans ce contexte il est difficile de se faire une idée précise de la qualité et quantité de tessons retrouvés et voir s'il y a des différences dans les pièces les contenant. Pourtant, on peut faire quelques remarques intéressantes : R 135 a restitué beaucoup des coupes<sup>56</sup> et, étant à côté de la très grande pièce Q 103, pourrait avoir servi de réserve liée à une salle de banquets, comme à Mari. De M 79, pièce assez grande et liée à la cour M 100, proviennent des verres et des vases complets et de la cour M 100 provient de la céramique peinte<sup>57</sup>. Cette zone du palais pouvait héberger des cérémonies utilisant la boisson et liées à la salle du trône. La pièce L 22 contenait 19 vases décorés à part les plateformes de stockage, ce qui permet de penser que tout comme la L 27 sa fonction était liée à la salle du trône.

<sup>55</sup> Starr, 1939, p.148-52.

<sup>56</sup> Starr, 1939, p.128.

<sup>57</sup> Starr, 1939, p.135.

## TABLETTES

Je ne prétends pas traiter de tous les problèmes concernant les tablettes, juste apporter quelques remarques du point de vue archéologique (pour le reste, voir ici la communication de Ph. Abrahami). Les rapports de fouille sont assez sommaires pour comprendre la disposition des tablettes, mais comme dans toutes les archives retrouvées, il est difficile de ne pas commettre des erreurs et des oublis. Pour les rapports de fouilles seulement 9 pièces du palais auraient rendu des tablettes<sup>58</sup>, mais en réalité elles sont au nombre de 34 (Fig. 8), donc elles représentent 1/3 environ du palais (30,6%)<sup>59</sup>. La position des tablettes montre une concentration autour de certains groupes que l'on pourrait définir ainsi : un autour de la salle du trône (8 pièces proches ou contigües : L 20, L 11, L 14, L 13, L 31, L 29, L 6, L 44), un autre un peu plus à l'ouest (4 pièces proches : L 27, L 2, L 1, L 24), un autre plus au sud (K32 et K 36), un au nord (8 pièces : M 91, M 89, M 79, M 77, M 78 R 76, R 88, N 120) et un groupe très dispersé à l'est. Numériquement le groupe du nord est le plus important : 333 tablettes, puis celui à l'ouest (72 tablettes) et ensuite celui autour de la salle du trône (50 tablettes).

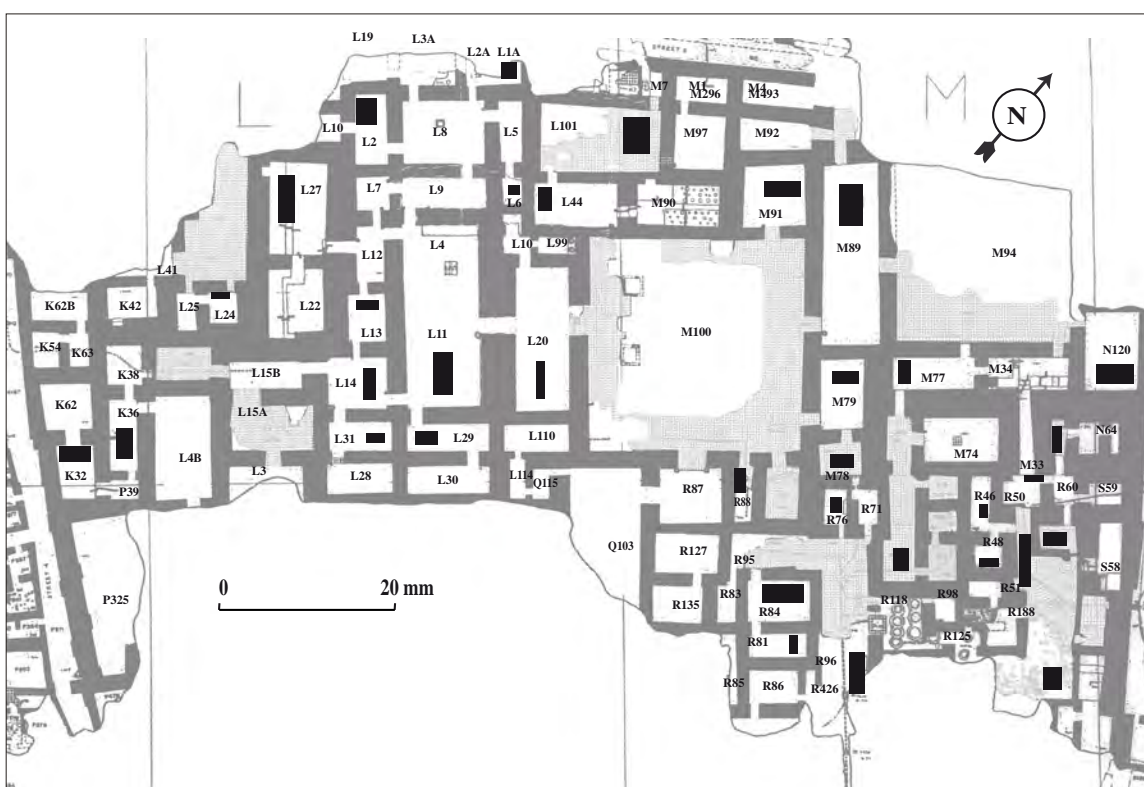


Fig. 8 : Découverte des tablettes.

Si l'on regarde la disposition des tablettes sur le plan et la typologie de pièces les contenant, on ne comprend pas le système d'archivage: les tablettes auraient été retrouvées au centre/nord-est, au centre/sud, au sud, au nord-ouest et à l'ouest. Elles étaient dans de grandes pièces, comme N 120 et L 101 et L 27 (respectivement de 50 m<sup>2</sup> ; 87 m<sup>2</sup> ; 63 m<sup>2</sup>), ou très petites, comme L 6, R 88, R 46 (respectivement. 6,4m<sup>2</sup> et 13,6 m<sup>2</sup> ; 10,4 m<sup>2</sup>). En typologie aussi les pièces sont très différentes : pièce de stockage (L 27), pièce ayant une canalisation (R 88), pièce de passage qui a une porte qui se ferme de l'intérieur à chacun de ses accès (L 14), couloir (R 49), toilettes (R 56, M 78), 3 grandes pièces à fonction inconnue (L 2, L 101 et N 120), petites pièces de fonction difficile à déterminer (L24, R 88, R 76, R 48, R 50, L 6).

<sup>58</sup> N 120, L 101, L 14, L 27, L 6, L 2, R 88, R 46, R 57 (Starr, 1939, *passim*).

<sup>59</sup> Pedersen, 1998, p.15-32. Cf. ici l'article de Ph. Abrahami.



Dans les pièces contenant une ou deux tablettes, c'est probablement le hasard qui les a faites découvrir, en venant soit d'une pièce voisine, soit de l'étage<sup>60</sup>. Lorsqu'elles sont en nombre consistant (138 en R 46 qui est la plus petite, 136 N 120, ou même 44 en M 79, 30 en L 14) se pose la question de leur archivage. Car la L 14 est une pièce pivot de la circulation intérieure, elle se ferme de ses 4 portes et seulement de l'intérieur, donc une pièce d'archives ici serait difficilement crédible. Dans les pièces de fonction précise, comme couloir, toilettes, stockage, les tablettes se trouvaient là étant tombées de l'étage. C'est le cas des tablettes venant de la zone est du palais, zone de réserves,

La vision du palais par Starr est assez juste<sup>61</sup>, à part sa limite sud-est : l'entrée se trouvait au nord, autour de la cour 94, la salle de réception en L 11 dotée d'une antichambre L20 et d'une cour principale -M 100-, la zone est réservée aux services. Le plus grand problème est son interprétation de la zone O comme la zone résidentielle du palais, la partie nord-ouest comme zone religieuse (autour L 8) et Q 103 comme l'entrée officielle. Mais d'autres idées de Starr gênent la compréhension de l'organisation du palais, d'abord l'absence d'étage, même si dans certains endroits il dit qu'il devait y avoir une sorte de « superstructure » et même si selon Starr l'épaisseur des murs de la partie N,O et SO est excessive par rapport aux besoins de la construction. De même, l'assertion selon laquelle il n'existe pas d'unités indépendantes de pièces, ce qui signifie que le palais est plus une résidence du roi qu'un palais de communauté n'est pas confirmé par l'analyse du palais qui montre en revanche un très grand soin dans la construction de son organisation. Le grand nombre de fours de cuisson signale la présence d'une population nombreuse liée comme signalent les archives à l'administration, à l'armée et à la famille royale.

À la différence de J. Margueron, l'analyse planimétrique insert dans la tradition mésopotamienne précédente la zone officielle du palais. De même, l'analyse des objets suggère de voir en M 79, Q 103 et L 8 des pièces officielles. Autour de la cour M 100 plusieurs secteurs paraissent destinés à une fonction officielle, notamment au sud et sud-est (M 79, Q 103), ce qui laisse regretter la perte du palais due à l'érosion. Au nord-ouest de la salle de réception de même il est très vraisemblable de restituer une zone officielle (autour de L 8), ainsi qu'au sud (L 15, L 4). C'est peut-être une anticipation des palais néo-assyriens, où autour de ce que l'on appelle *bitanu* les salles sont officielles<sup>62</sup>. À l'est se trouvent les cuisines, les puits, une partie des réserves, tandis que d'autres réserves se trouvent dispersées dans l'ensemble du palais, liées (L 22, L 27) à la salle du trône et (K 32, M 90, R 79) à d'autres pièces appartenant à des personnages d'importance. L 10 et L 99 constituent une salle d'eau précédant la salle du trône, comme dans les palais néo-assyriens.

On ne comprend pas encore toute l'organisation du palais de Nuzi, surtout la position des archives entre RdC et étage, les nombreuses toilettes, la quantité infime d'objets précieux. Par contre, certains caractères de ce palais annoncent les réalisations néo-assyriennes, comme l'absence de couloirs, la présence d'un point d'eau avant la salle de réception, le soin apporté aux systèmes hydrauliques, l'organisation des unités officielles en plusieurs secteurs, et peut-être aussi le soin décoratif.

---

<sup>60</sup> En R 46 la position des tablettes au milieu des débris et mélangées à des briques dont la chambre est remplie laisse penser que les tablettes viennent de l'étage (Starr, 1939, p.164).

<sup>61</sup> De même Margueron, 1982, p.448-50.

<sup>62</sup> Au moins dans le palais d'Assurnasirpal (Battini, sous presse).

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BAFFI-GUARDATA F. & DOLCE R. 1990. *Archeologia della Mesopotamia. L'età cassita e medio-assira*. Archeologica 88, Roma.
- BAQIR T. 1945. *Iraq Supplement*, London.
- BAQIR T. 1946. Iraq Government Excavations at Aqar Quf. Third Interim Report, 1944-5, p. 73-93.
- BATTINI, L. 1999. *L'espace domestique en Mésopotamie de la III<sup>e</sup> dynastie d'Ur à l'époque paléobabylonienne*, BAR S 767, Oxford.
- BATTINI, L. sous presse. Time 'Pulled Up' in Ashurnasirpal's Reliefs, sous presse dans les actes de la 56<sup>e</sup> Rencontre Assyriologique Internationale, *Time and History in the Ancient Near East*, Barcelona, 26-30 juillet 2010, Winona Lake.
- BATTINI, L. à paraître. Les temples protodynastiques de Khafadjé : approche fonctionnelle, In A. Gutsfeld et P. Villard eds.. *Prêtres et sanctuaires*. Actes du colloque de Clermont-Ferrand 18-19 juin 2005, Hossenberg.
- DITTMANN R. 1988. Untersuchungen in Kar-Tukulti-Ninurta MDOG120, p. 97-138 .
- DITTMANN R. 1991. Ausgrabungen der Freien Universität Berlin in Assur und Kar-Tukulti-Ninurta in den Jahren 1986-89 ; MDOG 122, p. 157-171.
- DOLCE R. 1997. The City of Kar-Tukulti-Ninurta: Cosmic Characteristics and Topographical Aspects, In *CRAI* 39, Heidelberg, p. 251-258.
- DURAND, J.-M. 1987. L'organisation de l'espace dans le palais de Mari: le témoignage des textes, In E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Actes du colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985*, Leiden, p. 39-110.
- EICKHOFF, T. 1985. *Kar-Tukulti-Ninurta. Eine mittellassyrische Kult- und Residenz-Stadt*, Berlin.
- HEINRICH, E. 1984. *Die Paläste im Alten Mesopotamien*. Denkmäler antiker Architektur 15, Berlin.
- MARGUERON, J.-C. 1982. *Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du bronze*. Bibliothèque archéologique et historique CVII. Paris.
- MAHMOUD J. 1970. Tellal Fakhar. First Season, 1967-968; *Sumer*26, p.109-22.
- PEDERSEN, O. 1998. *Archives and Libraries in the Ancient Near East 1500-300 BC*, Bethesda.
- PREUSSER, C. 1955. *Die Paläste in Assur*. WVDOG 66, Berlin.
- STARR, R. F. S. 1937. *Nuzi. Report on the Excavations at Yorgan Tapa near Kirkuk, Iraq*. Vol. II Plates. Massachusetts.
- STARR R. F. S. 1939. *Nuzi. Report on the Excavations at Yorgan Tapa near Kirkuk, Iraq*. Vol. I Text. Massachusetts.
- WINTER I. J. 1983. The Program of the Throneroom of Ashurnasirpal II, In P.O. Harper H. Pittman (éds.), *Essays on Near Eastern Art and Archaeology in Honor of Ch. K. Wilkinson*, New York, p. 15-31.
- WINTER I. 1999. Reading Ritual in the Archaeological Record: Deposition Pattern and Function of two Artifact Types from the Royal Cemetery of Ur. In H. Kühne et al. (éds.), *Fluchtpunkt Uruk: Archäologische Einheit aus methodischen Vielfalt. Aufsätze für Hans J. Nissen*, p. 229-256. Espelkamp.
- WINTER I. 2000. Opening the Eyes and Opening the Mouth: The Utility of Comparing Images in Worship in India and the Ancient Near East. In M. W. Meister (éd.). *Ethnography and Personhood: Notes from the Field*, p. 129-162. Jaipur and New Delhi.
- WINTER I. (2010) *On Art in the Ancient Near East*. Leiden/Boston.





# **PALAIS ASSYRIENS ET BABYLONIENS DU I<sup>er</sup> MILLÉNAIRE**



# CONSTRUCTION, DESTRUCTION ET RÉNOVATION : LE PALAIS DE BABYLONE AU I<sup>er</sup> MILLÉNAIRE

**Laura COUSIN**

Doctorante à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne,  
ArScAn – HAROC, Nanterre  
[laura.cousin2@wanadoo.fr](mailto:laura.cousin2@wanadoo.fr)

*À cette époque, le palais, résidence de ma royauté, le lien avec mon vaste peuple, la résidence de la joie et de l'allégresse, le lieu dans lequel les sauvages sont soumis, à Babylone, j'ai rénové<sup>1</sup>.*

Ainsi Nabuchodonosor II évoque-t-il son palais, entré dans la légende. Au premier millénaire, de l'époque néo-assyrienne à l'époque achéménide, la topographie interne de Babylone (cf. fig. 1) est connue par les données de certains textes, notamment les tablettes TIN.TIR, étudiées par A.R. George<sup>2</sup>, les descriptions des auteurs antiques grecs, en particulier Hérodote, mais surtout par les fouilles, entreprises par R. Koldewey entre 1899 et 1917<sup>3</sup>, ensuite par des équipes irakiennes à partir de 1958, puis italiennes dès 1986.

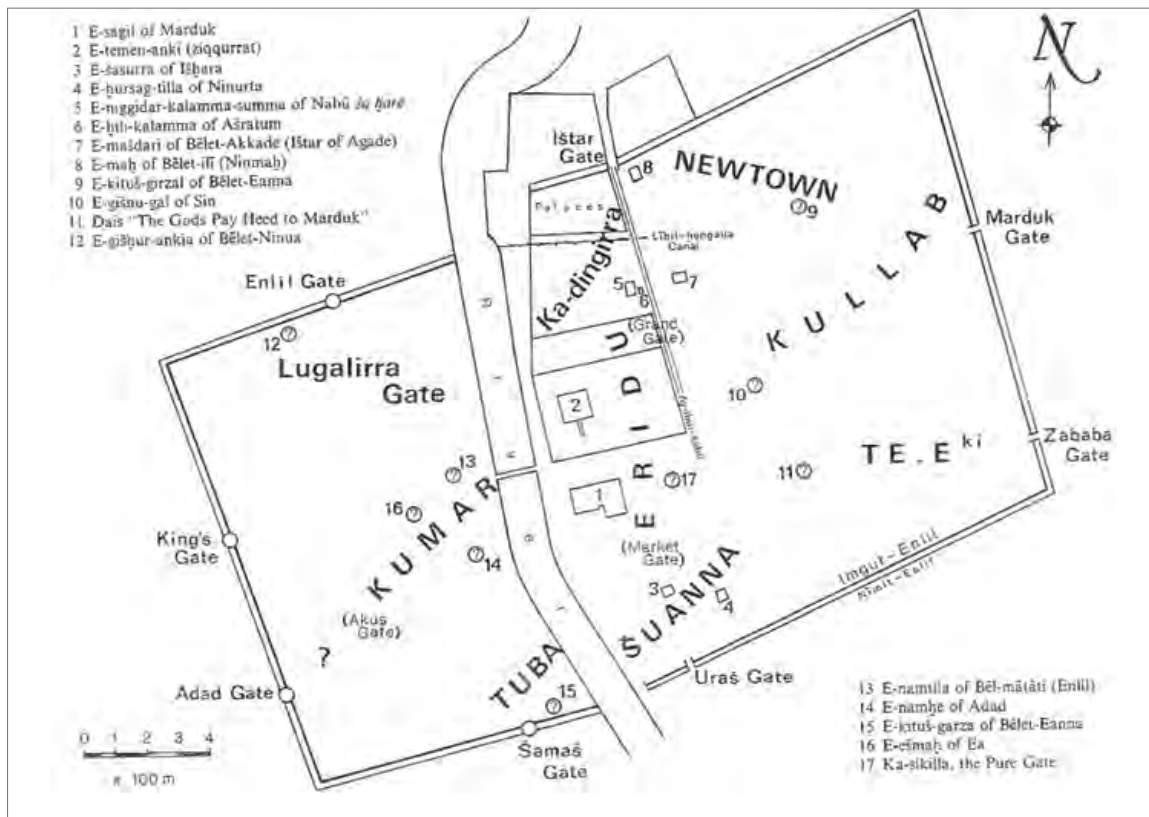


Fig. 1 : Plan de la ville de Babylone (George, 1992 : 24).

<sup>1</sup> Cylindre Grotfend (1 R 65), col.iii, l. 27-31.

<sup>2</sup> George, 1992.

<sup>3</sup> Koldewey, 1931 et 1932.

Les ruines de Babylone s'étendent sur quelques 850 hectares. La ville, composée de dix quartiers, est traversée par l'Euphrate et protégée par une double muraille. Au premier millénaire, Babylone a la réputation d'être la plus grande ville du monde avec environ 100 000 habitants. Le complexe palatial se situe au Nord de la ville, dans le quartier appelé KÁ.DINGIR.RA (« la porte des dieux »), sur l'actuel mont Kasr. Cet ensemble grandiose s'appuie sur l'Euphrate et se trouve à cheval sur la double muraille qui encercle Babylone, à l'instar du palais de Sargon à Khorsabad. Le palais se présente *de facto* comme une unité indépendante du reste de la ville, formée de deux bâtiments appelés palais Nord et palais Sud. L'histoire du palais, sa configuration, les variations de son occupation, et l'évolution des fonctions des différents espaces, permettent de mieux cerner le rôle du complexe palatial au cours du premier millénaire.

## HISTORIQUE DU PALAIS DE BABYLONE

### Le palais sous les rois sargonides

On ne possède que peu de renseignements sur le palais à cette époque. Son emplacement, sa configuration, sa décoration, voire ses dimensions ne sont pas connues. On ne trouve d'ailleurs que de rares références au palais de Babylone dans les Annales et les inscriptions des rois d'Assyrie<sup>4</sup>. À l'époque néo-assyrienne, la Babylonie connaît une importante période de trouble. La tension atteint son paroxysme par deux fois sous les règnes de Sennachérib (704-681) et d'Assurbanipal (668-627), le premier ayant détruit entièrement le centre de la ville<sup>5</sup>, et le second l'ayant durement assiégé lors de la guerre menée contre son frère, Šamaš-šum-ukin<sup>6</sup>.

Babylone est alors en perpétuelle destruction et reconstruction. Assarhaddon et Assurbanipal mentionnent tous deux la reconstruction de la ville après sa destruction. Pourtant, parmi les inscriptions des rois néo-assyriens foisonnantes de détails, aucune destruction du palais suivie de sa reconstruction ne sont évoquées. On ne peut que supposer que le palais fut détruit que ce soit sous Sennachérib et sous Assurbanipal, mais sans pouvoir déterminer quelle fut l'ampleur de cette potentielle destruction.

### Le palais sous les rois néo-babyloniens

Nabopolassar est à l'origine de la reconstruction du palais Sud (cf. fig. 2), bâti à l'intérieur du mur d'enceinte de la ville<sup>7</sup>. Selon R. Koldewey, le palais qu'a construit Nabopolassar se situe dans la partie la plus à l'ouest du palais Sud et comprend la cour Ouest (*Westhof*<sup>8</sup>) et la cour annexe (*Anbauhof*). Le palais de Nabopolassar est imbriqué dans la muraille pour ainsi assurer sa protection. Il est de plus protégé au sud par une muraille particulière. Ces différents moyens de défense mènent à penser que les souverains redoutent une attaque du palais par la population comme cela fut le cas sous Šamaš-šum-ukin. En outre, les textes démontrent que c'est à la fin de la période kassite ou sous le règne de Nabuchodonosor I<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, que le plan de la ville interne prit son aspect définitif à l'intérieur des fortifications.

---

<sup>4</sup> Luckenbill, 1924 : 51-52.

<sup>5</sup> Luckenbill 1924 : 137.

<sup>6</sup> Streck, 1916 : 29-41.

<sup>7</sup> Cependant, aucune mention de construction d'un palais n'apparaît dans les inscriptions de Nabopolassar. On connaît l'existence de ce palais grâce aux inscriptions de Nabuchodonosor.

<sup>8</sup> Pour une meilleure compréhension, nous avons réutilisé les termes employés par R. Koldewey pour désigner les différentes entités du palais.

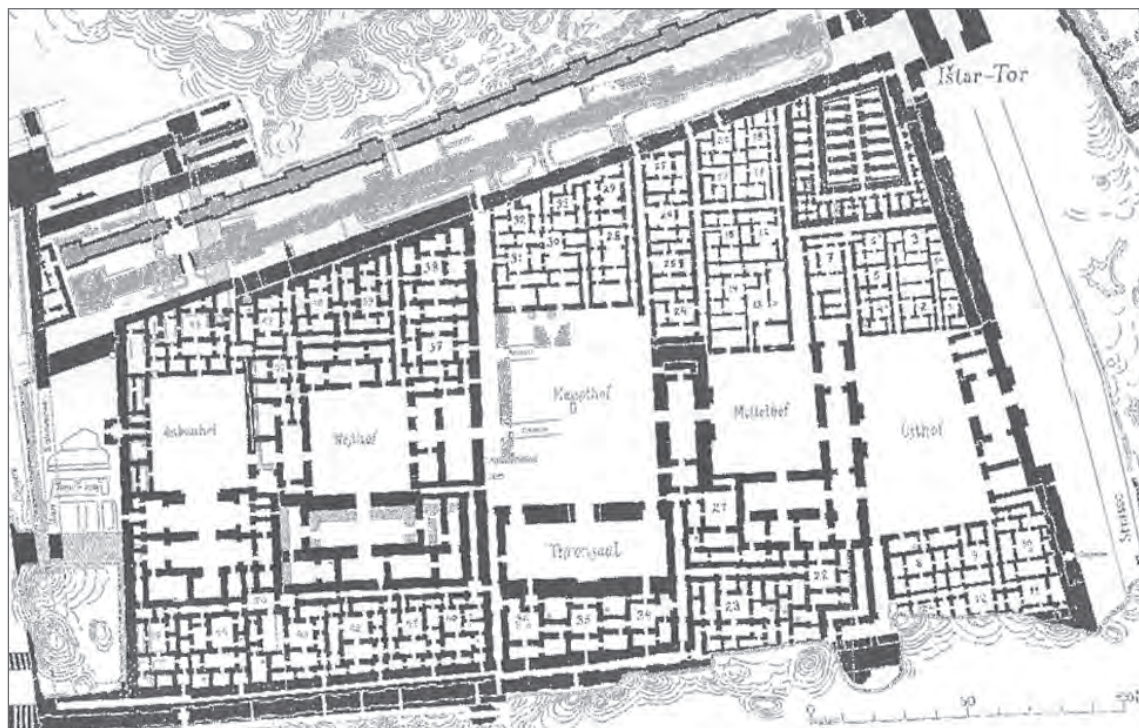


Fig. 2 : Plan du Palais Sud (Koldewey, 1931 : planche 2).

Jusqu'à Nabuchodonosor II, le palais Sud est le seul existant à Babylone. Pendant son règne, un nouveau complexe, le palais Nord (cf. fig. 3), est ajouté de l'autre côté de la muraille de la ville. Nabuchodonosor II entreprend tout d'abord la reconstruction du palais Sud, qu'il agrandit vers l'est, et réalise les bastions Est et Ouest. Enfin, il bâtit son nouveau palais, le palais Nord. Il semblerait, d'après les inscriptions royales, que Nériglissar ait rénové l'aile Ouest du palais de Babylone<sup>9</sup>, travaux qui s'avèrent nécessaires eu égard à la forte infiltration de la nappe phréatique<sup>10</sup>. Le sol aux alentours de la résidence royale semble très atteint par l'infiltration des eaux, les sources cunéiformes attestant de la préoccupation constante qui entoure la montée du niveau des eaux. Nabuchodonosor II a d'ailleurs dû relever les palais, les eaux ayant affaibli les fondations du palais de son père ainsi que celles d'autres constructions (temples, rues). Quant à Nabonide, il a apparemment effectué des travaux mineurs dans la cour centrale.

### La construction du Perserbau

Babylone est l'une des capitales où résident les rois achéménides, au même titre que Suse, Ecbatane et Persépolis, les Perses en ayant fait leur résidence d'hiver. On peut dès lors imaginer qu'ils aient souhaité apposer leur marque sur la ville qu'ils avaient conquise en construisant le *Perserbau*, bâtiment situé à l'ouest du palais Sud, d'une superficie d'environ 717 m<sup>2</sup> (cf. fig. 2). Le plan de cette construction diffère des palais déjà en place à Babylone, et plus généralement des palais mésopotamiens dans lesquels les pièces s'organisent autour d'une cour centrale. Le *Perserbau* se caractérise, en effet, par une construction constituée d'un *apadana*, se composant d'une salle hypostyle et d'un portique. Cet élément se trouvant tout au bout du complexe palatial, il revêt par conséquent un aspect privé.

La question primordiale concernant le palais perse tourne autour de l'identité de son constructeur, mais F. Vallat et H. Gasche s'accordent pour proposer que le *Perserbau* pourrait être attribué à Artaxerxès II (405-359)<sup>11</sup>. En outre, H. Gasche, dans un article récent, a pointé des ressemblances pour le moins troublantes entre le palais de Darius à Suse et le palais Sud de Babylone. En effet, la cour située le plus à l'ouest

<sup>9</sup> Langdon, 1912 : 213.

<sup>10</sup> Cette infiltration est visible au niveau de la porte d'Istar : Bergamini, 1977 : 150.

<sup>11</sup> Gasche, 2010 : 463.



ressemble trait pour trait à celle du palais de Darius à Suse. De plus, il remarque des différences notables entre le secteur le plus occidental du palais et le reste de l'ensemble. Le plan paraît plus homogène, les murs plus épais et l'on trouve très peu de longues galeries desservant les salles adjacentes. Il propose alors, que les unités connues sous les noms de *Westhof* et *Anbauhof* aient par conséquent été reconstruites entre les règnes de Cyrus et de Darius II.

Il est admis, en outre, que la topographie de Babylone a subi un profond changement à l'époque achéménide. Cette hypothèse a été élaborée grâce aux écrits d'Hérodote<sup>12</sup> qui raconte, lors de sa visite de la ville, que l'Euphrate divise Babylone en deux parties. Le palais royal et l'Esagil, ainsi que la ziggurat Etemenanki, seraient alors localisés sur deux rives opposées, au lieu de tous se trouver sur la rive est. L'Euphrate aurait quitté son lit vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle : il est probable que les travaux entrepris par les souverains néo-babyloniens afin de circonscrire les eaux du fleuve, et de fortifier ses rives, aient provoqué un trop grand rétrécissement, déclenchant un changement du cours de l'Euphrate.

## LA CONFIGURATION DES PALAIS

### Le palais Sud

#### *Fonctions des cours*

Le palais Sud reconstruit par Nabuchodonosor II est un édifice de forme trapézoïdale, qui compte environ deux cent pièces. Il se compose d'un module composé d'une grande cour et de pièces tout autour, répété à cinq reprises (cf. fig. 2). L'édifice couvre une surface totale d'environ 60 800 m<sup>2</sup>. Le palais de Babylone ne présente pas les mêmes caractéristiques que les palais assyriens nettement divisés en *bābānu* (secteur public) et *bītānu* (secteur privé), c'est pourquoi secteurs public et privé ne sont pas aussi bien distingués en deux parties. La division entre parties publique et privée ne se manifeste pas non plus par l'existence d'un étage. Si l'étage était assuré, les appartements royaux y seraient installés. Cependant, à une distinction verticale, on pourrait proposer une distinction horizontale : ainsi le secteur privé se trouverait au bout du palais, tandis que le secteur public serait représenté par les cours les plus proches de l'entrée.

J-C. Margueron propose que les différentes grandes cours centrales mènent à des pièces de services vers le Nord et à des appartements d'apparat vers le Sud<sup>13</sup>. Les deux premières cours semblent accueillir l'administration. La première cour donne accès, au Nord, à une suite de quatorze salles voûtées dotées de puits et de conduites d'eau, faisant office d'entrepôts que R. Koldewey avait prises pour les structures souterraines des jardins suspendus<sup>14</sup>. La troisième cour comporte la zone d'audience du palais, comprenant la salle du trône, voire les salles de réception solennelles réservées aux princes et aux envoyés étrangers. Vient ensuite le palais dit d'habitation. Le palais de Babylone fait office de résidence terrestre pour le roi, et l'on a également découvert une tombe d'une personne, qui fut prise à l'origine pour Nabonide<sup>15</sup>. *A priori* cette tombe serait celle d'une femme, démontrant par conséquent que le secteur Ouest serait destiné à un usage privé, les morts étant enterrés le plus souvent sous les lieux d'habitation.

La troisième cour, la plus grande, présente des dimensions impressionnantes : 55 mètres de large pour 60 mètres de long. Elle se trouve au centre du palais et s'ouvre au moyen d'une triple entrée voûtée, sur l'immense salle du trône de 880 m<sup>2</sup>. Les murs de cette dernière ont une épaisseur de six mètres et la salle compte six portes, trois sur son côté Nord, deux au Sud et une à l'Ouest. On ne sait comment son toit était élaboré ; Nabuchodonosor II évoque de « grandes poutres de cèdres », mais celles-ci pourraient s'avérer trop lourdes pour être soutenues par les murs de la salle du trône. Le caractère exceptionnel de cette salle est également perceptible par son architecture et sa décoration de briques glaçurées avec motifs floraux. L'intention de l'artiste en représentant des fleurs, des palmiers, est selon R. Koldewey de symboliser la

---

<sup>12</sup> Hérodote, *Histoires*, I, 181.2.

<sup>13</sup> Margueron, 2008 : 228.

<sup>14</sup> Koldewey, 1931 : 38-64.

<sup>15</sup> Moortgat-Correns, 1996 : 153-177.

puissance, la douceur et la fraîcheur<sup>16</sup>. Quant aux reliefs qui ornent les murs de la salle du trône, ils sont réputés pour leur représentation de lions, allégorie du souverain. Le plancher n'est pas constitué d'une seule couche de briques, mais d'au moins six strates, rehaussant ainsi l'aspect majestueux de la salle. Cette superposition de strates témoignerait d'un rehaussement du sol postérieur à l'époque néo-babylonienne, et d'une occupation du palais Sud aux époques perse, voire hellénistique.

### La circulation dans le palais Sud

Un premier élément retient l'attention lorsqu'on examine de plus près le plan du palais de Babylone, en particulier celui du palais Sud (cf. fig. 2). Tout d'abord, il ne comporte qu'une entrée principale située à l'est, seulement accessible depuis la porte d'Istar et la Voie Processionnelle. Cette entrée, plutôt large, mesure environ cinq mètres. L'entrée principale donne accès à la cour Est. Néanmoins, on remarque avant l'entrée de la cour Est, de la *Mittelhof* et de la cour principale, une grande salle rectangulaire placée à l'est de chacune des trois cours, barlongue et ouverte sur ses quatre côtés. Cette pièce, d'assez grandes dimensions, assure vraisemblablement la fonction de salle de contrôle.

Le palais Sud comporte un dédale de couloirs, lui conférant ainsi un aspect labyrinthique. On observe d'autre part quelques ouvertures au nord du palais qui se comptent au nombre de quatre et qui donnent accès à la muraille. Cependant, on ne peut savoir s'il est possible de passer du palais Sud au palais Nord, voire si ces deux bâtiments sont reliés. Bien que le palais Sud soit pourvu d'ouvertures sur sa face nord, ces ouvertures étaient probablement utilisées comme postes de gardes.

### Le palais Nord

Nabuchodonosor II a construit au nord du palais Sud un autre palais, plus vaste encore (cf. fig. 3). Le palais Nord n'ayant été que partiellement mis au jour, les informations à son propos demeurent très incomplètes. Ce bâtiment est construit sur une plate-forme de quinze mètres de haut, et comporte une esplanade entourant le palais. On a également exhumé une collection d'objets dans l'espace situé entre la Voie Processionnelle

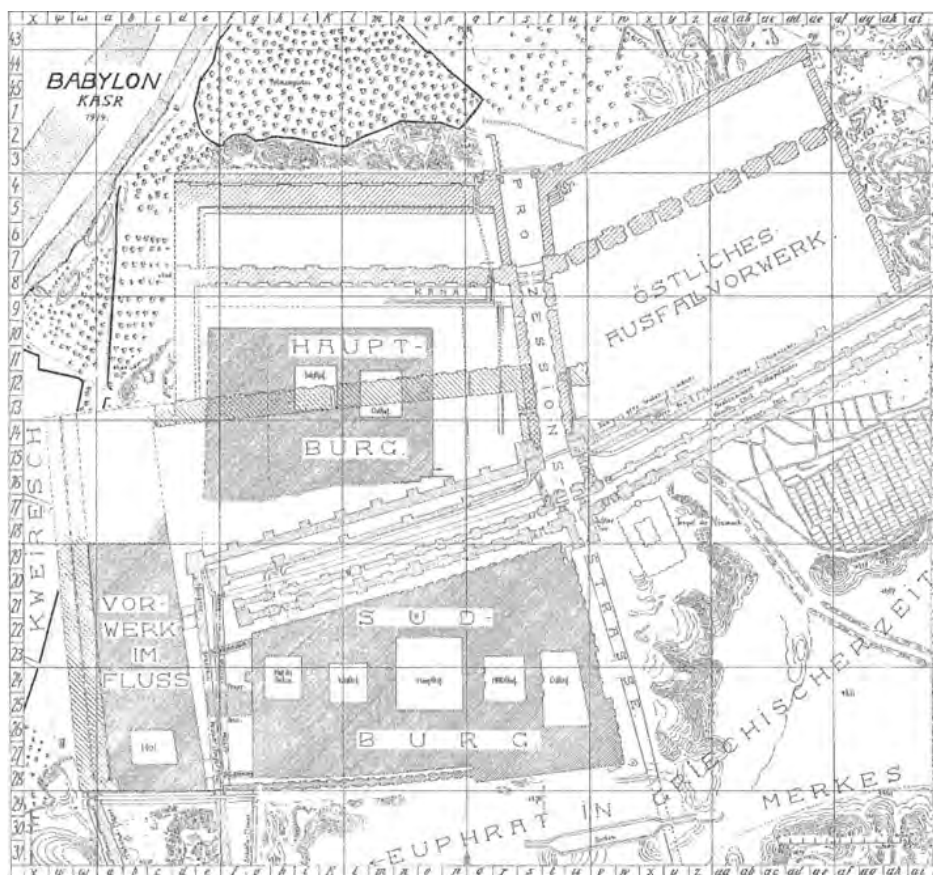


Fig. 3 : Plan du Palais Nord (Koldewey, 1931 : planche 1).

THÈME VIII

<sup>16</sup> Koldewey, 1931: 85.

et la terrasse, qui fut prise, à tort, pour un « musée »<sup>17</sup>. Selon F. Joannès, ces objets devaient se trouver sur l'esplanade entre la Voie Processionnelle et le bâtiment principal, et seraient plutôt le symbole de l'exaltation du passé de la Mésopotamie<sup>18</sup>. Ils concourraient ainsi à la célébration de la puissance du roi. D'autre part, la prééminence de Marduk s'exerçant dans la ville de Babylone, à l'intérieur de l'espace délimité par les murailles, Nabuchodonosor II a choisi un nouvel espace, en-dehors de la cité afin de construire son palais, échappant ainsi à l'écrasante influence de la divinité tutélaire de Babylone.

Une autre question fondamentale se pose : existe-t-il une évolution de l'occupation des palais ? Cette question peut trouver réponse grâce aux archives et bibliothèques mises au jour dans les deux parties du complexe palatial du Kasr. À l'époque néo-babylonienne, les deux palais semblent autant utilisés l'un que l'autre d'un point de vue administratif. Ainsi, les archives contenues dans le palais Sud regroupent plutôt des documents de l'époque néo-babylonienne, et sont d'ailleurs souvent datées du règne de Nabuchodonosor II<sup>19</sup>, certaines remontant même à celui de Šamaš-šum-ukin<sup>20</sup>. Quant au palais Nord, on trouve bien sûr des tablettes datant du règne de Nabuchodonosor II, mais également des règnes d'Artaxerxès I et II et de Darius II<sup>21</sup>. On peut en déduire que le palais Nord est toujours en activité pendant l'époque achéménide, voire qu'il a pris l'ascendant sur le palais Sud en terme de bâtiment administratif, le palais Sud devenant le lieu de résidence du souverain.

### La question des Jardins suspendus

La possession d'un jardin, la construction de sa structure et sa plantation, font partie des *topoi* des textes mésopotamiens, et en particulier assyriens. Une telle description est présente dans les annales d'Aššurnāširpal II (883-859), qui narre la plantation de ses jardins à Kalhu, et énumère toutes les variétés de végétaux utilisées. La question des jardins suspendus de Babylone est un point intéressant à étudier, tant leur emplacement reste sujet à controverse. Ils sont généralement interprétés comme une série monumentale de terrasses arborées. Ces jardins sont plantés pour l'unique plaisir du roi, qui doit donc pouvoir y accéder facilement. Ils se trouvent alors soit dans le palais royal, soit dans une très proche extension.

Selon les auteurs gréco-romains, les jardins se trouvent à Babylone, soit sur une structure surélevée, soit à coté d'un palais. Ils constitueraient le cadeau de Nabuchodonosor II, à son épouse mède, Amytis. Il lui aurait fait ce présent afin d'adoucir, dit-on, le mal du pays de sa femme en recréant les montagnes boisées de sa contrée d'origine. Hérodote, qui a probablement visité Babylone au milieu du v<sup>e</sup> siècle, ne mentionne à aucun moment des jardins, alors qu'il donne de larges détails sur la ville, ses murailles et ses palais. De même, les jardins suspendus sont complètement absents de l'œuvre de Xénophon, la *Cyropaedia*. Néanmoins, Bérose, qui officie comme prêtre du dieu Bēl au début du III<sup>e</sup> siècle, attribue les jardins suspendus à Nabuchodonosor II. D'après Diodore, les jardins mesurent quatre *plethra* de long sur chaque côté, le *plethron* mesurant environ cent pieds grecs, c'est-à-dire environ trente mètres<sup>22</sup>. Les jardins suspendus ont probablement une structure de base en briques et en pierre. Les écrits des auteurs antiques ont été mis en relation avec les découvertes archéologiques, et les auteurs contemporains ont émis de nombreuses hypothèses quant à leur localisation. Le fouilleur de Babylone, R. Koldewey, a proposé que les jardins se trouvent sur une structure voûtée dans le palais Sud, le *Gewölbbau*. Néanmoins, on sait maintenant que ce bâtiment voûté servait de lieu de stockage<sup>23</sup>.

---

<sup>17</sup> Ces objets qui auraient été apportés par Nabuchodonosor II et ses successeurs sont de natures différentes. On trouve par exemple une inscription de Šulgi d'Ur, une inscription d'Adad-nirari II, un relief néo-hittite représentant le dieu de l'Orage.

<sup>18</sup> Joannès, 2011 : 118.

<sup>19</sup> Pedersén, 2005 : 119.

<sup>20</sup> Pedersén, 2005 : 132. Voir la tablette Bab 8055, retrouvée dans le palais Sud et datée de la 19<sup>ème</sup> année de règne de Šamaš-šum-ukin.

<sup>21</sup> Pedersén, 2005 : 152. Voir la tablette Bab 50407 datée de la 17<sup>ème</sup> année de règne de Darius et la tablette Bab 50414, datée de la 10<sup>ème</sup> année de règne d'Artaxerxès.

<sup>22</sup> Reade, 2000 : 201.

<sup>23</sup> Koldewey, 1931 : 38-64.

Depuis les années 1990, une nouvelle hypothèse, défendue par l'assyriologue britannique S. Dalley, est développée. Selon cet auteur, la « merveille du monde » ne se situerait pas à Babylone, mais à Ninive. Cette nouvelle localisation placerait les jardins à côté du célèbre Palais Sans Rival de Sennachérib à Ninive. S. Dalley mentionne que les jardins sont certes évoqués par les auteurs gréco-romains, mais à aucun moment dans les inscriptions du roi Nabuchodonosor II, auquel ils sont communément attribués. L'auteur insiste également sur le fait qu'Hérodote ne mentionne jamais les jardins dans son œuvre, alors qu'il est censé avoir visité la ville au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, et que les jardins « auraient dû arriver à maturité à cette époque »<sup>24</sup>. S. Dalley soutient qu'il existerait une ancienne confusion, qui fut ensuite reprise pendant des millénaires entre Ninive et Babylone, Sennachérib et Nabuchodonosor, l'Assyrie et la Babylonie. Étant donné que Quinte-Curce au <sup>1</sup><sup>er</sup> siècle ap. J.-C., évoque un « roi d'Assyrie régnant à Babylone » à l'origine des jardins, S. Dalley pense que Sennachérib et ses célèbres jardins de Ninive ont en fait été pris pour les jardins suspendus de Babylone. Pour étayer sa thèse, S. Dalley en appelle à certains reliefs d'Assurbanipal représentant les jardins de Sennachérib<sup>25</sup>.

Dans les années 2000, une nouvelle hypothèse défendue par J. Reade remet en cause la thèse de S. Dalley et propose une toute nouvelle vision des jardins suspendus. Tout d'abord, J. Reade cherche une explication à l'absence de mention des jardins suspendus chez Hérodote bien qu'il ait visité la ville. La réponse est simple : Hérodote n'aurait pas visité le palais royal où se trouveraient les jardins suspendus<sup>26</sup>. Les jardins suspendus sont à plusieurs reprises décrits sous le terme de *παράδεισος* par Bérose et Diodore<sup>27</sup>. Seulement, ce terme induit la présence d'un jardin clos d'un mur. Il est possible que le mot original soit *paridaida* qui se réfère à une sorte d'enclos ou à un jardin d'agrément, conférant ainsi un aspect privé à ce terme. D'après J. Reade, les jardins suspendus se trouvaient dans l'extension Ouest (cf. fig. 4), réalisée par Nabuchodonosor<sup>28</sup>. Les descriptions grecques des jardins suspendus correspondent plutôt bien à cette construction, selon J. Reade. En outre, quelque soit la course qu'emprunte l'Euphrate au fil des siècles, il serait facile de maintenir une bonne irrigation des jardins, si ces derniers étaient effectivement situés sur cet édifice.

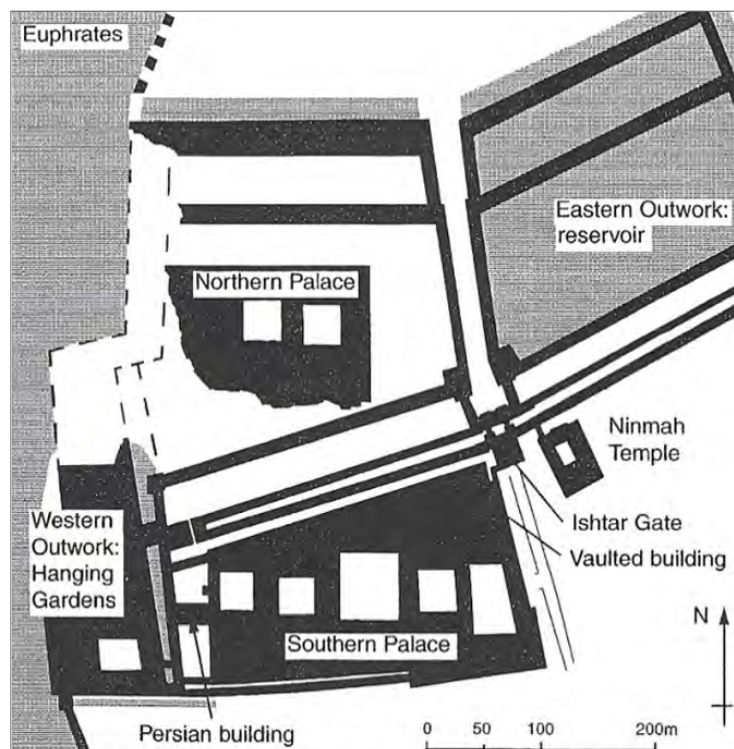


Fig. 4 : L'emplacement des Jardins suspendus (Reade 2000 : 202).

<sup>24</sup> Dalley, 2013 : 105-126.

<sup>25</sup> Dalley, 2013 : 50 et 52.

<sup>26</sup> Reade, 2000 : 198.

<sup>27</sup> Reade, 2000 : 200.

<sup>28</sup> Nagel, 1978 ; Hrouda, 1985 ; Battini, 1997.

Babylone et ses palais restent des lieux pleins de fantômes, ainsi Saddam Hussein a-t-il voulu construire lui aussi un palais dans l'ancienne capitale de l'empire de Nabuchodonosor<sup>29</sup>. Le dictateur irakien souhaitait sans doute marcher dans les pas de l'illustre souverain chaldéen en construisant un palais de douze mètres de haut, en briques estampillées à son nom, au sommet du palais originel de Nabuchodonosor.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

BATTINI L. 1997. Les systèmes défensifs à Babylone. *Akkadica* 104-105 : 24-57.

BEAULIEU P.-A. 2005. Eanna's contribution to the construction of the North Palace at Babylon. In BAKER H. D. et JURSA M. (éds.). *Approaching the Babylonian economy*. AOAT 330 : 45-73. Münster.

BERGAMINI G. 1977. Levels of Babylon Reconsidered. *Mesopotamia* 12 : 111-152.

DALLEY S. 2013. *The Mystery of the Hanging Garden of Babylon*. Oxford.

GASCHE H. 2010. Les palais perses achéménides de Babylone. In PERROT J. (dir.). *Le palais de Darius à Suse* : 446-465. Paris.

GEORGE A. R. 1992. *Babylonian Topographical Texts*. OLA 40. Louvain.

HAERINCK E. 1973. Le palais achéménide de Babylone. *Ir. Ant.* 10 : 108-132.

HROUDA B. 1985. Some Remarks on the Topography Babylon. *Sumer* 41 : 14-15.

JOANNÈS F. 2011. L'écriture publique du pouvoir à Babylone sous Nabuchodonosor II. In CANCIK-KIRSCHBAUM E., VAN ESS M., MARZAHN J. (Eds.). *Babylon : Wissenskultur in Orient und Okzident. Topoi : Berlin Studies of the Ancient World volume 1* : 113-120. Berlin.

KOLDEWEY R. 1925. *Das Wiedererstehende Babylon*. Leipzig.

1931. Die Königsbürgen von Babylon I. *WVDOG* 54. Leipzig.

1932. Die Königsbürgen von Babylon II. *WVDOG* 55. Leipzig.

LANGDON S. T. 1912. Die neubabylonischen Königsinschriften. *VAB* 4. Leipzig.

LUCKENBILL D. D. 1924. *The Annals of Sennacherib*. OIP 2. Chicago.

MARGUERON J.-C. 2008. Considérations sur le palais de Babylone. In ANDRÉ-SALVINI B. *Babylone* : 228. Paris. Musée du Louvre Éditions.

MOORGAT-CORRENS U. 1996. Das Grab des Nabonids. *SMEA* 38 : 153-177.

NAGEL W. 1978. Wo lagen die Hängenden Garten in Babylon? *MDOG* 110 : 19-28.

PEDERSEN O. 2005. Archiven und Bibliotheken in Babylon. *ADOG* 25. Berlin.

READE J. 2000. Alexander the Great and the Hanging Gardens of Babylon. *Iraq* 62 : 195-217.

SCHMIDT H. 1981. Ergebnisse einer Grabung am Kernmassiv der Zikkurat in Babylon. *BaM* 12 : 87-137.

STRECK M. 1916. Assurbanipal und die letzten assyrischen Könige bis zum Untergang Ninivehs. *VAB* 7. Leipzig.

UNGER E. 1931. *Babylon, die Heilige Stadt nach der Beschreibung der Babylonier*. Berlin.

VALLAT F. 1989. Le palais d'Artaxerxès II à Babylone. *NAPR* 2 : 3-6.

Les écrits des auteurs classiques ont été consultés sur le site [www.perseus.tufts.edu](http://www.perseus.tufts.edu).

<sup>29</sup> Voir l'article du *Herald Tribune* du 21 Avril 2006.

# BÂTIMENTS PUBLICS ET LIEUX DE POUVOIR DANS LES BAS-RELIEFS NÉO-ASSYRIENS

**Nicolas GILLMANN**

Docteur de l'Université de Strasbourg  
*gillmannnicolas@gmail.com*

Au sens strict, peu nombreux sont les bas-reliefs assyriens qui représentent des lieux de pouvoir. Toutefois, comme la séparation entre un pouvoir législatif et militaire n'aurait pas beaucoup de sens pour le monde oriental ancien, et spécifiquement l'Assyrie, il semble nécessaire d'inclure dans notre corpus documentaire une partie de l'architecture militaire. Les représentations de camps dans lesquels stationnent l'armée semblent les plus indiquées pour intégrer le cadre de cette étude, dans la mesure où ils représentent la projection du pouvoir assyrien dans les territoires à conquérir.

L'architecture palatiale ou résidentielle constitue, quant à elle, une documentation plus hétérogène et moins abondante nécessitant un examen au cas par cas. En outre, les bas-reliefs assyriens sont des œuvres faisant elles-mêmes partie intégrante d'un lieu de pouvoir, ce qui double leur intérêt puisqu'elles permettent un jeu de miroir entre les représentations du pouvoir royal qu'elles contiennent et le siège de ce pouvoir qui les abrite et les met en scène. Le rapport entre iconographie et espace architectural est en effet étroit et obéit à des principes variant au cours du temps. Des scènes ne dépassant guère un orthostate sous Aššurnāṣirpal II, on observe sous Sennachérib des salles entières consacrées à une seule campagne, comme la salle XXXVI de son palais dédiée au siège de Lakiš.

## PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION

### Architecture palatiale

Cette documentation est, dans tous les cas, de grande qualité. Les reliefs sont soigneusement exécutés et les compositions élaborées. Leur rareté ne doit pas étonner : les Assyriens représentent essentiellement le fruit de leurs conquêtes, donc les villes ennemies. Les villes ou édifices assyriens sont donc rares.

### Le pavillon de la salle VII de Khorsabad (fig. 1)

Ce relief se trouve salle VII, dalles 12-13<sup>1</sup>. Il représente un petit édifice en forme de pavillon. Le bâtiment est situé près d'un parc couvrant les flancs d'une colline, où se trouve un petit autel en forme de tour couronnée de merlons. Un canal passe au pied du monument.

THÈME VIII

---

<sup>1</sup> Albenda, 1986 : pl. 89.

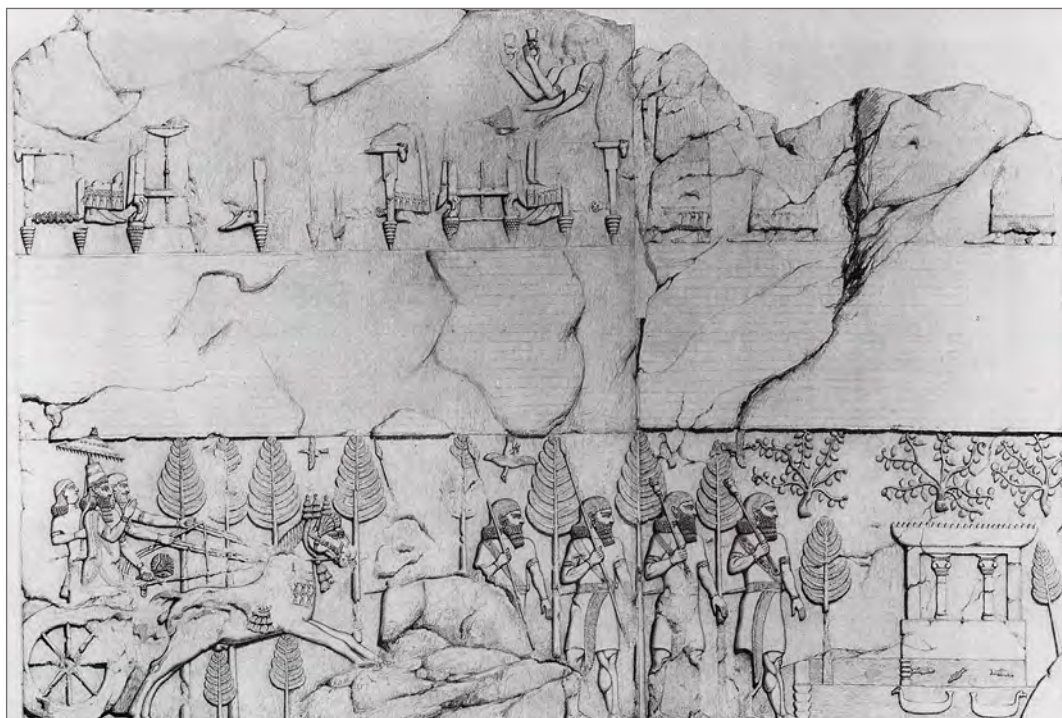


Fig. 1 : Khorsabad, salle 7.

### **Le pavillon du palais Nord de Ninive**

Cet édifice figuré salle H, dalles 8-9<sup>2</sup> ressemble beaucoup à celui représenté au palais de Khorsabad. Un aqueduc achemine l'eau pour irriguer le parc à flanc de colline dans lequel se trouve l'édifice. Une stèle royale semble orner la voie d'accès, probablement au-devant de l'édifice. À noter une fois encore la présence du petit autel orné de merlons.

### **Architecture militaire**

La documentation consiste ici seulement en camps: il en existe un sous Aššurnaširpal II, pas moins de dix-huit dans les bandes de Balawat sous Salmanazar III<sup>3</sup>, deux sous Tiglath-Phalazar III<sup>4</sup>, un sous Sargon II<sup>5</sup> et douze sous Sennachérib<sup>6</sup> (cf. fig. 2). Ces camps sont circulaires sous Aššurnaširpal II, circulaires et quadrangulaires sous Salmanazar III, toujours ovales à partir de Tiglath-Phalazar III. Ils sont le plus souvent divisés en deux registres séparés par un axe longitudinal qui semble distinguer deux zones d'activité distinctes (cf. *Infra*).

L'intérêt de ces représentations est double. Sur le plan archéologique, elles nous fournissent une source documentaire complémentaire bien venue par rapport aux inscriptions, qui ne permettent qu'une compréhension très fragmentaire de la réalité des camps ; ensuite sur le plan historique, où leur intégration dans la trame narrative aide à mieux saisir la stratégie assyrienne.

---

<sup>2</sup> Barnett, 1976 : pl. XXIII.

<sup>3</sup> King, 1915 : pl. I, IV, XII, XIII, XVIII, XIX, XX, XXX, XXXVI, XLII, LI, LIII, LIV, LX, LXIX, LXXI-LXXIII.

<sup>4</sup> Barnett, 1962 : pl. LX et LXIII.

<sup>5</sup> Albenda, 1986 : pl. 137.

<sup>6</sup> Barnett, 1998 : pl. 32, 35, 44, 62, 81, 129, 138, 142, 346-7, 402, 412, 504.

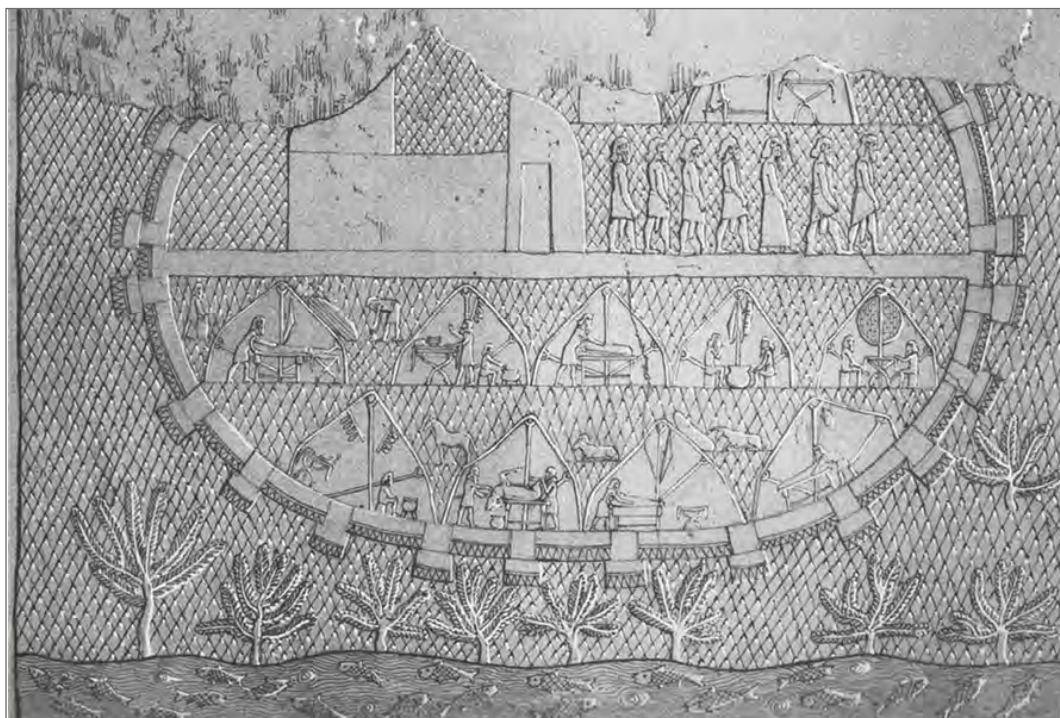


Fig. 2 : Un camp de l'armée, Ninive, palais sud-ouest, salle VIII, dalle 4.

## ANALYSE

### Les lieux de pouvoir politique

Il est difficile d'identifier ces édifices avec des vestiges archéologiques précis, car aucun site n'a vraiment livré de pavillon muni d'une façade à colonnes, sauf peut-être à Khorsabad. C'est le monument isolé situé au Nord-Ouest sur la terrasse royale<sup>7</sup>. Quant au pavillon figuré sur le relief du palais nord, aucun vestige ne peut lui être lié, et sa localisation dans où aux environs immédiats de Ninive reste un problème. Pour Reade 1998 et 2000, le pavillon du palais nord pourrait se trouver à l'extérieur de l'enceinte, côté Nord, dans la zone du *game park*, vers la porte 9<sup>8</sup> (cf. fig. 3). S. Dalley<sup>9</sup> estime que ces jardins se trouvent à l'est de Kuyunjik.

Avant d'en venir à une analyse plus détaillée de ces monuments, examinons leurs points communs. Tous deux se trouvent sur une hauteur : podium à Khorsabad et colline à Ninive. Tous deux ont à proximité immédiate une colline boisée, apparemment aménagée, comme l'atteste la présence de canaux. Dans les deux cas, nous trouvons des installations hydrauliques spécifiques : probablement une retenue d'eau à Khorsabad, et un aqueduc à Ninive. Finalement, ce qui semble être un petit autel en forme de tour couronnée de merlons se trouve auprès de l'édifice lui-même, sur les flancs de la colline.

Il ne semble pas possible d'attribuer une fonction essentiellement religieuse à ces monuments sur la seule foi de cet autel, si c'en est un, car aucune autre installation cultuelle ne vient corroborer cette hypothèse. On aurait pu par exemple rencontrer la traditionnelle paire de *šurinnu* qui dans les représentations de camps signale toujours la zone de culte<sup>10</sup>. On retrouve du reste systématiquement ces emblèmes de part et d'autre des portes de temple<sup>11</sup>. Ces édifices semblent donc, en corrélation avec leur cadre topographique spécifique, être essentiellement des pavillons destinés au délassement du roi.

<sup>7</sup> Loud, 1938 : pl. 70.

<sup>8</sup> Reade, 2000 : 404-405.

<sup>9</sup> Daley, 1994 : 54.

<sup>10</sup> Albenda, 1986 : pl. 137.

<sup>11</sup> Börker-Klähn, 1982 : fig. N. 240.

THÈME VIII



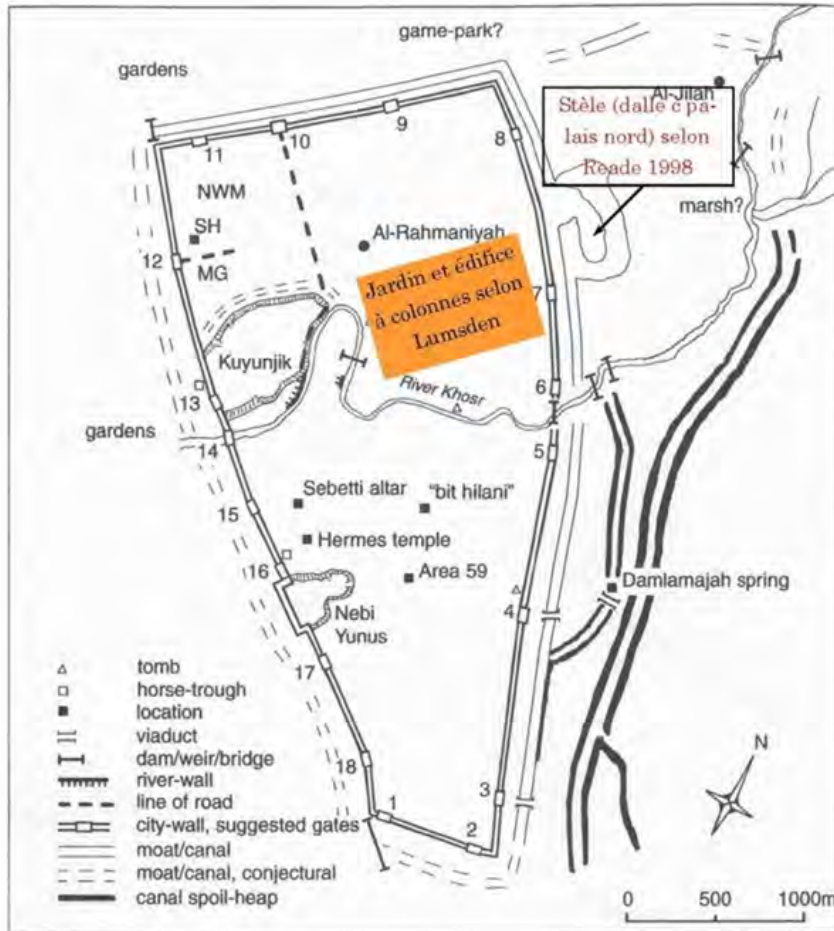


Fig. 3 : Plan de Ninive avec l'emplacement de l'édifice à colonnes et de la stèle marqué par l'auteur.

Si Ninive n'offre pas de vestige d'un tel monument isolé, la terrasse royale de Khorsabad présente des restes, dans son angle ouest qui pourrait correspondre à ce type de monument. Afin de déterminer s'il était possible de faire coïncider le pavillon visible salle VII et le monument isolé, la démarche à entreprendre est double : d'abord restituer le plan hypothétique du bâtiment préservé, ensuite voir si sur ce plan, il est possible de superposer une élévation qui rappelle le pavillon du relief de la salle VII<sup>12</sup>. Concernant le plan, plutôt que d'imaginer un plan copié sur celui d'un temple égyptien comme le proposait Place en raison de la corniche du podium qui rappelle l'architecture de ce pays<sup>13</sup>, j'ai estimé, surtout dans le cadre d'un monument destiné à satisfaire aux exigences d'un habitat royal, de restituer un plan strictement assyrien<sup>14</sup> (cf. fig. 4).

Celui des suites de réception type A, dans la typologie de G. Turner (1970) convient parfaitement<sup>15</sup>. Les vestiges conservés montrent que le passage visible entre les deux salles partiellement conservées correspond fort bien à la disposition l'une derrière l'autre de deux salles barlongues avec passage décalé à droite ou à gauche, comme l'attestent les suites de réception type A. Les espaces restants constituent des pièces d'angle, dont l'une est souvent une cage d'escalier. Ce pourrait être ici la salle 4 ou 5. Sur ce plan, il est possible de restituer une façade (cf. fig. 5) composée de deux pans de mur à droite et à gauche devant les pièces d'angle et s'interrompant au centre pour former la baie centrale correspondant à la salle 1.

<sup>12</sup> Pour un examen détaillé de cette question, voir Gillmann, 2008 : 41-49.

<sup>13</sup> Place, 1867 : pl. 37 bis.

<sup>14</sup> C'est aussi l'option retenue par Reade, 2008 : fig. 14 et p. 28.

<sup>15</sup> Turner, 1970 : 177-213.

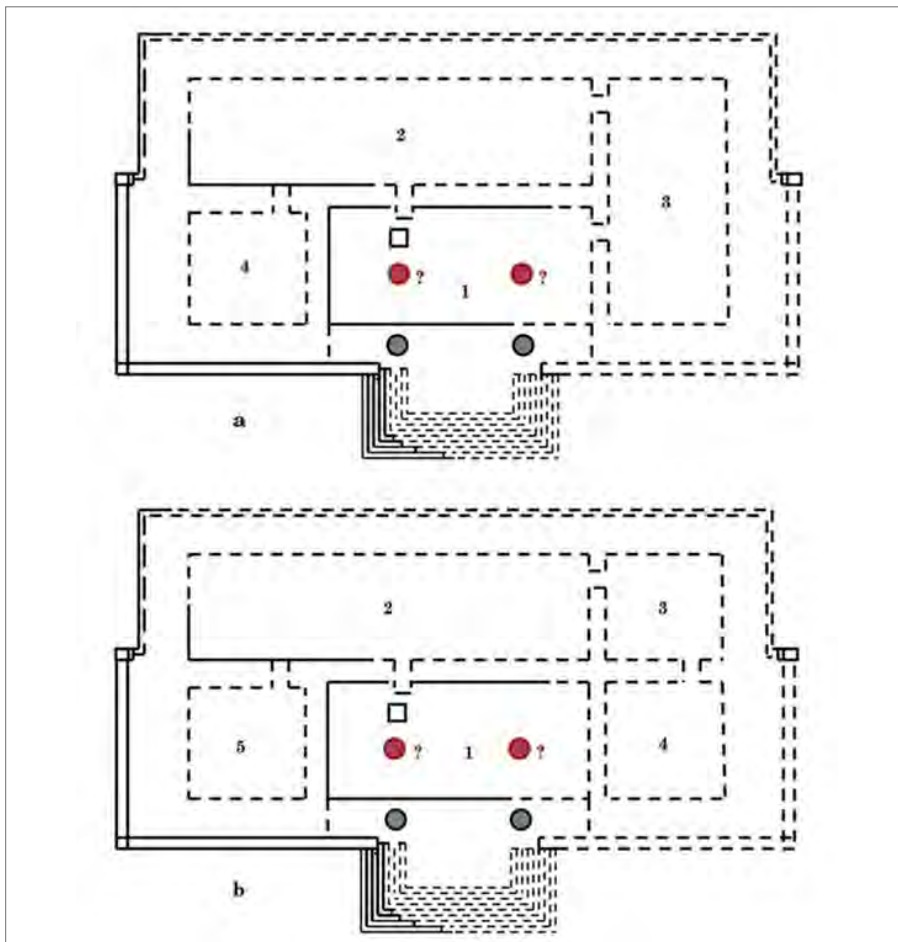


Fig. 4 : Propositions de restitutions du plan du bâtiment isolé de Khorsabad.

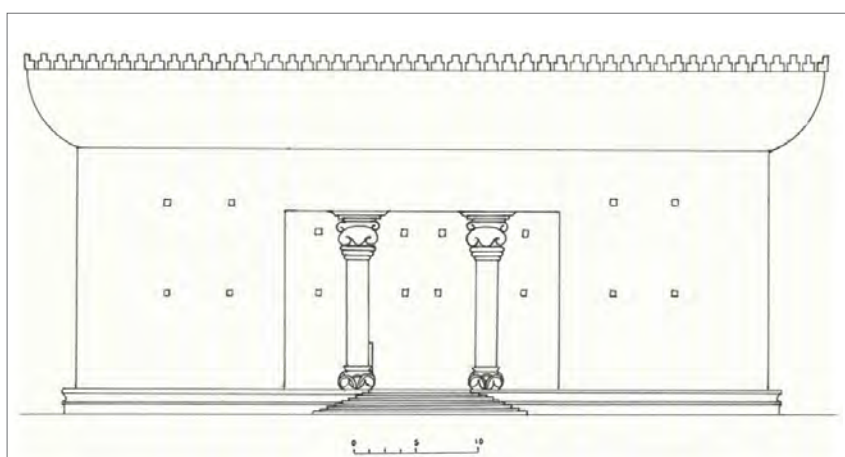


Fig. 5 : Proposition de restitutions de la façade du bâtiment isolé de Khorsabad.

THÈME VIII

Cette baie est d'une largeur suffisante pour y loger deux colonnes, de part et d'autre de la volée d'escalier axiale conservée partiellement sur le site. Quant à la base des colonnes, les bases en pierre trouvées soit au palais F<sup>16</sup>, encore en place, soit résidence K<sup>17</sup>, montrent que les bases représentées sur le relief de la salle VII correspondent à ce que nous livrent les vestiges. Le résultat final présente une analogie frappante avec le relief, à la différence de murs de façade moins larges de part et d'autre de la baie centrale, et d'un podium apparemment plus bas proportionnellement au reste de l'édifice. Ces deux différences peuvent s'expliquer. Pour la première, il n'est pas rare que l'artiste ait recours à une compression des volumes lorsque la place manque, ce qui est le cas ici puisque cet édifice termine une dalle arrivant près d'un angle. La salle VII est en outre de petite dimension, or la priorité dans son décor est donnée à la scène de chasse dont l'édifice n'est qu'un fragment. La compression des dimensions s'observe également dans l'espace existant entre les murs concentriques des cités, jamais plus large que la largeur d'une tour. Si dans certains cas, l'intervalle entre les remparts pouvait en effet être restreint<sup>18</sup>, le mur extérieur d'Aššur<sup>19</sup> montre que cet intervalle peut devenir conséquent, comme dans le secteur du Aussenhaken<sup>20</sup>. Les artistes assyriens ne tiennent jamais compte de la distance réelle entre les murs, et ont recours à une convention pour représenter l'intervalle existant entre eux. Il n'est donc pas impossible qu'une compression du même genre ait été appliquée sur le pavillon de la salle VII. La deuxième différence que nous notions, un podium proportionnellement plus bas, peut s'expliquer si l'artiste a représenté la scène face à l'angle ouest de la terrasse. De ce point de vue, le podium apparaît de profil. Or la largeur de l'édifice étant deux fois moindre que sa longueur, le podium apparaît proportionnellement plus haut. Il faut alors supposer que l'artiste a représenté la façade sur un socle de profil, ce qui n'est pas un cas rare, car l'art assyrien repose en partie, en l'absence de toute perspective, sur une rotation des faces dans le plan horizontal. Nous retrouvons ce procédé appliqué aux portes monumentales de camps ou de forteresses. Rappelons simplement pour l'instant que cette convention est la base même des représentations humaines où une tête de profil surmonte un torse de face et des jambes de profil. Finalement, devant cet angle ouest passait du temps de P.-E. Botta un cours d'eau qui pourrait fort bien correspondre au canal que Sargon dit avoir réalisé. Dans ce cas, nous obtiendrions la réplique de ce que le relief de la salle VII nous montre : un édifice sur un podium avec un canal à ses pieds.

La topographie jouant un rôle visiblement important pour le positionnement de ce type d'édifice, S. Lumsden a étudié le lien entre pouvoir et espace, et a ainsi analysé la topographie de Ninive à la lumière de concepts promus initialement par Henri Lefèbvre dans « La production de l'espace » en 1973. Cette approche mérite qu'on s'y arrête car si elle peut par certains aspects se révéler fructueuse, elle témoigne aussi de certains pièges méthodologiques qu'il convient d'éviter. Fondamentalement, cette théorie postule que l'espace, au lieu d'être un contenant neutre et homogène pour toute action humaine en est en fait le produit<sup>21</sup>. L'espace n'est pas une superstructure de la société, mais sa condition et son résultat<sup>22</sup>. L'État et ses institutions l'aménagent, et la nature de cet aménagement reflète celle de la société entière. On conçoit aisément comment cette idée peut séduire les archéologues dans la mesure où ils furent nombreux à interpréter les reliefs néo-assyriens comme des œuvres de propagande, et donc comme une forme d'art traduisant les exigences personnelles du monarque ou la nature politique du régime. Or cette approche, dans le domaine de l'iconographie, n'est pas valide car anachronique. Elle présuppose une société de classes dans laquelle des *mass-media* diffusent un message royal spécifiquement élaboré pour elles. Or les études récentes montrent de plus en plus fréquemment que l'accès à ces œuvres était fort restreint<sup>23</sup> et qu'elles étaient même parfois

<sup>16</sup> Loud, 1938 : pl. 41.

<sup>17</sup> Loud, 1938 : pl. 32.

<sup>18</sup> Andrae, 1913 : pl. XXXVII coupe nord-est/sud-ouest entre mur le extérieur de Salmanazar III et le mur extérieur des Sargonides (*freie Niederwall*).

<sup>19</sup> « *Freie Niederwall* ».

<sup>20</sup> Andrae, 1913 : pl. XXX.

<sup>21</sup> Lefebvre, 2000 : 88.

<sup>22</sup> Lefebvre, 2000 : 102.

<sup>23</sup> Il existe des listes de personnes ayant accès au palais qui attestent un accès restreint. L'une d'elles (K 858, in SAA 16 : 45) donne 9 noms, et seulement trois titres différents : Zer Issar, chef des travaux publics ; Arbayu et Musurayu, courtisans ; la femme du chef du palais (palace manager = LÚ.GAL.KUR). Ces gens n'ont probablement pas accès aux salles intérieures mais restent cantonnés aux secteurs administratifs d'après leurs fonctions.

totale dissimulées à la vue<sup>24</sup>. Autrement dit, il n'existe qu'un lien ténu entre les œuvres et leur potentiel public. Fonder la question de l'interprétation de l'espace urbain sur cette même approche propagandiste nous conduira fatalement au même échec. En effet, Lefèbvre lui-même estime que les sociétés antiques, en tant que précapitalistes, appartiennent au stade de la préhistoire du processus de production de l'espace<sup>25</sup>. Il y a donc danger à appliquer cette grille de lecture sur l'espace antique. De plus, même pour les sociétés modernes, Lefèbvre avertit qu'assimiler l'espace à un message est problématique car l'espace ne se réduit pas à son message. Il est le plus souvent vécu avant d'être lu et su, et rarement conçu pour être lu, et finalement la question de savoir si l'œuvre architecturale ou urbaine peut être vue comme un cas remarquable des *mass-media* est très incertaine<sup>26</sup>. Enfin, Il nous met en garde contre la projection de la subjectivité du spectateur sur l'architecture antique :

« Au Grec qui monte vers le Parthénon, que l'on ne prête pas l'attitude du touriste qui lit ou décode le spectacle selon ses émois, sa connaissance, sa religion, sa culture, sa nationalité... Le déplacement vers l'esthétisme, l'intégration des émotions et du « vécu »... ces décodages imposés de l'œuvre, jadis immédiatement vécue et perçue, n'avaient encore aucune place<sup>27</sup> ».

Si l'on souhaite donc utiliser cette approche pour l'Antiquité, il me semble qu'il faille la restreindre aux principes suivants :

- La production de l'espace comme marqueur des rapports sociaux.
- L'analyse d'un espace menant au rapport dialectique demande-commande avec les interrogations : qui ? Pour qui ? Par qui ? Pourquoi ? Comment ?
- Interroger les significations de l'espace produit.
- Le corps fait espace, ce qui établit un pont avec la phénoménologie, notamment Heidegger (voir son essai *Bauen, denken, wohnen*).
- L'espace monumental fournit à chaque membre de la société l'image de son visage social. Il convient ici d'être prudent, car il existe un risque d'anachronisme : ne pas s'engager sur la voie du monument comme représentant un symbole identitaire qui cristallise une doctrine politique, car alors le piège de l'interprétation propagandiste ressurgit.
- L'espace monumental comme lieu de l'expérience d'une idéologie, au sens large, se cristallisant dans l'architecture. Là aussi, la phénoménologie sera utile.

Il convient de noter que les composants de ce type de scène ne sont pas anodins. Ils correspondent de très près aux textes commémorant la création de jardin ou de parcs. Ces textes apparaissent dès Tiglath-Phalazar I<sup>er</sup>, ainsi que la notion de plaisir royal. Cependant il faut voir dans la création des parcs plus qu'une manière d'agrémenter la résidence royale. Bien que la notion de « plaisir royal » soit mise en évidence par les textes à partir de Tiglath-Phalazar I<sup>er</sup><sup>28</sup>, il faut surtout y voir une répétition de la fondation du monde. L'action royale est le pendant de l'action divine. Tel Ninurta<sup>29</sup> triomphant du royaume des pierres de l'Asakku (mythe du Lugal-E) qu'il transforme en terre féconde après sa victoire, le roi établit la prospérité sur la terre par ses actes, qu'ils soient militaires ou pacifiques. Aussi la création d'un jardin doit être vue plus comme la recreation d'un monde que comme un simple divertissement botanique. Les reliefs de Sennachérib, notamment cour VI, dalle 61<sup>30</sup>, montrant un parc peuplé de sangliers et de daims, trouvent leur pendant dans les textes<sup>31</sup>. Ainsi Sennachérib :

<sup>24</sup> Spécifiquement Porter, 2003 : 181, qui note que le texte considéré comme le plus violent des annales d'Aššurnāširpal II fut trouvé par Layard enterré dans le temple de Ninurta.

<sup>25</sup> Porter, 2003 : 251.

<sup>26</sup> Porter, 2003 : 154.

<sup>27</sup> Lefèbvre, 2000 : 279. Sur la question de l'espace immédiatement vécu, voir aussi p. 168, 266.

<sup>28</sup> Lackenbacher, 1982 : 74.

<sup>29</sup> Les liens entre le roi et Ninurta sont nombreux. Voir Annus, 2002.

<sup>30</sup> Barnett, 1998 : pl. 107.

<sup>31</sup> Lackenbacher, 1990 : 94.

« ... Je créai un marais, y plantai une cannaie, y lâchai des hérons, des porcs sauvages et des daims... Les plantations réussirent très bien... les hérons qui venaient de loin firent leur nid, les porcs sauvages et les daims eurent beaucoup de petits ».

Cette dimension démiurgique du roi est systématiquement mise en avant à la fois dans les fondations ou restaurations d'édifices et dans les opérations militaires. Par exemple Aššurnaširpal II « Dans la ville de Kalhu... des temples qui n'avaient jusqu'alors pas existé je fondai<sup>32</sup>... », ou Sargon II relatant la fondation de Khorsabad :

« Dans ma grande sagesse et la fécondité de mon esprit, qu'Ea et Belet-ilâni avaient rendu plus grands que celles des rois mes pères, et suivant le désir de mon cœur, je construisis une cité au pied du mont Musri ... J'établissais ses murs aussi fermement que les montagnes, et j'installai à l'intérieur les peuples des pays... que ma main avait conquis<sup>33</sup> ».

Puis, Sargon II relate la création d'un parc « comme le mont Amanus, dans lequel furent plantés tous les arbres du pays hittite<sup>34</sup>... ».

La phraséologie est ici intéressante, car au-delà de la mention du mont Amanus qui est un lieu commun pour ce type de jardin, mentionner « tous les arbres du pays hittite » implique la capacité du roi à assimiler l'environnement extérieur, souvent décrit comme hostile, dans une création décidée et planifiée par lui. Sémantiquement, ceci atteste le pouvoir transformateur et créateur du centre par rapport à sa périphérie où tout se dissout et se perd. Cette dernière sert de matière première à l'élaboration d'un nouvel ordre, légitime parce qu'assyrien.

Il ressort de ces exemples que l'architecture, parfois couplée avec la création d'un environnement paysagé comme un parc, atteste de la dimension démiurgique de la royauté.

### **Les lieux du pouvoir militaire : l'exemple des camps**

L'architecture militaire doit être comprise comme lieu de pouvoir en tant qu'elle représente la force assyrienne projetée dans les territoires à conquérir. Les camps, en tant qu'instrument de cette projection, nous serviront donc d'exemple. L'architecture militaire de l'ennemi sera en revanche exclue de cette analyse, puisqu'elle n'est pas en lien direct avec l'expression du pouvoir assyrien.

Les représentations de camps sont surtout présentes dans les bandes de Balawat. On en trouve aussi dans les bas-reliefs, mais en moins grand nombre. Les représentations sont plus détaillées cependant. Le point commun de tous ces camps est une division, essentiellement en 2, parfois 4 secteurs par l'intermédiaire d'un ou deux axes se recoupant au centre (cf. fig. 2). Il arrive qu'une tente intercepte l'axe longitudinal, elle sera celle du roi ou d'un gradé dirigeant le camp<sup>35</sup>.

Les secteurs ainsi divisés sont affectés chacun à un type d'activité de la garnison. Les camps sont représentés en plan avec la muraille en perspective rabattue. Dans la majorité des cas, le registre supérieur est affecté aux logements des officiers et aux activités culturelles lorsqu'elles sont représentées. Le registre inférieur est consacré au logement des hommes de troupe, ainsi qu'à la représentation des activités de cuisine, entretien du matériel ou soin des animaux. Tous ces camps comportent une véritable enceinte : or il paraît clair que l'armée ne peut, au fur et à mesure qu'elle avance, construire des structures aussi importantes. Nombre de ces camps doivent être des camps de marche, entourés ou non d'un périmètre défensif rudimentaire que l'artiste matérialise sous la forme d'une enceinte urbaine qui est utilisée ici comme icône.

C'est ici que les bandes de Balawat entrent en jeu et nous permettent d'avoir une approche plus claire de la réalité à laquelle ces camps renvoient. Sur ces bandes de bronze, le format du support (1,86 m x 0,28 m) impose à l'artiste une narration en frise. L'usage de la superposition pour signifier les différents plans en profondeur étant rendu quasi impossible par la faible hauteur disponible. L'avantage en est que les camps s'intègrent alors plus clairement dans la trame narrative des événements et permettent un parallèle précis

---

<sup>32</sup> Grayson, 1972-76 : §679.

<sup>33</sup> Luckenbill, 1927 : § 104.

<sup>34</sup> Luckenbill, 1927 : § 83.

<sup>35</sup> Barnett, 1962 : pl. LXIII.

avec les annales. À titre d'exemple, prenons quelques campagnes d'Aššurnaširpal II. Nous constatons que les camps se trouvent souvent à proximité d'une ville où le roi passe la nuit. Par exemple<sup>36</sup>, §567 « j'ai mis le camp et passé la nuit dans la ville de Kibaku ». Cette tournure se répète régulièrement : § 568 : « J'ai mis le camp et passé la nuit dans la ville de Zazabuha », ou encore §569 : « j'ai mis le camp et passé la nuit dans la ville de Sigishu ». On note ici que le roi passe la nuit à l'intérieur de ces villes, elles sont donc probablement déjà sous contrôle. Quant aux camps, sans doute s'agit-il ici de camps de marche légèrement ou pas fortifiés installés à chaque étape de l'armée. Les tentes sont ensuite démontées et emportées pour être réinstallées à la prochaine étape. En revanche, face à des cités plus importantes qui devaient justement être l'objet d'une conquête, l'exemple de Sennachérib à Lakiš montre que le roi mettait le camp à proximité de l'agglomération et y demeurait<sup>37</sup>. Le relief de la salle XXXVI, dalles 12-13 ne nous raconte pas autre chose.

Certaines autres sont des villes contrôlées durablement par les assyriens. C'est le cas de Tušha, où Aššurnaširpal dit seulement avoir « approché » la ville et l'avoir « pris en main pour rénovation »<sup>38</sup>. La ville est donc déjà sous contrôle. À preuve, Aššurnaširpal II l'estime assez sûre pour y stocker le grain et la paille pillés dans les environs<sup>39</sup>. Clairement les Assyriens maîtrisent les points forts mais pas le territoire<sup>40</sup>. Nous savons aussi que certaines de ces villes sont en fait des forteresses assyriennes comme celle d'Anat, mentionnée dans les annales d'Aššurnaširpal II, qui est une île sur l'Euphrate ou quelques vestiges ont été retrouvés<sup>41</sup>. C'est certainement à la construction ce type de point fort que la NL 67 fait référence<sup>42</sup>. C'est un camp divisé en plusieurs secteurs spécialisés qui est décrit et pour lequel Dûri-Aššur réclame sa garnison, maintenant que le gros œuvre a été effectué. C'est certainement à ce type de structure défensive qu'Aššurnaširpal fait allusion quand il dit : « j'ai séjourné dans ce camp et pris 150 villes<sup>43</sup> ». Les 150 villes avaient toutes les chances d'être des villages, mais néanmoins une telle entreprise nécessite du temps et semble difficile à envisager si l'armée doit retourner après son raid dans un camp sans défense que les troupes adverses auraient tôt fait de détruire. Il faut donc imaginer ici un camp en dur au sein duquel l'armée peut retourner en toute sécurité après ses activités dans la région et qui en outre est capable de lui fournir la base logistique nécessaire. Le camp médio-assyrien d'Ili-Pada (cf. fig. 6) à Tell Sabi Abyad en Syrie peut très bien avoir appartenu à cette catégorie. La ville de Dûr-Šarrukin (cf. fig. 7) offre précisément un exemple de cette division des zones distinguant espace de commandement et zone de service. Si l'on examine le plan d'ensemble de la ville, nous constatons que comme dans les camps les constructeurs ont recherché l'orthogonalité des axes de circulation principaux ; que l'ensemble de la ville est soigneusement orienté quant aux angles, comme nombres de forteresses de la vallée du moyen Euphrate<sup>44</sup> et qu'en plan comme en élévation, trois niveaux sont distingués : palais, résidences, ville basse. Il est également à noter qu'un axe tiré dans l'alignement de la porte 1 est à la fois parallèle et tangent au mur sud-ouest de la citadelle, accentuant encore la ressemblance avec les camps où souvent la tente du roi ou du chef de camp se trouve sur l'axe longitudinal, ou même l'intercepte. Cette organisation stricte de l'espace, vaut également dans le

<sup>36</sup> Les exemples qui suivent sont tirés de Grayson, 1976 aux § indiqués.

<sup>37</sup> Par exemple, Aššurnaširpal II, Grayson, 1976 : §558, 577, p. 138. Ici, il est intéressant de noter qu'Aššurnaširpal dit passer la nuit non dans la ville de Hindanu, mais devant. Il précise aussitôt après que cette dernière se trouvait de l'autre côté de l'Euphrate. Les Hindanéens lui apportent tribut, mais il est clair que les Assyriens ne la contrôlent pas. De fait, Liverani, 1988 : 89 estime que l'Euphrate est une vraie frontière sous Aššurnaširpal II et que seule la rive gauche est assyrienne.

<sup>38</sup> Grayson, 1976 : § 550.

<sup>39</sup> Grayson, 1976 : § 573.

<sup>40</sup> Sur l'idée d'un empire fait d'un réseau qui se renforce avec le temps et non d'une continuité territoriale, voir Liverani, 1988 : 90-91 ; Parker, 2001 : 256.

<sup>41</sup> À la phase 10, un mur d'au moins 1,6 m de large sur 1,80 de haut en blocs de calcaire marque la limite ouest d'un bâtiment important. Un village occupant toujours les lieux, les fouilles furent partielles. On y a aussi trouvé de la céramique néo-assyrienne et des briques glaçurées en mauvais état, voir Tenu, 2006 : 152.

<sup>42</sup> Parker, 1997 : 77-87.

<sup>43</sup> Grayson, 1976 : § 558.

<sup>44</sup> Tenu, 2008 : 155. Dans la vallée du moyen Euphrate, 6 forteresses quadrangulaires sont orientées quant aux angles : Gleï'eh, Sur Jur'eh, Sur Mur'eh, Al-'Usiyeh, Sur Telbis et Khirbet-ed Diniyé. À Gleï'eh, on distingue ville haute (citadelle sur une butte de 8 m, dimensions : 30 x 12 m), de la ville basse, avec une double enceinte. La première mesurait 200 x 173 m, la seconde 125 x 138 m.

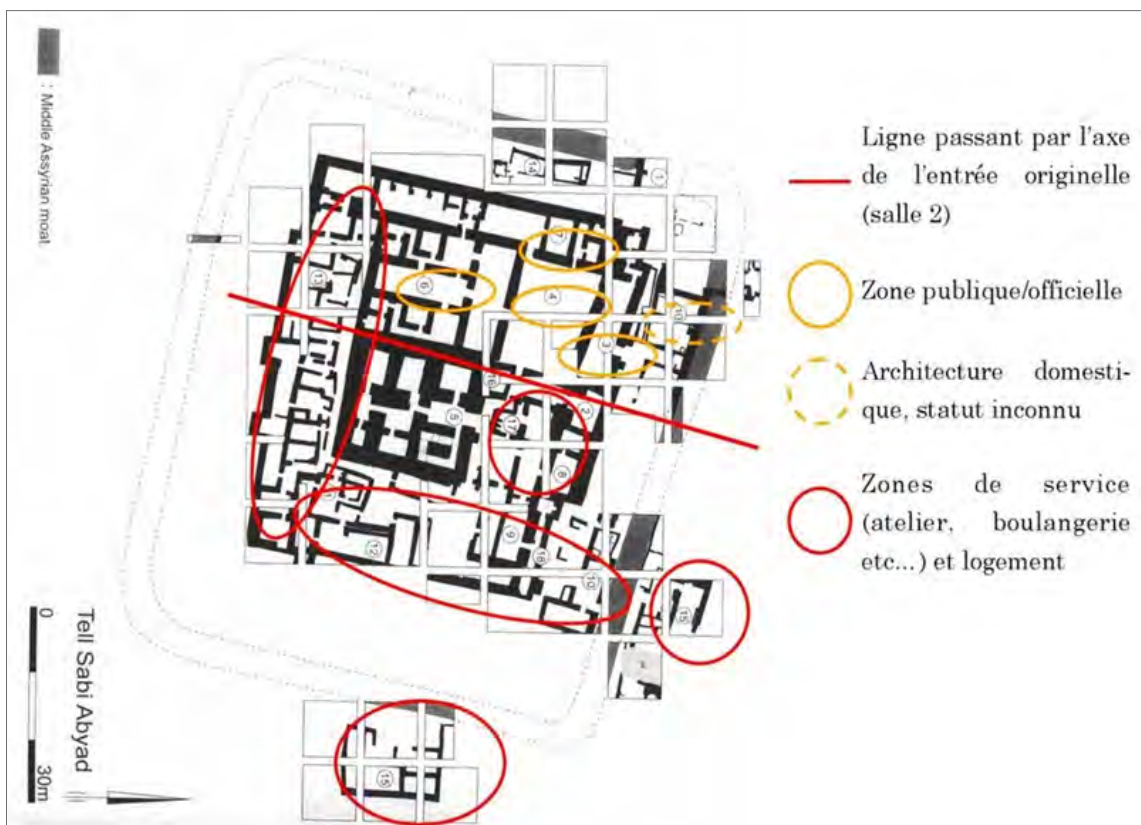


Fig. 6 : Plan du camp d'Ili-Pada annoté par l'auteur.

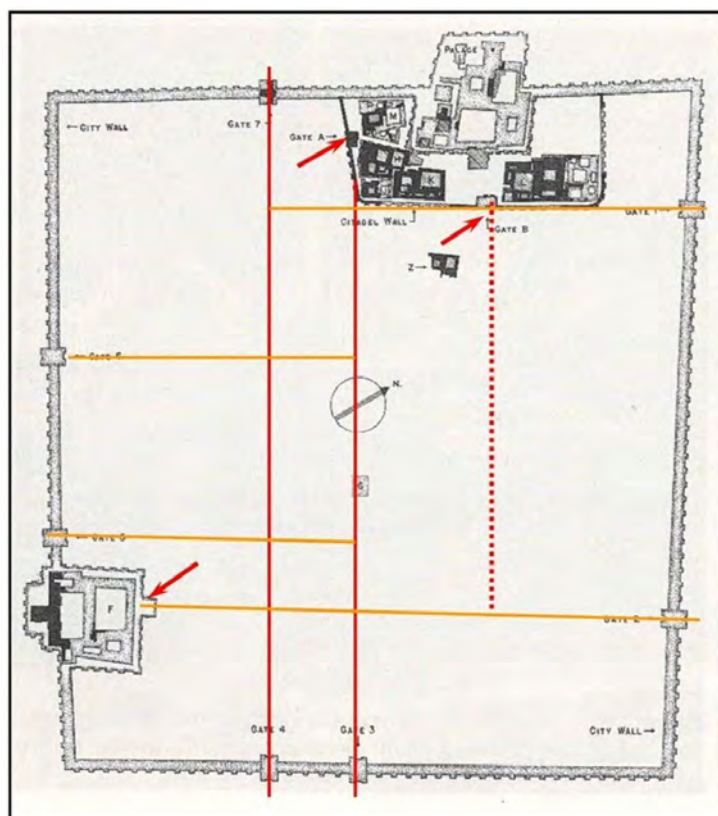


Fig. 7 : Plan de Khorsabad avec les alignements des portes marqués par l'auteur.

plan vertical en jouant sur les élévations<sup>45</sup>. Le fort d'Ili-Pada révèle lui aussi une distinction fonctionnelle des espaces<sup>46</sup>, avec à l'ouest une zone essentiellement consacrée aux activités quotidiennes, à l'est une zone officielle.

Il est dès lors impossible de ne pas s'interroger sur le sens d'une telle organisation de l'espace. La sémiologie appliquée à l'urbanisme peut nous fournir ici un angle d'attaque adéquat. L'étude d'A. Lagopoulos permet de distinguer deux niveaux de lecture d'une agglomération : un niveau cosmologique où l'espace urbain est organisé en conformité avec ce que les mythes nous enseignent sur l'organisation du cosmos ; un niveau socio-politique où l'organisation de l'espace urbain reflète le rôle du roi dans la société. Les deux peuvent du reste s'entremêler, puisque la fonction royale tire sa légitimité du rôle que la mythologie attribue à la royauté, divine d'abord, puis humaine ensuite, avec très souvent un parallélisme Dieux/roi. Nous pouvons ajouter un troisième aspect de l'urbanisme, intimement lié à la cosmogonie et qui correspond au rôle de l'agglomération, qu'elle soit camp ou ville, comme moyen d'organisation de l'espace. Ceci renvoie du reste à la production de l'espace où Lefebvre faisait de la ville un centre attirant vers lui les ressources du territoire alentour et engagée avec lui dans une relation protection/domination. Fonder une ville, sur son propre territoire où dans les territoires nouvellement conquis, c'est faire surgir hors de l'espace informe, incréé, un espace organisé, civilisé. Cette dimension de l'urbanisme correspond au rôle du roi comme triomphateur du chaos. L'urbanisme est aussi un moyen de manifester spatialement un ordre social. A. Lagopoulos estime que dans les sociétés appartenant au mode de production asiatique<sup>47</sup>, le roi s'exprime par excellence socialement par la production d'espace<sup>48</sup>. En Mésopotamie, le cas de Dûr-Šarrukin illustre parfaitement cette approche avec sa division en 3 niveaux distincts : le plus élevé : le palais, un autre plus bas et enceint de son propre mur, l'espace des résidences des grands ; finalement la ville basse. L'organisation de l'espace interne des camps dans les bas-reliefs atteste cette distinction hiérarchique, avec le registre supérieur consacré aux activités officielles et cultuelles, et le registre inférieur peuplé par les tentes des hommes de troupe.

Enfin, l'urbanisme peut servir de mode d'organisation du monde sur la base d'un parallélisme dieux/roi. Les textes soutiennent du reste cette théorie. Les activités de bâtisseur du roi prennent place dans une conception de sa fonction lui attribuant un rôle cosmogonique. Le roi doit aménager l'espace non seulement sur son propre territoire, mais aussi à l'extérieur en conquérant les espaces limitrophes sensés appartenir à un monde chaotique à organiser. M. Eliade, dans « Le sacré et le Profane » attribue plus largement cette conception de l'univers aux sociétés traditionnelles :

« Ce qui caractérise les sociétés traditionnelles, c'est l'opposition qu'elles sous entendent entre leur territoire habité et l'espace inconnu et indéterminé qui l'entoure : le premier, c'est le « Monde » (plus précisément notre Monde), le cosmos ; le reste, ce n'est plus un Cosmos, mais une sorte d'« autre monde », un espace étranger, chaotique, peuplé de larves, de démons, d'« étrangers » (assimilés, d'ailleurs aux démons et aux fantômes)<sup>49</sup> ».

Aššur n'ordonnait-il pas au roi : « de ton sceptre élargis les frontières du pays<sup>50</sup> » ? Il s'agit de faire progresser le monde organisé sur le chaos, l'humanité sur l'animalité. La fonction du roi conquérant est donc essentiellement cosmique. C'est si vrai, que certaines villes conquises sont symboliquement fondées à nouveau par l'attribution d'un autre nom, tel l'exemple bien connu sous Salmanazar III de Til-Barsip rebaptisé Kâr-Salmanazar. Or cette ville était précisément la capitale du Bît-Adini contre lequel les rois assyriens avaient déjà beaucoup lutté. Quant aux activités de fondateur de cité du roi, à part Sargon II, les annales nous en fournissent d'autres d'exemples, tel Aššurnaširpal II : lors de la 5<sup>ème</sup> campagne : « je fondai deux villes sur l'Euphrate<sup>51</sup>... ».

<sup>45</sup> Cf. Battini, 1998: 5-29; 2000: 33-56.

<sup>46</sup> À noter que les fouilleurs reconnaissent précisément la difficulté d'identifier formellement les activités ayant eu lieu dans les différentes zones du camp sur la foi des artefacts découverts. L'interprétation fonctionnelle de ces zones doit donc être nuancée.

<sup>47</sup> Lagopoulos, 1995 : 203.

<sup>48</sup> Pour le cas des travaux de Sennachérib à Ninive, cf. Lumsden, 2004 : 187-197.

<sup>49</sup> Eliade, 1987 : 32.

<sup>50</sup> Garelli, 1980 : 34.

<sup>51</sup> Ibid., § 581.



\*

Pour conclure, les représentations architecturales dans les bas-reliefs assyriens représentent un double intérêt pour l'archéologue. Elles lui offrent d'une part la possibilité de croiser les informations qu'elles contiennent avec les découvertes qu'il peut faire sur le terrain, afin de mieux connaître les formes architecturales examinées. D'autre part elles permettent, en les comparant aux textes, une connaissance de l'histoire de l'Assyrie approfondie. Il est remarquable de noter, que sur le plan sémantique, le contenu des reliefs offre un parallèle très étroit avec les annales, non pas comme correspondance termes à termes, mais en tant que procédant d'une même conception idéologique. L'intérêt est que précisément, parce que l'iconographie approche le monde mésopotamien et sa mentalité d'une manière différente des textes, elle permet, par comparaison, de déterminer les principes sous-jacents permanents qui structurent ces deux sources documentaires. L'une des conceptions les plus signifiantes semble être le parallélisme entre monde mythique des dieux et monde historique des hommes, avec pour personnage principal la personne royale. Enfin, les représentations de lieux de pouvoir permettent de s'interroger sur la signification que pouvait revêtir l'espace architectural ou urbain dans les villes mésopotamiennes, mais aussi le sens donné à l'espace naturel dans le cadre de conquête et sa transformation par les Assyriens.

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMANS, M. M. G., 2006. The Fortress of Ili-Pada. Middle Assyrian Architecture at Tell Sabi Abyad, Syria, SUBARTU 18, Brepols, 201-211.
- ALBENDA, P. 1986. *The Palace of Sargon II, King of Assyria*, Paris : éd. Recherches sur les civilisations.
- ANDRAE, W. 1913. *Der Festungswerk von Assur*, WVDOG 23, Leipzig.
- ANNUS, A. 2002. *The God Ninurta in the Mythology and royal Ideology of Ancient Mesopotamia*, Helsinki.
- BARNETT, R. D. 1962. *The Sculptures of Tiglath-pileser III*, Londres, The British Museum Press.
- BARNETT, R. D. 1976. *Sculptures from the North Palace of Ashurbanipal at Nineveh*, Londres: The British Museum press.
- BARNETT, R. D. 1998. *Sculptures from the South-West Palace of Sennacherib at Nineveh*, Londres: The British Museum press.
- BATTINI, L. 1998. Les portes urbaines de la capitale de Sargon II : étude sur la propagande royale à travers les données archéologiques et textuelles, in *Intellectual Life in The Ancient Near East*, (éd.). J. PROSECKY, Prague, 41-55.
- BÖRKER-KLÄHN, J. 1982. *Alt Vorderasiatischen Bildstelen und vergleichbare Felsreliefs*. Mayence, Ph. Von Zabern Verlag.
- DALEY, S. 1994. Niniveh, Babylon and the Hanging Gardens: Cuneiform and Classical Sources Reconciled, *Iraq*: 66: 45-58.
- ELIADE, M. 1987. *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard.
- GARELLI, P. 1980. Les empires mésopotamiens, in *Le concept d'empire*, Paris : PUF, 25-48.
- GILLMANN, N. 2008. Le bâtiment isolé de Khorsabad, une nouvelle tentative de reconstitution, *Iraq* 70, 41-49.
- GRAYSON, A. K. 1976. *Assyrian Royal Inscription*, Wiesbaden: O. Harrassowitz.
- KING, L. W. 1915. *Bronze Reliefs from the Gates of Shalmaneser III, King of Assyria*, Londres.
- LACKENBACKER, S. 1990. *Le Palais sans rival : le récit de construction en Assyrie*, Paris : La Découverte.
- LAGOPOULOS, A. 1995. *Urbanisme et sémiotique dans les sociétés pré-industrielles*, Paris : Anthropos.
- LEFÈVRE, H. 2000. *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LIVERRANI, M. 1988. *Antico Oriente*, Rome : Laterza.
- LOUD, G. 1938. *The citadel and the Town, Khorsabad II*, OIP 40, Chicago.

- LUMSDEN, S. 2004. The Production of Space at Nineveh , *Iraq* 76: 187-193.
- PLACE, V. 1867-70. *Ninive et l'Assyrie I-III*, Paris : Imprimerie impériale.
- LUCKENBILL, D. D. 1926-27. *Ancient Records of Assyria and Babylonia I & II*, New York: Greenwood press.
- LUUKO, M. & VAN BUYLAERE, G. 2002. *The political correspondence of Esarhaddon*, SAA XVI, Helsinki: Helsinki University Press.
- PARKER, B. J. 1997. Garrisoning the empire: aspects of the construction of the forts on the Assyrian frontier , *IRAQ* 59: 77-87.
- PARKER, B. J. 2001. *The Mechanics of Empire*, Helsinki.
- PORTER, B. 2003. Intimidation And Friendly Persuasion : Re-evaluating The Propaganda of Ashurnaispral II, *Eretz Israel* 27: 181-191.
- READE, J. E. 2000. Ninive, *RIA* 5/6, 416-420.
- TENU, A., KEPINSKI, C., LECOMTE, O. 2006. *Le moyen Euphrate iraquien révélé par les fouilles préventives de Haditha*, Paris : de Boccard.
- TURNER, G. 1970. The state apartments of late Assyrian palace, *Iraq* 32: 177-213.

